

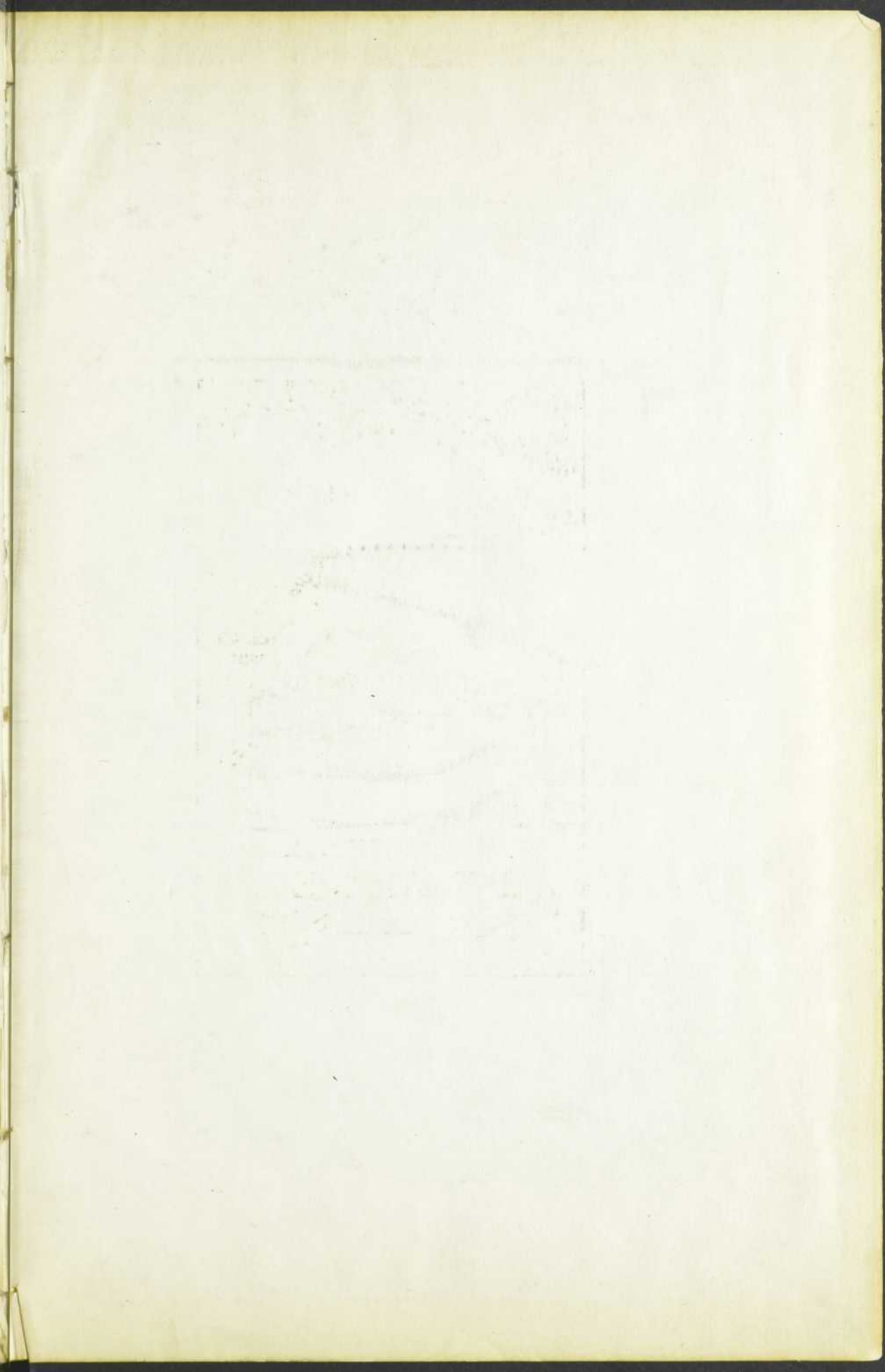
Victor Morin, LL.D.

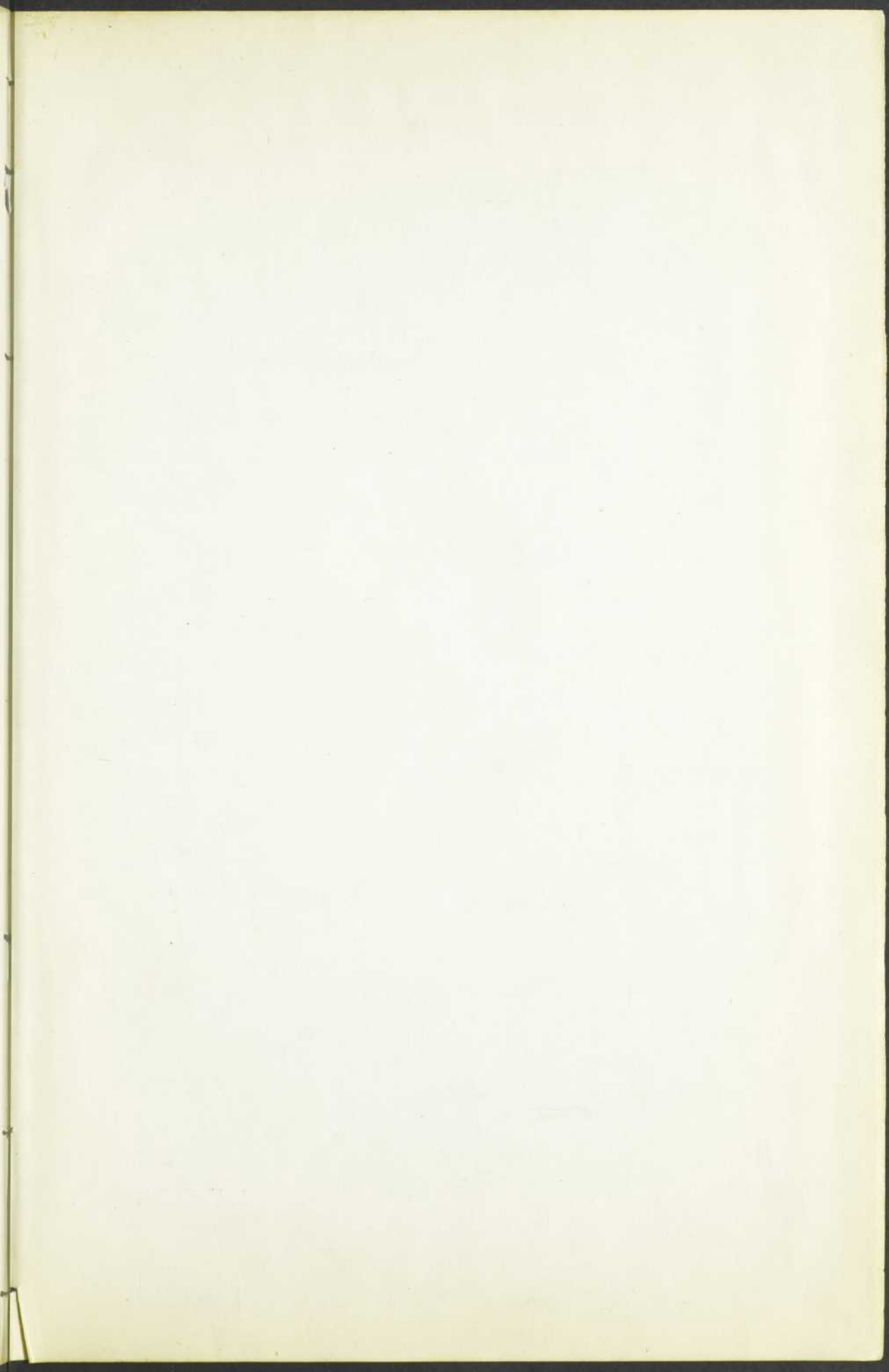
La Légende dorée de Montréal



Les Éditions des Dix
Montréal
1949







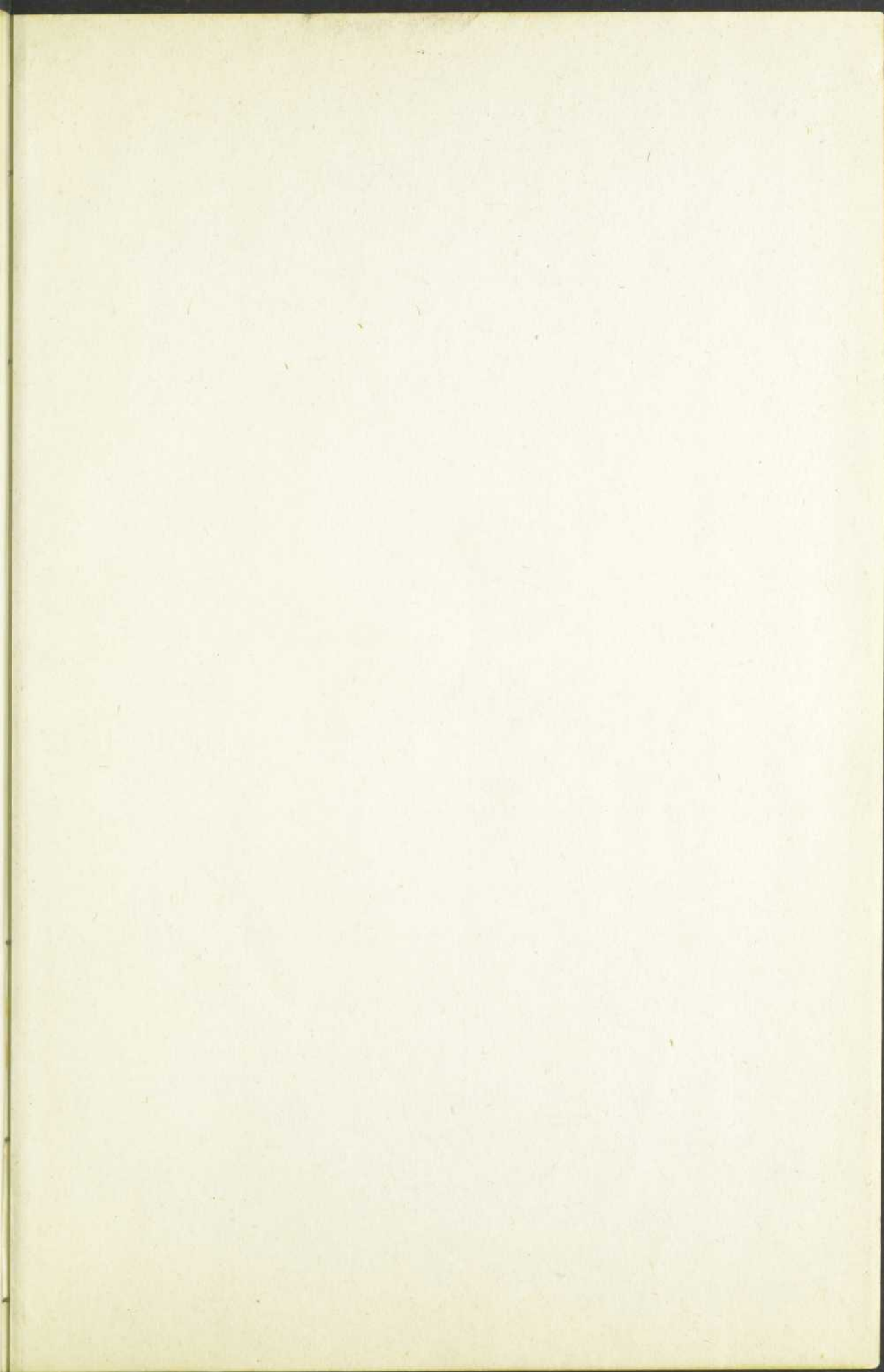


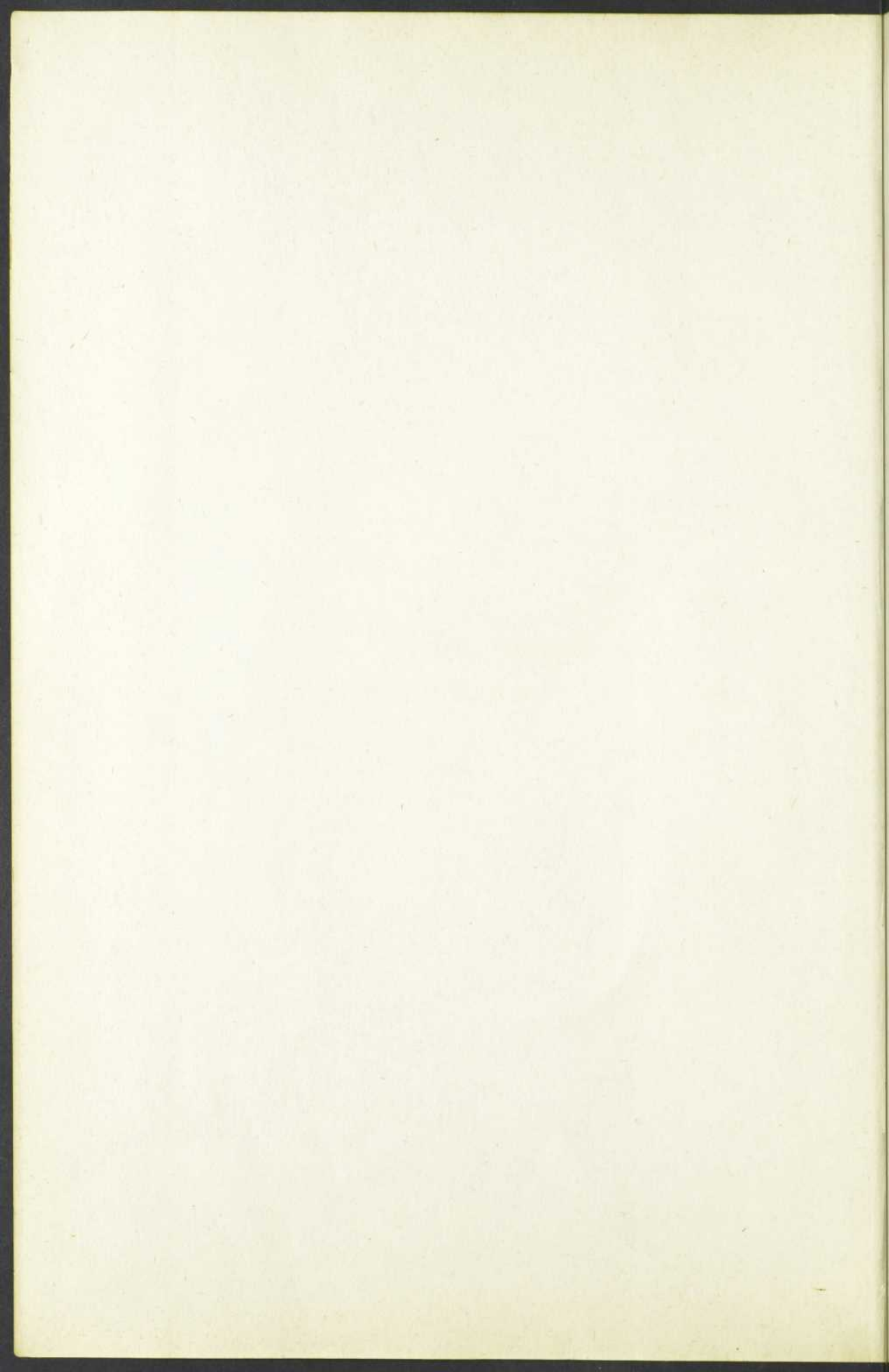
Victor Morin, LL.D.

La Légende dorée de Montréal

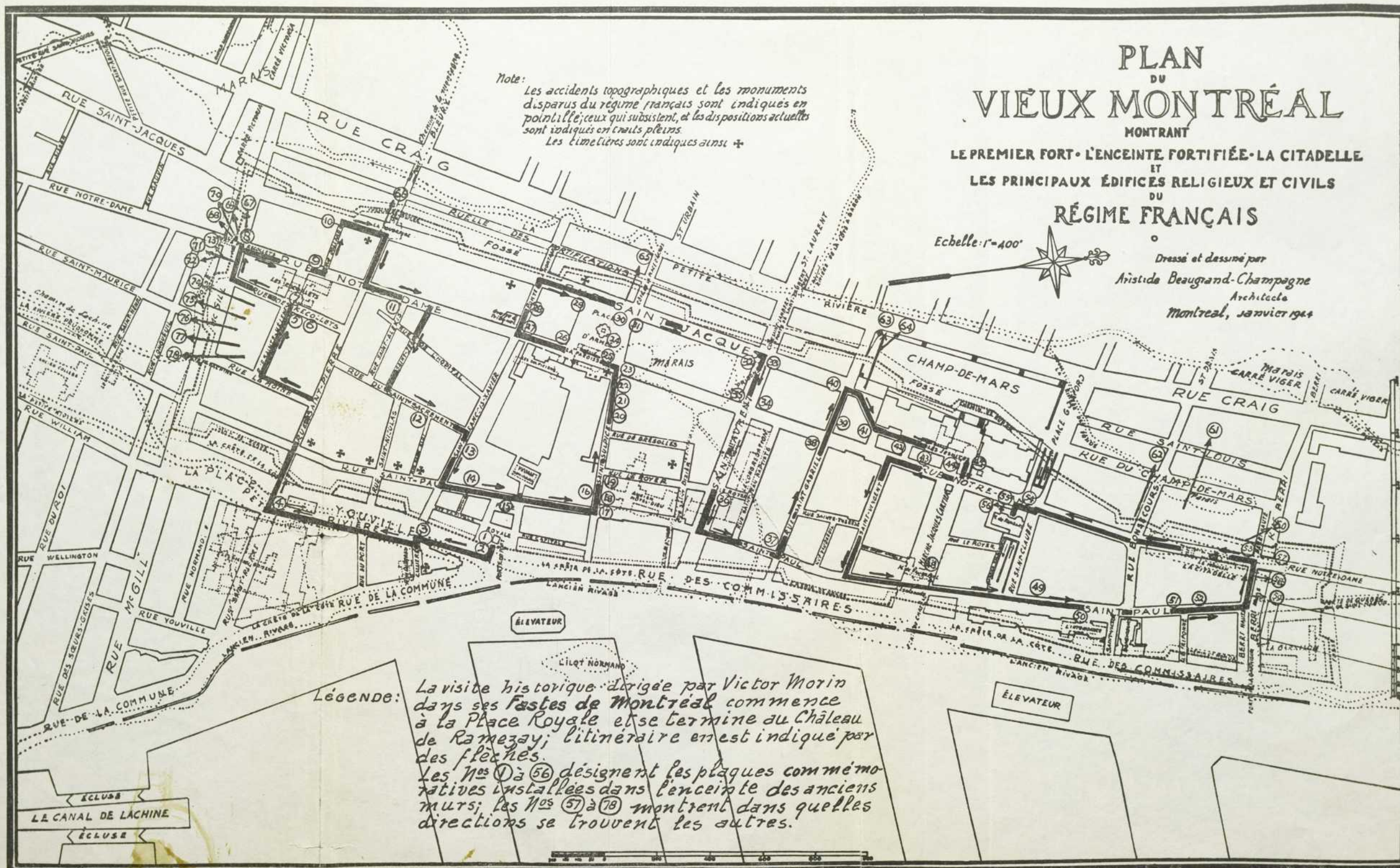


Les Éditions des Dix
Montréal
1949

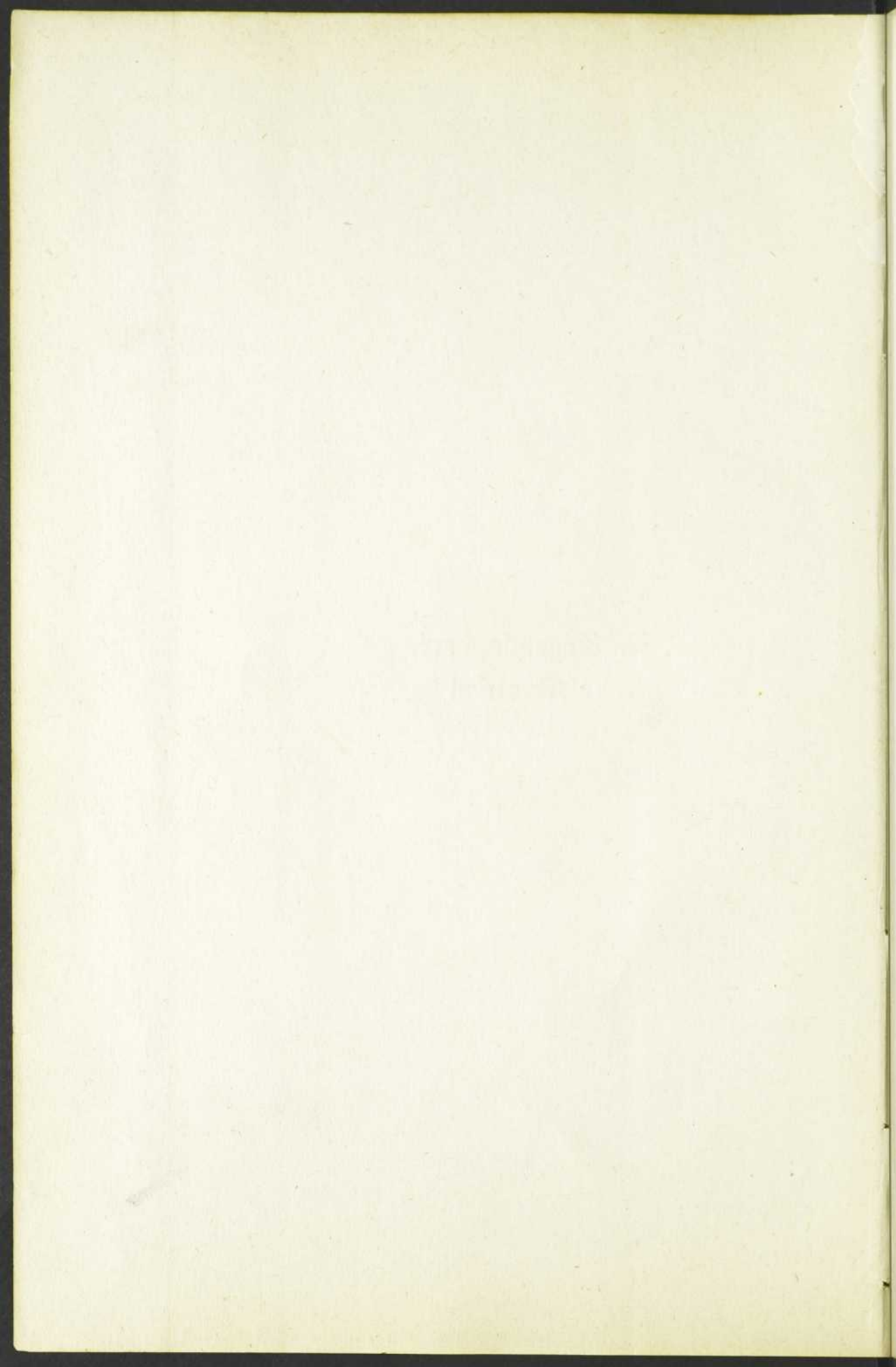




**La Légende dorée
de Montréal**



Itinéraire à suivre dans le relevé des plaques commémoratives du Vieux Montréal, suivant l'ordre établi par Victor Morin, promoteur des "Pèlerinages historiques" de cette ville.



Victor Morin, LL.D.

La Légende dorée de Montréal



BOIS-CHÉVAL
SAINT-SULPICE

Les Editions des Dix
Montréal
1949

CET OUVRAGE A ÉTÉ TIRÉ À 2000
EXEMPLAIRES DONT 1000 SOUS COU-
VERTURE GRISE SONT DESTINÉS À LA
COMMISSION DES MONUMENTS HISTO-
RIQUES DU QUÉBEC, 990 SOUS COUVER-
TURE PAILLE, DONT 90 SONT NUMÉ-
ROTÉS À LA PRESSE ET DESTINÉS À
L'AUTEUR, ET 10 SUR PAPIER JAPON
TEINTÉ, NUMÉROTÉS À LA MAIN EN
CHIFFRES ROMAINS ET SIGNÉS PAR
L'AUTEUR SONT DESTINÉS AUX DIX.

Fc
2947.18
M675
1949

3003701.003
309.003-10002

Droits réservés par l'auteur
Canada 1949

INTRODUCTION

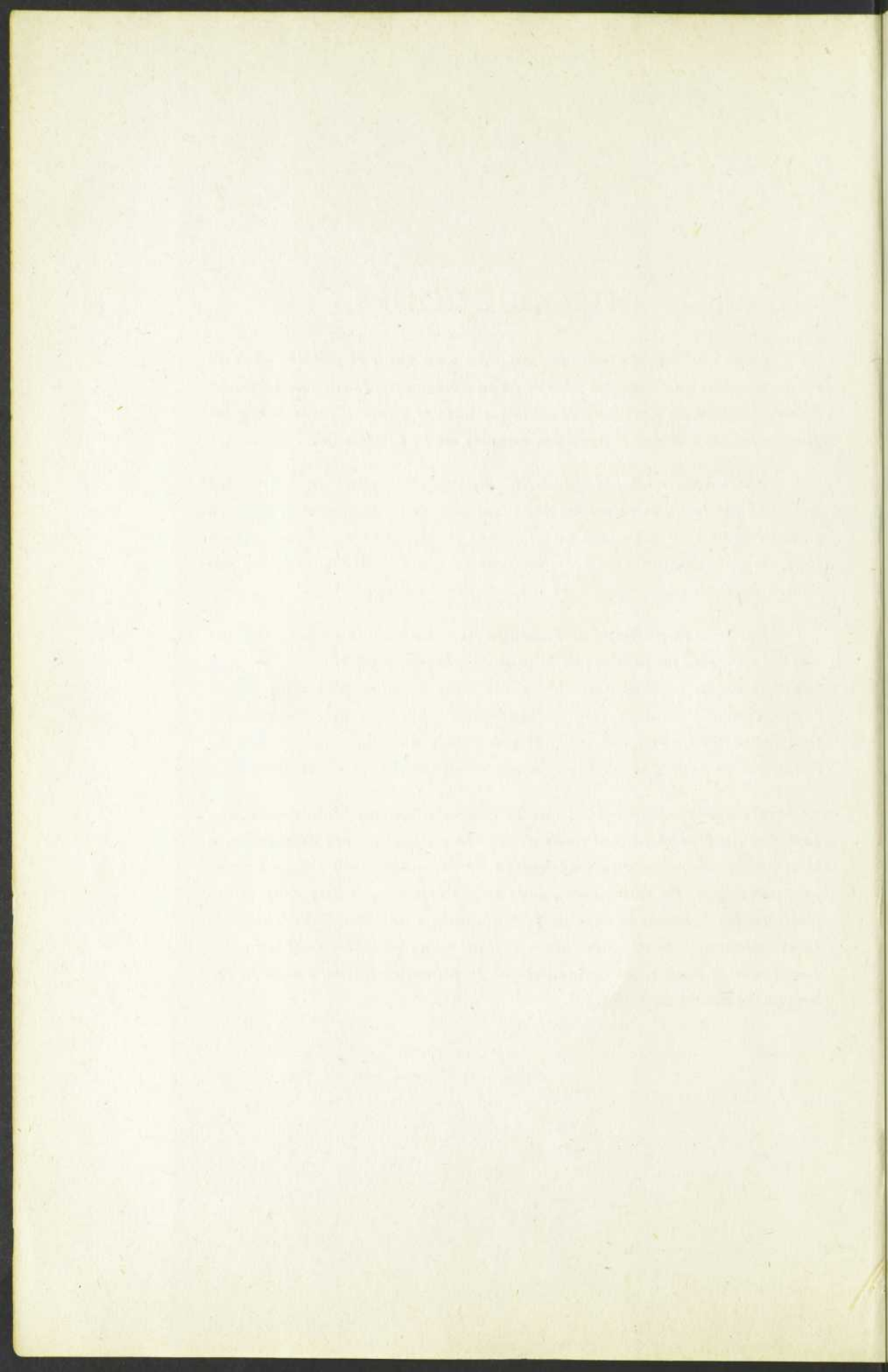
Dans une célèbre compilation, écrite en 1260 et publiée plus de cinquante fois au cours des XVe et XVIe siècles sous le titre de Légende dorée, Jacques de Voragine raconte les faits et gestes d'un nombre infini de Saints qui ont illustré les annales de la Chrétienté.

Ainsi nous a-t-il paru désirable de rappeler, dans un cadre cent fois plus modeste, la mémoire des « saints » qui ont auréolé l'histoire canadienne en se dévouant aux oeuvres de découverte, d'évangélisation, de colonisation et d'épanouissement de Montréal, aujourd'hui centre économique, culturel et dynamique du Canada.

Les faits importants de l'histoire de cette ville et de ses environs ont été rappelés au public par la pose de plaques commémoratives aux endroits où ils se sont déroulés, mais nous sommes d'avis que leurs textes concis devraient être accompagnés de commentaires explicatifs; autrement, ceux qui ne sont pas versés dans la connaissance de l'histoire ne sont guère plus avancés qu'avant de les avoir lues.

C'est pour cette raison que la Commission des Monuments Historiques du Québec, à qui nous devons la plupart de ces mementos, a bien voulu encourager la publication de cette étude en lui accordant son patronage. De notre côté, nous avons cru ne pas être trop audacieux en lui donnant le titre de Légende dorée de Montréal à cause de la grandeur d'âme des personnages dont nous rappelons ici les actes héroïques et dont nous avons évoqué la mémoire ailleurs sous la rubrique de Fastes de Montréal.

V. M.



Prologue historique

Grande était l'excitation au port maritime de La Rochelle en ce mois de mai 1641. Un jeune halluciné avait réuni trente-sept paysans français et devait s'embarquer avec eux sur deux mauvais bateaux pour aller s'établir à l'aventure dans un pays lointain, perdu dans les brumes d'un océan sans fin, couvert de neiges éternelles et peuplé de Sauvages féroces. Les gens bien informés disaient que même une demoiselle de bonne famille, oubliant sa faiblesse et les dangers, sinon les pudeurs de son sexe, avait offert son concours pour soigner les malades et les blessés de cette aventureuse expédition, tandis que deux prêtres allaient y risquer leur vie pour la conversion des infidèles. La rumeur ajoutait qu'un autre départ devait se faire en même temps de Dieppe et que trois femmes s'étaient jointes à cette recrue.

N'y avait-il pas lieu d'empêcher cette désertion du sol de France, de s'opposer à ce suicide concerté de parents et d'amis fanatisés par de sublimes fous qui voulaient les conduire à leur perte au mépris du bon sens ? N'était-ce pas, en somme, une « folle équipée » ?

Mais le chef de l'entreprise n'était pas homme à se laisser intimider. C'était un jeune officier de trente ans, du nom de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui s'était retiré du service actif de l'armée et qui avait spontanément offert son concours pour exécuter un projet dont M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, percepteur des tailles de Sa Majesté, lui avait fait part en vue de la fondation d'une colonie dédiée à la Vierge Marie dans l'Île de Montréal; rien ne pouvait prévaloir contre sa détermination. Quant à la demoiselle de bonne famille, elle se nommait Jeanne Mance et avait décidé de consacrer sa vie au soin des malades.

M. de Maisonneuve prit place à bord d'un des navires avec vingt-cinq compagnons et un prêtre qui se rendait chez les Ursulines de Québec, mais la vétusté de ce voilier qui faisait eau de toutes parts

et les fureurs d'une mer démontée l'obligèrent à revenir trois fois au port. Jeanne Mance monta sur l'autre bateau avec douze colons, sous la protection du Père Laplace, de la Compagnie de Jésus, et la recrue de Dieppe partit à son tour avec dix colons, dont deux emmenaient leurs femmes auxquelles une jeune fille s'était jointe malgré tous les efforts qu'on avait faits pour l'en empêcher.

La traversée fut pénible. On peut s'en imaginer les souffrances lorsqu'on songe à l'accommodation rudimentaire de ces « coquilles de noix » de 200 tonneaux, mesurant à peine 90 pieds de longueur sur 24 de largeur, dans lesquelles il fallait entasser gens et bêtes, agrès et provisions, et qui se faisaient balloter pendant des mois sur une mer orageuse, en butte aux épidémies pestilentielles et nourris de mets répugnants, alors que nous trouvons encore le voyage fatigant sur nos palais flottants⁽¹⁾. Ce n'est qu'au mois d'août 1641 que le bateau de M. de Maisonneuve, battu de violentes tempêtes, put arriver à Québec où les deux autres l'avaient précédé.

La saison était trop avancée pour songer à s'établir aussitôt dans un pays vierge, aux approches de l'hiver; M. de Montmagny, gouverneur du pays de Nouvelle-France, ne manqua pas d'en démontrer tous les dangers et tenta de dissuader le jeune chef de persister dans sa « folle entreprise » en lui représentant que sa recrue courait le risque de se faire massacrer par les Sauvages dans un poste éloigné de tous secours, tandis qu'il pouvait s'employer avec beaucoup plus d'efficacité à fortifier l'établissement, chancelant mais viable, de Québec en existence depuis trente-trois ans. C'est alors qu'il reçut cette réponse digne d'un fondateur d'empire: « *J'ai reçu mission de venir en ce pays pour y faire un établissement sur l'Île de Montréal et non pour délibérer; vous voudrez bien trouver bon que je remplisse ma tâche quand même tous les arbres de la forêt devraient se changer en autant d'Iroquois.* »

(1) Lire à ce sujet le chapitre *En mer* du livre de M. l'abbé Albert Tessier *Ceux qui firent notre pays*, publié dans la collection du Zodiaque de 1935 et répété, avec détails encore plus réalistes, dans une conférence faite par son auteur au Cercle Universitaire le 14 novembre 1939.

Cette fière attitude ne manqua pas de produire un effet favorable sur le gouverneur qui s'y connaissait en hommes de valeur. Il voulut même accompagner le jeune commandant dans un voyage de reconnaissance car on conçoit aisément que celui-ci avait hâte de prendre possession de son futur établissement; le 15 octobre 1641, M. de Maisonneuve prenait donc pied sur cette pointe de terre, déjà signalée par Champlain, trente ans auparavant, comme étant remarquablement propice à la fondation d'une colonie et qu'il avait dès lors appelée « Place Royale. »

De retour à Québec, on travailla fébrilement aux préparatifs du futur établissement. Il fallait construire des barques à faible tirant d'eau pour transporter les colons et leurs biens à travers les bas-fonds du lac Saint-Pierre, préparer des tentes pour le logement provisoire, des provisions pour les premiers besoins de l'alimentation, en un mot pourvoir aux nécessités matérielles d'urgence jusqu'à ce qu'on fût en mesure d'aviser sur place.

Deux bienfaiteurs offrirent spontanément leur puissante collaboration: M. Pierre du Puiseaux, riche armateur qui avait fait fortune aux Antilles, et Madame de la Peltrie, protectrice des Religieuses Ursulines, voulurent participer à ces préparatifs et même prendre part à la fondation.

Le 8 mai 1642, tout étant prêt pour le départ, une petite flottille de quatre embarcations, comprenant une pinasse à trois mâts, une gabarre à fond plat et deux barques, quittait le port de Québec à destination de Montréal. Elle portait le gouverneur de la Nouvelle-France M. de Montmagny, le fondateur de la nouvelle colonie M. de Maisonneuve, le Révérend Père Vimont, supérieur des Jésuites à la résidence de Québec, chargé de bénir le nouvel établissement, les bienfaiteurs M. du Puiseaux et Madame de la Peltrie avec sa demoiselle de compagnie, Charlotte (Catherine) Barré, enfin Jeanne Mance et cinquante-trois colons, dont quarante-huit hommes et cinq femmes, tous déterminés à s'établir dans cette terre nouvelle, en dépit des obstacles et des dangers de toutes sortes, pour l'ouvrir à la civi-

lisation chrétienne sous l'égide de la Vierge Mère et le vocable de « Ville-Marie. »

*

* *

Le voyage dura neuf jours; on remonta le fleuve à la voile et à la rame en s'arrêtant à l'heure des repas, ainsi que pour camper sur la grève le soir venu. L'émerveillement de ces paysans de la vieille France était grand de voir la puissante végétation de cette terre vierge, où les arbres s'étaient développés sans entrave depuis des siècles, et les vastes prairies émaillées de fleurs inconnues d'eux; le gibier et le poisson étaient si abondants qu'ils suffisaient amplement à leur nourriture quotidienne sans qu'ils eussent à entamer leurs provisions.

Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici le débat des dates d'arrivée de la colonie à Montréal au lieu choisi pour son établissement, et de la fondation officielle de cette ville; nous en avons publié une dissertation qui nous semble concluante aux fascicules de juin et juillet 1936 du *Bulletin des Recherches Historiques*. Il nous suffira de rappeler que les auteurs et témoins contemporains s'accordent à fixer l'arrivée de la recrue sur le sol de Montréal au samedi 17 mai 1642, et qu'en réfléchissant aux délais inévitablement entraînés par le débarquement du matériel et le dressage des tentes ainsi que les travaux préliminaires de construction et de décoration d'un autel pour la célébration de la messe solennelle de fondation, on ne peut raisonnablement assigner à cette cérémonie officielle d'autre date que celle du lendemain, dimanche 18 mai. Or, la date officielle de la fondation d'une ville doit-elle être attribuée au fait du débarquement sur son sol ou à la cérémonie officielle de sa dédicace? Il nous semble qu'il n'y a pas plus d'hésitation possible à ce sujet qu'au fait d'assigner la date de construction d'un édifice à son inauguration, sinon à la pose de sa pierre angulaire, et non pas au creusage de sa fondation.

La *Relation* de 1642 déclare pourtant que :

« Le dix-septième de Mai de la présente année 1642, Monsieur le Gouverneur mit le sieur de Maison-neufue en possession de cette Isle, au nom de Messieurs de Montréal, pour y commencer les premiers bastimens; le R. P. Vimont fit chanter le *Veni Creator*, dit la Sainte Messe, exposa le Saint Sacrement, pour impêtrer du Ciel un heureux commencement à cet ouurage; l'on met incontinent après les hommes en besogne; on fait un réduit de gros pieux pour se tenir à couuert contre les ennemis⁽²⁾. »

Observons cependant à ce sujet que les *Relations des Jésuites* étaient plutôt écrites pour les lecteurs européens à titre de « Lettres Edifiantes et Curieuses des Missions Etrangères » et qu'on s'y préoccupait beaucoup plus de relater les faits et gestes fervents des néophytes hurons que de préciser pour l'histoire les événements qu'on y consignait de temps à autre. Dans cet alinéa de huit lignes, le narrateur de la *Relation* de 1642 groupe une série d'actes qui se sont certainement répartis sur une période de plus de deux mois, et cela, sans changer la date initiale de cette phrase unique consacrée à la fondation de Montréal.

Cet établissement, dont tous les détails nous intéressent à un si haut degré, avait d'ailleurs si peu d'importance pour les missionnaires uniquement préoccupés de la conversion des infidèles qu'il n'est même pas fait mention, dans la *Relation* de 1641, du voyage préliminaire fait par M. de Maisonneuve à Montréal le 15 octobre de cette année. Ce n'est que dans la *Relation* de 1642 que cette omission est réparée dans un court alinéa qui précède immédiatement celui que nous venons de citer, et encore, on y ignore complètement la participation de M. de Maisonneuve; on y mentionne simplement la présence « de M. le Gouverneur, du Révérend Père Vimont, et de plu-

(2) Cf. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642, envoyée au R. P. Jean Filleau, Provincial de la Compagnie de Jésus de la Province de France, par le R. P. Barthélemy Vimont, de la mesme Compagnie, Supérieur de la Résidence de Kébec.*

sieurs autres personnes bien versées en la connaissance du pays », si bien qu'on croirait qu'il s'agit tout simplement d'une excursion de chasse ou de pêche offerte par M. de Montmagny au Supérieur des Jésuites, à l'époque où le canard est le plus abondant; mais quant au principal intéressé . . . rien!

L'imprécision des dates indiquées par ces estimables missionnaires est surtout flagrante dans le fait que le premier acte inscrit au Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de Ville-Marie par le Révérend Père Poncet, premier missionnaire en charge de la colonie, porte la date du 28 avril 1642, c'est-à-dire *trois semaines avant* l'arrivée de la colonie à Montréal, au lieu du 28 juillet, chiffre rectifié par la suite dans la Relation de cette même année, quand le narrateur en eut constaté l'erreur manifeste.

On nous dit: « La seule Relation contemporaine de la fondation de Montréal est celle du Père Vimont *qui en fut témoin oculaire* et qui la fixe au 17 mai ». Dût-on nous qualifier de blasphémateur, nous osons dire que la Relation de 1642 ne fut pas écrite par ce « témoin oculaire »; le fait que la participation du Père Vimont y est indiquée à la troisième personne nous le laisse déjà supposer, mais nous avons donné des preuves concluantes à l'effet contraire dans une communication faite à la Société Royale du Canada, au cours de sa réunion annuelle de 1942, sous le titre *Aux sources de l'histoire de Montréal*. Le narrateur de cette Relation n'était pas le Père Vimont, supérieur de la résidence de Québec, mais bien le Père Le Jeune qui avait continué la rédaction des Relations après avoir été remplacé par le Père Vimont à la supériorité de Québec, mais qui n'était pas présent à la fondation de Montréal, et qui écrivait ainsi sur des renseignements de *deuxième source* qu'il avait reçus du « témoin oculaire »; c'est pourquoi il a groupé sous la date du 17 mai tous les événements qui lui ont été racontés en bloc comme ayant eu lieu ce jour-là et les jours suivants, de même qu'il y a réparé l'omission de la visite préliminaire du 15 octobre 1641 au site de Montréal, tout en ou-

bliant, cette fois, d'y mentionner la présence importante de M. de Maisonneuve.

Dans une question de précision historique, il faut analyser les faits, comparer les textes, et faire les déductions qui s'imposent pour établir la recherche de la vérité. Aussi croyons-nous devoir nous en rapporter avec beaucoup plus de sûreté au récit du Sulpicien Dollier de Casson qui écrivit son *Histoire du Montréal* en 1673 sur le témoignage de M. de Maisonneuve, qu'il avait visité à Paris avant son départ pour la Nouvelle-France, sur celui de Jeanne Mance dont il fut directeur spirituel à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et sur ceux des nombreux colons de la première heure qui vivaient encore à cette époque et avec qui il était en contact quotidien. Tous ces « témoins oculaires » de la fondation avaient infiniment plus de raisons d'en préciser les dates, les divers événements et les moindres détails que le missionnaire qui n'avait fait qu'y passer.

On a admis sans discussion l'envolée oratoire du Père Vimont comparant l'établissement de Montréal au grain de sénévé qui se développera en un grand arbre et, cependant, les *Relations des Jésuites* n'en ont pas soufflé mot; ce n'est que dans *l'Histoire du Montréal* par Dollier de Casson qu'on trouve cette citation évidemment recueillie de la bouche des auditeurs présents à cette cérémonie. Pourquoi leurs souvenirs n'auraient-ils pas été aussi précis quant à la date exacte de la fondation?

La Soeur Marie Morin, annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui a vécu dans l'intimité de Jeanne Mance pendant dix ans, et M. Vachon de Belmont, auteur d'une *Histoire du Canada* écrite lorsqu'il était supérieur de Saint-Sulpice de 1713 à 1724, corroborent d'ailleurs la version de la messe de fondation à la date du 18 mai; M. Faillon, qui a fait une étude fouillée des premières années de la colonie en Canada, appuyée sur des documents et témoignages probants, en vient à la même conclusion.

Enfin, les fondateurs et membres de la *Société Historique de Montréal*, et en particulier les érudits Jacques Viger, l'abbé Verreau

et le juge Baby qui font autorité, ont tranché cette question depuis longtemps; c'est la date du 18 mai qu'ils ont coulée en lettres de bronze sur le monument qui marque la fondation de Ville-Marie à l'occasion du 250^e anniversaire de cet événement⁽³⁾. Pourquoi revenir incessamment sur cette question en s'appuyant sur un texte imprécis que l'analyse des faits condamne?

Nous ne voulons pas insister plus que de raison; le fait essentiel est celui de la fondation, au milieu de difficultés et de dangers de toutes sortes, d'un établissement qui devait se développer un jour en une ville prospère. Que les fondateurs aient pris pied « quelque part sur l'Île de Montréal » le 17 mai, et qu'ils aient célébré la naissance de la métropole du Canada à la « Place Royale » de Champlain, le lendemain 18 mai 1642, c'est ce qui est évident. A tous égards, nous leur devons un témoignage de reconnaissance et d'admiration bien mérité!

*

* * *

Comme il n'entre pas dans le plan de ce livre de décrire les travaux multiples de la fondation et de l'épanouissement d'une colonie, nous devons nous limiter aux plus essentiels parmi ceux qui ont marqué l'établissement de Montréal et dont les résultats se sont fait sentir jusqu'à nos jours.

Quatre d'entre eux s'imposent à notre attention: le *Fort* où notre ville a pris naissance, l'*Hôtel-Dieu* destiné aux soins des malades, la *Congrégation de Notre-Dame* pour les oeuvres éducationnelles de femmes, et la *Compagnie des Messieurs de Saint-Sulpice* pour la desserte du culte et l'instruction des garçons. Rappelons en quelques mots

(3) Ce monument se compose d'un obélisque dont la base est revêtue de quatre plaques de bronze qui portent les noms des fondateurs et les dates des principaux événements. Il fut d'abord érigé sur la Place d'Youville, au pied de la rue Saint-François-Xavier, puis transporté sur la Place Royale en 1941. C'est l'abbé Verreau, président de la Société Historique, qui en a rédigé les inscriptions.

l'histoire de ces quatre établissements que nous pourrions en quelque sorte assimiler aux quatre murs de fondation de notre édifice.

Le Fort de Montréal. Les fondateurs ne tardèrent pas à se mettre à l'oeuvre. Il fallait songer en premier lieu à construire une enceinte défensive pour se protéger contre les attaques des Sauvages et M. de Maisonneuve jugea qu'il n'y avait pas d'endroit plus propice à cet effet que le plateau auquel Champlain avait donné le nom de « Place Royale » et qui formait un triangle de terre borné à l'est par le fleuve Saint-Laurent, au nord par la Petite-Rivière et en arrière par des marécages desséchés par la suite⁽⁴⁾. Il considérait en effet, que, suivant l'art des fortifications européennes à cette époque, un fort entouré d'eau de toutes parts offrait un moyen de défense idéal contre les attaques de l'ennemi, mais nous verrons bientôt que, dans un pays inconnu, il est des facteurs naturels qui déjouent souvent tous les calculs.

Le fort ainsi construit en pieux appointis mesurait 320 pieds de côté; il renfermait une chapelle qui fut tout d'abord construite en écorce et plus tard en menuiserie, des logements pour le gouverneur, pour les missionnaires, pour les dames bienfaitrices et pour les colons, un magasin, une caserne et autres bâtiments qui furent graduellement érigés avec le temps. Lorsque M. d'Ailleboust arriva avec sa recrue, l'année suivante, il mit sa science des fortifications au service du gouverneur en construisant des bastions sur l'enceinte du fort pour une défense plus efficace contre l'ennemi.

On se croyait bien en sûreté lorsque, la veille de Noël de cette même année 1642, les eaux du fleuve Saint-Laurent et de la Petite-Rivière, grossies par des pluies continuelles, sortirent de leur lit et menacèrent d'engloutir le petit établissement. Elles avaient déjà atteint la porte du fort lorsque M. de Maisonneuve, dans un geste

(4) Ce triangle de terre est aujourd'hui borné par la rue de la Commune qui longeait la prairie destinée au pâturage des bestiaux le long du fleuve Saint-Laurent, par la Place d'Youville sous laquelle coule encore la rivière Saint-Pierre ou Saint-Martin qui a été canalisée à cet endroit, et par la rue Saint-Pierre qui longeait l'établissement des Frères Charon, plus tard occupé par les Révérendes Soeurs Grises.

de foi, fit vœu de porter une croix de bois sur ses épaules, à l'exemple du Sauveur du monde, jusqu'à la montagne voisine si le Ciel sauvait sa colonie de destruction. A peine avait-il fait cette promesse que la crue des eaux s'arrêta; elles se retirèrent insensiblement, et, le 6 janvier 1643, toute la population du fort se rendait à la montagne à la suite de son chef chargé d'une lourde croix de bois en accomplissement de son vœu. On ne connaît pas l'endroit précis de ce pèlerinage, les historiens contemporains s'étant contentés de dire que c'était « à une lieue du fort »; mais, outre l'imprécision ordinaire des mesurages indiqués dans les écrits de cette époque, il semble impossible que ce fût au sommet de la montagne, vu que les difficultés physiques du trajet auraient été trop grandes à surmonter. Ce devait être sur les premiers contreforts en mesurant une lieue de distance de l'établissement⁽⁵⁾.

Le côté est du fort se trouvait approximativement, d'après les plans de certains cartographes, dans le prolongement de la rue Saint-François-Xavier et le côté ouest dans celui de la rue Saint-Nicolas, tandis que suivant d'autres, ils s'étendaient de la rue du Port à la rue Saint-Pierre. La pointe de terre qui se trouvait au confluent de la Petite-Rivière avec le fleuve Saint-Laurent servit de cimetière; c'est là que fut inhumé Guillaume Boissier tué par les Iroquois le 9 juin 1643, et dont l'acte de sépulture est le premier qui soit noté dans les registres de Montréal.

Après la cession de l'île aux Messieurs de Saint-Sulpice, et l'expansion de la ville au nord de la Petite-Rivière, l'enceinte et les bâtisses du fort furent démolies; le terrain fut ensuite cédé au

(5) La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a voulu perpétuer la mémoire de ce geste en érigeant, au sommet du Mont-Royal, une croix lumineuse qui semble s'élever dans le ciel lorsque la nuit est venue, comme autrefois de *Labarum* de Constantin. Elle est en fer boulonné, mesurant 103 pieds de hauteur, par 8 de diamètre et ses bras ont 32 pieds d'envergure; 120 ampoules électriques de 75 bougies, sur chacune de ses faces, la font distinguer à 30 milles de distance. Elle fut construite avec le produit de la vente d'un timbre spécial, grâce au concours des 85,000 enfants de la Commission Scolaire Catholique de Montréal à cette époque, et fut illuminée pour la première fois dans la nuit de Noël 1924. L'auteur de cette étude était président général de la société à cette époque et il prit l'initiative de ce mouvement.

gouverneur de la ville, Hector de Callières (1684-1698) qui y érigea son manoir, et c'est de là que cet endroit prit le nom de *Pointe-à-Callières*.

L'Hôtel-Dieu de Montréal. Avant son départ de France, Jeanne Mance avait eu plusieurs entrevues avec Madame de Bullion, veuve d'un ancien contrôleur des finances de Sa Majesté, qui s'était fortement intéressée au projet de fonder un hôpital dans la colonie naissante et qui lui avait même remis, sous le secret de l'anonymat, une certaine somme d'argent à cette intention.

Les travaux urgents d'installation du fort avaient fait différer l'exécution de cette entreprise, mais lorsque M. Louis d'Ailleboust de Coulonge arriva, le 15 août 1643, avec une importante recrue, il était porteur d'une fondation de 2000 livres de rente destinée par la « Bienfaitrice inconnue » à la construction de « l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie » avec une somme capitale de 12000 livres pour les premiers travaux de cet établissement; il n'y avait donc plus à hésiter. Enfin, le 12 janvier 1644, la « Bienfaitrice inconnue » ayant versé aux Associés de Montréal une nouvelle somme de 42,000 livres « pour fonder un Hôtel-Dieu dans leur île au nom et en l'honneur de Saint-Joseph », M. de Maisonneuve choisit, pour la réalisation de ce dessein, un terrain situé à quelques arpents du fort, sur un plateau élevé afin de ne pas courir les risques d'inondation dont il avait été victime⁽⁶⁾.

Les ouvriers disponibles étaient alors à construire une maison pour le logement des Révérends Pères Jésuites à l'intérieur du fort mais, vu l'urgence de cet hôpital, M. de Maisonneuve fit suspendre ces travaux et mit les charpentiers à l'oeuvre pour l'érection d'un bâtiment de 60 pieds de longueur sur 24 pieds de largeur, contenant deux salles pour les malades, une cuisine, une chambre pour Mademoiselle

(6) Les rues de Montréal n'étaient pas encore tracées à ce moment; elles ne le furent qu'en 1672, et l'endroit choisi pour cette fondation se trouvait à l'angle nord des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, couvrant une superficie de sept arpents. Cet immeuble appartient encore à la communauté des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal; il est traversé par les rues de Bresoles, Le Royer et Saint-Dizier.

Mance et une autre pour les servantes; on construisit en outre une petite chapelle en pierre de 10 pieds de côté qui fut plus tard agrandie suffisamment pour servir d'église paroissiale, et le tout fut entouré d'une forte palissade de pieux pour se protéger contre les incursions des ennemis. Ces travaux furent complétés le 8 octobre 1644⁽⁷⁾.

Mais avec la croissance de la colonie et l'augmentation constante du nombre des victimes des Iroquois, Mademoiselle Mance ne tarda pas à se rendre compte que son dévouement ne pourrait suffire à la tâche, et elle fit des démarches auprès de M. de la Dauversière pour obtenir l'envoi de quelques religieuses de l'Hôtel-Dieu qu'il avait fondé à La Flèche, en France, afin qu'elles puissent lui aider à maintenir l'oeuvre naissante.

Les négociations furent longues et n'aboutirent que le 29 juin 1659, alors que trois religieuses de cette institution, les Soeurs Judith Moreau de Bresoles, Catherine Macé et Marie Maillet s'embarquèrent à La Rochelle, avec une recrue de cent neuf personnes des deux sexes, engagées par Messieurs les Associés de la Compagnie de Montréal, à destination de Ville-Marie. Il fallait y avoir une émeute au moment du départ de ces trois religieuses car la population de La Flèche était convaincue qu'elles s'en allaient vers une mort certaine; elles eurent toutes les difficultés imaginables à trouver place sur le bateau où toute la recrue devait en même temps prendre passage.

La traversée fut longue et terrible; une épidémie se déclara à bord et plusieurs personnes en moururent. Enfin on arriva à Québec le 7 septembre, mais les épreuves n'étaient pas terminées pour cela car Monseigneur de Laval hésita longtemps avant de donner à ces religieuses l'autorisation de se rendre à Montréal pour prendre charge de cet Hôtel-Dieu; elles n'y arrivèrent qu'au mois d'octobre et ce ne fut que le 20 du même mois que M. de Maisonneuve pouvait enfin

(7) Cette petite chapelle de pierre a été conservée comme relique par les religieuses de l'Hôtel-Dieu et reconstruite sur le flanc ouest de leur chapelle actuelle de l'avenue des Pins lors de leur migration à cet endroit.

leur consentir le titre de concession de cet hôpital qu'elles administrent encore aujourd'hui avec un dévouement que trois siècles de labeurs n'ont jamais ralenti.

La Congrégation de Notre-Dame. La première décade de fondation de Ville-Marie ne demandait guère aux colons d'autres soins que ceux de pourvoir aux besoins matériels de l'existence: le logement, la nourriture, l'habillement et la défense contre l'ennemi, surtout contre le féroce Iroquois, destructeur acharné de tout établissement français depuis la malheureuse participation de Champlain aux guerres intestines des aborigènes. C'est à ces travaux d'importance majeure qu'ils consacrèrent toute leur énergie. Mais dès qu'ils furent suffisamment libérés de ces urgentes préoccupations et que leurs enfants commencèrent à grandir, ils songèrent à assurer le développement intellectuel des générations futures en même temps que leur bien-être matériel et, cette fois encore, la Providence exauça leurs désirs.

M. de Maisonneuve avait une soeur qui était religieuse de la Congrégation de Notre-Dame à Troyes et, au moment d'aller lui faire ses adieux pour revenir au Canada avec sa recrue de 1653, il y avait rencontré une jeune personne de trente-trois ans, membre externe de cette congrégation, qui désirait ardemment se consacrer à l'éducation des enfants de la nouvelle colonie: c'était Marguerite Bourgeoys. De nombreuses épreuves attendaient aussi cette personne prédestinée avant qu'elle pût accomplir son dessein; une traversée orageuse qui dura trois mois, une tentative du gouverneur de la Nouvelle-France, Jean de Lauzon, qui chercha par tous les moyens possibles à garder ce renfort au bénéfice de Québec au point qu'il lui refusa même des barques pour se rendre à Montréal. Mais la persévérance et le courage de ces apôtres renversèrent tous les obstacles et l'arrivée de cette recrue fit prendre à la colonie une expansion considérable.

Il devait cependant s'écouler quatre ans avant que Marguerite Bourgeoys ne fût en mesure de réaliser son projet; mais enfin, par

acte du 22 janvier 1658, au greffe du notaire Bénigne Basset, M. de Maisonneuve mettait à sa disposition « pour servir à l'instruction des filles de Montréal au dit Ville-Marie, tant du vivant de la dite Marguerite Bourgeoys qu'après son décès, à perpétuité, une étable de pierre de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, située proche de l'Hôpital, avec un terrain contigu de quarante-huit perches pour servir aux récréations des maîtresses et des enfants. »

Cet établissement rudimentaire était situé rue Saint-Paul près de la rue Saint-Dizier, et la donataire en fait une description pittoresque dans ses mémoires autographes en disant que « *cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au dessus où il fallait monter par une échelle par dehors pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de Sainte Catherine de Sienne (30 avril 1658), ma soeur Marguerite Picaut (qui fut ensuite Madame Lamontagne) demeurait alors avec moi et là, je tâcherai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre.* »

Tels furent les débuts de la plus importante institution éducative dont le Canada français se réjouit à bon droit. Comme la religion chrétienne elle a pris naissance dans une étable⁽⁸⁾.

Les Messieurs de Saint-Sulpice. M. Jean-Jacques Olier, co-fondateur de Montréal avec M. de la Dauversière, avait conçu un autre projet tout aussi important qu'il réalisa en 1642, l'année même de la fondation de Ville-Marie; c'était la formation d'une compagnie de prêtres séculiers sous le vocable de saint Sulpice. Au cours du voyage que M. de Maisonneuve fit en France en 1656, il pressa M. Olier de donner suite au projet, formé dès l'origine, d'envoyer à Ville-Marie des prêtres de sa compagnie qui fussent attachés à la direction spirituelle de la colonie, afin de permettre aux missionnaires jésuites qui

(8) C'est également à Marguerite Bourgeoys que nous devons la restauration de la croix érigée par M. de Maisonneuve sur le versant de la montagne mais qui avait été détruite par les Iroquois, ainsi que la construction de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours.

l'avait desservie jusqu'alors de se consacrer plus spécialement à l'évangélisation des Sauvages. Cette demande rencontrait d'ailleurs les vues du vénérable fondateur qui aurait lui-même désiré, écrivait-il dans ses mémoires, finir ses jours dans la colonie qu'il avait consacrée à la Vierge Marie. Il désigna donc quatre de ses prêtres: M. Gabriel de Queylus qu'il investit de la charge de supérieur, M. Gabriel Souart mis en charge de la cure de Notre-Dame, M. Dominique Galinier prêtre assistant, et le diacre Antoine D'Allet, pour aller fonder cet établissement.

Des démarches avaient même été faites aux fins de faire ériger Montréal en évêché dont M. de Queylus serait titulaire, mais les circonstances ne se prêtant pas encore à l'exécution de ce projet, il fut investi de la charge de grand vicaire de l'archevêché de Rouen dont relevait toute la Nouvelle-France⁽⁹⁾.

L'embarquement eut lieu à Saint-Nazaire le 17 mai 1657, et les voyageurs arrivèrent à Québec le 29 juillet suivant. Après un séjour dans cette ville pour y régler diverses questions de régie paroissiale, M. de Queylus se rendit à Montréal avec ses assistants et il y organisa la paroisse de Notre-Dame, dont les premiers marguilliers furent élus le 21 novembre 1657.

M. Olier étant décédé le 2 avril précédent, les Associés de la Compagnie de Montréal voulurent quand même exécuter le projet qu'ils avaient conçu avec lui de donner toute l'île à sa compagnie afin qu'elle se chargeât de l'administration temporelle aussi bien que spirituelle de la colonie. Cette décision fut prise à l'occasion du débarquement des quatre délégués de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, bien que l'acte formel de cette cession n'ait été signé que le 9 mars 1663.

(9) Les missions du Canada avaient été rattachées à l'archevêché de Rouen et les Révérends Pères Jésuites avaient sollicité, sans y réussir encore, la nomination de M. François de Montmorency de Laval au siège épiscopal de ce pays. Ils modifièrent leur attitude par la suite en demandant qu'il fût simplement constitué vicaire apostolique avec le titre d'évêque *in partibus infidelium*. Il fut nommé, le 3 juin 1658, évêque de Pétrée en Arabie musulmane, avec résidence à Québec comme vicaire apostolique.

ADDENDA. Rappelons en outre que les Révérends Pères Récollets, de l'Ordre des Frères Mineurs Franciscains, avaient été les premiers missionnaires de la Nouvelle-France et qu'ils avaient célébré, sur l'île de Montréal le 24 juin 1615, la première messe offerte en ce pays; qu'à leur demande, les Révérends Pères de la Société de Jésus les remplacèrent dans leur oeuvre d'évangélisation des Sauvages en 1625 et que ces deux communautés s'établirent à demeure fixe à Montréal en 1692; enfin, qu'une troisième communauté de femmes devait compléter la trilogie du soin des malades, du développement éducationnel et du secours des indigents dans la colonie de Ville-Marie. Il devait cependant s'écouler un siècle avant que cette dernière fondation fût fermement établie par Madame d'Youville, fondatrice de l'Institution des Révérendes Soeurs de l'Hôpital Général, ordinairement connus sous le nom de *Soeurs Grises*, en continuation et en expansion de l'oeuvre d'hospitalisation de François Charon de la Barre établie sur les marécages desséchés de l'arrière du fort de Montréal, dans le prolongement actuel de la rue Saint-Pierre.

Cette institution s'étant donnée pour mission de recueillir les vieillards, les infirmes, les orphelins et les enfants trouvés que l'on venait déposer nuitamment aux portes de l'hôpital, la rue qui longeait à cette époque la Petite-Rivière sur la façade de l'institution prit, de ce fait, le nom de « rue des Enfants-Trouvés »; elle fait aujourd'hui partie du square Youville qui couvre cette rivière canalisée, et qui comprend aussi la rue des Commissaires à cet endroit. L'hôpital des Révérendes Soeurs Grises a été transporté depuis lors sur la rue Dorchester entre les rues Guy et Saint-Mathieu; elles y reçoivent les vieillards nécessiteux, tandis que les enfants sont accueillis à ses crèches et orphelinats de la Côte de Liesse.

Ainsi, trois communautés d'hommes et trois de femmes se sont consacrées aux premiers établissements de Montréal et en ont assuré le développement:

(a) Les Récollets, premiers missionnaires amenés par Champlain au Canada en 1615, qui s'établirent par la suite au sud de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Pierre et McGill;

(b) Les Jésuites, premiers missionnaires desservant la colonie de Montréal, qui s'y établirent plus tard sur l'emplacement du vieux Palais de justice;

(c) Les Sulpiciens qui habitent encore leur vieux séminaire, bâti en 1685, sur le côté sud de la rue Notre-Dame, près de la Place d'Armes.

Du côté des femmes:

(a) L'Hôtel-Dieu, fondé par Jeanne Mance au coin des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, a été continué par les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu qui occupent, depuis 1861, l'établissement bien connu de l'avenue des Pins, entre la rue Saint-Urbain et le parc Jeanne-Mance;

(b) La Congrégation de Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys rue Saint-Paul et qui, après s'être développée vers les rues Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste, est installée, depuis 1917, rue Sherbrooke entre les rues Atwater et Wood;

(c) Enfin, l'Hôpital Général des Révérendes Soeurs Grises, qui après avoir ajouté diverses oeuvres de charité à celles que nous avons signalées, a distribué ses hospices dans toutes les parties de la ville.

*

* *

Et maintenant, pour nous orienter dans la topographie du « Vieux Montréal » évoquons deux aspects de son ancienne physionomie:

(A) LE MUR DES FORTIFICATIONS. Pendant longtemps le vieux fort de Ville-Marie fut le seul lieu de refuge des premiers colons; lorsque l'Hôtel-Dieu fut construit en 1644, ses bâtisses furent protégées, comme celles du fort, par des palissades de pieux appointis, mais les habitants qui osèrent s'établir sur leurs concessions de terre en dehors de ces murs de protection restaient constamment exposés aux attaques sournoises des Iroquois.

Il y avait en outre à craindre les coups de main des Anglais de

New-York et de la Nouvelle-Angleterre avec qui l'on était en guerre presque continuelle; sur les instances de M. Chaussegros de Léry on commença en 1717 la construction d'un mur en maçonnerie qui entourait toute la ville, avec bastions distribués à divers endroits, et douze portes de sortie, dont une à l'est qu'on désignait ordinairement sous le nom de « Porte de Québec », l'autre à l'ouest portant celui de « Porte des Récollets » à cause du voisinage de cet établissement, et la troisième vers le nord désignée sous le nom de « Porte Saint-Laurent »; les neuf autres s'ouvraient du côté du fleuve. Ce mur avait quatre pieds d'épaisseur à la base et trois au sommet; il s'élevait sur une hauteur de dix-huit pieds, avec saillies et retraits suivant l'art des fortifications établi par Vauban.

Il longeait au sud la ligne des eaux hautes du fleuve, montait vers le nord à l'endroit où passe aujourd'hui la rue McGill, tournait à l'est le long de la rue des Fortifications qui en a gardé le nom, se prolongeait par la rue du Champ de Mars jusqu'à cent pieds au delà de la rue Berri où il contournait la colline de la Citadelle pour descendre vers le fleuve à l'endroit du départ. Il formait ainsi un long quadrilatère avec bastions distribués à divers endroits, dans les enfoncements desquels les Sauvages amis dressaient leurs *wigwams*. Il n'en reste à peu près rien qui soit visible aujourd'hui, sauf à l'arrière des bâtisses de la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier. (Voir le plan reproduit en hors-texte.)

(B) LES RUES DE VILLE-MARIE. Le plan de Ville-Marie ne fut pas dressé dès l'origine sur un système de rues alignées régulièrement; les voies de communications entre les divers établissements s'ouvrirent au fur et à mesure du besoin et se réduisaient d'abord à un simple sentier, ce qui explique, dans une certaine mesure, leur irrégularité. On peut voir, à ce sujet, que la rue de l'Hôpital marque l'endroit du sentier que suivaient les Sauvages de la montagne pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

En 1672, le nombre des habitants étant devenu assez important, M. Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, fit préparer par

le notaire-arpenteur Bénigne Basset, un plan officiel des rues de la ville qui furent baptisées de noms destinés à honorer ses fondateurs, et ce plan s'étendit par la suite au fur et à mesure du besoin.

Dans un article publié au No 16 (février 1919) de la *Revue Trimestrielle Canadienne*, Mgr Olivier Maurault nous dit que la première des rues tracées en 1672 fut la rue Notre-Dame ainsi nommée en l'honneur de la « Divine Souveraine du pays », et que les autres furent établies dans l'ordre suivant :

En 1673, la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) pour honorer le chef de la Sainte-Famille, et la rue Saint-Pierre en l'honneur du baron Pierre de Fancamp ;

En 1674, la rue Saint-Paul en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve ;

En 1677, la rue Saint-Charles (côté est de la Place Jacques-Cartier) qui était le prénom de MM. d'Ailleboust et Le Moyne ;

En 1678, la rue Saint-Jacques en l'honneur de M. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice et co-fondateur de Montréal, et la rue Saint-François-Xavier en l'honneur de M. François Dollier de Casson ;

En 1679, la rue Dollard des Ormeaux, et, la même année, la rue Saint-Lambert pour honorer le souvenir de Lambert Closse ;

En 1680, la rue Saint-Gabriel en hommage aux curés Gabriel de Queylus et Gabriel Souart, prêtres de Saint-Sulpice ;

En 1681, la rue Saint-Victor à cause des Chanoines de Saint-Victor de Paris et des miliciens de Montréal ;

En 1684, la rue Saint-Jean-Baptiste en l'honneur de M. Jean-Baptiste Migeon de Branssat alors chargé de l'administration de la justice ;

En 1689, la rue Saint-Vincent en l'honneur de M. Vincent Philippe de Hautmesnil, et la rue Sainte-Thérèse en l'honneur de Marie-Thérèse, reine de France ;

En 1690, la rue Saint-Eloi, pour obtenir les bénédictions du ciel aux ouvriers, et en 1691, la rue Saint-Gilles en l'honneur de M. Gilles

Pérot, deuxième curé de Notre-Dame; mais le nom de cette rue a fait place, dans le langage du peuple, à celui de « rue Friponne » pour les raisons plausibles que nous indiquerons au cours des pages qui vont suivre.

D'autre part, M. E.-Z. Massicotte a publié, dans le *Bulletin des Recherches Historiques* en 1932, les procès verbaux d'arpentage de la plupart de ces rues et il exprime quelques divergences d'opinion au sujet des « parrainages » qui leur sont attribués.

*

* *

Maintenant que nous avons évoqué à grands traits l'histoire de la fondation de Montréal dans l'enceinte où se sont exercé les activités et les labeurs de nos ancêtres, recueillons-nous quelques instants pour songer à la somme d'énergie qu'ils ont déployée et aux souffrances qu'ils ont endurées afin de nous préparer la ville qui fait aujourd'hui notre orgueil. Il n'est pas un pied de terrain dans ces vieux murs qui n'ait été remué par eux, ensemené ou bâti au prix de labeurs infinis!

Et quand nous passons, pressés et préoccupés par la solution de nos affaires, soit sur la rue Saint-Jacques, soit sur la rue Notre-Dame, ou d'un côté à l'autre de la Place d'Armes pour prendre le tramway qui nous conduira jusqu'aux limites de la ville, s'arrête-t-on jamais à songer que le sol où nous nous trouvons a peut-être bu le sang d'un ancêtre? S'arrête-t-on à songer qu'il y a à peine trois siècles il aurait été très dangereux de s'aventurer à cet endroit, même en plein jour, à cause des embuscades de l'éternel ennemi, le farouche Iroquois?

Le moins que nous puissions faire, après avoir parcouru l'itinéraire à suivre dans l'évocation de cette *Légende dorée de Montréal*, c'est d'adresser un hymne de gratitude en hommage et à la mémoire des cinquante-trois colons qui ont dressé leurs tentes sur l'emplacement d'une future métropole et qui en ont célébré la naissance par une messe d'actions de grâces en ce 18 mai 1642.

La Légende dorée de Montréal

Poste avancé de civilisation française au coeur de la barbarie indienne, centre de ralliement des missionnaires et des découvreurs, objectif stratégique des forces ennemies pendant plus d'un siècle, Montréal évoque à tous ces titres une infinité de souvenirs historiques. Tel endroit fut le théâtre d'un fait d'armes éclatant; tel autre était habité par un explorateur ou par un guerrier célèbre; chaque pied de terrain dans l'enceinte des fortifications de Ville-Marie s'associe, pour ainsi dire, à quelque événement marquant dans l'histoire de la colonie.

La Cité proprement dite, comprenant la finance, les services administratifs, les intérêts professionnels et commerciaux, se limite encore assez restrictivement au territoire connu sous le qualificatif de « Vieux Montréal », c'est-à-dire à l'enceinte des anciennes fortifications. Mais les gens affairés de ce quadrilatère, et surtout ceux des quartiers éloignés, ne trouvent guère le temps de songer aux pionniers qui ont fondé, développé et fait prospérer leur ville au prix de sacrifices héroïques. Pour que le souvenir n'en soit pas complètement perdu, quelques hommes ont voulu le rappeler aux générations futures en signalant d'une plaque commémorative les endroits où se sont accompli les plus importants de ces événements.

Cette étude a pour but d'en dresser l'état civil.

GENÈSE DE L'INITIATIVE

En 1889, le vicomte de la Barthe, citoyen d'origine française

et membre de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, faisait exécuter en France une plaque de faïence émaillée de bleu rappelant la découverte du Canada par Jacques Cartier et l'offrait à cette société par lettre adressée à l'hon. juge Baby, son président, en date du 13 octobre 1890, suggérant de la poser sur une des plus anciennes maisons de la Place Jacques-Cartier « pour rappeler le souvenir de ce grand événement historique ».⁽¹⁰⁾ Dans une autre lettre, adressée au secrétaire A.-C. de Lery MacDonald le 15 du même mois, il émettait l'avis que cette société « devrait établir des plaques commémoratives des événements dont notre ville de Montréal est si riche, afin d'en rappeler plus facilement le souvenir ».

Une suggestion si opportune ne pouvait tarder à être mise à exécution. Dès la séance du 18 novembre 1890, M. William-D. Lighthall s'avérait champion de ce projet en proposant de rappeler, par la pose de plaques commémoratives, la fondation de Montréal en 1642, l'endroit où le fondateur a vécu, le sacrifice de Dollard des Ormeaux, les églises et résidences des Récollets, des Jésuites, des Messieurs de Saint-Sulpice et autres endroits historiques; il ajoutait que déjà il avait recueilli des promesses de souscriptions pour la pose d'une douzaine de tels mementos.

Cette proposition fut discutée par la suite aux séances du 16 décembre 1890 et du 20 janvier 1891 alors que M. Lighthall fit rapport qu'une assemblée de souscripteurs avait eu lieu à sa résidence, au No. 12 de la rue Stanley, le 16 de ce mois, et qu'on avait décidé de placer cette entreprise sous l'égide de la Société d'Archéologie, vu que tous faisaient partie de cette société. Un comité composé du vicomte de la Barthe, de MM. W.-D. Lighthall, A.-C. de Lery MacDonald, J.-A.-U. Baudry, Roswell-C. Lyman, Gerald-E. Hart et William McLennan, avec D.-R. McCord à titre d'*amicus curiae*, fut constitué pour exécuter le projet. Une circulaire fut adressée à divers citoyens en vue et publiée dans la revue hebdomadaire *Dominion Illustrated* pour inviter

(10) Cette plaque prototypique est aujourd'hui déposée au Musée historique du Château de Ramezay.

le public à défrayer le coût de plaques en marbre qui marqueraient les endroits où se sont déroulés quelque événement important.⁽¹¹⁾

Les activités du comité ayant obtenu de nombreuses adhésions, la Société d'Archéologie et de Numismatique passait un contrat avec Robert Reid, marbrier installé au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Alexandre, pour l'exécution de 55 plaques d'un format de 30 pouces par 20 avec gravure d'inscriptions en langue anglaise ou française, suivant le choix du donateur,⁽¹²⁾ au prix de \$12.00 l'unité, mais avec un supplément de quatre sous par lettre lorsque le texte excéderait la longueur de l'échantillon fourni.

Quarante-sept de ces plaques ont été mises en place sous la signature de la Société d'Archéologie et de Numismatique (S. d'A. & N.), mais un bon nombre d'entre elles sont aujourd'hui disparues par suite des intempéries ou par la démolition des bâtisses où elles ont été placées, sans que la Société d'Archéologie ait pu réussir à les récupérer. Huit autres, également commandées au marbrier, ont été refusées pour cause d'erreur dans l'inscription ou sont restées à l'état de projet, faute de souscripteurs.

Deux mois plus tard, à l'assemblée du 21 avril 1891, le même vicomte de la Barthe soumettait à la Société d'Archéologie un projet de monument que les citoyens de Montréal avaient décidé d'ériger sur la Place d'Armes en l'honneur de Paul de Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion du 250ème anniversaire de fondation de cette ville. La maquette en fut acceptée avec quelques modifications par un comité dont le juge Siméon Pagnuelo fut élu président avec M. de la Barthe comme secrétaire et l'exécution en fut confiée au sculpteur canadien Philippe Hébert. La pierre angulaire en fut posée le 4 septembre 1892,

(11) Cette circulaire suggérait en même temps la fondation d'un musée historique dont le projet fut adopté à la séance du 17 mars 1891 en décidant de convoquer une assemblée publique des citoyens de Montréal pour obtenir à cet effet la possession du Château de Ramezay.

(12) L'invitation disait que cette inscription serait en langue anglaise à moins de demande explicite à l'effet contraire de la part du donateur.

et le monument fut inauguré le 1er juillet 1895; c'est devant lui que, le 18 mai chaque année, date anniversaire de la fondation de cette ville, les citoyens de Montréal vont rendre hommage au fondateur.

La Société Historique de Montréal suivait bientôt cette initiative en décidant d'élever à son tour un monument commémoratif de la naissance de cette ville. A sa séance du 23 janvier 1892, elle demandait au conseil de ville l'autorisation d'élever, à l'endroit même où fut célébré la messe de fondation, un obélisque revêtu d'inscriptions qui en rappelleraient les faits saillants. Un comité dont l'abbé H.-A. Verreau était président et le journaliste Raphaël Bellemare secrétaire fut chargé d'en assurer l'exécution; les plans en furent préparés par l'architecte-arpenteur J.-A.-U. Baudry, membre de cette société, et le monolithe fut installé sur sa base, avec quatre plaques de bronze portant des inscriptions appropriées, le 17 mai 1894 « veille (dit le procès-verbal) du 252ème anniversaire de la fondation de Montréal ». Erigé tout d'abord sur la Place Youville, au pied de la rue Saint-François-Xavier, ce monument fut transporté sur la Place Royale, à quelques cents pieds de son emplacement primitif, en 1941, à cause de l'affaissement du terrain à l'endroit où il avait été placé.

Les inscriptions des monuments commémoratifs n'entrent pas dans le cadre de cette étude qui est réservée aux simples plaques historiques; on peut d'ailleurs en trouver les textes dans les deux volumes illustrés que Pierre-Georges Roy leur a consacrés en 1923. Nous nous contenterons de citer, comme point de départ de notre itinéraire et conséquemment comme plaque No 1, l'inscription liminaire de cet obélisque qui constitue en quelque sorte l'acte de naissance de Montréal.

La Commission des Sites⁽¹³⁾ *et des Monuments Historiques du Canada* fut instituée par le gouvernement d'Ottawa au mois de juin 1919 avec mission de marquer les endroits dont l'importance historique pourrait s'imposer au souvenir du peuple canadien. Elle a adopté pour cette fin le modèle d'une plaque artistique en bronze de 30½

(13) N'aurait-il pas mieux valu dire « Lieux », vu que le mot « site » indique plutôt un paysage ?

pouces de hauteur sur 20 de largeur avec couronnement de 3 pouces, dont le coût est de \$300 et qu'elle pose sur un édifice ou sur une pyramide en cailloux lorsqu'il n'y a pas de mur solide à cet effet. Comme ses activités s'étendent au Canada tout entier, elle n'a pu en attribuer que sept à la ville de Montréal jusqu'à ce jour.

Les membres de cette commission sont choisis, autant que possible, dans les diverses parties du Canada en vue de signaler à leurs collègues les endroits historiques d'importance nationale dans toutes les provinces. Appelé à en faire partie en 1923, pour y représenter l'élément de langue française et plus particulièrement la province de Québec, je constatai bientôt que les inscriptions bilingues de ces plaques étaient restreintes à notre province et que partout ailleurs elles étaient uniquement en langue anglaise; mes collègues ayant refusé d'adopter une proposition à l'effet de mettre la langue française sur le même pied que l'anglais dans toute l'étendue du Canada, j'ai donné ma démission.

De son côté, le gouvernement de Québec a créé, le 21 mars 1922, une *Commission des Monuments Historiques* de cette province; elle est composée de cinq membres, outre le sous-secrétaire provincial qui en fait partie comme représentant du ministre. Ses fonctions consistent surtout à sauvegarder, dans la mesure de ses pouvoirs et de ses ressources, les monuments et édifices d'un caractère historique et elle peut même en décréter le classement, comme en France; mais attendu qu'il lui faut obtenir à cet effet l'assentiment préalable du propriétaire, il s'ensuit que seulement deux édifices ont été officiellement déclarés d'intérêt national à ce jour: le Château de Ramezay à Montréal et la première maison de résidence des missionnaires jésuites au Canada, située à Sillery près de Québec.

Il entre également dans les attributions de cette commission de placer, aux divers endroits de son ressort dont il lui semble important de rappeler le souvenir historique, des plaques avec inscriptions bilingues. Elles sont en fer coulé et bronzé, avec un encadrement de feuilles d'érable, et mesurent 31½ pouces de largeur sur 24 de hau-

teur, avec reproduction des armoiries de la province dans la partie inférieure de la bordure; lorsqu'il n'y a pas de mur pour les recevoir à l'endroit indiqué, elles sont placées sur un poteau, également en fer bronzé, représentant un tronc d'érable. Le coût en est de \$30 pour la plaque et autant pour le poteau, mais comme le métal dont ils sont faits subit rapidement les atteintes de la rouille, il faut les enduire de peinture ou de vernis de temps à autre pour les conserver. Avec le concours de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, la Commission a choisi, il y a trois ans, un autre modèle, en bronze et plus artistique, pour les plaques futures destinées à remplacer graduellement les autres.

Enfin, certaines institutions et compagnies, même des particuliers, ont pris l'initiative de placer à leurs frais des tablettes ou inscriptions sur des immeubles qui leur appartiennent lorsque l'endroit peut rappeler un souvenir historique. Il va de soi qu'alors ils en règlent eux-mêmes la forme et le coût, mais ils s'adressent généralement à un historien pour en rédiger le texte. Il arrive cependant qu'une institution désire placer une de ces inscriptions sur l'édifice qu'elle occupe, sans qu'il se soit déroulé aucun événement de quelque importance à cet endroit; aussi certaines de ces plaques n'offrent-elles que peu d'intérêt en dépit du fait qu'elles sont souvent plus artistiques que les autres.⁽¹⁴⁾

Toute oeuvre de la main de l'homme étant plus ou moins périssable, on conçoit que ces chroniques en plein air d'événements lointains puissent subir la loi commune et disparaître par vétusté, démolition ou autres causes similaires. Les cas les plus fréquents qui se soient présentés se rattachent à la démolition d'édifice sur lesquels se trouvaient les plaques de marbre de la Société d'Archéologie, surtout lorsque les entrepreneurs des travaux s'en étaient réservé les matériaux. Ils vendaient alors à vil prix ces tablettes de marbre qui ne

(14) Voir sur l'édifice occupé par une de nos plus importantes institutions financières, une inscription nous apprenant que cet endroit « fait partie de la huitième concession de terre accordée à un particulier dans l'île de Montréal. »

leur disaient rien, et lorsque la Société cherchait à les recouvrer, elles étaient souvent introuvables ou brisées.

Une autre série de plaques perdues pour l'histoire fait actuellement partie d'une allée de dalles sur la propriété résidentielle d'un citoyen d'Outremont. Ce sont celles que la Société Historique de Montréal avait fait préparer par un procédé mécanique mais qu'elle n'a pas trouvées suffisamment artistiques pour en faire l'installation en son nom. A la suggestion de M. Emile Vaillancourt, elle lui en a fait cadeau pour paver une allée de son parterre et c'est ainsi que les archéologues des siècles futurs découvriront un jour avec ébahissement qu'il s'est déroulé un nombre considérable d'événements historiques dans un territoire si restreint.

A l'occasion du 275ème anniversaire de la fondation de Montréal en 1917, l'auteur de ces pages a préparé l'itinéraire d'une visite commémorative des lieux qui furent le théâtre des événements rappelés sur ces diverses plaques dans l'enceinte du « Vieux Montréal », c'est-à-dire dans le territoire autrefois circonscrit par le mur de ses fortifications (*Intra Muros*); ce pèlerinage historique se renouvelle chaque année depuis lors et de nombreux citoyens des deux sexes, de tous âges et de toutes conditions sociales, y prennent part avec un patriotique intérêt.

Aux fins de guider ces pèlerins du souvenir pieux, nous ferons, dans la *première partie* de cette étude, le relevé des endroits ainsi marqués, en indiquant de la façon suivante à qui nous devons l'installation de ces divers mementos:

S. d'A. & N. indique la Société d'Archéologie et de Numismatique.

C.S.M.H.C. indique la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada.

C.M.H.Q. indique la Commission des Monuments Historiques de Québec.

I.P. indique l'initiative privée.

Dans une *deuxième partie* nous indiquerons les endroits dont le

souvenir est également marqué en dehors de ce périmètre (*Extra Muros.*)

Dans une *troisième partie* nous ferons le relevé des plaques posées dans le circuit de l'Île de Montréal et nous mentionnerons en *Appendice* celles qui sont restées à l'état de projet (*In Pectore*) et celles qui sont disparues.

PREMIERE PARTIE — INTRA MUROS

Itinéraire.

Pour commencer notre visite au berceau même de Montréal, nous nous rendrons à la Place Royale où se trouve aujourd'hui l'obélisque de la Société Historique érigé en souvenir de cette fondation. De là, nous nous dirigerons vers l'ouest pour remonter ensuite au nord et revenir vers l'est en zigzaguant par les diverses rues de l'enceinte du Vieux Montréal. L'itinéraire à suivre est indiqué sur un plan spécialement préparé à cet effet par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne, avec des numéros de référence correspondant à ceux des plaques dont nous reproduisons le texte. En examinant ce plan, on observe que les points cardinaux indiquent plutôt les angles des rues bien que, dans le langage courant, on dise habituellement « nord » au lieu de « nord-ouest » et « est » au lieu de « nord-est », etc. Il y aura lieu de tenir compte de cette observation dans notre orientation.

No 1 — La Fondation de Montréal

On sait que la ville de Montréal fut fondée le 18 mai 1642 par Paul de Chomedey de Maisonneuve.

C'était un jeune officier des troupes de Sa Majesté, né le 15 février 1612, à qui la Société de Notre-Dame de Montréal avait confié le soin d'établir cette colonie pour la plus grande gloire de Dieu et celle du Royaume de France. Il conduisit son oeuvre à bonne fin en dépit de tous les obstacles, mais, victime d'une ingratitude inexplicable, il fut relevé de ses fonctions après vingt-trois ans de labeur éner-

gique et mourut célibataire à Paris le 9 septembre 1676, sans avoir eu la consolation de revoir la ville à laquelle il avait donné une impulsion si vigoureuse.

Il fut puissamment secondé par Jeanne Mance, jeune personne de trente-six ans, qui avait consacré sa vie au soin des malades et qui fonda, pour cette fin, l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie dès l'année 1644.

Le gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, successeur de Champlain dans l'exercice de cette charge, accompagna cette expédition avec le R. P. Barthélémy Vimont, supérieur des Jésuites à la résidence de Québec, qui célébra la messe de fondation et fit entrevoir aux assistants les destinées merveilleuses de cette humble semence.

Deux insignes bienfaiteurs avaient spontanément offert leur concours à M. de Maisonneuve et à Mlle Mance; c'étaient Pierre du Puisseaux, sieur de Montrenault, riche armateur des Antilles, qui avait fait donation de ses fiefs de Saint-Michel et de Sainte-Foy pour le soutien de l'oeuvre naissante, et Madame de Chauvigny de la Peltrie, fondatrice séculière des Ursulines de Québec, qui voulut assister Jeanne Mance à Montréal pendant les premiers dix-huit mois de l'établissement.

Enfin, cinquante-trois colons, dont cinq du sexe féminin, complétaient le premier contingent des fondateurs. Les noms de ceux d'entre-eux qui nous ont été conservés sont coulés dans le bronze des plaques qui revêtent le monument érigé par la Société Historique de Montréal à l'occasion du 250ème anniversaire de naissance de cette ville.

Le projet de cette fondation avait cependant été conçu en France, mûri et préparé pendant douze ans par Jérôme LeRoy de la Dauversière, percepteur des tailles de Sa Majesté à La Flèche, efficacement secondé par M. Jean-Jacques Olier, fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, par Pierre Chevrier, baron de Fancamp, par Gaston Renty, baron de Landelle, et par un groupe de zélateurs des

deux sexes sous le nom de *Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal*.

Partis sur trois vaisseaux, dont deux de La Rochelle et un de Dieppe, en France, au mois de mai 1641, les fondateurs arrivèrent à Québec au mois d'août suivant. La saison étant trop avancée pour songer à faire un établissement dans un pays sauvage et y subir sans préparation suffisante les rigueurs d'un hiver canadien, M. de Maisonneuve se contenta de faire une reconnaissance de son domaine au mois d'octobre 1641 et passa l'hiver en préparatifs à Québec.

Le 8 mai 1642, la petite troupe quittait cette ville sur quatre embarcations, et remontait le fleuve dans la direction de l'île de Montréal où elle abordait neuf jours plus tard. Le lendemain 18 mai, qui était un dimanche, on fit la cérémonie solennelle de fondation en célébrant une messe au cours de laquelle le R. P. Vimont évoqua, dans une envolée prophétique, les brillantes destinées de la nouvelle colonie.

Lisons donc, sur la plaque de bronze fixée au côté sud du monument érigé par la Société Historique de Montréal en 1892-94, l'histoire abrégée de cette fondation :

(Sur l'obélisque de la Place Royale, face au port de Montréal. Plaque de bronze en langue française, coulée par la maison E. Chanteloup. Les trois autres plaques de ce monument donnent les noms de la plupart des fondateurs, ceux des Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal et quelques faits importants de l'histoire primitive de la colonie.)

Le XVIII mai MDCXLII/ près de cet obélisque/ entre/
le fleuve et la rivière qui coule sous la rue des Commissaires/à/
l'endroit appelé Place Royale par Champlain le XXVIII mai
MDCXI/ Paul de Chomedey de Maisonneuve/ jeta les fonde-
ments de la ville de Montréal./ Il érigea/ les premières habi-
tations, le fort, la chapelle, le cimetière/ qu'il renferma dans
une enceinte de pieux.

Traversons maintenant la rue des Commissaires.⁽¹⁵⁾

Laissant à gauche le monument élevé à la mémoire de sir John Young, principal créateur du port de Montréal, nous arrivons à l'angle aigue formé par le point de départ de la rue de la Commune.⁽¹⁶⁾ Cette pointe de terre marquait autrefois l'embouchure de la *Petite Rivière* dans le fleuve Saint-Laurent, mais comme ce cours d'eau est aujourd'hui canalisé, c'est la *Place d'Youville* qui s'étend au-dessus en faisant la jonction de la rue des *Commissaires* avec celle des *Enfants trouvés* qui longeaient autrefois les deux berges de cette rivière.

No. 2 — Le berceau de Montréal

C'est ici le berceau même de Montréal. Champlain avait séjourné à cet endroit qu'il avait désigné sous le nom de *Place Royale* en 1611. Maisonneuve y construisit le *Fort de Montréal* en palissades de pieux appointis sur une étendue de 320 pieds de côté pour y enfermer la chapelle, le magasin et les premières habitations de Ville-Marie en 1642. Louis-Hector de Callières, gouverneur de cette ville de 1684 à 1698, y construisit plus tard son château, par suite de quoi cette pointe de terre prit son nom, aujourd'hui restreint au petit bout de rue qui la traverse du nord au sud.

Le Société d'Archéologie et de Numismatique ne pouvait manquer de marquer cet endroit de première importance pour l'histoire de Montréal. Elle fit préparer deux de ses plaques de marbre qui furent placées chaque côté de la porte d'entrée de l'ancien édifice de la douane, à la rencontre de la rue des *Commissaires* avec celle de

(15) Parce que la plus grande partie de cette rue longe le port, on croit généralement que ce nom est attribuable aux « Commissaires du Hâvre de Montréal »; c'est une erreur. Il s'agit des *Commissaires* qui ont procédé, de 1817 à 1822, à la démolition des anciennes fortifications de la ville qui passaient à cet endroit.

(16) L'étymologie de ce nom remonte aux premiers temps de la colonie et se rattache à l'ancien terrain de pâturage où les habitants de la ville avaient le privilège de faire paître leurs animaux « en commun » le long du fleuve sur un espace d'un mille. Il existe encore une semblable « commune » à Laprairie.

la Commune, l'une d'elles offerte par G.-W. Wicksteed indiquait le séjour de Champlain à cet endroit au mois de mai 1611 et l'autre, don de W.-D. Lighthall, rappelait la fondation de Montréal par Maisonneuve et ses compagnons le 18 mai 1642. Mais l'eau qui s'infiltrait entre ces frêles tablettes et le mur de l'édifice, et qui se congelait sous l'action du froid, les fit bomber au point qu'elles finirent par se briser et la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada les fit remplacer par une plaque bilingue en bronze.

(Sur le côté nord de la porte d'angle de l'ancien édifice de la douane à la rencontre de la rue des Commissaires avec celle de la Commune. Plaque bilingue en bronze).

Le berceau de Montréal. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, établit en cet endroit la fondation de Montréal le 18 mai 1642. Il y construisit en 1645, un fort de 320 pieds de côté qui fut remplacé 30 ans plus tard par le château de M. de Callières, d'où l'endroit prit le nom de Pointe-à-Callières.
Erigée en 1926 C.S.M.H.C.

Continuons notre course vers l'ouest, sur le côté sud de la Place d'Youville, et nous trouverons sur l'édifice des bureaux de la compagnie Ogilvie, à l'angle de la rue du Port, une autre plaque en marbre de facture récente qui en remplace une ancienne également posée au même endroit par la Société d'Archéologie mais détruite par les intempéries.

No. 3 — Le château de Callières.

Elle évoque la mémoire de Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal de 1684 à 1698, alors qu'il succéda au comte de Frontenac comme administrateur de la Nouvelle-France. En 1688, il obtint la concession de la pointe de terre où M. de Maisonneuve avait bâti le Fort de Montréal qui fut démoli en 1682; il y construisit sa

résidence vers l'extrémité est de cette pointe et l'endroit prit le nom de *Pointe-à-Callières*. C'est pendant son terme d'office à Montréal qu'eut lieu le fameux incident du *prie-Dieu* qui le mit aux prises avec l'évêque de Québec sur une question de préséance à la dédicace de la chapelle du monastère des Récollets en 1694, et c'est lui qui négocia la grande paix de 1701 avec les délégués des diverses tribus indiennes du pays à titre de gouverneur de la Nouvelle-France.

(*Sur les bureaux de la compagnie Ogilvie, situés au No. 224 de la Place d'Youville, au coin de la rue du Port. Plaque bilingue en marbre offerte par W.-W. Ogilvie.*)

Ici s'élevait le château de Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal en 1684, puis de la Nouvelle-France de 1698 à 1703. Par un traité de paix conclu à Montréal en 1701, il mit fin à une guerre avec les Iroquois qui avait duré 14 ans.
I.P.

Un peu plus à l'ouest, on atteint l'endroit où François Charon de la Barre, Pierre Le Ber et Jean Fredin construisirent en 1692 un hospice pour les nécessiteux et fondèrent une communauté sous le nom de *Frères Charon* qui ajouta, quelques années plus tard, une école de garçons à son oeuvre. Cette institution ne put cependant obtenir l'autorisation requise de Rome et elle s'éteignit en 1745.

No. 4 — L'Hôpital-Général des Soeurs Grises

Deux ans plus tard, Madame Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, veuve de François-Madeleine You d'Youville, reprit à son compte l'oeuvre charitable d'hospitalisation des vieillards, des pauvres, des orphelins et même des enfants trouvés, en fondant ici sa communauté des *Soeurs Grises* qui fut transportée de cet endroit à l'angle des rues Dorchester et Guy en 1870. Il reste encore, près du No 126 de la rue Saint-Pierre, un morceau de mur cintré qui faisait partie de la chapelle de cette institution, à côté d'une petite maison qui servit

plus tard de sacristie; mais c'est sur la petite rue Normant, un peu plus loin à l'ouest, qu'on peut encore voir une aile complète de ce vénérable établissement. L'hôpital fut en effet détruit par l'incendie en 1765, mais les murs en étant restés intacts, les révérendes Soeurs Grises les utilisèrent pour la reconstruction de leur hôpital.⁽¹⁷⁾

La Commission des Monuments Historiques de Québec a fait poser une de ses plaques de fer bronzé aux fins de rappeler le souvenir de ces deux institutions, mais comme les ouvriers l'ont installée à plus de 80 pieds à l'est de la rue Saint-Pierre, elle n'en indique pas le véritable emplacement, vu que la chapelle occupant le centre de l'édifice se trouvait dans l'axe du prolongement de la rue Saint-Pierre.

(Près du No 310 de la Place d'Youville. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Marie-Marguerite DuFrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, fonda la communauté des Soeurs Grises en 1747, dans l'Hôpital Général érigé en cet endroit par François Charon de La Barre.
C.M.H.Q.

Traversons maintenant la Place d'Youville et versons un pleur en passant à cet endroit car c'est ici que s'élevait l'édifice du Parlement lorsque Montréal était une des capitales du Canada, aux termes de l'Acte d'Union, de 1844 à 1849. Au moment de l'adoption d'une loi d'indemnité qui accordait aux habitants du Bas-Canada, dont les propriétés avaient été dévastées lors de l'insurrection de 1837-1838, une compensation identique à celle des habitants du Haut-Canada, une foule furieuse incendia l'édifice, détruisant en même temps la précieuse bibliothèque embryonnaire qui s'y trouvait, poursuivit le gouverneur lord Elgin d'une grêle de pierre et d'oeufs gâtés, et nous fit perdre à jamais l'avantage d'être le centre administratif du pays.

(17) Madame Ferland-Angers a publié, en 1942, une intéressante étude accompagnée de croquis indiquant ce qui reste encore de ces bâtisses.

Aucune plaque commémorative ne rappelle ici cet acte de vandalisme indigne d'un peuple civilisé, car il vaut mieux tâcher de l'oublier. L'émeute était même conduite par le capitaine des pompiers.

Ne nous arrêtons donc pas à déplorer nos malheurs et remontons la rue Saint-Pierre jusqu'à la rue Lemoine où nous tournerons vers l'ouest pour continuer ensuite au nord par la rue Sainte-Hélène. Nous sommes ici sur l'emplacement cédé aux Révérends Pères Récollets pour y construire leur monastère en 1692, mais leur église n'y fut bâtie qu'en 1706. Ces religieux, qui font partie de la famille de saint François d'Assise, furent les premiers missionnaires du Canada; ayant accompagné Champlain dans ce pays en 1615, ils s'y consacrèrent seuls à la conversion des Sauvages jusqu'en 1625 alors que les Révérends Pères Jésuites vinrent leur prêter main-forte. Leur propriété s'étendait de la rue Notre-Dame à la rue Lemoine, et de la rue McGill (alors rue Saint-Augustin) à la rue Saint-Pierre.

No. 5 — La première église Baptiste

Les premières plaques historiques rencontrées sur cette petite rue Sainte-Hélène sont celles qui sont posées l'une au-dessus de l'autre sur la bâtisse portant le No 447. La première indique l'érection à cet endroit de la première chapelle de religion Baptiste à Montréal en 1831, et la seconde rappelle l'organisation du premier établissement de la *Young Men's Christian Association* sur le continent américain le 25 novembre 1851.

(Près du No 447 rue Sainte-Hélène. Petite plaque de bronze en langue anglaise. Traduction).

Ici fut construite la première chapelle Baptiste de Montréal en 1831. Le Rev. John Gilmour, pasteur. Abandonnée en 1860. I.P.

No. 6 — Young Men's Christian Association.

On ignore généralement que cette association de la Jeunesse Chrétienne, si répandue en Amérique, a été fondée à Montréal. Elle doit son existence à M. T.-J. Claxton qui la fonda parmi les jeunes gens de la première église baptiste en 1851.

(Près du No. 447 rue Sainte-Hélène, au-dessous de la précédente. Plaque de bronze en langue anglaise avec bordure et ornements. Traduction.)

Cette plaque commémore l'organisation en cet endroit de la première Association de la Jeunesse Chrétienne sur le continent américain le 25 novembre 1851. Érigée à l'occasion de la célébration de son jubilé le 8 juin 1901. I.P.

No. 7 — L'église Presbytérienne.

Quelques pas plus loin, nous traversons la rue des Récollets et nous trouvons, à l'angle nord-ouest de ces deux rues, une petite plaque de bronze qui indique la construction en cet endroit de l'église presbytérienne de Saint-Paul. Elle n'est cependant pas le premier temple de cette dénomination religieuse à Montréal; l'église Saint-Gabriel dont nous rencontrerons l'emplacement au cours de cet itinéraire est son aînée.

(Sur la rue Sainte-Hélène, à l'encoignure de celle des Récollets. Petite plaque de bronze en langue anglaise. Traduction.)

Endroit où s'élevait la première église Presbytérienne de Saint-Paul fondée en 1832 par le Rev. Edward Black, DD. Ouverte au culte en 1834. Abandonnée en 1867 pour le nouveau temple. I.P.

Cette ancienne propriété des Récollets servit longtemps aux

exercices du culte; outre le monastère primitif et les églises de diverses dénominations, nous verrons bientôt que l'église de ces religieux, située rue Notre-Dame à l'encoignure de cette même rue Sainte-Hélène, fut ouverte à deux reprises aux cérémonies des catholiques et des protestants alternativement.

No. 8 — Porte des Récollets

Pour le moment, tournons à l'ouest sur la rue des Récollets, remontons au nord sur la rue McGill et nous atteindrons, à l'intersection de la rue Notre-Dame, l'endroit où se trouvait, dans le mur des fortifications de la ville, la *Porte des Récollets* par laquelle Amherst entra en conquérant, aux termes de la capitulation du 8 septembre 1760. Plus tard, le général Hull, défait à Détroit pendant la guerre de 1812-1815, y passait également, mais comme prisonnier de guerre. La plaque de marbre en langue anglaise qui rappelle ces deux événements avait d'abord été posée par la Société d'Archéologie et de Numismatique à l'angle nord-ouest de ces deux rues, mais comme elle était constamment couverte par les enseignes du magasin installé dans cette bâtisse, elle fut transportée au coin sud-est. Elle a disparu depuis.

(*Sur la rue Notre-Dame à l'encoignure de McGill. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par A.-C. Lyman. Traduction.*)

Porte des Récollets. C'est par cette porte qu'Amherst prit possession de la ville le 8 septembre 1760. Le général Hull, de l'armée des Etats-Unis, y entra comme prisonnier de guerre avec 25 officiers et 350 hommes le 10 septembre 1812.

S. d'A. & N.

Dirigeons-nous maintenant vers l'est, sur le côté sud de la rue Notre-Dame.

No. 9 — Eglise des Récollets.

Ayant traversé la rue Sainte-Hélène, nous nous trouvons en face

de l'endroit qu'occupait l'église des Révérends Pères Récollets dont le monastère ouvrait sur cette dernière rue, tandis que la façade de l'église s'élevait sur la rue Notre-Dame.

Cet édifice était construit en maçonnerie de galets d'une architecture très modeste jusqu'à la démolition de l'ancienne église paroissiale de Notre-Dame en 1830, alors que le portail en fut transporté pierre par pierre et construit ici. Le dernier Récollet (le Père Louis Demers) étant mort en 1813, le gouvernement s'empara de cet immeuble qu'il échangea ensuite avec le baron Grant de Longueuil pour l'île Sainte-Hélène, et Grant le vendit à son tour à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame qui affecta cette église à l'usage des catholiques irlandais jusqu'à la construction de l'église Saint-Patrice inaugurée le 17 mars 1847.

On trouve ici un exemple remarquable de bonne entente entre les éléments d'origine et de religion différentes de notre pays. Comme il n'y avait pas d'église protestante à Montréal au lendemain de la capitulation de 1760, les Récollets accueillirent le chapelain de la garnison anglaise à conduire les exercices du culte anglican dans leur église de 1761 à 1789 et ils renouvelèrent ce geste en faveur des Presbytériens de 1791 à 1792, les cérémonies des deux cultes alternant dans le même temple. Cet édifice historique étant devenu inutile et constituant même un obstacle à l'expansion du commerce à cet endroit, il fut vendu aux marchands Lewis, Kay & Co., en 1867 au prix de \$85,000 et démoli pour faire place à des magasins.

(Sur la rue Notre-Dame, au coin est de la rue Sainte-Hélène. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par J.-B. Learmont. Traduction).

Ici s'élevaient jusqu'en 1866 l'église et le monastère des Pères Récollets 1693 où les Anglicans firent les exercices du culte de 1761 à 1789 et les Presbytériens de 1791 à 1792, les Catholiques Romains et les Protestants se servant du même édifice. Elle servit d'église aux Catholiques Romains Irlandais de 1825 à 1847.

S. d'A. & N.

No. 10 — Dollard des Ormeaux.

De cet endroit, traversons la rue Notre-Dame et montons la petite rue Dollard où nous trouverons, tout près de la rue Saint-Jacques, une plaque de marbre qui nous rappellera l'exploit de ce jeune héros et de ses seize compagnons qui tinrent en échec, avec quatre Sauvages algonquins et un Huron, soit vingt-deux en tout, une troupe de 800 Iroquois pendant une semaine au bas des rapides du Long-Sault, et dont le dévouement sauva la colonie. Ce n'est donc pas ici que ce suprême sacrifice eut lieu et ce n'est pas non plus en ce lieu qu'habitait Adam Dollard des Ormeaux; il avait obtenu de M. de Maisonneuve une concession de terre, en société avec Picoté de Belestre, à l'endroit où passent aujourd'hui les rues Fullum et Parthenais, mais comme son souvenir a été conservé à Montréal par le nom de cette petite rue, la Société d'Archéologie a cru devoir en consacrer l'étymologie en y installant ce memento historique.⁽¹⁸⁾

(Sur le côté ouest de la rue Dollard, près de la rue Saint-Jacques. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par M. George Hague. Traduction).

Dollard des Ormeaux qui, avec 16 colons, 4 Algonquins et 1 Huron, ont sacrifié leurs vies au pied du Long Sault de l'Ottawa en mai 1660 et sauvé la colonie. S. d'A. & N.

Nous voici maintenant sur la rue Saint-Jacques. Dirigeons-nous

(18) Cela vaut assurément mieux que l'appellation de *Silver Dollar* donnée à notre héros par un auteur américain qui raconte ce fait d'armes. Il existait à Montréal, il y a cinquante ans, un buvetier au coin sud de la rue Notre-Dame et de la Place Jacques-Cartier qui avait encastré 350 pièces d'un dollar en argent des Etats-Unis dans le carrelage de son parquet et qui s'en était fait de la réclame en prenant pour enseigne le nom de *Silver Dollar Saloon*. On s'y rendait en grand nombre pour le plaisir de fouler cette richesse aux pieds et, comme cet écrivain avait sans doute été au nombre des visiteurs, il a confondu cette enseigne avec le héros du Long-Sault.

vers l'est pour admirer en passant l'entrée monumentale de l'édifice de la Banque Royale du Canada qui nous enseigne l'histoire de la monnaie canadienne en reproduisant les pièces sur le chambranle de sa porte; tournons au sud sur la rue Saint-Pierre, puis à l'est sur la rue Notre-Dame et nous verrons, à l'angle sud-est de ces deux rues, l'emplacement qu'occupait autrefois la belle maison Foretier où logèrent le général Montgomery et ses officiers lorsque les troupes américaines s'emparèrent de cette ville en 1775. Le souvenir de cette occupation y était rappelé par une plaque de marbre offerte par L.-J.-A. Papineau et posée par la Société d'Archéologie, mais elle fut enlevée lorsque cette maison fut démolie par son propriétaire afin d'éviter le paiement de lourdes taxes en 1941.

No. 11 — Fleury Mesplet.

Un peu plus loin vers l'est, sur le côté nord de la rue Notre-Dame et tout près de la rue Saint-Jean, nous sommes en face de l'endroit où demeurait, à l'époque de sa mort, le premier imprimeur de Montréal, Fleury Mesplet, amené de Philadelphie en 1776 par Benjamin Franklin afin d'imprimer des appels à la population canadienne-française de se joindre à la révolte des treize colonies américaines contre le joug de l'Angleterre. Lorsque Mesplet atteignit Montréal avec son matériel d'imprimerie, l'envahisseur était à la veille de se retirer, mais l'imprimeur préféra se fixer quand même en cette ville où la clientèle de langue française lui offrait de plus belles perspectives de succès; il s'établit tout d'abord sur la rue Capitale près de la Place du Marché (aujourd'hui Place Royale) mais les revers de fortune l'obligèrent à déménager fréquemment. Au cours de sa carrière mouvementée il a publié près de 70 volumes, dont une cinquantaine sont parvenus jusqu'à nous, et fondé un journal qui, après diverses évolutions, existe encore aujourd'hui sous le titre anglais de *The Montreal Gazette*.

L'Association des Maîtres-Imprimeurs, et surtout son actif secrétaire Charles Holmes, ont pris l'initiative de rappeler le souvenir de ce

pionnier de l'imprimerie à Montréal en plaçant une belle plaque de bronze à l'endroit où il vécut en dernier lieu.

(Sur l'arrière de l'édifice de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, côté nord de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue Saint-Jean. Plaque de bronze bilingue érigée par souscriptions des Maîtres-Imprimeurs et de leurs amis.)

Site de l'atelier où mourut, le 24 janvier 1794, Fleury Mesplet premier imprimeur de Montréal et fondateur de la « Gazette », premier journal de cette ville. I.P.

No. 12 — Marquis Chartier de Lotbinière.

Descendons maintenant la rue Saint-Jean vers le sud, jusqu'à celle du Saint-Sacrement; tournons vers l'est et nous apercevrons bientôt, sur le côté nord de cette rue, une maison d'un beau style, qui se détache agréablement du terre-à-terre de ses voisines. C'est la demeure à Montréal du marquis Michel Chartier de Lotbinière, chevalier de Saint-Louis, ingénieur en chef du roi dans la Nouvelle-France, et compagnon d'armes des généraux de Montcalm et de Lévis. Le titre et le nom de cette famille se sont éteints au Canada, à défaut d'enfants mâles pour en continuer la lignée, mais une des petites-filles de ce marquis est devenue la mère de sir Henri-Gustave Joly, ancien premier ministre de cette province et plus tard lieutenant-gouverneur de la Colombie-Anglaise, qui a joint le nom de la famille maternelle au sien. La plaque de marbre destinée par la Société d'Archéologie à rappeler son souvenir ayant été brisée, elle a été temporairement remplacée par deux autres en bois dont nous avons réuni les textes.

(Côté nord de la rue du Saint-Sacrement, sur la maison qui porte le No. 221. Plaques en bois. Texte anglais. Traduction.)

La Vieille Maison sur la ferme concédée par De Maison-neuve en 1654 à Robert Le Cavalier, Maître Armurier du Roi de France.

Résidence du marquis de Chartier de Lotbinière, Ingénieur en chef de la Nouvelle-France en 1755. Il a fortifié Ti-conderoga et l'Isle aux Noix. Sur ses conseils, Montcalm attaqua le fort William-Henry en 1757 et attendit les Anglais à Ti-conderoga (Carillon) en 1758. I.P.

No. 13 — Maison de Lisle de la Cailleterie.

En continuant notre route vers l'est, nous atteindrons bientôt la rue Saint-François-Xavier où nous serons en face de l'endroit qu'occupait la maison de Jean de Lisle, sieur de la Cailleterie, notaire sous le régime anglais et homme de lettres, qui fut délégué en Angleterre avec les sieurs Adhémar et Powell en 1783 aux fins de réclamer l'envoi de prêtres en ce pays ainsi que l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, l'adoption d'une loi d'*Habeas corpus*, et l'institution du jury en matières civiles. Leur mission n'avait pas l'agrément du gouverneur Haldimand et n'eut pas de succès immédiat.

(Côté est de la rue Saint-François-Xavier, près du No. 439. Cette plaque de marbre en langue française fut offerte par A.-S. Delisle; elle a été très maltraitée par les intempéries car il n'en reste plus qu'une moitié.)

Site de la résidence de Jean « Guillaume » de Lisle de la Cailleterie, délégué par le peuple canadien en 1783 avec Adhémar de Saint-Martin et Wm. D. Powell afin d'obtenir de Sa Majesté Britannique un gouvernement constitutionnel pour le Canada. S. d'A. & N.

No. 14 — La Corne de Chapt et de Saint-Luc.

Dirigeons-nous maintenant vers le sud, tournons à gauche sur la rue Saint-Paul, jetons un coup-d'oeil en passant à l'entrée de la pe-

tite rue Chagouamigon⁽¹⁹⁾ qui nous donne un aperçu de l'étroitesse des rues aménagées dans les premiers temps de la colonie et nous serons en face de l'endroit qu'occupait la maison du colonel Luc de La Corne, sieur de Chapt⁽²⁰⁾ et de Saint-Luc, conseiller législatif sous le régime anglais, surnommé « général des Sauvages ». Sa fille Marie-Marguerite épousa en premières noces le major Lennox et en secondes noces Jacques Viger, premier maire de Montréal.

Cette famille La Corne de Chapt a joué un rôle important dans l'histoire de la colonie. Jean-Louis de La Corne, arrivé au Canada en 1685, y épousa Marie Pécaudy de Contrecoeur qui le rendit père de sept fils dont l'aîné épousa une des filles du gouverneur Claude de Ramezay et tous s'illustrèrent dans la carrière des armes, sauf deux qui embrassèrent l'état ecclésiastique. Quatre d'entre eux furent décorés de la croix de Saint-Louis, ainsi que leur père et un de leurs neveux.

(Sur la maison portant le No 167 ouest de la rue Saint-Paul.)
Plaque de marbre en langue française offerte par la famille de feu Côme-Séraphin Cherrier.)

Ici vécut le chevalier Luc de Chapt, sieur de la Corne et de St-Luc, seul survivant au naufrage de l'« Auguste », 1761. Servit avec distinction dans les armées françaises et anglaises. Il exerça une grande influence sur les nations sauvages. Mourut 31 mars 1817.⁽²¹⁾ S. d'A. & N.

No. 15 — Place du Marché.

Nous voici revenus au « centre civique » du vieux Montréal, soit: la *Place du Marché* (autrefois *Place d'Armes* et maintenant *Place Royale*) dont le gouvernement fédéral a pris une partie pour y cons-

(19) Nom indien d'un poste de traite de pelleteries sur le bord du lac Supérieur.

(20) Village du département de Puy-de-Dôme, en France.

(21) Cette date est erronée. Il était né en 1711 et mourut en 1784. Autre erreur: il y eut sept survivants au naufrage de l'*Auguste*.

truire un édifice destiné à ses services administratifs au côté sud de la rue Saint-Paul. La création d'un « marché public » à cet endroit remonte à une ordonnance de l'intendant Raudot en date du 22 juin 1706, afin de supprimer le colportage des denrées dans les rues de la ville « lesquelles, dit ce document officiel, sont quasi impraticables dans toutes les saisons, non-seulement aux gens de pied, mais même aux carrosses et charrois, et ce, à cause des bourbiers qui se trouvent dans les dites rues qui proviennent tant de la mauvaise nature et inégalité du terrain que des immondices que les habitants y jettent journellement. »

Ce lieu devint alors le rendez-vous du monde officiel, commercial et même social de la ville à cette époque; les cultivateurs venaient y vendre les produits de leurs fermes; les crieurs publics y publiaient leurs proclamations et annonces au son du tambour; les criminels y expiaient leurs châtiments au pilori, sur le cheval de bois et même à la potence; les flâneurs s'y donnaient rendez-vous pour colporter les nouvelles du jour et les mauvaises langues ajoutent que les dames s'y rendaient en grand nombre afin de suppléer, par le potinage, à l'absence de journaux. Une grande plaque de marbre, remplaçant celle qui avait d'abord été posée par la Société d'Archéologie, nous indique brièvement cette destination.

(Sur la façade des bureaux ministériels de l'Intérieur, No. 150 ouest, rue Saint-Paul. Plaque de marbre en langue anglaise offerte par Robert Reid, sculpteur des diverses plaques de la Société d'Archéologie. Traduction.)

Premier square public de Montréal, 1657. Place du Marché, concédée par les Seigneurs, 1676.	S. d'A. & N.
--	-------------------------

On voit, en face de cet édifice, la façade élaborée de l'ancien établissement de Frothingham et Workman, marchands de ferronneries et, tout à côté, un court passage au bout duquel s'élevait le premier

séminaire ou résidence des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal, construit vers 1663, où vécut M. de Maisonneuve, fondateur de la ville, jusqu'à son rappel en 1665. Plus tard le juge Pierre Raimbault, lieutenant général civil et criminel, en fit sa résidence. La bâtisse fut détruite par le feu en 1852, et seulement une partie de son mur d'arrière reste encastré dans la clôture du jardin du séminaire de Saint-Sulpice.

L'installation d'un souvenir historique s'imposait évidemment en cet endroit; aussi la Société d'Archéologie avait-elle commandé l'inscription d'une plaque de marbre offerte par l'hon. Edward Murphy, qui fut posée sur les ruines de l'édifice, mais elle a disparu lors de sa reconstruction. Ne serait-il pas convenable et décent de l'y rétablir?

Il en est ainsi de la maison de Jacques Le Ber, un peu plus loin sur la rue Saint-Paul, et surtout de celle de Charles Le Moyne qui l'avaisinaient en direction de la rue Saint-Sulpice. Trois plaques de marbre avaient été commandées par la Société d'Archéologie pour rappeler le souvenir de cette famille et offertes, la première par Madame Thomas Ryan donnant les noms des onze fils Le Moyne qui méritèrent le surnom de « Machabées de la Nouvelle-France », la deuxième par M. A. Le Moyne de Martigny rappelant que Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, l'un d'eux, fonda la Nouvelle-Orléans et fut gouverneur de la Louisiane pendant 40 ans, et la troisième par M. G.-H. Matthews retraçant la carrière de Pierre Le Moyne d'Iberville, guerrier, découvreur et fondateur, le plus célèbre peut-être de cette illustre famille. Aucune de ces trois plaques ne fut installée. Notre génération ne se sent-elle pas quelque peu honteuse sous ce rapport?

No. 16 — Pierre Le Moyne d'Iberville

Pour y suppléer dans une certaine mesure, la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada fit couler, en 1937, une petite plaque de bronze hors série qui fut posée, avec une branche de laurier, sur la maison formant l'angle ouest des rues Saint-Sulpice

et Saint-Paul et inaugurée par la Mission Française venue en Amérique à l'occasion du 250ème anniversaire de la mort de Cavelier de la Salle, en 1937.

(Sur la rue Saint-Sulpice, angle ouest de la rue Saint-Paul. Petite plaque de bronze en langue française.)

Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, né à cet endroit le 20 juillet 1661; mort à bord du « Juste », inhumé dans la cathédrale de La Havane le 9 juillet 1706. Le plus grand homme de guerre produit par la Nouvelle-France. C.S.M.H.C.

No. 17 — Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu.

Tournons-nous tout simplement vers l'angle opposé du carrefour des mêmes rues Saint-Paul et Saint-Sulpice; nous y verrons le souvenir de Jeanne Mance et de son Hôtel-Dieu rappelé en cet endroit par une jolie plaque en bronze ornée du buste de la fondatrice, offerte par la compagnie du Thé Salada lorsqu'elle occupait la maison qui s'y trouve. Ce terrain faisait en effet partie de la concession accordée par M. de Maisonneuve à Jeanne Mance pour la construction de son hôpital en 1644, bien que le titre officiel n'en ait été signé en faveur des Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu qu'en 1682. Le corps principal de cette institution étant situé sur le côté nord de la rue Saint-Paul et ces religieuses étant cloîtrées, elles firent construire un tunnel sous la rue pour communiquer à leurs dépendances qui se trouvaient au sud. ⁽²²⁾

(22) Nous lisons en effet dans les procès-verbaux de la Société d'Archéologie et de Numismatique qu'à la séance du 16 juin 1891, M. Roswell C. Lyman produisit un croquis fait par lui d'un passage souterrain de 7 pieds de hauteur sur 5 de largeur qui traversait la rue Saint-Paul à l'angle de la rue Saint-Dizier et qui avait été mis à découvert au mois de septembre précédent dans les travaux d'égoût faits sur cette rue. Une note de M. P.-S. Murphy relate à ce sujet que vers 1835 il avait vu ce passage et que c'est vers le même temps que fut publié le récit fantastique de Maria Monk... Seulement le passage conduisait dans une direction tout à fait différente de celle indiquée dans cette élucubration.

(Angle est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice. Jolie plaque bilingue en bronze avec effigie de Jeanne Mance.)

Ce site forme partie du terrain accordé par la « Compagnie de Montréal » à Jeanne Mance venue avec de Maisonneuve en 1642, et qui érigea le premier Hôtel-Dieu en 1644. Le terrain fut concédé en fief, en 1682, par les messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, acquit partie de ce site, en 1691. Cette plaque a été posée sous les auspices de la Société d'Archéologie de Montréal.
I.P.

No. 18 — Première église paroissiale.

N'étant pas soumis aux règles sévères du cloître, nous traverserons la rue Saint-Paul en surface et nous serons tout près de l'endroit qu'occupait autrefois la chapelle de l'Hôtel-Dieu qui servit d'église paroissiale jusqu'à la construction de celle de la rue Notre-Dame en 1672. La première chapelle qui servit aux cérémonies du culte avait naturellement été construite à l'intérieur du Fort de Ville-Marie. La deuxième fut tout simplement un minuscule édifice construit à côté de l'Hôtel-Dieu, en bordure de la rue Saint-Sulpice, alors connue sous le nom de rue Saint-Joseph; il a été reconstruit dans le jardin intérieur du nouvel Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins. La troisième église fut celle que les religieuses de l'Hôtel-Dieu firent élever en 1653-1656, avec façade sur la rue Saint-Paul, et qui servit jusqu'à la construction de l'église paroissiale de 1672-1683 sur la Place d'Armes.

La Société d'Archéologie avait projeté la commande d'une plaque en marbre du module ordinaire pour rappeler les différentes dates de construction de cet hôpital qui subit ici trois incendies et qui fut finalement démoli lors de la construction du vaste établissement de l'avenue des Pins en 1861. Elle ne fut jamais achevée mais une autre lui fut substituée aux fins d'être placée sur ce nouvel édifice, à l'extrémité de la rue Sainte-Famille.

Par contre, le souvenir de l'ancienne chapelle de cette institution, qui servit d'église paroissiale aux habitants de Ville-Marie depuis 1656 jusqu'à 1683, est rappelé à cet endroit par la pose d'une plaque sur le mur de cet édifice à quatre étages que les religieuses ont fait ériger sur leur ancien terrain afin d'en tirer quelques revenus pour les frais d'entretien de leur nouvel hôpital. L'endroit où elle a été posée est erroné; elle devrait être sur la rue Saint-Paul à une soixantaine de pieds à l'est de la rue Saint-Sulpice parce que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, qui servit ainsi d'église paroissiale pendant 27 ans, s'élevait à cet endroit.

(Rue Saint-Sulpice, angle nord de la rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les Messieurs de Saint-Sulpice.)

Ici était la première église paroissiale de Ville-Marie, construite en 1656. S. d'A. & N.

No. 19 — Le premier Hôtel-Dieu.

Il serait cependant injuste de ne pas marquer d'une plaque historique l'endroit du premier établissement de Jeanne Mance, collaboratrice de Maisonneuve dans l'établissement de Ville-Marie et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal dès 1644. Elle avait reçu, pour son hôpital, un terrain de huit arpents à l'endroit qui forme aujourd'hui le coin nord des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice et c'est sur le côté est de cette dernière rue, à une quarantaine de pieds au nord de la rue Saint-Paul, qu'elle bâtit son premier établissement connu sous le nom de « maison de Mademoiselle Mance », flanqué sur le côté nord par un petit oratoire d'une dizaine de pieds de profondeur.

Aussi, la Commission des Monuments Historiques de Québec a-t-elle fait couler récemment une de ses plaques aux fins de marquer cet endroit; c'est une de celles qui devaient être mises en place à l'oc-

casion du III^e centenaire de Montréal mais qui sont restées introuvables dans les chantiers municipaux pendant quelques années.

(Sur le côté est de la rue Saint-Sulpice, entre les rues Saint-Paul et Le Royer. Plaque bilingue en fer bronzé.)

L'Hôtel-Dieu, fondé ici par Jeanne Mance en 1644, fut transporté à l'avenue des Pins en 1861. C.M.H.Q.

Remontons maintenant cette rue Saint-Sulpice en nous dirigeant vers la rue Notre-Dame. Cet endroit du « Vieux Montréal » était autrefois témoin des ébats d'Iberville, de Bienville, de Sainte-Hélène et autres valeureux enfants de Charles Le Moyne; il était habité par les gouverneurs d'Ailleboust et de Callières ainsi que par les plus modestes mais non moins méritants citoyens Jean Gervaise et Bénigne Basset.

No. 20 — Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Arrêtons-nous au coin de la rue de Bresoles pour y lire les inscriptions, quelque peu effacées par les intempéries, que la maison Rolland y a fait graver grâce à l'initiative de la Société Historique de Montréal, à l'occasion du 275^{ème} anniversaire de la fondation de Montréal et du 75^{ème} anniversaire de cette maison en 1917; la première rappelle le souvenir des trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de La Flèche qui vinrent continuer en cet endroit l'oeuvre de Jeanne Mance en 1659, et la seconde esquisse rapidement l'histoire de cette importante industrie canadienne.

(Rue de Bresoles, à l'angle nord de la rue Saint-Sulpice. Plaque de marbre unilingue en français placée par la maison de papeterie Rolland.)

1642-1917—275ème anniversaire de la fondation de Montréal. Judith Moreau de Bresoles, Catherine Macé et Marie Maillet, premières religieuses hospitalières, collaboratrices de Jeanne Mance, vinrent en 1659 habiter l'Hôtel-Dieu qui s'élevait sur partie de ce site. Soeur de Bresoles née en 1611 mourut ici le 1er juillet 1687. Cette plaque a été posée en 1917 sous les auspices de la Société Historique de Montréal. I.P.

No. 21 — La Maison de papeterie Rolland.

Fondée l'année même du 200e anniversaire de Montréal, cette importante maison canadienne a voulu rappeler son anniversaire de rubis (75 ans) par l'installation d'une plaque commémorative sur l'édifice de son magasin de la rue Saint-Sulpice. Elle a ensuite fait préparer par Aegidius Fauteux une *Histoire des origines de l'imprimerie au Canada*, ouvrage des plus précieux pour les bibliophiles.

(Rue Saint-Sulpice, à l'angle nord de la rue de Bresoles. Plaque de marbre unilingue en français, placée par la Maison de papeterie Rolland.)

1842-1917—75ème anniversaire de la fondation de la Maison Rolland, commencée en 1842, par l'hon. Jean-Baptiste Rolland, sénateur, né en 1815, mort en 1888, continuée par son fils l'hon. Jean-Damien Rolland, conseiller législatif, né en 1841, mort en 1912. Cette plaque a été posée en 1917 sous les auspices de la Société Historique de Montréal. I.P.

No. 22 — Première école laïque.

Nous arrivons bientôt à l'encoignure de la rue Notre-Dame où s'élève l'édifice « Duluth ». Le célèbre explorateur de ce nom, qui a parcouru la région du Haut-Mississipi et négocié plusieurs traités de paix avec les tribus indiennes, de 1678 à 1691, vécut pendant quelques années en cet endroit et c'est également ici que le sieur de la

Prairie, un des pionniers de l'instruction élémentaire à Montréal, ouvrit la première école laïque pour les garçons en 1683. La Société d'Archéologie et de Numismatique a voulu rappeler ces souvenirs en plaçant deux plaques de marbre, offertes respectivement par l'hon. Alphonse Desjardins et par le notaire William McLennan, sur le mur latéral de l'ancien magasin de tabac qui faisait l'angle de ces deux rues, et lorsque cette vieille bâtisse a été démolie pour faire place à l'édifice qui en occupe l'emplacement, le propriétaire les a remplacées par d'autres qui ne portent pas les initiales de cette société.

(Rue Saint-Sulpice près du No. 465, plaque unilingue en français posée par M. J.-Ovide Gravel.)

En 1683, François La Bernarde, sieur de La Prairie, instituteur et huissier royal, ouvrit ici la 1^{ère} école privée le 1^{er} mai. I.P.

No. 23 — L'explorateur Du Lhut

Né en France vers 1639 Daniel Greysolon sieur Du Lhut vint se fixer au Canada avec son frère Claude Greysolon de la Tourette en 1674. Ils explorèrent l'ouest du continent, fortifièrent les endroits stratégiques et firent des traités avec les Indiens. Du Lhut mourut à Montréal en 1710.

(Rue Saint-Sulpice, près de la rue Notre-Dame, en face du parvis de l'église; plaque unilingue en français, posée par M. J.-Ovide Gravel.)

En 1675, Daniel Gresolon sieur Du Lhut, gendarme de la garde du Roi, explorateur et coureur des bois, vécut ici et mourut à Montréal en 1710. I.P.

Traversons maintenant la rue Saint-Sulpice et montons sur le parvis du noble temple érigé en 1829 pour succéder à l'ancienne église

paroissiale qui occupait le centre de la rue Notre-Dame depuis 1672. Si nous avons le temps d'y entrer nous pourrions admirer son architecture de style gothique flamboyant, sa décoration polychrome, son autel monumental et ses sculptures sur bois, ses vieilles peintures, ses verrières, son orgue et sa cloche monstre « le gros bourdon » du poids de 24780 livres. Il serait également intéressant de visiter les trésors de son musée, mais nous y passerions le reste du temps à notre disposition.

Jetons plutôt un coup d'oeil sur la Place d'Armes qui se trouve en face de nous et autour de laquelle se sont groupées quelques-unes des plus importantes institutions religieuses, financières, juridiques et administratives de la métropole du Canada.

Le monument de Maisonneuve

Nous y remarquerons, en premier lieu, le monument de reconnaissance, oeuvre du sculpteur Philippe Hébert, que les citoyens de Montréal ont élevé à Paul de Chomedey de Maisonneuve, à l'occasion du 250ème anniversaire de la naissance de leur ville. Bien campé sur un piédestal de 20 pieds de hauteur, drapeau fleurdelisé en main, épée au côté, le fondateur prend possession du royaume qu'il est venu tailler, pour la gloire du Christ et du roi de France, dans les forêts du Nouveau-Monde, tandis qu'à ses pieds, aux angles du monument, quatre personnages représentent la vie mouvementée des premières années de la colonie. C'est tout d'abord Jeanne Mance dans son rôle d'hospitalière occupée à panser les blessures d'un petit Indien, puis le major Lambert Closse et sa chienne Pilote, défenseurs vigilants et sauveteurs des colons, ensuite Charles Le Moyne qui, faucille à la main et fusil en bandoulière, rappelle les dangers incessants que couraient les premiers moissonneurs; et enfin le guerrier iroquois, terreur de la Nouvelle-France pendant plus d'un siècle. Quatre bas-reliefs racontent brièvement l'histoire de cette épopée canadienne et une courte inscription: « *Maisonneuve, 1642* » est suffisamment éloquente dans sa concision.

La Place d'Armes qu'on avait choisie pour enchasser cette oeuvre d'art formait autrefois un agréable carré de verdure avec des massifs de fleurs et de grands arbres, entouré d'une belle clôture en fer sur piliers de pierre et une pièce d'eau jaillissante dont l'ensemble formait le plus bel effet en plein centre des affaires de Montréal. La beauté du site a cependant dû céder à l'utilitarisme; on a fait disparaître la clôture qui est allée orner la propriété de campagne d'un riche citoyen et les armoiries des piliers d'entrée dont quatre ont été conservées aux portes de la terrasse du Château de Ramezay; le gazon et les fleurs ont fait place à l'asphalte afin de faciliter les correspondances du tramway et les beaux arbres d'antan sont remplacés par deux cheminées de ventilation des vespasiennes installées sous le sol!

No. 24 — Le premier notaire de Montréal.

Cessons de gémir et reprenons notre route vers le sud-ouest. Passant au-dessus du puits Gadois qui fut creusé à 50 pieds de profondeur (en face de l'entrée actuelle des bureaux de la compagnie d'assurance Royale) pour approvisionner les citadins de la « haute ville », nous contournerons la concession faite à Jean de Saint-Père, premier notaire en exercice à Ville-Marie, qui fut traîtreusement assassiné par les Iroquois et dont la tête a fait l'objet d'une curieuse légende. Le souvenir en est rappelé par une plaque de la Commission des Monuments Historiques de Québec posée sur l'édifice de la compagnie d'assurance Royale.

(Sur l'édifice de la compagnie d'assurance Royale, No 500 de la Place d'Armes. Plaque bilingue en fer bronzé.)

En 1655, cet emplacement fut concédé à Jean de Saint-Père, premier notaire seigneurial de Montréal. Il fut tué par les Iroquois en 1657.

C.M.H.Q.

Reprenons notre route sur la rue Notre-Dame pour nous diriger vers l'ouest. En face de nous se trouve la vénérable demeure des pre-

miers seigneurs et premiers curés de Montréal, les Messieurs de Saint-Sulpice arrivés en cette ville en 1657 et qui habitent derrière ces vieux murs de maçonnerie depuis l'année 1685. Trois plaques de marbre offertes par ces Messieurs et placées par les soins de la Société d'Archéologie sur la muraille qui longe la rue Notre-Dame, en évoquent les souvenirs.

No. 25 — La vieille église Notre-Dame.

C'est, en premier lieu, la vieille église paroissiale de 1672, dont la façade, tournée vers l'ouest, occupait le centre de la rue, qui s'impose à notre pensée. La construction en fut commencée au mois de juin 1672 par M. Dollier de Casson à qui nous devons l'initiative de tant d'oeuvres importantes, mais la façade et le clocher n'en furent élevés que cinquante ans plus tard.

Mgr Olivier Maurault nous a conservé d'intéressants détails sur la construction de ce vieux temple dans son volume intitulé *La Paroisse*, publié en 1929 à l'occasion du centenaire de la nouvelle église.

(Sur l'extrémité est du mur du Séminaire. Plaque de marbre unilingue en français, offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)

La seconde église paroissiale de Ville-Marie, construite en 1672, dédiée au culte en 1678 et démolie en 1829, occupait le milieu de la rue Notre-Dame.
S. d'A. & N.

Il y a lieu d'observer que le campanile de cette église est resté debout sur la Place d'Armes jusqu'en 1842 et que la façade en a été reconstruite pour l'église des Récollets, comme nous avons vu plus haut.

No. 26 — Le vieux Séminaire.

Près de la porte actuelle d'entrée du Séminaire, au No. 116 de la rue Notre-Dame, une autre plaque de marbre nous donne en quel-

ques mots l'état civil de cette digne institution. C'est encore à M. Dollier de Casson que nous devons la construction de cette antique demeure des seigneurs de l'île de Montréal qui paraît avoir été commencée dès l'année 1683. Ces Messieurs l'habitent encore aujourd'hui telle qu'elle existait il y a 250 ans, sauf la disparition de l'aile primitive qui reliait originairement l'extrémité est du corps principal de l'édifice au mur de la rue, de la même façon que l'aile occidentale qui se voit en arrivant à la rue Saint-François-Xavier.

(Sur le mur de maçonnerie, près de l'entrée No. 116 rue Notre-Dame. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)

Le Séminaire de Saint-Sulpice, fondé à Paris par M. Jean-Jacques Olier, 1641. Etabli à Ville Marie, 1657. M. Gabriel de Queylus, supérieur. Seigneurs de l'île de Montréal, 1663. S. d'A. & N.

No. 27 — M. Dollier de Casson.

Enfin, au delà de l'ancienne porte d'entrée dont le fronton est décoré du monogramme de cette compagnie et par laquelle on aperçoit l'horloge à timbres découverts qui a donné l'heure aux citoyens de Montréal pendant plus de deux cents ans, une dernière plaque est inscrite à la mémoire du prêtre-soldat dont le nom s'est identifié le plus complètement peut-être avec le progrès matériel et spirituel de la colonie. Il s'agit de M. Dollier de Casson, ancien capitaine de cavalerie sous le maréchal de Turenne, puis missionnaire, explorateur, curé de Notre-Dame, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, promoteur du tracé des rues de Montréal et de la construction du canal de Lachine, constructeur de la vieille église paroissiale et du vieux séminaire de la rue Notre-Dame, premier historien de Montréal.

(Sur l'extrémité ouest du mur d'enceinte, près de l'aile extrême de l'édifice. Plaque de marbre unilingue en français offerte par les MM. de Saint-Sulpice.)

A Frs. Dollier de Casson, premier historien de Montréal.
Capitaine sous le maréchal de Turenne, puis prêtre de Saint-Sulpice pendant 35 ans, mourut en 1701 curé de la paroisse.
S. d'A. & N.

No. 28 — L'Ecole Souart.

Quelques pas plus loin, nous nous retrouvons sur la rue Saint-François-Xavier, ainsi nommée en l'honneur de M. de Casson. Traversons la rue Notre-Dame à l'angle de cette rue et nous aurons d'un côté (à gauche) l'endroit qu'occupait le tribunal de la colonie, et à droite celui où les abbés Souart et De la Faye fondèrent une école de garçons le 15 septembre 1686 dans la maison donnée par celui-ci. C'est également en cet endroit que les Frères des Ecoles Chrétiennes inaugurèrent plus tard leur enseignement à Montréal. Une plaque commémorative de la Commission des Monuments Historiques de Québec doit être incessamment apposée aux fins de rappeler ces souvenirs et nous en reproduisons le texte.

(Près du No 501 de la rue Saint-François-Xavier. Plaque bilingue en fer bronzé préparée par la Commission des Monuments Historiques de Québec.)

En 1686, les abbés Souart et De la Faye fondèrent ici une école de garçons et les Frères des Ecoles Chrétiennes y inaugurèrent leur première école en 1837.
C.M.H.Q.

Cet emplacement fait en outre partie de la concession de Nicolas Godé, un des 53 colons de la fondation de Montréal. Les Messieurs de Saint-Sulpice y établirent, au siècle dernier, le Cabinet de Lecture Paroissial où se donnèrent les premiers cours de droit et de médecine de l'Université de Montréal fondée comme « succursale de Laval » en 1876.

No. 29 — *La Banque de Montréal*

Continuons notre route vers le nord sur la rue Saint-François-Xavier; traversons la rue Saint-Jacques et dirigeons-nous vers l'est jusqu'à la Banque de Montréal, fondée en 1817 sur la rue Saint-Paul, et qui tient le troisième rang parmi les institutions bancaires du globe. Son édifice actuel, situé à l'est de l'ancien (aujourd'hui remplacé par le Bureau de Poste), mérite assurément une visite; après nous être arrêtés un instant en face de son beau portique dont le fronton, sculpté par John Steele, représente une belle allégorie de l'industrie et du commerce entourant les armoiries de la cité, lisons la plaque de cuivre qu'elle a fait apposer près de sa porte d'entrée à l'occasion de son centenaire.

(Dans le portique de cette banque. Plaque unilingue en anglais encavée dans le mur de pierre. Traduction).

1817 — Armoiries — 1917

Cette plaque a été posée pour commémorer le centenaire de la Banque de Montréal, la plus vieille institution bancaire de l'Amérique du Nord; fondée le 3 novembre 1817 et constituée en corporation par charte royale le 2 juillet 1822. Cet édifice a été construit en 1847, le premier qui ait été érigé sur ce terrain, rénové et agrandi jusqu'à la rue Craig en 1905. Son premier président fut John Gray et son premier caissier Robert Griffin en 1817. Son quatorzième président Sir Vincent Meredith, baronet, et son huitième gérant général Sir Frederick Williams Taylor en 1917.

I.P.

Tout à côté de la Banque de Montréal se trouve sa filiale *The Royal Trust Company* qui a reconstruit ses bureaux sur les fondations de l'ancien édifice de *The Imperial Life Insurance Company* dont les trois étages offraient la particularité de représenter les trois plus anciens ordres d'architecture grecque sur sa façade.

Le Société d'Archéologie avait fait poser, sur l'ancienne bâtisse, deux de ses plaques de marbre offertes par la compagnie d'assurance

Impériale, l'une pour rappeler l'exploit de Maisonneuve accompli le 30 mars 1644 et dont le théâtre est désigné dans l'histoire sous le nom de « Place d'Armes », l'autre pour indiquer la concession originale de terrain faite à Urbain Tessier dit Lavigne dont les descendants ont saisi le prétexte pour réclamer en justice, mais sans succès, les propriétés environnantes. Lorsque la compagnie *Royal Trust* fit démolir l'ancien édifice pour le reconstruire en granit, tel que nous le voyons maintenant, elle fit remplacer les fragiles plaques de marbre par des inscriptions gravées sur sa façade et dont nous reproduisons le texte ci-après (Nos. 30 et 21).

No. 30 — L'exploit de la Place d'Armes.

Pendant près de deux ans le nouvel établissement de Ville-Marie avait échappé à la vigilance des Iroquois. Le 30 mars 1644, ils vinrent attaquer les colons et M. de Maisonneuve les repoussa dans une sortie où il faillit être capturé.

(Sur un bloc de granit à l'ouest de l'entrée No 105 rue Saint-Jacques. Inscription unilingue en anglais. Traduction.)

Près de ce square, subséquemment nommé La Place d'Armes les fondateurs de Ville-Marie rencontrèrent les Iroquois pour la première fois et les mirent en déroute, Paul de Chomedey de Maisonneuve tuant leur chef de ses propres mains.
S. d'A. & N. puis I.P.

No. 31 — Concession Tessier-Lavigne

La concession faite à Urbain Tessier dit Lavigne remonte au 18 septembre 1651. C'est en son honneur que la rue Saint-Urbain fut ainsi nommée.

(Sur un autre bloc de granit à l'est de la même porte. Inscription unilingue en anglais. Traduction.)

Cet édifice est construit sur une partie de la concession originale faite à Urbain Tessier dit Lavigne qui est la 8ème accordée à un particulier dans l'île de Montréal.

S. d'A. & N. puis I.P.

No. 32 — Le Tribunal (civil et militaire).

Continuons notre course sur la rue Saint-Jacques en nous dirigeant vers l'est. Nous passerons devant l'édifice du journal *Le Canada*, fondé en 1902, et nous atteindrons bientôt l'endroit qu'occupait le tribunal civil et militaire avec la prison de Ville-Marie, sur le côté sud de cette rue jusqu'à la rue Notre-Dame où s'en trouvait la façade. Plus tard, la cathédrale anglicane ouverte au culte en 1814 remplaça ces bâtisses, mais elle fut détruite par l'incendie en 1856 et reconstruite sur son emplacement actuel de la rue Sainte-Catherine entre les rues de l'Union et de l'Université. La partie de ce terrain qui est en bordure de la rue Saint-Jacques est aujourd'hui occupée par l'édifice « Thémis » portant le No 10 de cette rue et dont une porte cochère donne accès à la bâtisse située rue Notre-Dame. C'est ici que doit être installée prochainement la plaque en fer bronzé de la Commission des Monuments Historiques de Québec que les autorités municipales ont temporairement fixée dans le vestibule d'entrée du magasin Fournier, portant le No 17 de la rue Notre-Dame où s'élevait la façade de cette église.

(Sur l'édifice Thémis No. 10 rue Saint-Jacques ouest, à côté de la porte cochère. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Sous le régime français le tribunal civil et militaire siégeait ici. Sur le même emplacement fut érigée, en 1814, la Christ Church incendiée en 1856.

C.M.H.Q.

No. 33 — Mgr J.-O. Plessis et Wolfred Nelson

L'édifice du journal *La Presse*, fondé sur la rue Notre-Dame

dans une dépendance du Château de Ramezay en 1885, s'élève sur le côté nord de la rue Saint-Jacques à l'encoignure de la rue Saint-Laurent. C'est ici que naquit en 1763 Monseigneur J.-O. Plessis qui devint archevêque de Québec et membre du Conseil Législatif en reconnaissance de ses luttes pour le maintien des prérogatives de l'Eglise Catholique et de sa loyauté à la Couronne britannique. Une jolie plaque de bronze a été placée par *La Presse* sur son édifice afin de rappeler son souvenir.

Elle rappelle aussi le séjour à cet endroit de Wolfred Nelson, un des principaux chefs du mouvement de revendication des libertés populaires en 1837-1838.

(Sur la façade de l'édifice de la Presse, rue Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-Laurent. Plaque de bronze en langue française.)

Mgr Joseph-Octave Plessis, né en 1763, mort en 1825, premier archevêque de Québec, conseiller législatif, une de nos gloires nationales, habita dans sa jeunesse la maison de son père en cet endroit.

Le grand Wolfred Nelson, né en 1791, mort en 1863, premier maire de Montréal élu par le suffrage populaire, vécut ici avec son épouse, Josèphe Charlotte de Noyelle de Fleuri-mont, de noblesse canadienne. I.P.

Tournons sur la rue Saint-Laurent en nous dirigeant vers le sud. Sous le régime français, la partie de cette rue qui descendait jusqu'au mur des Fortifications avait été nommée *Côte Saint-Lambert* en l'honneur du major Lambert Closse, premier lieutenant de Maisonneuve.

No. 34 — *Lamothe-Cadillac, fondateur du Détroit.*

En arrivant au coin de la rue Notre-Dame, nous distinguons une plaque de marbre tellement noircie par les intempéries qu'elle se confond avec la grisaille de la pierre où elle est posé. Elle est consacrée à la mémoire d'Antoine Lamothe-Cadillac, fondateur de la ville du Détroit aux Etats-Unis d'Amérique, seigneur de Port-Royal et gou-

verneur de la Louisiane, dont la vie est une des plus aventureuses de cette époque. Cette plaque avait d'abord été posée sur le magasin Mussen situé à l'encoignure de ces deux rues. Lors de l'élargissement de la Côté Saint-Lambert elle fut temporairement enlevée et replacée sur la nouvelle bâtisse, mais elle a été tellement maltraitée par les intempéries qu'elle a disparu depuis lors.

(Sur le côté ouest de la rue Saint-Laurent, angle de la rue Notre-Dame. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise, offerte par James Morgan. Traduction.)

En 1694 existait ici la maison de Lamothe Cadillac le
fondateur de Détroit. S. d'A. & N.

No. 35 — Première Cathédrale Anglicane

Tandis que nous sommes ici, jetons les yeux sur le côté nord de la rue Notre-Dame, vers l'ouest, et nous apercevrons, à la hauteur du premier étage de la bâtisse No. 17 de cette rue, la plaque de marbre que la Société d'Archéologie a fait placer à cette hauteur (vu que la construction du magasin n'en permettait pas la pose au rez-de-chaussée) pour rappeler l'existence à cet endroit du tribunal civil et militaire ainsi que de la prison et, plus tard, la cathédrale anglicane dont la façade ouvrait sur la rue Notre-Dame mais dont une plaque de la Commission des Monuments Historiques est indiquée ci-dessus sur la rue Saint-Jacques (Voir la plaque No. 32).

(Au premier étage de la bâtisse No. 17 rue Notre-Dame ouest. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise offerte par James S. Shearer. Traduction.)

Emplacement de l'église cathédrale du Christ, première
église anglicane, 1814. Incendiée en 1856. S. d'A. & N.

No. 36 — Congrégation de Notre-Dame.

Traversons maintenant la rue Notre-Dame pour nous diriger au sud sur la rue Saint-Laurent et nous serons en face de l'important quadrilatère occupé jusqu'en 1913 par les Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, communauté enseignante fondée à Montréal par Marguerite Bourgeoys. Elle ouvrit sa première école en 1658 dans une étable située sur le côté sud de la rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Dizier, mais elle s'installait bientôt sur ce terrain qui lui fut concédé par M. de Maisonneuve à l'est de l'Hôtel-Dieu.

Outre le couvent de la Congrégation, cette enceinte renfermait l'église de Notre-Dame-de-Pitié où Jeanne Le Ber vécut en recluse pendant vingt ans et la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire érigée en action de grâces du salut de la colonie par le naufrage de la flotte ennemie de l'amiral Walker sur les récifs de l'Île aux Oeufs en 1711. La rue Saint-Laurent, qui descend aujourd'hui jusqu'aux quais, s'arrêtait autrefois à la rue Notre-Dame et l'on avait accès à l'église de Notre-Dame-de-Pitié par une porte cochère aménagée sous les maisons des Religieuses de la Congrégation en bordure de la rue Notre-Dame. Tout l'immeuble ayant été exproprié par la Ville de Montréal pour l'ouverture des rues Saint-Laurent et Le Royer, les bâtisses furent rasées et les résidus de terrain vendus aux enchères dont le produit couvrit au delà des frais d'expropriation.

Voici donc un des coins historiques les plus importants de Montréal puisque l'histoire de la Congrégation de Notre-Dame s'y est déroulée pendant 260 ans avec ses oeuvres de Notre-Dame-de-Pitié et de Notre-Dame-de-la-Victoire. Nulle inscription n'en rappelle cependant le souvenir, si ce n'est le beau geste d'une compagnie commerciale anglaise que nous allons bientôt signaler. Ne serait-il pas possible et surtout convenable d'élever, en plein centre de cet immeuble, au carrefour des rues Saint-Laurent et Le Royer, une pyramide où nous pourrions placer des inscriptions appropriées qui seraient couronnées du buste de Marguerite Bourgeoys? Nous pourrions y placer les plaques

de marbre qui se trouvent maintenant dans la cour de récréation des religieuses au couvent de la rue Sherbrooke ouest et la circulation des voitures à cet endroit n'en souffrirait aucun inconvénient.

L'édifice « Métropole », qui occupe aujourd'hui le coin sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Laurent, étale à la hauteur de son premier étage une curieuse pierre d'angle qui reproduit une ancienne bonbonne de whisky et deux roues de tombereau. La tradition rapporte que le terrain où cette bâtisse avait été érigée en premier lieu avait tout d'abord été cédé en échange de ces marchandises dans les premiers temps de la colonie et l'architecte a voulu rappeler cette transaction. Mais il faut ajouter que cette bâtisse s'élevait à l'angle des rues Saint-Jacques et Dollard et que l'entrepreneur de sa démolition l'a reconstruite ici sans omettre la pierre originale. Avis aux archéologues des siècles futurs qui pourraient attribuer cette singulière transaction au coin est des rues Notre-Dame et Saint-Laurent.

Au coin des rues Le Royer et Saint-Laurent s'élève l'édifice de la compagnie *Salada Tea* qui a fait sculpter, dans la pierre du rez-de-chaussée, une scène où Marguerite Bourgeoys fait la classe aux petits enfants. Elle est accompagnée d'une inscription bilingue qui rappelle son souvenir.

(Edifice Salada Tea, rue Le Royer coin sud-est de la rue Saint-Laurent. Inscription bilingue sculptée sur le rez-de-chaussée.)

Près de cet endroit fut située la première école à Montréal fondée en 1657 par Marguerite Bourgeoys (1620-1700).
Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame. L.P.

No. 37 — Ludger Duvernay.

Rendons-nous à la rue Saint-Paul, tournons à l'est et continuons jusqu'à la rue Saint-Gabriel où se trouvait l'atelier d'imprimerie de Ludger Duvernay. Cet homme a joué un rôle important dans les revendications politiques du peuple canadien au siècle dernier et c'est

lui qui fonda la société nationale des Canadiens-français le 24 juin 1834. Il dut s'expatrier aux Etats-Unis à la suite des insurrections de 1837-1838 mais il revint continuer son oeuvre patriotique à Montréal après l'amnistie de 1842. Co-fondateur de *La Minerve* avec A.-N. Morin, il a publié ce journal jusqu'à sa mort en 1852, de même que plusieurs autres qu'il a fondés au cours d'une carrière mouvementée, en particulier le *Patriote canadien* durant son exil à Burlington, aux Etats-Unis.

(Sur le magasin Duchesneau, coin nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé de la Commission des Monuments Historiques de Québec.)

Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste (1834) avait ici son atelier d'imprimerie. C.M.H.Q.

Remontons la rue Saint-Gabriel vers le nord et nous atteindrons bientôt, sur l'arrière-partie du nouveau palais de justice, l'endroit où le journal *La Patrie* fut fondé par Honoré Beaugrand en l'année 1878 et où s'élevait, au commencement du siècle dernier, la maison de Simon Fraser, agent de la Compagnie du Nord-Ouest, qui découvrit en 1808 l'importante rivière à laquelle il a donné son nom en Colombie-Britannique. Une plaque de marbre avait été préparée par les soins de la Société d'Archéologie pour en marquer l'endroit, mais elle n'a pas été posée et la construction du nouveau palais de justice a fait disparaître les derniers vestiges de ces immeubles.

No. 38 — John Richardson

Par contre, le souvenir de l'hon. John Richardson (1755-1831) bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, promoteur du canal de Lachine, membre du Conseil Exécutif, fondateur et premier président de l'hôpital général anglais, dont la résidence se trouvait au même endroit, a été conservé par l'apposition d'une des plaques de la Com-

mission des Monuments Historiques de Québec sur l'édifice du palais.

(Sur le mur ouest du nouveau palais de justice, près du No 445 rue Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Ici s'élevait la résidence de l'honorable John Richardson, membre du Conseil Exécutif du Bas Canada. En arrière, on bâtit en 1793, le grand entrepôt de Forsyth Richardson et Cie.

C.M.H.Q.

No. 39 — Lambert Closse.

Signalons enfin que tout ce terrain faisait partie du fief concédé par M. de Maisonneuve au major Lambert Closse, dont nous avons déjà parlé comme étant un des plus vaillants défenseurs de la colonie naissante; une autre plaque de la Commission des Monuments Historiques en rappelle le souvenir avec plus d'à propos que cette petite rue de l'ouest de Montréal que les conducteurs de tramways déflorent avec une si grande désinvolture en criant « Clossey street »! Son habitation, érigée sur ce fief, occupait avec son jardin l'emplacement du nouveau palais de justice.

(Sur la façade du nouveau Palais de Justice, rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Saint-Gabriel. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Raphael-Lambert Closse, bras droit de M. de Maisonneuve, reçut, en 1658, en récompense de sa bravoure, un fief dont ce terrain faisait partie.

C.M.H.Q.

No. 40 — Eglise Saint-Gabriel.

Traversons les rues Notre-Dame et Saint-Jacques et nous verrons, sur l'annexe de l'ancien Palais de Justice, rue Saint-Gabriel, une autre plaque de la Commission des Monuments Historiques nous di-

sant que la première église presbytérienne construite à Montréal s'élevait à cet endroit. L'histoire en a été écrite par le Rév. Robert Campbell, dans un volume de 800 pages publié en 1887 qui rend hommage à l'hospitalité offerte à cette congrégation par les Révérends Pères Récollets dans leur église avant cette construction. La rue Saint-Gabriel portait alors le nom de Saint-Philippe en l'honneur de Vincent Philippe de Hautmesnil dont nous parlerons bientôt; cette église a été achetée par le gouvernement de la province de Québec en 1887 pour l'agrandissement projeté de l'ancien Palais de Justice; il n'en reste que l'abat-voix de la chaire, conservé au musée du Château de Ramezay.

(Sur le mur ouest de l'aile annexée au vieux palais de justice, rue Saint-Gabriel, près du Champ de Mars. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Ici s'éleva, en 1792, la première église presbytérienne.
Elle fut démolie en 1903.

C.M.H.Q.

No. 41 — Première synagogue.

La rue Saint-Jacques se termine en diagonale, au delà de la rue Saint-Gabriel, dans un goulot qui va déboucher sur la rue Notre-Dame. Une colonie d'Israélites hispano-portugais, établis à Montréal dès les premières années du régime anglais, avaient construit une synagogue dans le triangle formé par ces trois rues et, lors de la campagne faite par la Société d'Archéologie pour l'installation de plaques historiques, la famille du rabbin De Sola voulut en rappeler le souvenir en plaçant une inscription commémorative à cet endroit.

(Sur le mur est des bâtisses situées au coin des rues Notre-Dame et Saint-Jacques, en face des terrasses de l'ancien palais de justice. Plaque de marbre unilingue en anglais offerte par la famille du Rév. Mel-dola De Sola. Traduction).

Endroit où s'élevait la première synagogue construite au Canada en 1777 (A. M. 5537) par la Congrégation des Juifs espagnols et portugais « Shearith Israel » fondée en 1768. S. d'A. & N.

A l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Montréal, un projet fut cependant soumis au gouvernement provincial et agréé par lui à l'effet de raser les bâtisses occupées par ses services administratifs dans ce triangle de terrain pour en faire une place publique dédiée à Jérôme Le Royer de la Dauversière, promoteur de l'établissement de Montréal; dès la réalisation de ce projet la plaque ci-dessus sera reportée sur la rue Saint-Gabriel en face de l'endroit qu'elle occupe actuellement.

No. 42 — Le palais de justice.

Le « vieux » Palais de Justice, dont le portique rappelle l'architecture des temples grecs, est près de nous. Sa construction remonte aux années 1849-1856, mais l'étage supérieur et la coupole n'y ont été ajoutés qu'en 1890-1894. Il remplace l'ancien palais de 1800-1803 et la prison (plus tard transformée en caserne) qui avaient été détruits par le feu. Cet emplacement, de même que celui de l'hôtel de ville et du Champ de Mars, appartenaient autrefois aux Révérends Pères Jésuites qui y avaient construit une église et leur résidence en 1692. Le « nouveau » palais qui s'élève sur le côté sud de la rue Notre-Dame est destiné à la justice correctionnelle, à l'enregistrement, à la perception du revenu et aux services administratifs, tandis que l'ancien est réservé aux causes civiles. Deux plaques de la Commission des Monuments Historiques nous en diront l'histoire.

(Sur la façade du vieux palais de justice, à gauche de la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Le premier palais de justice érigé en 1800 fut incendié en 1844. Le palais actuel, construit sur le même emplacement en 1851-1856, fut agrandi et restauré en 1890-1894.

C.M.H.Q.

No. 43 — Les Révérends Pères Jésuites.

Cet immeuble fut d'abord occupé par les révérends Pères Jésuites qui l'avaient acheté de Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil en 1690. Celui-ci le tenait de son oncle M. Gabriel Souart, curé de Notre-Dame, qui lui avait fait don de la moitié sud du fief Closse comprenant un domaine de 8 arpents qui s'étendait de la rue Saint-Jean-Baptiste à la Place Jacques-Cartier, depuis les emplacements de la rue Saint-Paul jusqu'au nord de la rue Craig. C'est en son honneur que la rue Saint-Vincent fut ainsi nommée, de même que la rue Saint-Philippe, nom sous lequel était autrefois connue la rue Saint-Gabriel mais à qui l'on a restitué le nom de M. Gabriel Souart.

(Sur la façade du vieux palais de Justice, à droite de la porte d'entrée du rez-de-chaussée. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Sur ce site, acquis en 1692, les RR. PP. Jésuites élevèrent une résidence et une église qui furent incendiées en 1803.

C.M.H.Q.

Traversons cet ancien domaine des Jésuites en continuant notre route devant la façade du palais de justice. Les constructions qu'ils y érigèrent flanquaient trois côtés d'une cour intérieure ouvrant sur la rue Notre-Dame, leur chapelle particulière étant à l'ouest, la résidence au nord et l'église à l'est, celle-ci occupant l'espace libre qui se trouve aujourd'hui entre le vieux palais de justice et l'hôtel de ville.

No. 44 — Le Père de Charlevoix.

Le souvenir du séjour des premiers missionnaires de Ville-Marie en cet endroit est rappelé très laconiquement par une des plaques de marbre de la Société d'Archéologie consacrée à celui d'entre eux qui écrivit une *Histoire et Description générale de la Nouvelle-France* publiée en 1744, Pierre-François-Xavier de Charlevoix.

(*Sur la façade du vieux palais de justice à l'angle est. Plaque de marbre unilingue en français offerte par Rouër Roy*).

Le Père Charlevoix, l'historien de la Nouvelle France
1723. S. d'A. & N.

No. 45 — Jacques Viger.

Saluons en passant la statue de Jean Vauquelin, défenseur naval de la Nouvelle-France devant Québec en 1760, et allons lire, sur une belle plaque en bronze, posée par le conseil municipal à l'angle sud de l'hôtel de ville en 1934, le souvenir consacré à Jacques Viger, premier maire de cette ville, avec reproduction de son effigie, à l'occasion du centenaire du régime municipal à Montréal.

Appelé à présider le banquet de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, à titre de maire de Montréal, cet éminent citoyen fut le premier président de la société nationale des Canadiens-français; archéologue érudit, c'est également lui qui fonda la Société Historique de Montréal.

(*Sur le coin sud de l'hôtel de Ville. Plaque de bronze bilingue érigée par le conseil de ville.*)

Jacques Viger, premier Maire de Montréal, auteur de la devise « Concordia Salus », inaugurait, il y a cent ans aujourd'hui, le régime municipal de cette ville. Fernand Rinfret, maire, 5 juin 1934. I.P.

Traversons maintenant la rue Notre-Dame pour revenir vers l'ouest. Le manoir de Bécancour, qui servit plus tard de résidence à l'honorable James McGill, fondateur de l'université de ce nom, occupait autrefois le coin est de cette rue et de la Place Jacques-Cartier; la bâtisse du journal *La Minerve* était située en arrière, au coin de la rue Le Royer. On les a démolis pour y ériger, en contre-bas, un abri pour les maraîchers et la plaque de marbre qui rappelait ces souvenirs y a été érigée sur une longue tige de métal.⁽²³⁾

Arrêtons-nous devant la colonne monumentale, imitée de celle du square Trafalgar à Londres, que les citoyens de Montréal ont élevée, par souscription publique en 1808-1809, à la gloire de l'amiral Nelson tué en pleine victoire dans la bataille de Trafalgar le 21 octobre 1805. Passons devant la vieille bâtisse du coin sud où se trouvait le bar américain du « silver dollar » dont nous avons déjà parlé en évoquant la mémoire de Dollard des Ormeaux, puis devant celle encore plus vieille du café *Chanteclerc* dont la soeur jumelle, aujourd'hui démolie, était autrefois occupée par la librairie Bossange & Papineau, à laquelle a succédé celle de Fabre et Gravel, et tournons au sud sur la rue Saint-Vincent. Nous y verrons, sur le mur du « nouveau » palais de justice, deux plaques inscrites à la mémoire de Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil et à celle de Gédéon de Catalogne dont la maison n'a été démolie qu'en ces dernières années afin de faire place au nouveau palais de justice.

No. 46 — Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil.

(Sur le mur est du nouveau palais de justice, près de la rue Notre-Dame. Plaque bilingue en fer bronzé).

La rue Saint-Vincent doit son nom à Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil, propriétaire d'une partie du fief Closse, de 1688 à 1693.

C.M.H.Q.

(23) Il s'agit de René Robineau, baron de Portneuf, dont le père avait été créé seigneur de Bécancour.

Il est heureux pour ce propriétaire foncier que la rue Saint-Vincent nous ait conservé son nom car, en dehors du fait d'avoir pris part aux expéditions du gouverneur Courcelles et du vice-roi Tracy, avec le régiment de Carignan, contre les Iroquois, en 1666, il semble avoir borné ses activités à l'administration de ses biens et aux soins de sa famille.

No. 47 — Gédéon de Catalogne

Il en est autrement de son acquéreur et voisin Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, auteur de la construction du premier canal de Lachine, arpenteur et cartographe des seigneuries du Canada, constructeur des fortifications de Louisbourg, officier des troupes et écrivain. Une plaque de marbre avait été placée par la Société d'Archéologie sur la maison qu'il habitait rue Saint-Vincent près de la rue Sainte-Thérèse, mais lorsque cette bâtisse a été démolie pour faire place au nouveau palais de justice, elle a été enlevée et déposée au musée du Château de Ramezay. La Commission des Monuments Historiques de Québec l'a remplacée par une des siennes après l'érection du nouveau palais.

(Sur le mur est du nouveau palais de justice, près de la rue Sainte-Thérèse. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Ici vécut, à partir de 1689, Gédéon de Catalogne, ingénieur, officier et annaliste. Il travailla aux fortifications de Québec, des Trois-Rivières et de Louisbourg. C.M.H.Q.

La rue Saint-Vincent était autrefois recherchée par les avocats les plus en vue de Montréal à cause du voisinage du palais de justice. L'importante imprimerie d'Eusèbe Senécal s'y trouvait aussi installée dans une bâtisse qui est au coin sud de la rue Sainte-Thérèse; si nous jetons les yeux un peu plus loin sur cette dernière rue, nous apercevrons, au coin de la rue de Vaudreuil, la sombre maison en maçonnerie qui servait d'entrepôt à J.-J. Astor pour emmagasiner ses fourrures.

No. 48 — Le Château de Vaudreuil.

Descendons jusqu'à la rue Saint-Paul où se trouvait la librairie Beauchemin & Valois, tournons à gauche et nous atteindrons aussitôt la Place Jacques-Cartier qui occupe tout l'emplacement du château et des jardins du gouverneur marquis de Vaudreuil. Ce bel édifice fut construit en 1723; une esplanade s'étendait en face avec un corps de garde à gauche et la « porte du Château » ouverte dans le mur des fortifications. Après la cession du Canada, les MM. de Saint-Sulpice achetèrent cet édifice et y installèrent leur collège de Montréal fondé par M. Curatteau à la Longue-Pointe en 1767; les élèves y suivirent les classes de 1773 à 1803 alors que cette bâtisse fut détruite par l'incendie, et l'on installa le « vieux marché » sur son emplacement jusqu'à la rue Notre-Dame.

Une plaque commémorative de cet endroit historique a été préparée par la Commission de Québec mais sa pose est retardée par suite des objections du propriétaire de l'immeuble qui devait la recevoir; elle ornera bientôt, espérons-le, l'un ou l'autre des angles de la Place Jacques-Cartier et de la rue Saint-Paul, car elle peut s'y appliquer indistinctement. Elle se lit comme suit:

*(A l'angle de la Place Jacques-Cartier et de la rue Saint-Paul.
Plaque bilingue en fer bronzé.)*

Ici s'élevait le château du marquis de Vaudreuil construit en 1723. Cet édifice fut occupé par le Collège de Montréal de 1773 à 1803.

C.M.H.Q.

Traversons la Place Jacques-Cartier où s'alignent les voitures des maraîchers tous les mardis et vendredis. Si nous avons la bonne fortune de nous y trouver un de ces jours, nous verrons des scènes et entendrons des propos qui évoqueront au mieux les traditions de la vieille France. L'activité est cependant plus grande encore au marché

Bonsecours que nous apercevons un peu plus loin sur la rue Saint-Paul. Continuons donc notre trajet sur cette rue et nous atteindrons bientôt, en face de ce marché, le fameux hôtel Rasco qui faisait l'orgueil de la population de Montréal il y a cent ans, mais dont la clientèle a fort évolué de nos jours.

No. 49 — Charles Dickens.

Parmi les visiteurs de marque qui ont habité cet hôtel fashionable du siècle dernier, notons en particulier le célèbre romancier anglais Charles Dickens dont le séjour en cet endroit est rappelé par la pose d'une plaque de marbre sur cet édifice et par une étroite montée qui conduit à l'arrière du Château de Ramezay.

(Au coin est de l'hôtel Rasco, Nos 281-295 rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise posée par les soins de la Société Dickens, succursale de Montréal. Traduction.)

Lors de sa visite à Montréal, au mois de mai 1842, Charles Dickens s'est retiré à l'hôtel Rasco en cet endroit. La succursale de Montréal des amis de Dickens, fondée en 1901. Possédée en 1930. I.P.

No. 50 — Sir William Johnson.

En face de nous, le marché Bonsecours, construit en 1845-1852, donne asile au commerce des victuailles depuis près de cent ans. Le conseil de ville a siégé dans la partie supérieure de cet édifice jusqu'à la construction de l'hôtel de ville actuel et son extrémité nord-est occupe l'emplacement du palais de l'Intendance construit en 1698, puis du manoir de M. le baron de Longueuil et enfin de la résidence de sir John Johnson, commissaire des affaires indiennes, et fils de sir William Johnson, dont une plaque, fort détériorée par les intempéries, rappelle le souvenir.

(Sur le mur est du marché, rue Bonsecours au coin de la rue des Commissaires. Plaque de marbre unilingue en langue anglaise offerte par l'hon. G.-A. Drummond. Traduction.)

Sir William Johnson, de Johnson Hall sur la rivière Mohawk, célèbre surintendant des Affaires Indiennes et premier baronnet américain, commandait les alliés indiens dans l'armée d'Amherst en 1760. C'est en leur faveur que fut émise, en commémoration de cette participation, la première médaille britannique. John Johnson, commissaire des Indiens.

S. d'A & N.

No. 51 — Chapelle de Bonsecours.

Nos hommages s'adressent maintenant à la vénérable chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours dont la construction fut commencée par Marguerite Bourgeoys en 1657. C'était à l'origine une humble chapelle en bois de 30 pieds sur 40 qui fut remplacée en 1673 par un édifice en pierre de 40 sur 75. Incendiée en 1754, rebâtie en 1772 et « modernisée » en 1885-1888, elle a perdu son cachet d'ancienneté pittoresque, mais elle a conservé les ex-voto de reconnaissance offerts par les marins en accomplissement de leurs vœux.

Une plaque en marbre, offerte par Monongahéla de Beaujeu, indique les diverses transformations dont nous venons de parler.

(Sur la façade de l'église, rue Saint-Paul, angle de la rue Bonsecours. Plaque de marbre unilingue en français.)

N. D. de Bonsecours. Commencée 1657, incendiée 1754, reconstruite 1772, restaurée 1888.

S. d'A. & N.

Une visite à l'intérieur de ce petit temple nous ferait pieusement communier avec un passé qui remonte aux premiers temps de la colo-

nie, mais nous n'en avons pas le loisir. Tournons-nous vers le nord et nous verrons à droite, au coin de la rue Bonsecours, la maison qu'habitait Pierre Du Calvet, huguenot français qui fut accusé d'avoir servi la cause des révoltés américains lors de l'invasion du Canada et qui eut à ce sujet des démêlés célèbres avec le gouverneur Haldimand, de 1780 à 1783.

No. 52 — Pierre Du Calvet.

La plaque qui rappelle son souvenir est plutôt laconique; elle a été offerte par Amédée Papineau, fils du célèbre tribun, mais la Société d'Archéologie a refusé de lui accorder son patronage à cause des divergences de textes qu'accusent les versions française et anglaise du mémoire préparé par ce Du Calvet pour son « Appel à la justice de l'Etat ». Il est qualifié d'imposteur aux procès-verbaux du 16 mars 1892 et du 19 décembre 1893, mais son panégyriste a réussi quand même à faire poser cette plaque à ses frais en dépit de cette opposition.

(Sur le pignon d'une vieille maison en pierre, rue Bonsecours, coin nord de la rue Saint-Paul. Plaque de marbre unilingue en français offerte par L.-J.-Amédée Papineau.)

Pierre du Calvet, 1775-1791. Gouvernement représentatif.	I.P.
---	-------------

Continuons notre route sur la rue Saint-Paul, vers l'est. Nous arriverons bientôt à la petite rue Bonneau qui descend vers le port et dont le nom rappelle ici le souvenir de la charitable religieuse à qui tous les indigents avaient recours. Cette rue portait autrefois le nom de Saint-Gilles en l'honneur de M. Gilles Pérot, curé de la paroisse, mais les trappeurs de fourrures et les malins la désignaient plus volontiers sous celui de *rue Friponne* parce qu'elle donnait accès aux *Magasins du roi* où Bigot et ses accolytes extorquaient si honteusement

sement ces pauvres gens. Sous le régime anglais, ces bâtisses furent transformées en casernes, arsenal et canoterie royale.

En face, la charité chrétienne se continue au refuge de Notre-Dame-de-la-Merci, très modestement fondé sur la rue Sainte-Elisabeth par un humble plombier du nom de David, mis en lumière par le journaliste Olivar Asselin (une des belles oeuvres de sa vie) et finalement porté au degré d'efficacité dont nous sommes aujourd'hui témoins dans cette admirable institution de la Rivière des Prairies, sous l'impulsion des Révérends Frères Saint-Jean-de-Dieu.

Nous arrivons à la rue de Berri qui marque approximativement la limite du « Vieux Montréal », car c'est à une centaine de pieds plus loin que le mur des Fortifications en fermait l'enceinte. Une porte massive y donnait accès et, comme cette partie de la rue Saint-Paul était alors connue sous le nom de « rue Saint-Martin » à partir de l'église Bonsecours, cette porte fut officiellement désignée sous ce nom; mais on la nomma plus couramment « porte de Québec » parce qu'elle donnait accès au chemin qui se dirigeait vers Québec et, lorsque les habitations se construisirent en dehors des murs dans ses environs, on finit par désigner leur groupement sous le nom de « faubourg Québec ».

La rue Notre-Dame se terminait alors à la « colline de la Citadelle » qui en arrêta la continuation à l'est de la rue Bonsecours, mais qui fut rasée en 1821, sous l'administration de lord Dalhousie, et l'endroit prit le nom de « place Dalhousie » en même temps que la rue Notre-Dame était prolongée jusqu'à la porte Saint-Martin; le mur des fortifications, devenu plus nuisible au développement du commerce qu'utile à la défense de la ville, fut alors démoli. Soixante ans plus tard la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien entreprenait la construction d'un chemin de fer transcontinental du Canada qui fut complété dans le court espace de cinq ans en dépit des difficultés à surmonter.

No. 53 — Chemin de fer transcontinental.

L'inauguration de cette entreprise gigantesque eut lieu en cet endroit le 28 juin 1886 et la Commission des Sites et des Monuments Historiques du Canada en a marqué l'événement par l'érection d'une plaque de bronze qui se trouve à la limite de l'enceinte du « Vieux Montréal ».

(Sur la façade de l'ancienne gare Dalhousie, rue Notre-Dame, à l'est de la rue de Berri. Plaque bilingue en bronze.)

De la gare Dalhousie, située à cet endroit, partit, le 28 juin 1886, le premier train transcontinental régulier. La création de ce service par la Compagnie du Pacifique Canadien relia l'Est à l'Ouest du Canada et assura l'indépendance du pays en matière de transport. A.D. 1939. C.S.M.H.C.

La continuation de notre pèlerinage historique au delà des limites du « Vieux Montréal » nous entraînerait trop loin. Nous pourrions faire cette visite avec moins de fatigue et en moins de temps si nous voulons bien nous contenter d'en suivre le parcours « par les yeux » sur les cartes déposées au Château de Ramezay; nous y obtiendrons en même temps tous les renseignements qui se rapportent aux événements rappelés par les plaques commémoratives ainsi apposées « *extra muros* ».

Revenons donc vers l'ouest et nous passerons aussitôt devant l'emplacement qu'occupait, sur le côté nord de la rue, l'hôpital Notre-Dame avant son installation actuelle de la rue Sherbrooke, tandis qu'un peu plus loin, sur le côté sud, se trouve l'établissement du journal *Le Devoir* fondé par Henri Bourassa en 1909. Au moment de traverser la rue Bonsecours, jetons un coup d'oeil à gauche et nous apercevrons, sur le côté ouest de cette rue, la maison où vécurent six générations de la famille du fameux tribun Louis-Joseph Papineau; une plaque historique y avait été posée par la Société d'Archéologie, mais

elle a disparu et la bâtisse, exhaussée de deux étages, porte aujourd'hui le nom d'*Hôtel Bonsecours*.

Un peu plus loin, sur le côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Bonsecours et Gosford, se trouvait l'édifice du fameux *Institut Canadien* qui fut interdit par l'autorité religieuse à cause des idées avancées de ses membres, et dont la bibliothèque est aujourd'hui fusionnée avec celle de l'Institut Fraser; cet immeuble est maintenant occupé par des maisons de commerce.

No. 54 — Le Château de Ramezay.

Enfin nous arrivons, après avoir traversé la rue Saint-Claude, à cette noble demeure construite en 1705 par le gouverneur de Montréal Claude de Ramezay, une des rares maisons caractéristiques du régime français qui ont résisté jusqu'à ce jour aux outrages du temps et à l'indifférence, sinon à la malveillance des hommes, en notre bonne ville de Montréal. Les détails de sa construction et les péripéties de son occupation au cours des deux siècles derniers, de même que l'histoire de ses occupants successifs ont été consignés par nous dans une brochure intitulée *Les Ramezay et leur château*, publiée en 1939. Bornons-nous à dire qu'elle servit successivement de résidence à la famille du gouverneur de Montréal, de comptoir commercial à la Compagnie des Indes après le désastre de la banque de Law, de quartier-général aux troupes de l'occupation américaine en 1775-76, de siège administratif du gouvernement à Montréal, de palais de justice, de ministère d'Instruction publique, d'Ecole Normale, d'université pour les facultés de Droit et de Médecine, de Cour des Magistrats et enfin de siège social de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal qui l'a convertie en musée historique canadien après l'avoir sauvée de la destruction.

La Société d'Archéologie et la Commission des Monuments Historiques de Québec ont tour à tour voulu rappeler ces souvenirs. On conçoit facilement que la Société d'Archéologie, dont le siège social est dans cet édifice, ne pouvait manquer de lui consacrer au moins une

de ses plaques historiques. Il en fut préparé deux, dont la première, offerte par M. J.-A.-U. Baudry, contenait la chronologie abrégée de son occupation; la seconde, offerte par M. S.-P. Stearns rappelait le séjour qu'y fit le général Wooster, de l'armée américaine. Toutes deux étaient en marbre du module ordinaire de la Société, mais elles ont été remplacées et rendues plus explicites et plus durables en une plaque unique taillée dans le granit et encastrée dans le mur au centre de l'édifice.

(Au centre du mur de façade du Château de Ramezay, entre les portes Nos 280 et 290 de la rue Notre-Dame Est. Plaque de granit dont le libellé est comme suit):

LES HOTES DE CET EDIFICE:

1705 — Famille de Ramezay — 1745
 1745 — Compagnie des Indes — 1764
 1764 — Gouverneurs du Canada — 1849
 1775 — Armée des Etats-Unis — 1776
 1838 — Conseil Spécial (Canada) — 1841
 1849-1856 — Cours de Justice — 1889-1893
 1856 — Ministère d'Instruction Publique — 1867
 1856 — Ecole Normale — 1878
 1884 — Université — 1889
 1895 — Société d'Archéologie (Musée).

De son côté, la Commission des Monuments Historiques de Québec a voulu rappeler, dans les deux langues, le souvenir du gouverneur de Ramezay en lui dédiant une de ses plaques bilingues.

No. 55 — Le gouverneur de Ramezay.

Arrivé en Nouvelle-France le 1er août 1685, Claude de Ramezay était appelé au gouvernement des Trois-Rivières cinq ans plus tard et épousait, au mois de novembre suivant, Marie-Charlotte Denys de la Ronde qui le rendit père de 16 enfants.

Investi du commandement général des troupes en 1699 il fut appelé à remplacer le marquis de Vaudreuil au gouvernement de Montréal le 15 mai 1704 et c'est durant son terme d'office que furent accomplis l'établissement d'un marché pour la vente des denrées, la fondation d'une bourse de commerce, un service de poste et messageries, une industrie de tissage pour la toile et la laine, l'assainissement et la réglementation des rues de la ville, la construction des fortifications, la diffusion de l'éducation et nombre d'autres oeuvres d'utilité publique.

C'est à son fils Jean-Baptiste-Nicolas-Roch, lieutenant du roi, qu'échut la pénible tâche de signer la capitulation de Québec en 1759.

(Sur la partie ouest du mur de façade du Château de Ramezay. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Château de Ramezay, construit en 1705 par Claude de Ramezay, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal de 1703 à 1724.

C.M.H.Q.

No. 56 — Relique nationale.

Aux termes d'une loi sanctionné en 1922, la Commission des Monuments Historiques de Québec a le pouvoir de « classer », comme édifice ou monument d'intérêt national, tout immeuble dont l'importance lui semble exiger un soin particulier de conservation. Il lui faut obtenir à cet effet le consentement préalable du propriétaire et, dès lors, il ne peut être apporté aucuns changements, ni fait aucuns travaux à la bâtisse ainsi classée sans l'autorisation de cette Commission. La Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal est devenue propriétaire du Château de Ramezay par don de la Cité de Montréal en 1929 à charge d'y maintenir un musée national et, comme il avait souvent été menacé de démolition par des conseils de ville inconscients de sa valeur historique, elle le mit aussitôt sous la protection de cette commission. Ce fut le premier édifice ainsi classé dans cette province.

(Sur la partie est de la façade du Château de Ramezay. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Cet édifice a été classé à titre de relique nationale par la Commission des Monuments Historiques de la province de Québec.
C.M.H.Q.

Evocation du passé

Entrons dans cet édifice historique afin de nous y reposer quelque peu de l'itinéraire que nous venons de parcourir, sans toutefois perdre contact avec les souvenirs de l'histoire de Montréal. Confortablement assis dans la galerie des portraits, nous évoquerons par l'image les artisans de l'épopée canadienne après avoir visité les endroits où leurs activités se sont exercées. Nous pourrions même, si cela nous est agréable, passer en revue les objets familiers qui servaient à leur usage il y a deux cents et même trois cents ans, car ces souvenirs de la vie courante d'autrefois sont précieusement conservés dans ce musée du souvenir canadien. Nous examinerons le mode de construction de ces vieilles bâtisses dont les murs en maçonnerie de trois pieds d'épaisseur, les parquets en dalles de pierre et les cheminées massives semblent destinés à défier les outrages des siècles. Nous nous attarderons quelque peu dans la pièce d'anthropologie aborigène et dans celle de la numismatique où nous pourrions relire en quelques instants l'histoire des âges, et des peuples, et en particulier celle des premiers habitants du sol canadien.

Enfin, nous monterons à la salle du conseil d'administration de la Société d'Archéologie où, penchés sur une carte des rues de la ville actuelle, nous pourrions repérer les endroits où se trouvent placées les plaques commémoratives d'événements qui se sont déroulés en dehors de l'enceinte des fortifications et dont l'indication fera l'objet de la deuxième partie de ce livre.

REFLEXIONS

Au moment de clore cette page, n'est-il pas vrai, pourtant, qu'un sentiment d'angoisse nous étreint en songeant à la destruction outrancière des souvenirs de notre passé? Combien nous reste-t-il de ces reliques palpables, de ces vieux murs édifiés jadis au prix de labeurs infinis? Les doigts de la main suffisent à compter les vestiges du régime français dans notre ville!

Dans le court pèlerinage que nous venons de faire, n'est-il pas vrai que nous avons eu l'impression de nous promener dans un cimetière? Ce n'est que grâce à des inscriptions que nous avons pu évoquer le passé: « Ici s'élevait la demeure d'un fondateur d'empire »... tout comme on lit sur les pierres tumulaires de la cité des morts: « Ici repose le corps d'un homme de bien ». Avons-nous fait autre chose en somme qu'une simple lecture d'épitaphes?

Notre histoire est pourtant assez grandiose pour mériter qu'on la conserve autrement que par un souvenir plus ou moins brumeux. Même en dehors de toute question sentimentale, nos administrateurs n'ont-ils pas constaté que ces pierres inertes constituent pour nous un actif de haute importance au simple point de vue touristique? Et pourtant! Quels prodiges de luttes incessantes n'a-t-il pas fallu déployer depuis cinquante ans pour empêcher la démolition de ce Château de Ramézay que nos voisins du sud enchasseraient comme un joyau s'ils pouvaient l'acquérir et le transporter chez eux avec son musée du souvenir historique!

Il est grandement temps d'ouvrir les yeux à la nécessité de conserver nos reliques nationales si nous voulons en empêcher la perte irrémédiable. Il est grandement temps de justifier par des actes la probité de notre devise: « Je me souviens ».

DEUXIÈME PARTIE — EXTRA MUROS

Comme un enfant dont la croissance émerge d'un habit vieillot, Montréal ne tardait pas à se trouver à l'étroit dans l'enceinte des fortifications. Ses habitants commencèrent bientôt à s'établir en dehors des murs, surtout dans le voisinage des trois portes d'accès de l'est, du nord et de l'ouest; les autres s'ouvrant sur la berge du fleuve, il n'y avait pas d'expansion possible de ce côté.

C'est par la porte de l'est, nommée *Saint-Martin*, qu'on sortait pour se diriger vers Québec. Aussi prit-on l'habitude de la désigner plutôt sous le nom de *Porte de Québec* et, par suite, le groupe de maisons qui s'établirent dans son voisinage fut graduellement appelé *Faubourg Québec*. Il en fut ainsi de la *Porte Saint-Laurent* qui ouvrait au nord sur la rue de ce nom, et qui conduisit alors au *Faubourg Saint-Laurent*, de même que celle de l'ouest, portant le nom *des Récollets* à cause du voisinage de cette communauté, qui donna son nom au *Faubourg des Récollets*, devenu *Faubourg Saint-Joseph* lorsque cette partie de la rue Notre-Dame prit ce nom.

Le mur d'enceinte du « Vieux Montréal » fut démoli au cours des années 1817-1822, mais il est malheureux qu'on n'ait pas conservé au moins une de ces portes pour leur cachet pittoresque, comme on a fait à Québec; espérons qu'on se décidera quelque jour à en faire une reconstitution.

Cette deuxième partie de la *Légende dorée* à laquelle on a consacré des plaques commémoratives se rapporte aux événements qui se sont déroulés dans la périphérie des anciennes fortifications (*Extra Muros*). Elle s'étend aux limites de la ville et même aux municipalités autonomes qui ne forment qu'un tout avec elle, sans solution de continuité; nous en continuons donc l'énumération de façon ininterrompue.

No. 57 — *Les activités de John Molson*

Un jeune homme de dix-huit ans venait tenter fortune à Montréal en 1782; il se nommait John Molson et devait donner une impulsion considérable à la prospérité de sa ville d'adoption. Il débutait en fondant, au delà de l'enceinte fortifiée, une brasserie qui existe encore entre la rue Notre-Dame et le fleuve, au pied de la rue Papineau. Il devint plus tard conseiller législatif et président de la Banque de Montréal. Ses deux fils, John et William, continuèrent ses activités industrielles et financières avec le même succès; ils prirent part au lancement du premier chemin de fer du pays et fondèrent la Banque Molson qui s'est plus tard fusionnée avec celle de Montréal.

Lorsque Robert Fulton eut démontré l'efficacité de la navigation à vapeur en faisant circuler un bateau de New-York à Albany en 1807, John Molson père voulut répéter cette expérience au profit de son pays et lança l'*Accommodation* sur le fleuve Saint-Laurent, en arrière de sa brasserie, le 3 novembre 1809. Le premier voyage à Québec dura 66 heures, en comptant un arrêt forcé de trente heures dans le lac Saint-Pierre. Le prix du voyage était de \$8.00 pour la descente et de \$9.00 pour la montée du fleuve, repas et lit compris; le bateau mesurait 85 pieds de longueur et ses cabines pouvaient accommoder vingt passagers.

Une plaque de marbre a été posée sur l'édifice de la brasserie Molson par la Société d'Archéologie en mémoire de cette initiative.

(*Sur la brasserie Molson, près du No. 1670 de la rue Notre-Dame est. Plaque de marbre en langue anglaise, renouvelée récemment. Traduction.*)

A l'honorable John Molson, père de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent. Il lança le vapeur « *Accommodation* » destiné au service entre Montréal et Québec en 1809.

S. d'A. et N.

No. 57bis. — La première navigation à vapeur

La Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada voulut aussi rappeler cette entreprise importante en lui consacrant une de ses plaques de bronze qu'elle fit placer près de l'autre sur la brasserie Molson. Nous en donnons le texte en bissant tout simplement son numéro d'ordre.

(Près du No 1670 de la rue Notre-Dame est. Plaque bilingue en bronze.)

Le premier bateau à vapeur canadien, « Accommodation » fut construit à Montréal, en 1809, par l'honorable John Molson. Il fit son premier voyage de Montréal à Québec les 3-6 novembre 1809. Au cours de la guerre de 1812-14, ce bateau rendit de grands services entre Québec et Montréal.

C.S.M.H.C.

No. 58. — La navigation océanique à vapeur

Situé au pied du courant Sainte-Marie que les bateaux ne pouvaient remonter qu'avec difficulté, cet endroit devait s'associer à plus d'un titre à l'histoire de la navigation canadienne et même océanique. En effet, c'est ici que se trouvait également la fonderie Bennett et Henderson qui construisit les deux machines au moyen desquelles le bateau *Royal William* réussit, le 5 août 1833, la première traversée de l'Atlantique par la vapeur comme seule force motrice. Les journaux d'Europe et des Etats-Unis ont donné crédit de cet exploit à deux autres bateaux qui firent la traversée d'Angleterre à New-York cinq ans plus tard, mais nous avons établi la priorité du *Royal William* au chapitre des « interviews » dans un volume publié en 1943 sous le titre *L'Utile et le Futile*.

+

Une des plaques de la Société d'Archéologie fut posée, pour rappeler cet exploit, sur l'établissement de la compagnie Dominion Rubber qui occupe aujourd'hui cet endroit. Comme elle a fini par se désagréger et qu'elle menaçait même la sécurité des passants, cette société vient de la faire enlever en vue de la remplacer par une de celles des Commissions officielles du pays. Le texte en est conservé à cet effet.

(Près du No. 1806 de la rue Notre-Dame est. Plaque de marbre en langue anglaise (à remplacer). Traduction).

1829-1832. Le pionnier de la navigation à vapeur. En cet endroit s'élevait la fonderie de Bennett et Henderson où furent construites les deux machines préparées et installées par John Bennett sur le « Royal William », premier bateau qui ait traversé l'Atlantique ou tout autre océan par la seule force de la vapeur.
S.d'A. & N.

No. 59. — *La tentative d'Ethan Allen*

Nous parcourons maintenant une longue distance sur la rue Notre-Dame est, dans les quartiers Sainte-Marie, Hochelaga et Maisonneuve. Ayant dépassé le viaduc du chemin de fer à Viauville, nous apercevons une ancienne maison de modeste apparence, portant le No. 5230 de cette rue, qui s'élève à l'endroit où le fameux colonel américain Ethan Allen crut pouvoir répéter en 1775, au profit des Etats-Unis, son coup d'audace de Ticonderoga, en s'emparant de Montréal à la tête de ses volontaires du Vermont aidés de quelques Canadiens. Il en a relaté les péripéties dans un *Récit* posthume publié à Walpole, N.H., en 1807, et l'on sait qu'il entra effectivement à Montréal, par la porte de Québec, mais comme *prisonnier de guerre*. La Commission des Monuments Historiques de Québec a marqué cet

épisode, à l'endroit de sa capture, par l'érection d'une plaque sur un des poteaux de métal qu'elle destine à cette fin.

(En face de la maison No. 5230 rue Notre-Dame est. Plaque bilingue en fer bronzé sur poteau de même métal).

Ici le commandant Ethan Allen fut vaincu en 1775 et fait prisonnier par les Canadiens. C.M.H.Q.

No. 60. — Combat de la Ferme Sainte-Marie.

Etant arrivés près de l'extrémité Est de la ville, revenons vers le centre afin de reprendre le fil des premiers établissements de Ville-Marie.

Dans son *Histoire du Montréal*, écrite en 1672, M. Dollier de Casson fait le récit du combat soutenu par les sieurs « Rouillé, Trudaute et Langevin » le 6 mai 1662, contre 50 Iroquois cachés en embuscade près de la ferme du Séminaire désignée sous le nom de « Maison Sainte-Marie », à la hauteur des rues Lagauchetière et Saint-André. On plaçait généralement une sentinelle auprès des travailleurs pour leur donner l'alerte au cas de danger, mais il arriva qu'à la fin du jour, la plupart des ouvriers étant partis et la sentinelle endormie, ces trois vaillants furent attaqués par l'ennemi et n'eurent que le temps de se jeter dans la redoute pour riposter à coups de fusil. Ils tinrent jusqu'à ce que Picoté de Belestre, alerté par la fusillade, accourut avec des renforts et les agresseurs s'enfuirent dans les bois avec leurs morts et leurs blessés.

Mathurin Rouillé, domestique chez les Messieurs de Saint-Sulpice, avait alors 26 ans. Resté célibataire, il se livra à l'étude et prit, à l'âge de 53 ans, la direction de l'école fondée par les abbés Souart et De la Faye à l'angle des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier.

Cette institution ayant cessé d'exister en 1693, il entra dans la communauté des Frères Charon l'année suivante.

La Société d'Archéologie a voulu conserver la mention de ce fait d'armes sur une de ses plaques offertes par M. Charles Berger.

(Rue Saint-André, sur une maison qui fait l'angle ouest de la rue Lagauchetière. Plaque de marbre en langue française).

Ici Truteau, Roulier et Langevin-Lacroix résistèrent à 50 Iroquois, 6 mai 1662.	S.d'A. & N.
--	-------------

No. 61. — *Erection du Diocèse de Montréal*

Revenons à une époque plus sereine au point de vue matériel mais quelque peu tourmentée dans le monde ecclésiastique: celle de l'établissement du diocèse de Montréal qui a suscité des polémiques assez violentes sur des questions de droit canonique.

Par mandement du 20 février 1821, l'évêque de Québec annonçait la nomination de Mgr Jean-Jacques Lartigue au gouvernement spirituel de la cité et du district de Montréal, en qualité d'auxiliaire, de suffragant et de vicaire général. Sacré évêque de Telmesse *in partibus infidelium* le 21 janvier précédent, Mgr Lartigue devint évêque titulaire du nouveau diocèse de Montréal le 13 mai 1836 et Mgr Ignace Bourget lui succéda comme évêque titulaire de Telmesse et coadjuteur de Montréal *cum futura successionem* le 10 mars 1837; il recueillit cette succession le 19 avril 1840 et son diocèse fut officiellement constitué en corporation le 30 mai 1849.

Lors de sa consécration, l'évêque de Telmesse résidait au séminaire de la Compagnie de Saint-Sulpice à Montréal, dont il était membre, mais il comprit bientôt les inconvénients de cette situation et se retira à l'Hôtel-Dieu dont il fit sa résidence officielle jusqu'en 1825 alors que la population catholique romaine de Montréal réclama la construction d'une cathédrale et d'un évêché dignes de ses hautes

fonctions. L'endroit choisi à cet effet formait l'encoignure des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, mais le terrible incendie de 1852 détruisit ces édifices et Mgr Bourget, qui avait alors succédé à Mgr Lartigue, se retira chez les révérendes Soeurs de la Providence, à leur Maison Saint-Joseph, angle ouest des rues de Montigny et Saint-Hubert, jusqu'à la construction de la cathédrale actuelle et de l'évêché, au Square Dominion. Une nouvelle église fut reconstruite en 1859, sur la rue Saint-Denis, sous le vocable de Saint-Jacques le Majeur, en utilisant les ruines de l'ancienne; partiellement détruite à deux reprises par l'incendie, mais chaque fois restaurée, cette église est un des plus beaux temples d'architecture gothique à Montréal. Son clocher, surmonté du coq gaulois, mesure 300 pieds de hauteur.

(Rue Sainte-Catherine, No. 403 est, près de la rue Saint-Denis.
Plaque bilingue en fer bronzé.)

La première cathédrale de Montréal et le premier évêché furent érigés ici. Ces édifices furent détruits par un incendie en 1852.
C.M.H.Q.

No. 62. — *Hôpital Général anglais; aile Richardson*

Jusqu'au commencement du siècle dernier, il n'y avait encore que les institutions dirigées par nos communautés religieuses qui se dévouaient au soin des malades et, bien qu'elles ouvrissent largement leurs portes à toutes les souffrances, sans distinction de race ou de religion, nos compatriotes de langue anglaise et de foi protestante crurent le temps venu d'apporter également leur concours à cette oeuvre humanitaire.

Une association de dames charitables, formée sous le nom de *Ladies Benevolent Society*, recueillit des souscriptions à cet effet en 1818 et ouvrit un refuge dans une petite maison de quatre pièces au faubourg Saint-Joseph, sous le nom de *House of Recovery*. On obtint

bientôt, des casernes, le don d'une literie hors d'usage et on s'établit dans un local plus vaste sur la rue Craig, le 1er mai 1819, sous le nom de *Montreal General Hospital*. Le mouvement étant ainsi lancé, il fut aussitôt décidé de lui donner plus d'ampleur; au mois d'août 1820, l'hon. John Richardson, l'hon. William McGillivray et Samuel Gerrard se portaient acquéreurs de la pépinière Marshall, située rue Dorchester à l'est de la rue Saint-Dominique; un comité fut formé pour y construire un hôpital suivant les plans de l'architecte Phillips et la pierre angulaire de l'édifice fut posée le 6 juin 1821, sous le patronage de la Grande Loge maçonnique d'Angleterre.

Au décès de l'hon. John Richardson, premier président de cet hôpital, membre du Conseil Exécutif, du Conseil Législatif et l'un des fondateurs de la Banque de Montréal, on fit une souscription publique pour ériger un cénotaphe à sa mémoire, mais les fonds recueillis ayant dépassé de beaucoup le chiffre de l'objectif, on crut devoir lui rendre un hommage plus méritoire en continuant son oeuvre par l'addition, à l'édifice de l'hôpital, d'une aile qui serait connue sous le nom de *Richardson Wing*, avec inscription sur une tablette de marbre à l'extérieur.

(Sur l'aile du vieil édifice de l'hôpital anglais, rue Dorchester en direction de la rue Cadieux. Grande tablette de marbre en langue anglaise. Traduction.)

L'aile Richardson de l'Hôpital Général de Montréal. Cette bâtisse a été construite AD 1832 pour commémorer les vertus publiques et privées de l'honorable John Richardson, marchand distingué de cette ville et membre des Conseils Exécutif et Législatif de cette province. Il a été le premier président de cet hôpital et a contribué libéralement à sa fondation et à son soutien. Il était né à Portsoy, dans le nord de l'Angleterre et est mort le 18 mai 1831 à l'âge de 76 ans. I.P.

No. 63. — Hôpital Général anglais: aile Reid

Un autre bienfaiteur posthume de cet hôpital fut l'hon. James Reid, juge en chef de la Cour du Banc du Roi à Montréal, et membre du Conseil Exécutif du Canada, qui prit une part active à l'organisation de la bibliothèque du Barreau en 1828. Il avait épousé la soeur de William McGillivray, un des trois fiduciaires de l'établissement de l'hôpital, et c'est ce qui explique sa collaboration à l'oeuvre naissante ainsi que le témoignage de gratitude offert à sa mémoire par sa veuve, au moyen de la construction d'une autre aile à cet édifice après sa mort.

(Sur l'aile ouest du vieil édifice de l'hôpital anglais, rue Dorchester, près de la rue Saint-Dominique. Grande tablette de marbre en langue anglaise. Traduction).

L'aile Reid. Cette aile a été érigée par Elizabeth McGillivray, veuve de feu l'honorable James Reid, juge en chef de Montréal, en témoignage de sa vénération pour la mémoire d'un époux qu'elle a aimé et honoré et pour remplir ses intentions. Il est décédé le 18 janvier 1848 dans sa 79ème année, après avoir siégé 32 ans comme juge. Il s'est distingué par sa science légale, par son inflexible intégrité et par sa digne fermeté. Sa conduite comme citoyen fut honorable, indépendante et conséquente. En tant qu'homme, son caractère était marqué au coin de la bienveillance, de la générosité et de l'humilité chrétienne. « Bénis sont ceux qui meurent dans le Seigneur; ils se reposent de leurs travaux et leurs oeuvres survivent. »
I.P.

No. 64. — Le nouvel Hôtel-Dieu

En continuant notre course vers l'ouest, nous retrouverons un autre hôpital, agrandi, modernisé et superbement installé pour le soin des malades, en bordure du parc Jeanne-Mance, sur l'avenue des Pins, au pied du Mont-Royal. C'est l'ancien Hôtel-Dieu des rues Saint-

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SU-PIERRE

Paul et Saint-Sulpice que les religieuses de cette institution ont transporté dans l'immeuble du « Mont-Sainte-Famille » dont la plus grande partie leur a été donnée par Benoît et Gabriel Basset, fils du notaire de ce nom, et qu'elles ont agrandi par deux achats de terrain de la succession Bagg, chaque côté de la ferme originaire.

Le commerce ayant envahi tout le territoire environnant le vieil hôpital de la rue Saint-Paul, les religieuses songèrent à installer leurs malades dans un endroit plus propice aux soins qu'ils réclamaient et construisirent le bel édifice de l'avenue des Pins où elles déménagèrent en 1861. Elles utilisaient en même temps leur ancien terrain en y érigeant de spacieux édifices en pierre à quatre étages qui en couvraient toute la superficie et en y aménageant trois rues pour les besoins du commerce, afin d'en tirer des revenus pour les dépenses de leur nouvel établissement.

Dans ce changement de domicile elles n'eurent cependant garde d'abandonner les ossements de leur fondatrice et des religieuses dont les restes avaient toujours reposé près d'elles sur le théâtre de leur labeur au service des malades; elles les transportèrent dans la crypte de leur chapelle et reconstituèrent même, dans le jardin de leur communauté, le petit oratoire qui servait aux exercices du culte dans les premiers temps de la colonie.

(Sur la façade de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins, tête de la rue Sainte-Famille. Plaque de marbre en langue française).

Hôtel-Dieu de Ville-Marie, fondé en 1644 par Jeanne Mance, transféré en 1861 sur ce terrain donné en 1730 par Benoît et Gabriel Basset. Translation des restes de Jeanne Mance et de 178 religieuses, 1861. S.d'A. & N.

No. 65. — Concession de Robert Le Cavalier.

Par acte du 24 octobre 1654, M. de Maisonneuve concédait à Robert Le Cavalier dit Deslauriers une terre de deux arpents de largeur sur vingt de profondeur, commençant « sur le bord de la Com-

BIBLIOTHÈQUE
MONTREAL
1912-1913

mune, à 15 perches loing du bord de la Petite Rivière ». Cette concession commençait donc à la rue Saint-Paul, sur le côté est de la rue Saint-Pierre, et s'étendait vers le nord jusqu'à vingt arpents; c'est sans doute la similitude du nom patronymique de son concessionnaire qui a porté quelques écrivains à croire qu'il s'agissait ici d'une concession à Robert Cavelier de la Salle, bien que celui-ci ne vînt en Nouvelle-France que treize ans plus tard, soit deux ans après le départ de M. de Maisonneuve. Il avait simplement loué de Claude Robutel de Saint-André, en 1668, une maison sur la rue Saint-Paul près de la rue Saint-Pierre.

Mais un fait plus curieux encore se rattache à cette concession faite à l'occasion du mariage de Le Cavelier avec la veuve d'Augustin Hébert dit Jolicoeur, et dans laquelle il est pourvu à l'entretien des enfants de celle-ci. L'archiviste E.-Z. Massicotte en a fait la découverte dans les écrits autographes de M. de Maisonneuve et on peut y constater qu'à ce moment le fondateur n'était pas complètement rassuré sur la permanence de son établissement, car il ajoute: « Et supposé que l'isle de Montréal, par quelque accident ou occasion qui puisse arriver, vint à être inhabitée par les Français auparavant que les dits enfants ayent atteint l'âge de douze ans, en ce cas le dict Robert Le Cavelier ne sera point obligé de payer les dites milles livres si ce n'estoit que le dit Robert Le Cavalier eust auparavant vendu sa part de la dite présente concession, ou bien que la colonye françoise se rétablist de nouveau dans la dite Isle de Montréal et au mesme lieu du dit Villermaye. »

Robert Le Cavelier n'eut pas à subir cette éventualité; il vendit à de nombreux acquéreurs diverses parties de sa concession et la banquette Dominion, devenue propriétaire d'un emplacement au coin nord des rues Sainte-Catherine et Bleury qui en faisait partie, a voulu en rappeler le souvenir par une inscription sur sa bâtisse.

(Au-dessous d'une fausse fenêtre près du No 307 de la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue Bleury. Lettres de bronze fixées sur la pierre.)

Cet emplacement fait partie de la terre concédée le 24 octobre 1654 par Paul Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, à Robert Le Cavelier, armurier. I.P.

No. 66. — Lord Rutherford, physicien

Les importantes découvertes scientifiques de lord Ernest Rutherford, professeur à l'université McGill de 1898 à 1907, puis à Manchester (en Angleterre) de 1907 à 1919 et enfin à Cambridge jusqu'à sa mort en 1937, ont pleinement justifié l'érection d'une plaque à sa mémoire sur le pavillon des sciences physiques de l'université McGill.

Natif de la Nouvelle-Zélande, il a continué à Montréal les travaux de Pierre et Marie Curie sur la radioactivité, avec une telle maîtrise qu'il devenait titulaire du prix Nobel pour la chimie en 1908. Elu membre de la Société Royale du Canada en 1900 et de celle de Londres dont il devint président en 1925, il a été honoré de l'Ordre du Mérite la même année et finalement élevé à la pairie du Royaume-Uni en 1931. Son corps repose au panthéon de Westminster Abbey en compagnie de Newton, Kelvin et autres savants qui ont illustré leur pays, et les stupéfiantes applications de leurs découvertes à la préparation des bombes atomiques donnent un regain d'actualité à son nom.

Notons en passant que la mémoire de James McGill, fondateur de l'université de ce nom, est consacrée par un monument érigé en son honneur sur le *campus* universitaire en face des bureaux d'administration, mais les inscriptions des monuments n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

(Sur le mur extérieur du pavillon Macdonald des sciences physiques de l'université McGill. Plaque de bronze en langue anglaise. Traduction.)

Ernest Rutherford, Baron Rutherford of Nelson, O.M. 1871-1937. Ici, lord Rutherford, professeur de physique au pavillon Macdonald, fit des découvertes fondamentales en radio-activité, transformation de la matière et structure des atomes; physicien expérimentateur des plus remarquables de son temps, il a grandement étendu les bornes du savoir et ouvert de nouveaux sentiers au progrès de la science et du bien-être de l'humanité.

C.S.M.H.C.

No. 67. — Beaver Hall

Le commerce des fourrures a toujours compté parmi les principales sources de revenu du Canada depuis son établissement jusqu'au siècle dernier. Les rois de France et les gouverneurs du pays en accordaient le privilège en retour de services distingués; la Compagnie de la Baie d'Hudson en exploitait le monopole aux régions arctiques sous l'autorité d'une charte anglaise et les coureurs des bois s'y livraient fréquemment en braconniers à leurs risques et périls.

Une association de commerçants fut organisée à Montréal, en 1783, sous le nom de *Compagnie du Nord-Ouest* en vue de concurrencer les opérations de la puissante compagnie anglaise, et comme le *castor* constituait la plus importante source d'approvisionnement des fourrures, son nom servit bientôt d'enseigne aux activités de ses membres. Un club très exclusif fut fondé parmi les *Bourgeois* de cette compagnie qui avaient fait la traite des fourrures dans le Nord-Ouest, sous le nom de *Beaver Club*, et Joseph Frobisher, l'un d'eux, donna le nom de *Beaver Hall* à la somptueuse maison qu'il s'était fait construire à mi-côte de sa ferme au nord-ouest de la ville.

Né en Angleterre, il vint se fixer à Montréal dès l'année 1769; il y épousa une Canadienne française du nom de Charlotte Joubert, et leur manoir devint le rendez-vous de l'aristocratie bourgeoise de cette époque. Le « Journal » des dîners somptueux qui s'y donnaient est conservé à la bibliothèque de l'université McGill.

La rue Sainte-Radegonde a cessé de s'appeler ainsi à cet endroit pour prendre le nom de *Côte du Beaver Hall* à cause de cet édifice et la Société d'Archéologie nous a conservé le souvenir de cette manifestation d'un commerce florissant en plaçant une de ses plaques historiques sur l'église Unitairienne érigée plus tard à l'endroit qu'occupait la maison Frobisher à l'angle nord de cette rue avec celle de Lagauchetière; à la suite de la démolition de ce temple pour fins d'utilité publique, cette plaque a été transportée plus haut.

(*Sur le mur de la bâtisse portant le No. 1089 de la Côte du Beaver Hall. Plaque de marbre en langue anglaise. Traduction*).

Ici s'élevait Beaver Hall, construit en 1800, détruit par l'incendie en 1848, maison résidentielle de Joseph Frobisher, un des fondateurs de la Compagnie du Nord-Ouest qui a fait de Montréal le centre du commerce des fourrures en Amérique pendant nombre d'années.

S.d'A. & N.

No. 68 — Bourgade d'Hochelaga (1535)

Un mégalithe (*boulder*) installé dans la partie occidentale du *campus* de l'université McGill, près de l'édifice affecté au musée McCord, indique l'emplacement présumé de la bourgade indienne visitée par Jacques Cartier en 1535 et désignée sous le nom d'*Hochelaga*. Les archéologues ne s'accordent pas sur le lieu précis occupé par la bourgade, car elle avait complètement disparu sans laisser de traces au cours des trois quarts de siècle écoulés avant le retour des Européens. L'indianologue Beaugrand-Champagne, qui s'est livré à de méticuleux travaux de recherches à ce sujet, est d'avis qu'*Hochelaga* s'étendait au pied du Mont-Royal vers son extrémité nord, tandis que les historiens Lighthall, MacLachlan et Atherton, se basant sur la découverte de nombreux fragments de poterie iroquoise à la hauteur de la rue Sherbrooke, entre les rues Mansfield et Metcalfe, situent la fameuse bourgade à cet endroit. Les partisans de cette dernière thèse

ont invoqué cette découverte pour inviter la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada à y placer une de ses plaques commémoratives.

(En retrait de la rue Sherbrooke, côté nord, près du musée McCord portant le No. 961 ouest de cette rue. Plaque bilingue en bronze fixée sur un mégalithe).

Près d'ici était le site de la ville fortifiée d'Hochelaga visitée par Jacques Cartier en 1535, abandonnée avant 1600. Elle renfermait cinquante grandes maisons logeant chacune plusieurs familles vivant de la culture du sol et de la pêche.

C.S.M.H.C.

No. 69. — Le « Fort des Messieurs »

Arrivés à Montréal en 1657 pour prendre la direction spirituelle de la colonie de Ville-Marie, les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice, fondée à Paris quinze ans auparavant, s'établirent à demeure fixe au milieu de leurs ouailles, en remplacement des missionnaires jésuites appelés à évangéliser les tribus indiennes. Ils reçurent bientôt en fief la plus grande partie de l'île de Montréal et firent de nombreuses concessions de terre aux colons, à charge des redevances ordinaires, pour encourager le défrichement et l'agriculture, sans perdre de vue le bien-être spirituel et matériel des sauvages. Ordinairement désignés sous le nom de « Messieurs de Saint-Sulpice », et par abréviation « Les Messieurs », ils construisirent un premier fort en palissades de bois, au pied de la montagne, en 1676 pour protéger leurs néophytes contre les attaques des Iroquois et le reconstruisirent en pierre en 1694, l'entourant d'un mur de pierre avec tourelles aux angles de son quadrilatère afin de se protéger contre l'ennemi. C'est cette disposition qui fit désigner l'établissement sous le nom de « Fort des Messieurs ».

Ils établirent une bourgade indienne sous la protection de ce fort et invitèrent Marguerite Bourgeoys à y ouvrir une école pour l'instruction des jeunes filles sauvages. L'endroit qu'il occupait est aujourd'hui couvert par le Collège de Montréal, sur la rue Sherbrooke; les murailles ont été démolies à l'exception des deux tourelles de la façade qui se trouvent à l'intérieur d'un nouveau mur construit dans l'alignement de la rue, mais la Commission des Monuments Historiques de Québec a voulu nous en rappeler le souvenir par une de ses plaques fixée sur la muraille, à mi-chemin entre ces deux tourelles.

A l'intérieur d'une de ces tours, une plaque de marbre évoque la mémoire de François Thoronhiongo, Sauvage huron baptisé par le Père de Brébeuf et décédé en 1690 à l'âge de cent ans, après avoir été un sujet constant d'édification dans cette bourgade, tandis qu'une semblable plaque apposée dans l'autre tour est consacrée au souvenir de Marie-Thérèse Gannensagouas, petite-fille de Thoronhiongo, instruite par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, devenue elle-même institutrice et religieuse dans cette communauté où elle mourut en 1695 à l'âge de vingt-huit ans.

Comme les inscriptions placées à l'intérieur des édifices n'entrent pas dans le cadre de cette revue et que, par ailleurs, elles ne sont pas ordinairement accessibles aux visiteurs, nous n'avons pas cru devoir en rapporter le texte.

(Sur la muraille en face du Collège de Montréal, près du No 1931 rue Sherbrooke. Plaque bilingue en fer bronzé.)

Ces tours faisaient partie du « Fort des Messieurs de Saint-Sulpice », érigé en 1694 par l'abbé de Belmont et démoli en 1860.

C.M.H.Q.

No. 70. — Western Homoeopathic Hospital

L'hôpital anglais ayant été fondé sur la rue Dorchester à l'est de la rue Saint-Dominique, ainsi qu'on a vu plus haut, la population

anglaise et protestante de la partie ouest de Montréal finit par réclamer un établissement plus à portée de ses besoins et l'université Bishop, établie à Lennoxville mais avec une école de médecine installée au coin nord des rues Ontario et Saint-Georges (aujourd'hui Jeanne-Mance), entendit cet appel et décida d'y faire droit.

Sur l'initiative du major Mills, une campagne de souscriptions fut ouverte et un modeste édifice en pierre, haut de quatre étages, fut érigé pour cette fin à l'angle ouest des rues Dorchester et Essex, où il demeura solitaire durant nombre d'années. Cet hôpital s'étant fusionné avec son aîné de 1821, il prit une expansion considérable par la construction d'un édifice moderne qui englobe la construction originale et couvre tout le quadrilatère des rues Dorchester, Essex, Tupper et Atwater, en face du Square Western. Les directeurs de cette institution ont érigé une plaque de marbre au-dessus de l'ancienne porte d'entrée du vieil édifice sur la rue Dorchester en témoignage de reconnaissance au fondateur. Cette porte est aujourd'hui convertie en fenêtre et l'inscription est en partie couverte par une vigne grimpante.

(Au-dessus d'une ancienne porte d'entrée sur la rue Dorchester, à l'ouest de la rue Essex. Plaque de marbre en langue anglaise. Traduction).

Premier édifice de l'hôpital Western, fondé et érigé par le Major H. Mills, juin 1876. I.P.
--

No. 71. — Berceau de la Société Saint-Jean-Baptiste

Le soir du 24 juin 1834, Ludger Duvernay, co-fondateur et éditeur du journal *La Minerve*, réunissait l'élite des Canadiens de langue française en vue de fonder une association nationale, à l'exemple des Irlandais qui avaient fondé la Société Saint-Patrice le 17 mars précédent.

Cette réunion eut lieu dans le jardin de l'avocat John McDonell qui l'avait gracieusement mis à la disposition de son ami; elle prit la forme d'un banquet de 60 couverts sous la présidence de Jacques Viger qui venait d'être élu premier maire de Montréal et qui eut ainsi l'honneur d'être le premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mère de toutes les sociétés nationales du Canada français.

Le jardin était brillamment décoré; de nombreuses inscriptions sur des banderoles disposées dans les arbres traduisaient les sentiments du peuple à cette époque tourmentée de son histoire; des discours patriotiques furent prononcés et un étudiant en droit, qui devait jouer plus tard un rôle prépondérant dans les destinées politiques du Canada, vint chanter une ballade écrite par lui pour cette circonstance et qu'on répète encore avec ferveur aujourd'hui: *O Canada, mon pays, mes amours!* Il se nommait Georges-Etienne Cartier.

Le souvenir de l'endroit précis d'une fondation aussi importante pour les Canadiens français s'était effacé dans la pénombre des années écoulées depuis cette époque au point qu'on en avait perdu la trace, lorsque l'auteur de ces pages, devenu président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, confia à l'archiviste E.-Z. Massicotte le soin de le localiser et promit de le marquer d'une plaque commémorative s'il venait à être déterminé. Après de nombreuses recherches, ce lieu fut assigné hors de tout doute au quadrilatère formé par les rues Saint-Antoine, Windsor (autrefois Saint-François), Osborne (autrefois Saint-Janvier) et Donegani (aujourd'hui absorbée par les voies ferrées du Chemin de fer Canadien du Pacifique) et la plaque promise fut installée sur l'édifice de la gare Windsor le 24 juin 1926.

(*Sur la gare Windsor, rue Osborne, à l'angle de la rue Windsor. Plaque de bronze en langue française.*)

« Je me souviens ». Site du jardin de John de Belestre McDonell où la Société Saint-Jean-Baptiste fut fondée par Ludger Duvernay, le 24 juin 1834. Hommage de Victor Morin, ancien président général, 24 juin 1926. I.P.

No. 72 — Service des Postes

On sait que l'affranchissement des lettres au moyen d'un timbre-poste, aujourd'hui d'usage universel, est d'invention relativement récente; il ne remonte guère qu'à un siècle et on s'accorde à en donner crédit à Rowland Hill qui le fit adopter par l'Angleterre le 10 janvier 1840, tandis que la France ne l'inaugurait que le 1er janvier 1849. Le Canada l'adoptait deux ans plus tard.

A l'origine, on confiait le transport des lettres à des messagers qui étaient désignés sous le nom de « courriers » parce qu'ils devaient « courir » dans l'exercice de leurs fonctions. Pour accélérer le service, on réquisitionna plus tard des cavaliers, jusqu'à ce que le transport par chemin de fer les fit mettre de côté. En Nouvelle-France, on communiquait de Québec à Montréal par voie fluviale jusqu'à l'ouverture du chemin carrossable en 1734.

L'efficacité du service postal à Montréal atteignit son point culminant lorsque le ministère des postes du Canada érigea l'hôtel des postes actuel, entre les rues Saint-Jacques, Saint-Antoine et de la Cathédrale, en 1938; une plaque de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada, apposée sur sa façade de la rue Saint-Jacques, en dit brièvement l'histoire.

(Sur l'édifice du Service Central des Postes, rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue de la Cathédrale. Plaque de bronze bilingue.)

Service des Postes. Dès 1693 le transport des lettres se faisait par messagers entre Québec et Montréal. Le premier courrier connu est Pierre DaSilva, dit Le Portugais. En 1763 Benjamin Franklin, alors sous-directeur des postes pour l'Amérique du Nord, organisa au pays le premier service postal régulier.

C.S.M.H.C.

No. 73 — Ferme et fort Saint-Gabriel

Dirigeons-nous maintenant vers l'extrémité sud de Montréal; passons sous le canal de Lachine par le beau tunnel curviligne qui accommode à la fois les piétons, les voitures et les tramways. A sa sortie rue Wellington nous serons en plein centre du quartier irlandais (*Griffintown*) avec le parc et la rue Saint-Patrice longeant le canal à droite, tandis que la rue du Pont (Victoria) conduit à gauche vers le fleuve Saint-Laurent.

Si nous suivions cette dernière rue, nous trouverions bientôt, le long de la voie du Chemin de fer National Canadien et tout près du pont, un mégalithe posé sur une base de pierre et entouré d'une grille en fer, dont l'inscription raconte le sort tragique des 6000 immigrants irlandais morts du typhus en 1847 et inhumés à cet endroit. Leurs orphelins furent recueillis et adoptés par des familles de langue française pour la plupart, chose qui explique comment nombre de Canadiens français portent aujourd'hui des noms de consonnance irlandaise.

Comme ce memento s'apparente plutôt aux monuments qu'aux plaques historiques, nous devons cependant l'omettre de notre série, et nous nous dirigerons plutôt vers l'ouest, par la rue Saint-Patrice, jusqu'à l'usine d'incinération des déchets, près de la voie du chemin de fer National Canadien.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient ici une ferme, fortifiée d'une redoute suivant l'usage pour protéger leurs ouvriers contre les

surprises des Iroquois. Or, le 29 août 1661, l'abbé Jacques Lemaitre, arrivé depuis deux ans à Ville-Marie, s'était rendu sur cette ferme avec quinze travailleurs pour y tourner du blé mouillé, lorsqu'ils furent attaqués à l'improviste par l'ennemi en embuscade; le digne prêtre fut tué avec un des serviteurs avant que les autres eussent pu courir aux armes pour se défendre et se jeter dans la maison fortifiée.

La mémoire de ce pénible événement est consacrée par l'apposition d'une plaque de la Société d'Archéologie offerte par le Séminaire de Saint-Sulpice; elle l'avait fait placer dans l'alignement de la rue Saint-Patrice en face de l'usine municipale mais, dans le but d'en éviter la mutilation, les officiers de ce service l'ont fait transporter dans la cour intérieure du four crématoire et elle a été fixée sur le mur de cette bâtisse, près de la porte d'entrée des bureaux d'administration. On lui a fait en outre l'honneur de dorer les lettres de l'inscription.

(Dans la cour intérieure du four d'incinération, à gauche de la porte d'entrée des bureaux. Plaque de marbre en langue française avec inscription en lettres dorées.)

Ici fut le fort Saint-Gabriel, et près d'ici le Père Le Maistre fut massacré par les Iroquois en embuscade, 26 août 1661.
S.d'A. & N.

No. 74. — Le parc Marguerite Bourgeoys

En quittant l'usine d'incinération, revenons quelque peu sur nos pas par la rue du Centre, tournons vers le sud rue de Charlevoix, qui nous conduira jusqu'à la rue Wellington où nous trouverons le parc aménagé par la Ville de Montréal, près de la maison de ferme construite par Marguerite Bourgeoys et les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1698, sur le bord du fleuve, vis-à-vis l'île

qui appartient à cette communauté et que nous connaissons sous le nom d'*Ile des Soeurs*.

La création de ce parc municipal ne remonte qu'à une trentaine d'années et l'échevin du quartier à cette époque, excellent homme de nationalité irlandaise, avait tenté de lui faire donner son nom; mais la Société Saint-Jean-Baptiste s'est interposée afin de faire respecter la mémoire de la vaillante religieuse qui avait développé cet endroit dès les origines de la colonie et ses démarches furent couronnées de succès. Voyant la partie perdue pour eux, les Hiberniens demandèrent qu'on leur concédât au moins le nom de "Burgess" qui eut été d'assonance plus apparentée à leur langue que celui de « Bourgeois », bien qu'il n'offrit aucune raison d'être; mais le bon sens et l'esprit de justice du conseil de ville prévalurent et la société victorieuse fit placer une inscription au centre du parc pour en consacrer le nom.

On a récemment tenté de faire disparaître cette plaque en affectant, au profit d'un monument de la guerre, le tertre où elle avait été installée; mais la Société Saint-Jean-Baptiste veillait et elle y a été réinstallée.

(Sur le talus d'un tertre en face de la rue Wellington, à mi-distance des côtés du parc. Plaque bilingue en ciment.)

Parc Marguerite Bourgeoys. L'emplacement de ce parc faisait partie de la ferme de Marguerite Bourgeoys qui l'avait acquise du Sieur François Le Ber en 1668. I.P.

La rue Wellington se dirige ensuite vers la ville de Verdun qui n'est séparée de Montréal, à cet endroit, que par la petite rivière Saint-Pierre courant vers le fleuve Saint-Laurent.

Nous sommes au portique du fief de Zacharie Dupuy, qui nous conduira, par la « Côte des Argoulets », vers l'établissement de Cavelier de la Salle et la ville de Lachine, ainsi nommée par allusion à la marotte du célèbre explorateur de partir dans cette direction à la découverte d'un passage qui le conduirait en Chine.

TROISIÈME PARTIE — LE CIRCUIT DE L'ÎLE

Nous voici aux portes de Verdun, ville autonome touchant aux confins de Montréal sans solution de continuité et que le chiffre de sa population place au troisième rang dans la province de Québec. De là, nous passerons insensiblement dans Ville La Salle qui nous versera à son tour dans Lachine et l'on n'entre, à proprement parler, dans la banlieue qu'en quittant le territoire de cette dernière ville.

Cette troisième série de plaques historiques sera donc consacrée au « circuit de l'Île de Montréal », en dehors de la ville proprement dite, après quoi nous mentionnerons, dans un *Appendice*, les plaques projetées mais non exécutées, celles qui sont disparues et même celles qu'il aurait convenu d'ériger pour conserver la mémoire d'un édifice, d'un personnage, d'une institution ou d'un événement important.

Reprenons donc ici notre itinéraire en faisant observer que, contrairement à une croyance qui semble s'accréditer, la cité de Verdun n'a pas été ainsi nommée en l'honneur de la ville de France qui a résisté si vaillamment à l'envahisseur dans la guerre de 1914-1918. Elle tient son nom du lieu de naissance de Zacharie Dupuy, né à Saverdun en Gascogne où une autre ville porte le nom de Verdun; Dupuy fut concessionnaire de la seigneurie comprise dans ce territoire; il devint commandant militaire de Ville-Marie, avec le grade de major, après la mort de Lambert Closse en 1662, et successeur immédiat de Maisonneuve en 1665. On entre dans cette ville sans s'apercevoir qu'on a quitté Montréal dont elle n'est séparée que par le déversement de la petite rivière Saint-Pierre, couverte de ponts sur toutes les rues de communication.

No. 75 — Le Fief de Verdun

Le 26 décembre 1671, l'abbé Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, concédait ici à Zacharie Dupuy un fief noble, mais sans

droit de justice, en reconnaissance de ses excellents services; par une autre concession, en date du 18 octobre 1672, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, y ajoutait l'Île au Héron et autres îlots adjacents en face de ce fief, avec droit de pêche dans le fleuve Saint-Laurent.

Le fief original mesurait huit arpents de largeur le long du fleuve Saint-Laurent, sur quarante de profondeur et, si l'on s'arrête à considérer la valeur industrielle de cet immeuble en regard de la force hydraulique des rapides qui le séparent de l'Île au Héron, songeons à la fortune que représenterait aujourd'hui la succession de Zacharie Dupuy ! Agé de 64 ans, il songeait cependant alors à ses fins dernières plutôt qu'à l'héritage que pourrait constituer sa succession et, par acte du 12 novembre 1673, il donnait tous ses biens aux Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, chez qui il s'était retiré avec sa femme Jeanne Groissard, en disant qu'ils désirent « se retirer des embarras du monde, se donner à Dieu et faire prier pour le repos de leurs âmes. »

(Sur un poteau de la Commission des Monuments Historiques de Québec, à la rencontre du boulevard LaSalle avec la rue Wellington, au pied de la rue Osborne. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Verdun fut concédé, le 26 décembre 1671, à
Zacharie Dupuis, major de Montréal. C.M.H.Q.

No. 76 — Le commun des martyrs.

Les Canadiens qui s'enthousiasment au récit des faits d'armes de leurs ancêtres s'arrêtent-ils parfois à songer au courage obscur et persévérant des colonisateurs de leur pays?

Et cependant, la vie des premiers habitants de Ville-Marie se composait d'une suite continuelle de dangers aux mains d'un ennemi implacable et sournois. Les travaux des champs ne pouvaient s'accomplir sans alerte; il fallait se défier constamment de l'embuscade offerte

par le plus petit rocher, par chaque arbre susceptible de servir de cachette à l'Iroquois. Même à l'intérieur des maisons, on vivait jour et nuit dans l'appréhension du terrible cri de guerre annonçant l'attaque traîtresse, la lutte sauvage, la captivité ou la mort!

On persistait quand même à faire oeuvre de fondateur d'empire; hommes, femmes et enfants se vouaient à la tâche opiniâtre, étendant constamment le domaine de leur labeur au delà de la zone de défense, sans s'arrêter à calculer le risque à courir mais uniquement soucieux d'édifier la patrie naissante. C'est cet aspect de la vie primitive du Canada français que la Commission des Monuments Historiques de Québec voulut rappeler en consacrant une de ses plaques au martyr obscur d'une femme de colon, Catherine Renusson, tombée aux mains des Iroquois dans la nuit du terrible massacre de Lachine.

(A la pointe formée par la rencontre du boulevard LaSalle avec la rue Edouard, vis-à-vis le barrage hydraulique de la Compagnie des Rapides de Lachine, à l'endroit appelé « Bronx Park ». Plaque bilingue en fer bronzé, montée sur poteau de même métal).

Catherine Renusson, veuve de Vincent Chamaillard;
faite prisonnière près d'ici et morte en captivité, victime du
massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août
1689. C.M.H.Q.

No. 77 — Les forts de protection des colons.

Afin de protéger autant que possible les courageux colons établis le long de cette côte jusqu'à la seigneurie de Dorval, on construisit quatre forts entre les années 1670 et 1676; ce furent, en remontant le fleuve, les forts *Cuillerier*, *Rémy*, *Rolland* et *Gentilly*. Passons-les brièvement en revue dans l'ordre indiqué, sauf à revenir plus tard aux plaques commémoratives de leur existence.

Nous suivons le chemin qui longe le fleuve en direction de Lachine; c'est la « Côte des Argoulets », nom que cet endroit a porté jusqu'à la délimitation des paroisses par l'arrêt de 1722, et nous atteignons bientôt la « Commune », prairie réservée à l'usage commun des colons de cet endroit pour le pâturage de leurs animaux et partagée plus tard, en 1835, en longues bandes étroites de terrain entre ceux qui y avaient droit.

Le Fort Cuillerier. Vingt argents plus haut que la prise d'eau de l'aqueduc de Montréal, nous trouvons l'emplacement qu'occupait le premier de ces forts, construit par René Cuillerier dit Léveillé en 1676 sur sa concession qui porte aujourd'hui le No. 973 du cadastre de la paroisse de Lachine. Cet immeuble appartient à la famille Fraser et, dans un livre intitulé *Canadian Pen and Ink Sketches*, John Fraser émet l'avis que les ruines d'une vieille maison de pierre érigée à cet endroit par Jean Cuillerier, fils de René, en 1713, représenteraient ni plus ni moins que les restes de la maison de Cavalier de la Salle, opinion qui ne peut tenir (et pour cause), ainsi que nous verrons ci-après.

Ce fort était en pieux et fut remplacé en 1712 par une maison de pierre maintenant disparue.

Le Fort Rémy. Un mille plus loin, se trouve la propriété des Révérends Pères Oblats, près du chemin de fer du Pacifique Canadien. Elle fait partie de la concession originellement faite à Robert Cavalier de la Salle et vendue par lui à Jean Milot, le 3 février 1669, à charge d'assumer son obligation d'y construire un moulin à farine et un fort. Ces travaux furent exécutés de 1670 à 1672; le moulin, servant en même temps de redoute, fut bâti en forme de tour circulaire en maçonnerie et les autres bâtiments en bois, le tout étant entouré d'une palissade de pieux. Une chapelle en bois y fut érigée en 1676 et l'abbé Pierre Rémy ayant été nommé premier curé de cette paroisse le 10 novembre 1680 et y ayant résidé jusqu'en 1706, l'endroit prit

le nom de « fort Rémy ». Ce fut le berceau de la ville de Lachine. Une miniature de ce moulin fortifié a été construite à l'endroit qu'il occupait.

Le Fort Rolland. Au-dessus de l'entrée du canal Lachine, sur la terre portant le No 904 du cadastre de la paroisse de ce nom, François Lenoir dit Rolland construisit en 1670 un fort en bois, pour la protection de son commerce, sur la concession de 3 arpents sur 20 qui lui avait été accordée le 15 novembre 1669. Il vendit le tout à Charles de Couagne et à Marie Godé, épouse de ce dernier, en 1698, et ses fils continuèrent avec succès ses opérations commerciales et industrielles à l'endroit connu plus tard sous le nom de Saint-Henri de Montréal et alors désigné sous celui de « Tanneries des Rolland ». Une miniature stylisée du mur de façade de ce fort a été construite en pierre, par les soins de M. Anatole Carignan, maire de Lachine, avec les fonds votés pour les travaux exécutés par les chômeurs de cette ville, comme condition de leurs allocations, en 1938.

Le Fort de Gentilly. Vers 1666, les Messieurs de Saint-Sulpice commencèrent, à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom de « Dorval », un établissement qu'ils nommèrent *Gentilly* et qu'ils dédièrent à la *Présentation de Marie au temple*. Ce domaine avait 19 arpents de largeur sur 20 de profondeur et ils y établirent un fort en bois, une chapelle, une maison et autres bâtiments entourés d'une palissade en face des îles alors connues sous le nom de *Courcelles*. Ils voulaient y pourvoir à l'éducation des enfants sauvages loin de la dissipation de la ville et ils chargèrent l'abbé Salignac de Fénelon (frère du grand évêque prédicateur) de ce soin. Le 7 septembre 1685, ils cédèrent cependant ce domaine, par voie d'échange, à Agathe de Saint-Père, fille du notaire de ce nom, qui était alors fiancée à Pierre Le Gardeur de Repentigny qu'elle épousa deux mois plus tard. Celui-ci le vendit, par acte du 29 janvier 1691 (notaire Adhemar), à Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval qui donna son nom à cette localité, mais le fort était évidemment disparu ou abandonné à cette époque, car il n'en est fait

aucune mention dans ce document qui énumère pourtant les autres bâtisses.

Tous ces forts étaient construits en bois, sauf celui de Milot ou « fort Rémy » qui servit en même temps de moulin à farine. La Commission des Monuments Historiques de Québec a voulu conserver le souvenir de ce dernier par l'érection d'une de ses plaques commémoratives.

(Sur le chemin de Lachine, le long du fleuve Saint-Laurent, en face de la maison des Oblats, près du chemin de fer du Pacifique Canadien, au centre de la Ville LaSalle. Plaque bilingue en fer bronzé, montée sur un poteau de même métal).

Près d'ici fut érigé, en 1671, le fort Rémy, berceau de la ville de Lachine. C.M.H.Q.
--

No. 78 — Le fief de La Salle.

Nous venons de voir que le fort Rémy fut érigé sur la ferme de Jean Milot; lisons maintenant l'histoire antérieure de ce domaine.

Une jeune homme qui devait s'illustrer par ses découvertes sur le Mississippi arrivait à Montréal en 1666; il se nommait René-Robert Cavelier de la Salle. D'une éducation soignée, il se destinait tout d'abord à l'état ecclésiastique dans sa ville natale de Rouen, mais le goût des voyages et la soif des aventures le conduisirent bientôt en Nouvelle-France où il espérait découvrir un passage conduisant en Chine, ainsi qu'avaient rêvé d'illustres découvreurs avant lui. Naturellement il n'y parvint pas, mais il ouvrit un empire à la France le long du grand fleuve qui se jette dans le golfe du Mexique et cet immense territoire, qui comprend aujourd'hui les Etats de Louisiane, Texas, Arkansas, Mississippi, Alabama, Tennessee, Kentucky, Indiana, Illinois, Missouri et même au delà, fut désigné sous le nom de « Louisiane » en l'honneur du roi Louis XIV.

Les Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, octroyèrent à La Salle, dès l'année 1666 ou la suivante, et tout probablement à l'instigation de son frère aîné, l'abbé Jean Cavelier, membre de cette communauté, un fief de sept arpents de largeur sur soixante de profondeur à charge d'y construire un moulin seigneurial et un fort pour protéger les colons. Cette concession était située « au-dessus du *Grand Saut Saint-Louis* » (rapides de Lachine) dans les limites de la municipalité aujourd'hui connue sous le nom de Ville LaSalle, mais, obsédé par ses projets de voyages, il ne remplit jamais son obligation; il se contenta d'y construire une « habitation » en bois et une grange avec écurie pour les besoins de sa culture. C'est Jean Milot, acquéreur de son domaine en 1669, qui se chargea d'exécuter cette condition, ainsi qu'on a vu ci-dessus; le fort ainsi construit porta d'abord le nom de Milot mais fut ensuite connu sous celui du curé Rémy.

(En face de la maison Notre-Dame des Anges portant le No 9621 du boulevard LaSalle, près du pont du chemin de fer qui traverse le fleuve, plaque bilingue en fer bronzé montée sur un poteau de même métal).

Robert Cavelier de LaSalle obtint un fief en cette localité en 1667.	C.M.H.Q.
---	----------

No. 79 — Le berceau de Lachine

Plusieurs colons s'étant établis sous la protection du fort érigé par Jean Milot, successeur de LaSalle, une paroisse y fut bientôt fondée sous le vocable des *Saints-Anges de Lachine* et une église en troncs d'arbres fut construite à l'intérieur de ce fort en 1676. Le nombre des paroissiens s'étant accru, ce premier édifice fut remplacé par un autre en pierre vingt-cinq ans plus tard; mais le centre civique s'étant déplacé vers le fort Rolland à la suite de la construction du canal de Lachine, une troisième église paroissiale fut érigée à l'endroit qu'elle

occupe actuellement dans cette ville et son ancien emplacement fut vendu aux révérends Pères Oblats.

Le souvenir de ce premier établissement est conservé par la construction d'une miniature de la première église, posée sur le bord du chemin en face de la résidence des Pères Oblats et accompagnée de deux plaques de bois qui en relatent l'histoire.

(Sur la façade de la propriété No 9621 du boulevard LaSalle, à gauche de l'église miniature, plaque de bois en langue française).

Fac simulé de la première Eglise de la paroisse des Saints-Anges de Lachine érigée en 1676, tout près d'ici, de l'autre côté du chemin de fer. I.P.

(Et à droite de cette miniature):

Site de la deuxième Eglise, érigée en 1701, acheté par les pères Oblats après la construction de la troisième Eglise sur l'emplacement de l'Eglise actuelle à Lachine. I.P.

(Et tout près, sur la rue Airlie, entre Riverview et le boulevard LaSalle. Plaque bilingue en fer bronzé).

Près d'ici fut érigé, en 1671, le Fort Remy, Berceau de la ville de Lachine. C.M.H.Q.

No. 80 — La maison de LaSalle.

Les diverses maisons de pierre qu'on désigne habituellement aux touristes sous le nom de « Maison de La Salle » sont apocryphes; nombreux sont les propriétaires d'immeubles de cette région en mal de rattacher la filière de leurs titres au célèbre explorateur.

Parmi ceux-là se trouve John Fraser, l'écrivain que nous avons cité plus haut et qui aurait bien voulu prouver que la maison de La

Salle existait sur sa terre paternelle; le juge Girouard a fait justice de cette prétention dans son savant ouvrage *Lake Saint Louis and Cavalier de LaSalle*.

Une autre « maison de LaSalle » s'apparente de plus près au découvreur. Elle est située dans les limites de la Ville de Lachine, au No. 90 de la continuation du boulevard LaSalle le long du fleuve Saint-Laurent, mais elle ne se rattache à cet explorateur que par le terrain sur lequel elle a été construite. Ce furent Jacques Le Ber et Charles Le Moyne qui la bâtirent en 1671, sur une terre qu'ils avaient achetée de LaSalle au moment de son départ pour l'ouest le 6 juillet 1669, et que celui-ci possédait « en roture » depuis 1666. La Salle y avait érigé quelques constructions en bois et y avait fait de la culture, suivant qu'il appert à l'acte de vente qu'il en a signé devant le notaire Basset. Cette maison mesure 37 pieds sur 26 et est en pierres ainsi que l'entrepôt qui l'avoisine; elle est connue sous le nom de « propriété Wilgress » du nom de la famille qui l'a acquise en 1835.

La première habitation de La Salle consistait en une simple maison de bois qu'il avait « commencée », avec une grange pour sa récolte, sur le fief qu'il avait obtenu des Messieurs de Saint-Sulpice et qu'il vendit à Milot en 1669. Il la désignait sous le nom de « Saint-Sulpice » et elle était située à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la maison des Pères Oblats à Ville LaSalle; c'est cet endroit que la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada a marqué d'une plaque historique.

(*Sur une pyramide de cailloux (cairn) érigée au bord du chemin devant la propriété des Pères Oblats, à côté de l'église en miniature. Plaque bilingue en bronze*).

Robert Cavalier de la Salle. Cette propriété faisait partie du fief concédé vers 1666 à Robert Cavalier de la Salle. Il y construisit une maison qu'il habita jusqu'en 1669, alors qu'il entreprit les expéditions lointaines où il trouva la mort et la gloire.

C.S.M.H.C.

No. 81 — Le Canal de Lachine.

Continuons notre trajet en longeant le fleuve; nous passerons sous la voie du chemin de fer et nous apercevrons bientôt, dans un petit parc établi par la municipalité de Ville La Salle, un ancien moulin à vent de forme conique habilement restauré à l'exception de ses grandes ailes. C'est le moulin Fleming qui a fait l'objet d'un curieux procès intenté par les Seigneurs de l'île de Montréal à son propriétaire, au commencement du siècle dernier, pour contravention à leur privilège exclusif de meunerie.

Nous entrons bientôt dans les limites de la ville de Lachine et nous traversons le canal qui porte son nom.

Montréal est, pour ainsi dire, le point stratégique de la navigation canadienne. Port maritime, bien qu'à une distance de 1000 milles de la mer par voie du fleuve Saint-Laurent, et terminus de la navigation intérieure, à une égale distance de la tête des Grands Lacs, cette ville forme le trait d'union entre les sources d'approvisionnement de blé qu'on trouve au Nouveau Monde et les entrepôts de consommation de l'Ancien.

Mais pour accomplir efficacement cet objet, il fallait vaincre un obstacle formidable: le *Saut Saint-Louis*, aujourd'hui connu sous le nom de *Rapides de Lachine* et quelques autres de moindre importance dont il fallait contourner l'obstacle au moyen de canaux.

Dès l'année 1670, l'abbé Salignac de Fénelon, missionnaire à Lachine, avait démontré la possibilité et surtout l'avantage de construire un canal qui permettrait d'éviter le Saut Saint-Louis pour faire communiquer Montréal avec les « pays d'en-haut », mais c'est au prêtre sulpicien Dollier de Casson que revient l'honneur d'avoir entrepris cette oeuvre importante en 1700. Il fit un contrat à cet effet avec l'ingénieur Gédéon de Catalogne pour aménager un canal de 24 arpents de longueur, 12 pieds de largeur à la surface et 18 pouces de profondeur aux plus basses eaux du Saint-Laurent, aux fins de pou-

voir utiliser la petite rivière Saint-Pierre et d'éviter ainsi la partie la plus dangereuse des rapides pour le passage des canots.

D'autres tentatives furent faites par la suite, mais sans résultats appréciables jusqu'à ce que le « Petit Canal », qui longe la rue Saint-Joseph dans la ville de Lachine et qu'on a conservé, fût commencé en 1821 sur l'initiative de l'hon. John Richardson. Il fut ouvert à la navigation en 1825, mais étant devenu absolument insuffisant, le canal actuel fut construit en 1843-1849, puis agrandi en 1875-1884, aux coûts de \$600,000 à l'origine, puis de \$2,000,000 et de \$6,500,000 lors des agrandissements. Ses cinq écluses mesurent chacune 270 pieds de longueur sur 45 de largeur et 14 de profondeur; il rend possible une communication ininterrompue entre Montréal et Port Arthur, à la tête du lac Supérieur, au moyen d'un système de canaux formant un total de 49 écluses.

Le Petit Canal de 1825 est séparé du canal actuel par une langue de terre aménagée en parc public et nommée « promenade Père Marquette » en hommage au fameux missionnaire-découvreur de ce nom. On y accède de la rue Saint-Joseph par deux passerelles jetées sur ce Petit Canal, l'une au pied de la 15^e rue qui porte l'inscription: « *Le Petit Canal, 1825. La passerelle René Cuillerier, premier marguillier de Lachine, 1676* », et l'autre au pied de la 18^e rue qui se lit: « *Le Petit Canal, 1825. La passerelle Abbé Fénélon, missionnaire à Lachine et promoteur de la construction du canal 1670-1671.* »

La construction du canal actuel, qui relie la navigation intérieure des Grands Lacs au transport océanique par transbordement à Montréal, a été jugée digne de l'attention de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada qui lui a consacré une de ses plaques artistiques à cet endroit.

(Sur une pyramide en cailloux (cairn) érigée par la Commission des Endroits Historiques du Canada sur la berge du Canal Lachine, rue Saint-Joseph, au pied de la 6^e avenue, à l'entrée du pont mobile. Plaque bilingue en bronze).

Canal de Lachine. Commencé le 17 juillet 1821, ouvert en 1824, fini en 1825. Agrandi en 1843-49 et en 1873-84. L'un des huit canaux qui, par la voie des Grands Lacs et du Saint-Laurent, relie l'Ouest canadien à la mer. En 1700, Gédéon de Catalogne entreprit de creuser un premier canal à Lachine entre le lac Saint-Louis et la rivière Saint-Pierre. C.S.M.H.C.

No. 82 — La ville de Lachine.

La florissante ville où nous sommes en ce moment se rattache intimement à la mémoire de Cavelier de la Salle. Son étymologie remonte aux taquineries auxquelles il fut en butte à cause de ses projets incessants de découvrir un passage qui conduirait en Chine; chaque fois qu'il quittait Ville-Marie pour se rendre à son fief situé à l'ouest de cette ville, on prétendait qu'il « partait pour la Chine » et ce nom finit par désigner son établissement.

Nous avons vu plus haut qu'il avait obtenu des Messieurs de Saint-Sulpice la concession d'un fief en 1666 et construit un commencement d'habitation sur le domaine de 7 arpents de largeur qu'il vendit à Jean Milot en 1669. C'est là que la ville de Lachine fut effectivement fondée; elle y subsista pendant deux siècles.

Le 6 juillet 1669, La Salle s'embarquait avec les abbés Dollier de Casson et Galinée, accompagnés de 22 Français et 6 Iroquois, sur neuf canots d'écorce qui devaient les conduire à la découverte de ce fameux passage maritime, ouvrant une route nouvelle vers la Chine. Pour se livrer entièrement à ce voyage aventureux, il avait remis sa seigneurie au Séminaire de Saint-Sulpice moyennant 1080 livres, vendu son fief à Jean Milot le 16 décembre 1668 (contrat signé le 3 février 1669) pour 2800 livres et sa terre en roture à LeBer et LeMoyne pour 660 livres le jour même de son départ. Il ne revint ensuite à Montréal que pour se ravitailler entre ses fréquents voyages de découvertes dans l'Ouest.

La ville de Lachine et la Commission des Endroits et Monuments Historiques du Canada ont collaboré pour élever un monument de

gratitude au fondateur putatif de cette ville. Un pylone de pierre érigé sur la belle promenade du Père Marquette, aménagée le long du canal, porte une des plaques de bronze de cette commission surmontée d'un médaillon de l'explorateur.

(Sur un monument de pierre taillée, érigé dans le parc public portant le nom du Père Marquette et relié à la rue Saint-Joseph par des ponceaux. Plaque bilingue en bronze, surmontée d'un médaillon de La Salle).

Robert Cavelier de la Salle (1643-1687). Fonda Lachine, 1667. Rebâtit le fort Frontenac, 1675. Pionnier de la navigation sur les Grands Lacs. Ses explorations permirent à la France d'étendre son domaine jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

C.S.M.H.C.

No. 83 — *Le culte religieux*

Jusqu'en 1676, l'établissement de Lachine fut desservi par les missionnaires de Saint-Sulpice établis au fort Gentilly ou de La Présentation (Dorval); ils s'y rendaient en canot pour célébrer la messe au bénéfice des colons de La Salle. Un pénible accident survenu au mois de mai 1675 détermina cependant la construction d'une chapelle à cet endroit: l'abbé Bailly ou Le Bailly se rendait au fort Milot (plus tard désigné sous le nom de fort Rémy) pour y célébrer la messe sous la conduite du menuisier Georges Allets *alias* Allète *alias* Allain, lorsque l'embarcation chavira et le guide se noya tandis que le missionnaire gagnait la rive à la nage.

Les Messieurs de Saint-Sulpice décidèrent alors de construire une modeste chapelle avec l'aide des colons de l'endroit. Au nombre de ceux-ci se trouvait Jean Chevalier qui avait déjà donné à cette fin « la quatrième partie des biens qui lui étaient échus à Dieppe par le décès de ses père et mère et de son frère, pour être employés à cette construction et à prier pour lui. » L'abbé Etienne Guyotte, prêtre du Séminaire, fut envoyé sur les lieux en 1676 pour bâtir cette chapelle

en pièces de bois, d'une dimension de trente-six pieds, et René Cuillier fut élu premier marguillier de la nouvelle paroisse érigée sous le vocable des *Saints-Anges*.

On ne tarda cependant pas à constater que la modeste chapelle était trop exiguë; aussi, les incursions des Iroquois ayant cessé à la suite du traité de 1701 et la prospérité des colons ayant augmenté, on décida la construction d'une nouvelle église en pierre de 60 pieds sur 30, dont les fondations furent jetées le 27 juillet de cette même année en dehors de l'enceinte du fort et qui servit aux exercices du culte jusqu'en 1865. Un presbytère fut également construit en 1769 et une « salle des habitants » l'année suivante.

L'établissement de Lachine s'étant considérablement développé à la suite de la construction du canal, un nouveau temple fut érigé au coût de \$40,000, sur un terrain de quatre arpents donné par M. Louis Boyer, aïeul du juge de ce nom, dans le nouveau village de Lachine et le terrain de la vieille église fut vendu aux révérends Pères Oblats pour leur noviciat. Ils en conservèrent les bâtisses jusqu'en 1869. La paroisse de Lachine a voulu rendre hommage au premier bienfaiteur de son établissement en érigeant une plaque historique à sa mémoire sur les murs du nouvel édifice.

(*Sur l'église actuelle, rue Saint-Joseph, à l'angle de la 15e avenue. Plaque bilingue en bronze*).

A.D.1939. In Memoriam, Jean Chevalier, né à Dieppe en 1627, inhumé à Montréal le 27 mars 1707. Pour la construction de la première chapelle de Lachine, en date du 18 octobre 1671, il donne, pour la gloire de Dieu et sa nouvelle patrie, « la quatrième partie des biens qui lui reviennent par le décès de ses parents et d'un frère à Dieppe, à la seule condition de prier pour lui après son décès. » I.P.

No. 84 — Missionnaires et pasteurs.

A l'occasion des fêtes du 250e anniversaire de la fondation de Lachine (1676-1926), les citoyens de cette ville ont voulu rendre hommage aux courageux missionnaires et curés qui ont collaboré si puis-

samment à son établissement et à son progrès pendant deux siècles et demi.

Nous avons vu qu'à l'origine cette petite colonie était desservie par les prêtres de Saint-Sulpice établis au fort de Gentilly ou La Présentation, fondé en 1666-1667. Ils se rendaient à la ferme La Salle en canot car il n'y avait encore aucune route de communication par terre jusqu'à l'établissement de l'abbé Pierre Rémy à titre de curé de l'endroit après la construction de la chapelle à l'intérieur du fort qui a porté son nom par la suite.

Il fallait être armé d'un courage indomptable et d'une endurance à toute épreuve pour résister aux durs travaux, aux sacrifices et aux dangers incessants de la vie de pionnier dans un pays barbare à cette époque, mais rien n'arrête le zèle évangélique. Aussi est-ce avec justice qu'on a inscrit les noms de ces missionnaires et de leurs successeurs sur une tablette en bronze érigée par souscription publique.

L'année indiquée est celle de l'entrée en fonctions; la suivante est celle du départ ou de la mort.

(Dans le portique de l'église actuelle, à l'angle de la rue Saint-Joseph et de la 15e avenue. Plaque en bronze).

A la mémoire des anciens missionnaires. MM. Claude Trouvé, Frs. Le Fèvre, Guillaume Bailly, Etienne Guyotte, Frs. de Salignac-Fénelon, Frs. Saturnin Lascaris d'Urfé, Michel Barthélemy, Jean Fremont.

Anciens curés: MM. Pierre Remy, p.s.s. 1680-1690, Ls.-Frs. de la Faye, p.s.s. 1691, Pierre Remy 1691, Michel de Villermaula 1706, Jean Bouffauveau 1717, Jacques LeTessier 1717, François Jullien 1727, Jacques-Joseph Gladel 1727, Léonard Gallet de Vallières 1733, Gabriel-Jean Brassier 1756, Pierre-Paul-François de Lagarde 1777, Pierre Connefroy, 1er curé canadien 1777, Pierre Lafond 1781, R. P. Théodore (Récollet), 1782, MM. Pierre-Antoine Gallet 1783, J. Laurent Ducharme 1787, J.-Benjamin Keller 1791, Michel H. Vallée 1797, Pierre Cousigny 1802, Antoine Van Felson 1805, Antoine Rinfret 1807, François Pigeon 1808, Pierre Martin Beaulieu 1810, Nicholas Dufresne 1814, Chs. Frs. Langlois-Germain 1815, Antoine Duranseaux 1816, Léandre Prévost 1856, Amable Boyer 1859, Nazaire Piché, chan. hon. 1860, Télesphore Savaria, chan. hon. 1900, Victor Thérien, chan. hon. 1916.

1676 — 250e anniversaire — 1926.

I.P.

No. 85 — Les colons-défricheurs.

De même qu'ils ont voulu rendre hommage à leurs pasteurs, les citoyens de Lachine ont honoré la mémoire des premiers défricheurs de leur territoire, de ces colons qui se sont établis sur une côte inculte, de 1666 à 1669, bravant la solitude, les privations, les dangers de toutes sortes dans un pays en butte aux incursions d'ennemis féroces, pour fonder un établissement durable et prospère.

Encore ici, le maire Anatole Carignan a fait servir les fonds destinés au soutien des chômeurs en 1937 et 1938 à l'embellissement du nouveau Parc LaSalle dans sa ville. On a cru ne pouvoir mieux rappeler le genre de vie de ces pionniers du sol qu'en construisant une maisonnette d'architecture canadienne sur laquelle est apposée une plaque de bronze portant les noms des premiers colons près de la porte d'entrée. S'il nous était permis de faire une observation, nous dirions cependant que nous eussions préféré une construction en troncs d'arbres, équarris ou non, telles qu'on les érigeait à cette époque de défrichement, ou au moins une de ces solides maisons en cailloux des champs qui les ont remplacées plus tard, mais non pas des murs en pavés de nos rues modernes. Ceci n'est cependant qu'un détail qui se rachète par la bonne intention.

(Dans le parc LaSalle, près de l'entrée de la rue Broadway, à la hauteur de la 16e avenue. Plaque bilingue en bronze offerte par la municipalité).

La maison du Colon. Dédiée aux premiers colons de la Côte Saint-Sulpice, 1666-1669, depuis lors nommée « La Petite Chine » ou Lachine. (Suit le texte anglais).

Pierre Gauthier dit Sagouincora, Nicolas Moisan dit Le Parisien. Louis Fortier dit La Grandeur. Pierre Perusse dit Tapias. Jean Michel dit Michaux. Jean Brillon dit Labonté. Charles Thoulommée. Jean Quenneville. Georges Allets. Jean Fournier, Louis Homo. Mathias Chateau dit Massias. René Cuillerier dit Léveillé. Pierre Tabault dit Léveillé. André Rapin dit La Musette. André Merlo dit Laramée. Gabriel Sel dit Du Clos. Jean Roy dit La Pensée. Mathurin Thibodeau. Jean Chevalier. Claude Césire. Jacques Morin. Jean Milot. A.D. 1938. I.P.

On peut constater, à la lecture de ces noms, combien l'habitude était courante autrefois de désigner plus volontiers nos ancêtres par un surnom.

No. 86 — Le passeur bénévole.

Vu l'absence de chemins et les dangers de la forêt propice aux embuscades d'Indiens à cette époque reculée, la voie fluviale offrait pratiquement le seul moyen de communication d'un endroit à l'autre. C'est pourquoi les premiers établissements se faisaient toujours le long de la rive avec défrichement graduel vers la profondeur des terres.

Nous avons vu au No 84 qu'avant la résidence d'un curé au fort Milot (ou Rémy) cette colonie naissante était desservie par les prêtres de Saint-Sulpice établis au fort de Gentilly (La Présentation de Dorval); ils s'y rendaient en canot sous la conduite d'un passeur bénévole. Or le dimanche 26 mai 1675 le menuisier Georges Allets conduisait l'abbé Le Bailly d'un fort à l'autre lorsque l'embarcation chavira et le canotier se noya tandis que le missionnaire gagnait la rive à la nage.

Les citoyens de Lachine ont voulu rappeler la mémoire de ce tragique événement en érigeant la miniature symbolique d'un phare sur la pièce d'eau centrale du parc LaSalle avec une plaque commémorative. Les fonds destinés au chômage ont été utilisés à cette fin.

(Sur une pierre en face d'un phare en miniature dans le centre du parc. Plaque bilingue en bronze).

Phare Georges Allets. Premier passeur de Lachine, noyé en conduisant le missionnaire M. Le Bailly. 26 mai 1675. — A.D. 1938. I.P.

No. 87 — Le moulin banal.

L'octroi d'un fief était fait au seigneur à charge d'établir des colons sur son domaine en leur concédant des terres moyennant cer-

taines redevances et l'obligation de construire un moulin pour y convertir leurs grains en farine. Ces conditions étaient de rigueur à peine de confiscation du fief mais, d'autre part, les colons étaient tenus de faire moudre leurs grains chez le seigneur dont ils relevaient et de lui payer les frais de mouture. On voit encore un certain nombre de ces moulins circulaires, construits en pierres des champs avec leurs grandes ailes actionnées par le vent; quelques-uns ont été pieusement entretenus par leurs possesseurs successifs, mais d'autres sont dans un pénible état de délabrement.

Cavelier de la Salle avait naturellement été chargé de remplir cette condition dans la concession de son fief de Saint-Sulpice, mais dans son empressement de courir à la découverte de terres nouvelles et surtout d'un passage vers la Chine, il ne s'y était pas encore conformé lorsqu'il vendit sa concession de 420 arpents en fief noble à Jean Milot par acte passé devant le notaire Basset le 3 février 1669. Cette vente fut faite à charge de remplir les obligations inhérentes à la concession et Milot s'y engagea formellement envers les Messieurs de Saint-Sulpice par acte devant Basset notaire le 11 juin 1670.

Ce moulin formait l'angle sud-est du fort en palissades érigé par Milot et, comme il était construit en maçonnerie et percé de meurtrières, c'était le bastion le plus redoutable de cette forteresse primitive. Une reconstitution en miniature en a été exécutée dans le parc LaSalle avec les fonds destinés au chômage et la dédicace en a été faite en l'honneur de Milot avec plaque commémorative.

Sur une pierre bordant l'étang central du parc LaSalle. Plaque bilingue en bronze en face de la miniature de ce moulin).

Moulin banal Jean Milot. Premier meunier de Lachine, 1670. — A.D. 1938. I.P.

No. 88 — L'historien de Lachine.

L'honorable Désiré Girouard, juge de la Cour Suprême du Ca-

nada, est probablement l'historien qui a fait les plus fructueuses recherches sur l'histoire de Lachine et de ses environs. Il a compulsé à cet effet les registres des églises, les greffes de notaires, les recensements, les terriers des seigneurs en regard des cadastres modernes, la correspondance, les relations et les mémoires contemporains, en un mot tout ce qui pouvait lui fournir des renseignements précis et indiscutables. Il en a consigné les résultats dans plusieurs ouvrages qui lui ont mérité le titre d'historien de cette région, entre autres *Le vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689*, *Les anciens forts de Lachine et Cavelier de LaSalle*, *Les anciennes côtes du lac Saint-Louis*; mais son principal ouvrage, traduit en anglais par son fils Désiré-H. Girouard, est intitulé *Lake St. Louis, old and new, illustrated, and Cavelier de La Salle*, publié en 1893, où l'auteur a réuni le fruit de ses longues recherches sur l'histoire de cette région et auquel il a ajouté un *Supplément* avec de nombreux documents inédits en 1900.

Il convenait donc que la ville de Lachine exprimât sa gratitude à cet auteur et chercheur averti en lui dédiant une plaque en bronze dans son beau parc La Salle. Elle a choisi à cet effet la cascade artificielle qui se déverse dans l'étang central.

(En face de la petite cascade du parc La Salle. Plaque bilingue en bronze érigée avec les fonds du chômage).

Cascades Désiré Girouard. Hommage reconnaissant à l'honorable Désiré Girouard, député fédéral de Jacques-Cartier 1878-1895, juge de la Cour Suprême 1895-1911, auteur de l'histoire de Lachine. — A.D. 1938. I.P.

No. 89 — Développement industriel.

Après cette rapide évocation de l'histoire de Lachine à ses débuts, il y aurait sans doute lieu de suivre son développement commercial, industriel et culturel, mais ces considérations nous entraîneraient au delà des bornes auxquelles nous devons nous restreindre. Contenons-nous donc de signaler, comme caractéristique de ce mouvement,

une industrie qui s'est, pour ainsi dire, identifiée avec le progrès de cette ville, tout comme celle de la famille Molson à Montréal. C'est la fameuse *Brasserie Dawes* qui a progressé avec Lachine pendant plus d'un siècle et dont les produits se distinguent aujourd'hui par la marque de commerce *Black Horse*, à Montréal.

La famille Dawes s'est intimement mêlée au mouvement social, économique et industriel, non seulement de Lachine, mais aussi de Montréal et nous trouvons peu d'oeuvres publiques où le nom d'un de ses membres ne soit mêlé. Aussi convenait-il de consacrer une plaque historique à ses activités et, sur invitation du maire Carignan, M. Norman Dawes s'est chargé de ce soin.

(Sur la propriété Dawes, côté sud de la rue Saint-Joseph, entre la 27e et la 28e avenues. Plaque bilingue en bronze installée sur mur de pierre).

The original Dawes Brewery, fut érigée sur ce terrain par Thomas Dawes en l'année 1811 A.D. Depuis 1922, la brasserie est située à 740 rue Saint-Maurice, Montréal. I.P.

No. 90 — *Le Massacre de Lachine.*

Ayant parcouru le cycle de paix et de prospérité d'une ville florissante, évoquons maintenant, dans ces parages, la relation d'un des plus terribles drames de la colonisation française à cette époque d'attaques continuelles des Sauvages. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Massacre de Lachine*.

Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, une troupe de 1500 Iroquois se déployait silencieusement sur toute la côte de Lachine depuis La Présentation de Gentilly (Dorval) jusqu'à la Côte des Argoulets (Verdun) à la faveur d'une obscurité rendue plus épaisse par l'orage. Distribués par pelotons autour de toutes les maisons des colons de la côte, ils s'élançant à un signal donné par les chefs, enfoncent les portes et fenêtres, tuent les habitants surpris dans leur sommeil, mettent le feu aux maisons et aux bâtiments, rejettent dans les flammes ceux qui ten-

tent de sortir et poursuivent les fuyards à coups de fusil ou de tomahawk. On ignore le nombre des victimes, mais certains écrivains croient que deux cents hommes, femmes et enfants furent massacrés, ou disparurent sans laisser de traces. La plupart furent scalpés, vivants ou morts. Les vainqueurs trouvèrent de l'eau de vie dans les maisons saccagées et s'enivrèrent.

Alerté par les fuyards, le gouverneur Denonville, qui se trouvait alors à Montréal, dépêche M. de Vaudreuil sur les lieux le 6 août 1689, lendemain du massacre, mais en lui donnant instruction de rester sur la défensive par crainte des pertes d'hommes. M. de Subercase, commandant au camp de Verdun, se porte à l'attaque de l'ennemi avec une centaine de volontaires dans un bois près du fort Rolland à Lachine, mais reçoit ordre de retraiter malgré ses protestations. Le lieutenant de la Rabeyre est détaché du fort Rémy à la tête de 50 soldats et de 30 Sauvages alliés mais il est pris et emmené en captivité pour être brûlé dans les villages ennemis.

Pendant plus de deux mois les Iroquois portèrent le meurtre et l'incendie sur toute l'étendue de l'île de Montréal et même au delà jusqu'à Lachenaie où ils massacrèrent une partie de la population et emmenèrent le reste; ils retournèrent dans leurs villages à l'automne avec 120 captifs.

Le 12 octobre suivant, l'énergique Frontenac arrivait à Québec en remplacement de M. Denonville comme gouverneur du pays pour un second terme d'office. Il était grand temps!

(Sur un pilier en pierre élevé en bordure de la rue Saint-Joseph en face du couvent des Religieuses de Sainte-Anne et de l'ancien entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Lachine. Plaque bilingue en bronze).

Massacre de Lachine. Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, quinze cents Iroquois débarquèrent à Lachine et se placèrent en pelotons à toutes les maisons de la côte. A un signal donné, le massacre commença. Deux cents personnes périrent; cent vingt furent emmenées en captivité. L'an 1689 fut longtemps nommé : « L'année du massacre ».

C.S.M.H.C.

Le Martyrologe du Massacre

A l'occasion du 250^e anniversaire de cet événement (1939) l'honorable Anatole Carignan, ministre dans le gouvernement Duplessis à Québec, maire et historien de Lachine, a fait ériger dans sa ville un certain nombre de plaques commémoratives à la mémoire des victimes. Nous les passerons en revue à la lumière des renseignements également fournis par d'autres historiens.

L'abbé Pierre Rémy, qui était curé de Lachine à l'époque de cette tragédie, s'est fait un devoir pieux de recueillir les restes des victimes du massacre et de leur donner la sépulture en terre chrétienne. Il en a dressé les procès-verbaux dans son registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Lachine avec des précisions qui nous aident à reconstituer les péripéties du drame.

Sur la première page de ce registre il inscrit tout d'abord la mention suivante: « Le massacre, fait à Lachine par les Iroquois, est arrivé en 1689. L'inhumation solennelle des ossements de ceux qui furent tués à cette occasion, fut faite en 1694. Voyez les registres de 1694 ». — Puis, au registre de 1694, dont un extrait a été reproduit par l'abbé Tanguay au troisième volume des comptes-rendus de la Société Royale du Canada, on lit: « ce jourd'hui vingt-huit octobre 1694. fête de saint Simon et saint Jude, en vertu de certain mandement de Mgr l'Illust. Reverendiss. Evêque de Québec en date du 18 juin dernier, . . . nous Pierre Rémy curé de la paroisse des Saints-Anges de la Chine en l'Île de Montréal nous sommes transporté, à l'issue de la messe de paroisse, aux lieux où avaient été enterrés les corps de plusieurs habitants de cette paroisse, tant hommes que garçons, femmes et filles le 5 août 1689, que les castes, maisons et granges de cette paroisse furent prises, saccagées et brûlées par les Iroquois, pour les inhumer et transporter dans le cimetière, ce qui n'avait pu être fait plus tôt tant par les incursions des Iroquois qui ont été fréquentes depuis ce temps que parce que leurs chairs n'étaient pas encore consommées et pour les transporter et les enterrer dans le cimetière de cette pa-

roisse, ce que nous avons exécuté en la présence de plusieurs de nos paroissiens. »

Suit alors la liste des hommes, femmes et enfants dont les ossements ont été retrouvés et l'indication des endroits où ils ont été découverts. Ils sont au nombre de vingt-quatre qui ont ainsi reçu la sépulture ecclésiastique à Lachine, mais nombre d'autres colons et soldats ont été tués, soit sur la côte de Lachine ou en d'autres parties de ce vaste territoire, sans qu'on ait pu trouver leurs restes « attendu que les flammes en ont consumé les chairs et les os, ou que la végétation les ait recouverts de façon à en rendre la recherche impossible » ainsi que l'excellent curé Rémy s'en exprime, les autres ayant été emmenés en captivité. Des extraits de ce procès-verbal sont incorporés dans le texte de plusieurs plaques consacrées aux victimes.

L'abbé Vachon de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, a donné une liste des victimes du massacre dans son *Histoire du Canada* dont le manuscrit fut déposé aux archives coloniales à Paris. Cette histoire a été publiée dans les Mémoires de la Société Historique de Québec mais la liste de ces noms est d'une écriture tellement indéchiffrable que le copiste l'a omise dans la transcription de ce document. L'ingénieur Gédéon de Catalogne, le gouverneur Frontenac et autres contemporains ont écrit des récits navrants des atrocités commises que les historiens Charlevoix et Faillon ont consignés dans leurs ouvrages.

Dans son relevé historique et statistique des paroisses qui bordent le lac Saint-Louis, l'honorable Désiré Girouard a rétabli la liste des victimes dressée par l'abbé de Belmont, au moyen d'un *fac-similé* qu'il s'en est procuré et qu'il a comparé avec le registre du curé Rémy. Il a de plus ajouté à ces renseignements des détails importants sur les anciens colons de cette région et des cartes qui nous fixent sur la topographie des lieux.

Il établit le nombre des victimes du massacre à 80 tués, disparus ou faits prisonniers; mais il faut se rappeler que les Iroquois se répandirent sur toute l'île de Montréal et même jusqu'à Lachenaie et

qu'ils y continuèrent leur carnage pendant plus de deux mois. Ils y revinrent en outre à diverses reprises au cours des deux années suivantes. La plupart des prisonniers furent torturés dans les villages iroquois, mais quelques-uns, surtout parmi les jeunes enfants, furent adoptés et continuèrent à vivre comme membres de ces tribus.

Enfin, l'honorable Anatole Carignan, après avoir contrôlé et rectifié les renseignements ainsi obtenus, a pris occasion de la commémoration du 250^e anniversaire du massacre, en 1939, pour faire ériger des plaques historiques de ce douloureux événement, soit par la Commission des Monuments Historiques de Québec, soit par le conseil de ville de Lachine, en hommage aux victimes du massacre. Reprenons donc notre pèlerinage historique en faisant le relevé de ce martyrologe sur la côte du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Louis.

Continuant l'évocation du « Commun des Martyrs » commencé avec la plaque dédiée à la mémoire de Catherine Renusson (No. 76), nous passerons à travers Ville La Salle et Lachine pour en terminer la revue à Valois où se trouve la dernière de ces plaques commémoratives. Remarquons cependant qu'en suivant cet itinéraire nous voyaillons en sens inverse du trajet suivi par les Iroquois.

No. 91 — Les époux Pérusseau.

Pierre Pérusseau dit Tapias était établi juste à l'est de la concession faite à Cavelier de la Salle en 1667. Il était donc sous la protection du fort Rémy construit par Jean Milot à cet endroit, mais l'audace des Iroquois, stimulée par les succès qu'ils avaient remportés en amont du fleuve et par les liqueurs dont ils s'étaient gavés, ne connaissait plus de bornes; ils se moquaient des palissades et des soldats trop peu nombreux pour les maîtriser.

Pérusseau avait alors 55 ans et sa femme Marie Leroy 50. Emmenés en captivité chez les Iroquois, ils y moururent, Pérusseau ayant probablement été torturé peu de temps après leur arrivée, car on sait que sa femme lui a survécu.

(Sur l'avenue Bélanger, angle de la rue Centrale, dans la ville La Salle. Plaque bilingue en fer bronzé).

Pierre Pérusseau dit Tapias, sa femme Marie Leroy, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 92 — A la mémoire de Jean Fagueret.

La première victime dont la sépulture est entrée par le curé Rémy au registre de Lachine est Jean Fagueret dit Petitbois, concessionnaire de la ferme No 460 au terrier des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal. Il semble avoir cherché à se sauver chez son voisin Etienne Lalande dit Langliche, concessionnaire de la ferme No 459 où son corps a été trouvé.

Ces deux immeubles forment l'emplacement où se trouve aujourd'hui le couvent des Révérendes Soeurs de Sainte-Anne à Lachine et le conseil municipal de cette ville a fait ériger, sur le mur extérieur d'enceinte de cet édifice, une belle plaque en bronze à la mémoire de ce colon, reproduisant un extrait du procès verbal de sépulture dressé par le curé Rémy.

(Sur le côté nord de la rue Saint-Joseph, No 1250, à côté de la porte d'entrée qui donne accès au pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne. Plaque bilingue en bronze).

1689-1939. In memoriam. Jean Fagueret dit Petitbois, victime du massacre de Lachine la nuit du 4 au 5 août 1689. « Ici . . . près de la maison Lalande était le corps de Jean Fagueret dit Petitbois, où ayant fait des fouilles avec des pioches, proche une grosse roche, nous avons trouvé tous ses os, toutes ses chaires étant consommées, lesquels nous avons fait lever de la terre. »
I.P.

No. 93 — La famille Gourdon dit La Chasse.

L'église actuelle de Lachine est construite sur la ferme de Jean-Baptiste Gourdon dit La Chasse qui était marguillier en charge de cette paroisse au mois de juin 1691. Nous avons vu que les Iroquois vainqueurs continuèrent leurs déprédations sur l'île de Montréal pendant plus de deux ans après le terrible massacre; aussi les colons ne pouvaient-ils se risquer à cultiver leurs champs sans s'exposer aux surprises de leurs embuscades et ils se faisaient escorter par des soldats pour vaquer à leurs travaux.

Or, le 26 juin 1691 Gourdon et son beau-frère Huguet travaillaient au champ, avec un domestique, sous la garde de quatre soldats, lorsqu'ils furent surpris et tués sur place par l'insaisissable ennemi. La seconde fille de ce notable citoyen, Jeanne, alors âgée de onze ans, entra plus tard dans la communauté de la Congrégation Notre-Dame et le conseil de ville de Lachine a voulu rappeler la mémoire de cette famille en faisant exécuter, avec les fonds destinés aux travaux de chômage en 1938, une plaque en bronze artistique sur le terrain de l'église où vivaient autrefois les victimes de ce drame.

(A l'angle de la rue Saint-Joseph et de la 15e rue. Plaque bilingue en bronze).

In memoriam. Ici furent tués par les Iroquois Jean Gourdon, dit La Chasse, marguillier en charge, René Huguet son beau-frère, Jean Guignard dit L'Espérance, « après le soleil levé, en allant sarcler leur blé », et quatre soldats du fort Rolland qui les escortaient, Jean Martin dit Latreille, Jean-Joseph La Giroflée, Jean Laviolette, Pierre Blondeau dit Lajeunesse, le 26 juin 1691.

Ici est née le 8 mars 1680, Jeanne Gourdon, soeur de la Résurrection, congrégation Notre-Dame, première religieuse née à Lachine, fille de Jean Gourdon dit La Chasse et de Michelle Perrin, décédée à Montréal le 22 juillet 1724. — A.D. 1938. I.P.

No. 94 — Une famille en captivité.

Pierre Barbarin, *alias* Barbary dit Grandmaison, était concessionnaire de la ferme No 456 du terrier de Saint-Sulpice, avoisinant celle de Jean Michau dont nous parlerons dans un instant; il était âgé de 38 ans et sa femme, Marie Lebrun, en avait 35. Dans le recensement de 1681, ils sont *indiqués* avoir trois enfants: Madeleine, âgée de 12 ans, Marie 8 ans et Pierre 5 ans alors que, dans la liste des prisonniers de 1689, soit 8 ans plus tard, c'est un fils du nom de Philippe qui est *indiqué* avoir 20 ans à cette époque au lieu de Madeleine, tandis que les noms de Marie et Pierre n'y apparaissent pas, mais ceux de François alors âgé de 7 ans et Marguerite âgée de deux mois s'y trouvent. Les deux autres durent avoir la bonne fortune de se sauver pendant le massacre car, au mariage de ce Pierre Barbary ou Barbarin fils, célébré à Lachine le 18 octobre 1701, il est déclaré « fils des défunts Pierre Barbary et Marie Lebrun ».

(Côté sud de la rue Saint-Joseph sur le bord du « Petit Canal », près de la 20e avenue. Deux plaques (anglaise et française) en fer bronzé, posées l'une à côté de l'autre).

In memoriam. Pierre Barbary, son épouse Marie Lebrun, ses enfants Philippe, François, Marguerite, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois, lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689.

C.M.H.Q.

No. 95 — La famille Jean Michau

Concessionnaire du No 455 du terrier de Saint-Sulpice, Jean Michau avait épousé Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin. L'abbé de Belmont dit assez confusément que Michau, sa femme et ses enfants ont été tués lors du massacre, mais le registre de l'abbé Rémy déclare que seuls les ossements de Michau (alors âgé de 49 ans), de son fils Pierre âgé de 15 ans et de son beau-fils Albert Boutin âgé

de 18 ans, issu du premier mariage de sa femme, ont été trouvés; il fut plus tard constaté que Marie Marchesseau était morte en captivité. Le recensement de 1681 indique en outre François, Marie et Madeleine au nombre de leurs enfants; il donne aussi le nom d'Albert sans indication qu'il était issu du premier mariage de Madame Michau.

(A côté du bureau de poste, sur la rue Saint-Joseph, entre les 21e et 23e avenues. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Aux victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689. Près d'ici, « sur l'habitation de feu Jean Michau, nous avons trouvé les os du dit Jean Michau et de son fils Pierre, âgé de 15 ans, et d'Albert Boutin, âgé de 18 ans, fils de sa femme », Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin, morte en captivité.
C.M.H.Q.

No. 96 — Noël Charmois et André Danis.

Noël Charmois dit Duplessis est indiqué comme boucher, âgé de 56 ans, au recensement de 1681; le nom d'André Danis dit Larpenty n'y apparaît pas car on ne le trouve qu'en 1688 comme soldat au fort Rolland. Il est probable que Charmois, étant sans femme et âgé, logeait Danis chez lui car leurs ossements calcinés furent trouvés dans les ruines de l'habitation.

Cet emplacement a acquis de l'importance car il forme aujourd'hui le centre civique de Lachine, l'hôtel de ville ayant été construit à cet endroit.

(Rue Notre-Dame, entre les 21 et 23e avenues. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Près d'ici, sur l'habitation de feu Noël Charmois dit Duplessis, nous avons trouvé les os du dit Charmois et d'André Danis dit Larpenty, tués et brûlés victimes du massacre de Lachine par les Iroquois en 1689.
C.M.H.Q.

No. 97 — La protection illusoire du Fort Rolland.

Il est tout naturel que, dans l'espoir d'échapper à leurs bourreaux, les habitants établis près du fort Rolland aient cherché refuge dans son enceinte, surtout les femmes et les enfants, pendant que les hommes tâchaient de se défendre contre les assaillants.

Le commandant de ce fort, à l'époque du massacre, était César Marin, sieur de la Massière, et son lieutenant Gabriel Dumont, sieur de Blaignac. Le chirurgien André Rapin dit la Muzotte était propriétaire du No 450 du terrier, avoisinant le bastion est de ce fort, mais il est probable qu'il y avait cherché refuge avec sa femme Clémence Jarry dès la première alerte car ils ont échappé au carnage. Il semble cependant que la garnison n'ait pu se porter au secours des victimes dans la soudaineté de l'attaque au milieu de la nuit, si l'on peut en juger par le massacre des soldats qui sont sortis et surtout par les cadavres trouvés jusqu'au pied des bastions, comme nous pourrions le constater dans un instant.

Parmi les commandants subséquents de ce fort, nous relevons les noms de Jacques du Mesny, sieur de Noray en 1690, 1691, 1694, 1696, 1697 et 1698, Guillaume de Lorimier en 1692, Louis le Sénéchal, sieur d'Auberville en 1693, François de Fresnel, sieur de la Pardière, et Daniel Greysolon, sieur Dulhut, en 1700.

(Sur le côté nord de la rue Saint-Joseph, près de la 30e avenue, façade et angles d'une miniature du fort. Plaque en bronze par la ville de Lachine).

Le fort Rolland fut bâti près d'ici par François le Noir
dit Rolland en l'année 1670 — A.D. 1938. I.P.

No. 98 — Sous les murs du fort.

Les femmes et les enfants n'échappaient pas à la fureur des as-

saillants, surexcités en outre par la vue du sang, les lueurs de l'incendie, et les liqueurs qu'ils avaient pillées. Pendant que les hommes cherchaient à protéger la retraite de leurs femmes, celles-ci tâchaient d'atteindre le fort avec leurs enfants pour s'y réfugier, mais elles n'eurent pas toujours le temps d'y arriver.

Perrine Filastreau, femme de Simon Davaux dit Bouterain, Marie Cadieu, femme d'André Canaple dit Valtagagne, deux enfants et un soldat sans doute accouru pour les protéger, furent tués sur la propriété d'André Rapin touchant celle du fort et leurs corps furent trouvés au pied même du grand bastion; le manuscrit de l'abbé de Belmont ajoute même que les mamelles de la femme Davaux avaient été enlevées et que la tête de la femme Canaple avait été coupée; leurs maris Davaux et Canaple furent emmenés en captivité et y moururent.

(Sur la rue Saint-Joseph, chaque côté de la miniature du fort Rolland, près de la 35e avenue. Plaques bilingues en fer bronzé, l'une en français sur le côté est et l'autre en anglais sur le côté ouest).

1689-1939. Aux victimes du massacre de Lachine. Ici, « sur l'habitation d'André Rapin, nous avons trouvé dans un creux cinq têtes, dont une de Perrine Filastreau, femme de Simon Davaux dit Bouterain, avec ses os. Une tête et les os d'un garçon qu'on dit être soldat, deux têtes d'enfants et leurs os, et la tête de Marie Cadieu, femme d'André Canaple dit Valtagagne, dont les os furent trouvés dans une fosse, au pied du grand bastion du Fort Rolland.

C.M.H.Q.

No 99 — Hommage aux humbles.

Les victimes dont nous avons fait le relevé jusqu'ici étaient tous des colons établis sur les fermes qui leur avaient été concédées. Mais il ne faut pas oublier les humbles engagés qui les assistaient dans leurs travaux ni les soldats qui avaient mission de les protéger et qui ont payé comme eux l'impôt du sang aux féroces ennemis. Quelques-uns d'entre eux, tels Jean Dumans et Pierre Maupetit (ou Montpetit)

dit Le Poitevin, étaient d'anciens colons établis au Bout de l'Isle et chassés de leurs modestes défrichements (Dumans n'y avait que deux arpents en valeur) par les massacres successifs de septembre et octobre 1687.

Une des plaques commémoratives de la Commission des Monuments Historiques a été dédiée à la mémoire de quatre de ces domestiques emmenés en captivité et de deux soldats tués à leur poste au fort Rolland.

(Sur la rue Saint-Joseph, chaque côté de la miniature du fort Rolland, près de la 35e avenue. Plaques bilingues en fer bronzé, l'une en français sur le côté est et l'autre en anglais sur le côté ouest).

1689 — In memoriam — 1939. Jean Dumans, Pierre Maupetit dit Le Poitevin, Antoine Pichon dit Duvernay, Alexandre Truial. Engagés de ferme, faits prisonniers et morts en captivité et aussi deux soldats inconnus du Fort Rolland, tués à leur poste, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689.

C.M.H.Q.

No. 100 — Les voisins du Fort Rolland.

De même qu'André Rapin était propriétaire de la ferme située à l'est du fort Rolland, Laurent Bory, sieur de Grandmaison, possédait les deux fermes qui l'avoisinaient à l'ouest et qui étaient désignées sous les Nos 447 et 448 du terrier. François Le Noir dit Rolland, constructeur du fort, grand commerçant et trappeur, chicanier et plaideur avec tous ceux qui venaient en relations avec lui, les acquit plus tard pour les joindre à son domaine portant le No 449.

Bory et sa femme, Marguerite Le Merle d'Aupré, furent faits prisonniers, dans la nuit fatale, et moururent en captivité.

(A l'angle nord-est de la rue Saint-Joseph et de la 39e avenue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939. Laurent Bory, sa femme Marguerite Le Merle d'Aupré, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 août 1689. C.M.H.Q.

No. 101 — Davaux et Canaple.

Nous avons vu plus haut, (plaque No 98) que Perrine Filastreau, épouse de Simon Davaux dit Bouterain, et Marie Cadieu, épouse d'André Canaple dit Valtagagne, furent tuées à la porte du fort Roland où elles couraient apparemment chercher refuge. Pendant ce temps, leurs maris étaient faits prisonniers et emmenés en captivité. Davaux, concessionnaire de la terre No 439 située à l'endroit aujourd'hui désigné sous le nom de *Stony Point*, avait gardé son fils Jean, âgé de 2 ans, qui fut emmené avec lui.

Il est évident que Simon Davaux avait tenté de protéger la fuite de sa femme vers le fort éloigné d'une vingtaine d'arpents et il en fut ainsi de Canaple dont le nom ne figure pas au nombre des colons de cette partie de la paroisse. Tous deux furent capturés.

(A l'angle sud-ouest du parc *Stony Point*, près de la 51^e rue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Simon Davaux dit Bouterain, son fils Jean âgé de deux ans, et André Canaple dit Valtagagne, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois, lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 102 — La famille Nicolas Ozanne.

Nicolas Ozanne, Simon Davaux, Vincent Alix, Etienne Hébert et leurs familles formaient un groupe isolé de colons établis sur des

terres désignées sous les Nos 440, 439, 438 et 437, du terrier de Saint-Sulpice (aujourd'hui Nos 896, 891, 887 et 886 du cadastre de la paroisse de Lachine), dans l'ordre de leurs noms indiqué ci-dessus, en remontant le fleuve. Le sort de Davaux et de sa femme a été relaté; celui de la famille Alix est consigné dans le mémoire suivant; quant à Etienne Hébert dit Saint-Martin qu'on avait d'abord cru prisonnier, il a été retracé vivant et libre par la suite, de sorte qu'il y a lieu de corriger l'indication que porte la plaque dont il est présentement question.

Il n'y avait pas de voie de communication par terre le long du fleuve à cette époque; c'est en canot qu'il fallait se rendre chez les voisins quelque peu éloignés de sorte qu'il était difficile de vérifier les renseignements, ainsi qu'on pourra le constater par le procès-verbal de l'abbé Rémy au sujet d'Alix et Chartier.

Nicolas Ozanne et Marie L'Homme sa femme, Jean âgé de 5 ans et Charles âgé de 2 mois leurs enfants, furent faits prisonniers et moururent en captivité.

(Sur la rue Saint-Joseph, près de la 51e avenue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Jean, âgé de cinq ans, et Charles, âgé de deux mois, fils de Nicholas Ozannes et de Marie l'Homme, et Etienne Hebert dit Saint Martin, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois la nuit du 4 au 5 août 1689.

C.M.H.Q.

No. 103 — Toute une famille disparue.

La tradition rapporte que, dans nombre de cas, les Iroquois avaient attaché les portes et fenêtres des habitations avant d'y mettre le feu ou qu'ils rejetaient dans le brasier, à coups de fusil, ceux qui cherchaient à s'échapper. C'est évidemment le sort qui fut réservé

à la famille de Vincent Alix dit La Rosée dont la ferme était située entre celles de Simon Davaux et d'Etienne Hébert, car le procès-verbal du curé Rémy atteste qu'on n'a trouvé ni chairs ni ossements dans les cendres de cette maison.

(A l'angle nord-est de la rue Saint-Joseph et de la 53e avenue. Plaques (anglaise et française) en fer bronzé, chaque côté de l'avenue conduisant à la gare de Dixie).

1689-1939 In memoriam. Aux victimes du massacre de Lachine. « A l'égard des corps de Vincent Alix dit Larosée, de Marie Perrin sa femme, et une partie de leurs enfants, Anne, Catherine, Gabriel et Jean que les Iroquois brûlèrent dans leur maison, le 5 août 1689, on n'y a rien trouvé, le feu ayant consumé la chaire et les os ».

C.M.H.Q.

Une plaque de bronze portant les noms des citoyens de Dixie tombés dans la guerre de 1914-1918 a été érigée sur un mur de brique au centre de cette avenue.

No. 104 — Le ménage Moufflet.

Les trois fermes situées à l'ouest de la montée conduisant à la Côte de Liesse étaient occupées par trois membres de la famille Moufflet. La première, portant le No 436, fut d'abord concédée à Mathias Chateaufort *alias* Chadoteau dit Massias et appartint ensuite à Jean Moufflet; c'est sur le haut de cette ferme que se trouve la station de chemin de fer désignée sous le nom de Dixie. La deuxième, portant le No 437, fut plus tard occupée par Anne Moufflet devenue veuve de Mathias Chateaufort, et la troisième, désignée sous le No 434, appartenait à François Meloche et Marie Moufflet son épouse.

Jean Moufflet dit Champagne était marié à Anne Dodin (Godin ou Beaudin); tous deux furent capturés et moururent en captivité. Lors du recensement de 1681, ils sont inscrits aux âges respectifs de

33 et 30 ans, avec cinq enfants; mais dans la liste des prisonniers morts en captivité que Girouard a préparée pour son ouvrage *Le Vieux Lachine*, ils sont indiqués comme ayant 31 et 28 ans à la date du massacre, soit une erreur de dix ans pour chacun d'eux.

(Rue Saint-Joseph, sur la ligne de division entre les municipalités de Lachine et Dorval. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939 Jean Moufflet dit Champagne et son épouse Anne Dodin, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 105 — René Chartier et Jacques Morin.

Les voisins de François Meloche et Marie Moufflet étaient René Chartier et sa femme Marguerite Delorme qui possédaient deux importantes concessions connues sous les Nos 432 et 433. Nous entrons ici sur le territoire de Dorval qui faisait alors partie de la paroisse ou Côte de Lachine.

Chartier fut tué sur sa ferme avec deux de ses fils et un esclave panis (car l'esclavage existait au Canada comme aux colonies anglaises et espagnoles d'Amérique à cette époque) mais la végétation avait tellement recouvert leurs ossements en 1694, quand le curé Rémy se fit un devoir de donner la sépulture ecclésiastique aux victimes du massacre, qu'on ne put les retrouver à ce moment et cette cérémonie n'eut lieu que le 23 mai 1701. Une fille, du nom de Jeanne, avait cependant échappé à la tragédie; elle épousa plus tard Antoine Berthelet dont un descendant, Olivier Berthelet, fut insigne bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses de Montréal. Une plaque commémorative devait rappeler la mémoire de René Chartier comme celle des autres victimes, mais M. Carignan étant sorti de la politique en 1938, ce projet est resté en plan.

Jacques Morin était propriétaire de la ferme située entre l'éta-

blissement de René Chartier et le domaine du fort de La Présentation de Dorval. Type du colon toujours ambitieux de défrichement, il fut tout d'abord au nombre des concessionnaires du groupe de Cavelier de la Salle en 1666-67 et s'établit ensuite à l'île Saint-Paul deux ans plus tard. En 1674 il acquiert deux lots en amont du fort de La Présentation, à l'endroit connu sous le nom de Cap Saint-Gilles et, après les avoir mis en valeur, il les loue à Michel Prezot trois ans plus tard pour aller cultiver le domaine de La Présentation, à titre de fermier ou d'intendant des Messieurs de Saint-Sulpice, mais lors de la vente de ce domaine à Agathe de Saint-Père en 1685, il achète la ferme avoisinante à l'est et c'est là qu'il se trouvait à l'époque du massacre. Il put cependant s'échapper ainsi que sa femme et leurs enfants, à l'exception d'Antoine qui fut emmené en captivité.

Né en 1630, il avait épousé à Montréal, le 19 septembre 1661, Louise Garnier veuve de Jean Pichart dont il eut six enfants, au nombre desquels sont: Antoine né en 1665, fait prisonnier par les Iroquois en 1689 et mort en captivité; Marie née en 1667 mariée en 1679, à l'âge de 12 ans, à Jacques Vigor et en secondes noces à Jean Bouteiller en 1695, huit jours après l'annulation de son mariage avec Vigor, puis en troisièmes noces à François Letendre dit Saint-Thomas le 1er janvier 1699 en dépit des protestations du curé Dollier de Casson, trois mois après la mort de son second mari; Agathe née en 1670, mariée en 1684 à Jean Dumans victime des Iroquois en 1689 (voir au No 99 ci-dessus) et mariée en secondes noces à Pierre Hardouin en 1692.

Il nous a paru intéressant de noter ces aspects de la vie d'autrefois, bien qu'ils ne se rapportent qu'incidemment à la plaque commémorative érigée à la mémoire d'Antoine Morin mort en captivité. On y constatera avec quel empressement on fondait un foyer familial à cette époque où les femmes étaient peu nombreuses au pays, et l'on verra ci-après (No 107) au sujet du même Jacques Morin, combien les historiens doivent être circonspects afin d'éviter les erreurs, même en se guidant sur les anciens manuscrits.

(Côté nord de la rue Saint-Joseph, près de deux piliers qui forment l'entrée d'un jardin public. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939. — Antoine Morin, fils de Jacques Morin, fait prisonnier près d'ici et mort en captivité victime du massacre de Lachine par les Iroquois, le 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 106 — Le fief de Dorval.

Puisque nous sommes présentement dans cette municipalité, allons lire, en passant, la plaque historique érigée sur le chemin de ceinture du lac Saint-Louis, au coin de la rue qui conduit à l'aéroport; elle nous apprendra l'origine de ce nom qui a supplanté ceux de Gentilly et de La Présentation que portait autrefois ce domaine.

Nous avons vu précédemment en parlant des forts de protection des colons (au No 77) que, dès l'année 1667, les Messieurs de Saint-Sulpice décidèrent de fonder un établissement pour l'instruction des enfants indiens loin des dangers moraux de la ville et qu'ils destinèrent à cette fin un domaine de 19 arpents sur 20, nommé Gentilly, en face des îles Courcelles, et chargèrent l'abbé Fénélon de ce soin.

Nous y avons également vu que ce domaine fut acquis, le 29 janvier 1691, par Jean-Baptiste Bouchard, sieur Dorval, qui lui donna son nom. Celui-ci mourut insolvable en 1711 et son établissement fut partagé entre les enfants de son second mariage avec Marie-Antoinette Chouart DesGroseilliers, à titre de douairiers, et Charles de Couagne, son principal créancier.

(Sur le chemin qui longe le lac, au coin de la rue qui conduit à l'aéroport. Plaque bilingue en fer bronzé).

J.B. Bouchard, sieur Dorval, acquit le domaine de La Présentation de Pierre le Gardeur de Repentigny, en 1691.
C.M.H.Q.

No. 107 — Plaque Jean Renou, alias Renault.

Revenons aux victimes du massacre de Lachine, en continuant notre route vers la Pointe-Claire.

Le recensement de 1681 nous donne cette indication erronée: « Jean Renault 60 ans; Louise Garnier, sa femme, 45 ans; enfants: Louis 21, Antoine 16, Agathe 13, Catherine 11; Jacques Morin 60 ». Or, Louise Garnier n'était pas la femme de Renault, mais bien celle de Jacques Morin qui n'était pas âgé de 60 ans, mais de 51, et les enfants attribués à Renault étaient ceux du ménage Morin-Garnier, à l'exception de Louis qui était né du premier mariage de Louise Garnier avec Jean Pichart. On pourrait expliquer cette erreur par le fait que Morin aurait été absent lors du passage de l'énumérateur et que celui-ci se serait embrouillé dans ses écritures (voir au No 105 les notes relatives à Jacques Morin), confondant le maître et le serviteur, car on ne trouve pas le nom de Renault comme concessionnaire de ferme à La Présentation ou dans les environs; il habitait sans doute chez Morin.

Jean Renault est tout de même au nombre des victimes des Iroquois car le manuscrit de l'abbé de Belmont, qui écrivait l'histoire de cette tragédie quelques années plus tard, inscrit très distinctement le nom de « Jean Reno » parmi les prisonniers. C'est sur cette donnée et sur la foi du recensement de 1681 que la plaque ci-après indiquée porte erronément le nom de « Louise Garnier » comme femme de Jean Renaud ou Renault, ou Reno. De plus, les recherches récemment faites par le maire Carignan lui ont permis de reconstituer l'orthographe de ce nom en « Renou ». Quoi qu'il en soit nous reproduisons cette plaque telle qu'elle existe.

(Sur le côté sud du chemin qui longe le lac, près du club champêtre Elm Ridge Country Club. Plaque bilingue en fer bronzé).

Jean Renaud, sa femme Louise Garnier, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois les 4 et 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 108 — Les victimes de Valois.

Une dernière plaque commémorative du massacre de Lachine est érigée dans le superbe estuaire de Valois à la hauteur de Lakeside; c'est celle qui rappelle la mort en captivité des époux Préseau qu'on désignait sous le singulier surnom de « La Rivière Chambly ».

Né en France en 1648, Michel Préseau *alias* Prézot avait épousé Marie Chausy à Québec en 1673; faits prisonniers près de leur habitation, seule une de leurs filles du nom de Marie, âgée de 12 ans, semble s'être échappée et avoir survécu.

(Sur le côté nord du chemin qui contourne la baie, à l'angle de la rue qui conduit à la station de Lakeside. Plaque bilingue en fer bronzé).

Michel Prézot dit Chambly, sa femme Marie Chausy, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 109 — Saint-Joachim de la Pointe-Claire.

L'étymologie du nom de cette paroisse lui vient de l'éperon de terrain qui s'avance dans le lac Saint-Louis et sur lequel sont construits l'église, le presbytère, le couvent, l'école des Frères et le fort en maçonnerie qui dresse sa tour circulaire à la pointe extrême de cette langue de terre. Il existe peu d'endroits qui offrent un site aussi agréable à l'oeil et nos missionnaires ont été bien avisés de s'en emparer pour y fonder une paroisse en 1713. Entourée d'eau à l'est, au sud et à l'ouest, cette « Pointe » étroite reçoit la clarté du jour beaucoup plus tard qu'ailleurs, chose qui lui a valu ce nom de « Claire ». Il est vrai qu'on aurait pu tout aussi bien le nommer « Pointe Eolienne », si toutefois une allusion mythologique eût été permise de pair avec son

saint patron Joachim, grand-papa de l'Enfant-Jésus, car, à cause de cette situation exceptionnelle, il y règne des vents continuels.

La plaque qui rappelle la fondation de cette paroisse n'a cependant pas été érigée à cet endroit; elle se trouve sur la rue principale de la municipalité, à quelques pas de la rue transversale qui conduit au fort.

(Sur le chemin public, au coin de l'avenue Victoria, en face du poste de pompiers et du bureau de poste. Plaque bilingue en fer bronzé).

La paroisse de la Pointe Claire fut fondée en 1713 et on y érigea un moulin fortifié. C.M.H.Q.
--

No. 110 — Sur la route du Bout de l'Isle.

Reprenons la route qui nous conduit vers Sainte-Anne du Bout de l'Isle ou de Bellevue en longeant le fleuve Saint-Laurent et son affluent l'Outaouais jusqu'à l'extrémité de l'île de Montréal. Nous traversons une région dont la colonisation est presque aussi ancienne que celles de La Présentation et de Lachine, puisqu'elle remonte à l'année 1670; elle nous offre une série de sites charmants qui ont attiré les villégiateurs tout le long de cette côte. En partant de Pointe-Claire, nous relevons les noms de Beaconsfield, Beaurepaire et Baie d'Urfé, ce dernier évoquant la mémoire du célèbre abbé de ce nom, fils du marquis Lascaris d'Urfé, et successeur de l'abbé de Fénelon dans l'évangélisation des Indiens de l'endroit.

François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, capitaine au régiment d'Auvergne et neveu par alliance de l'intendant Talon, avait obtenu à cette époque un poste de traite de pelleteries sur l'île qui porte son nom depuis lors. Il y trafiqua honteusement avec les Indiens, ne se faisant aucun scrupule de leur échanger des liqueurs pour des pelleteries en dépit des ordonnances et, comme il ne pouvait décem-

ment s'occuper des détails de son commerce vu son poste de gouverneur, il se procura d'un agent en la personne d'un de ses lieutenants, le sieur de Brucy qui donna son nom au fief de dix arpents sur trente concédé à cet endroit. Les opérations fructueuses de ce poste déterminèrent la fondation d'un autre par Louis de Berthé, sieur de Chailly et enseigne de Perrot, en face de celui de Brucy au bout de l'île de Montréal l'année suivante, et la concession du fief de Bellevue fut accordée à Louis de Berthé et à son frère Gabriel de Berthé, sieur de la Joubardière, en 1672. Au cours de ces deux années, les Messieurs de Saint-Sulpice concédèrent d'autres fiefs nobles dans cette région, mais sans droit de justice, à Sidrac Du Gué sieur de Boisbriant, à Charles-Joseph d'Ailleboust sieur des Musseaux, à Claude Robutel sieur de Saint-André et plus tard à Jean-Baptiste de Céloron sieur de Blainville. Par la suite, les frères Berthé démembrèrent leur fief de Bellevue dont ils vendirent des morceaux à François Lenoir dit Roland, à Jean Guénet, à Jean Milot et à Bénigne Basset, tandis que Claude Robutel cédait une partie du sien à Pierre Gadois et que Sidrac Du Gué de Boisbriant vendait la totalité du sien à Jacques Le Ber et à Charles Le Moyne de Longueuil; c'était le fief de Senneville où fut plus tard érigé le fort de ce nom.

Pendant ce temps, le pieux abbé d'Urfé avait établi une mission, sous le vocable de *Saint-Louis*, dans la maison de Jean de La Londe dit Lespérance, concessionnaire des lots Nos 111 et 112 du terrier du Bout de l'Isle, sur lesquels les Messieurs de Saint-Sulpice avaient cependant réservé la pointe de terre de trois arpents de largeur sur deux de hauteur qui avance dans la baie d'Urfé à cet endroit afin d'y ériger plus tard une église paroissiale. Une chapelle temporaire y fut construite en 1686, mais le massacre de 1687 sur toute la côte du Bout de l'Isle en chassa les habitants dont la plupart se réfugièrent à Ville-Marie et ce ne fut qu'après la signature du traité de paix de 1701 que les colons se risquèrent à revenir sur leurs concessions. On décida cependant de rapprocher la future église de la protection du fort de Senneville et l'abbé de Breslay, qui était en charge de la mission indienne

de l'Île aux Tourtes, s'y consacra en donnant à la nouvelle paroisse le nom de *Sainte-Anne* en reconnaissance du sauvetage qu'il attribuait à l'invocation de cette grande sainte en traversant de l'Île aux Tourtes à Senneville au plus fort d'une tempête de neige, pendant l'hiver de 1711.

La Commission des Monuments Historiques a naturellement jugé inopportun de rappeler tous ces événements par l'érection de plaques commémoratives; il faudrait y inscrire toute l'histoire du Canada français. Elle s'est contenté de souligner la concession des fiefs de cette partie de l'île de Montréal en mettant en vedette celui de Bellevue qui a légué son nom à la ville de Sainte-Anne, sauf à marquer ensuite celui de Senneville mis en lumière par la construction d'un fort important.

(En face de l'église de Sainte-Anne de Bellevue, dans un petit parc qui longe le canal. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Bellevue fut concédé le 13 juillet 1672 aux frères Berthet de Chailly et Berthet de la Joubardière.
C.M.H.Q.

No. 111 — Le fief de Boisbriant.

Nous venons de voir que Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriant, capitaine au régiment de Carignan, avait obtenu la concession d'un fief de 200 arpents de terre sur le bord du lac des Deux-Montagnes le 19 janvier 1672. Il lui donna le nom de Boisbriant, mais il ne put satisfaire aux conditions de colonisation et fut contraint d'avoir recours à la traite des fourrures pour subsister. Le 29 octobre de la même année, il obtenait de l'intendant Talon la concession de l'île Sainte-Thérèse où il établit dès lors sa résidence et vendit plus tard Boisbriant à Charles LeMoyne de Longueuil et à Jacques LeBer, beau-frère de celui-ci, qui se chargèrent de remplir les conditions requises, par acte du 20 juin 1679. Il obtint plus tard la seigneurie des

Mille-Isles contenant quatre lieues et demie de front sur trois de profondeur depuis Terrebonne jusqu'à Saint-Eustache, mais elle retourna à la Couronne en 1714 faute d'avoir été habitée et fut rétrocédée aux deux gendres du concessionnaire, Jean Petit et Charles-Gaspard Piot de Langloiserie.

MM. Le Moyne et Le Ber, riches marchands associés, utilisèrent, pour les fins de leur négoce, la bâtisse en troncs d'arbres équarris, mesurant 26 x 20 pieds, que Du Gué avait construite sur son établissement mais n'y ajoutèrent aucune autre bâtisse d'importance. A la mort de Charles Le Moyne, arrivée au mois de février 1685, sa veuve Catherine Primot fit un acte de partage des biens qu'elle possédait en commun avec Jacques LeBer et celui-ci devint seul propriétaire de ce fief auquel il donna le nom de Senneville en mémoire de son lieu d'origine en France.

Son fils aîné, Louis, renonça à ses droits d'aînesse, pour aller s'établir à La Rochelle en France et sa fille Jeanne renonça au monde pour s'enfermer comme recluse volontaire dans un oratoire contigu à l'église de Notre-Dame de Pitié. Anobli par le roi Louis XIV en 1696, sur la recommandation du gouverneur Frontenac, Jacques Le Ber, seigneur de Saint-Paul et de Senneville, mourut à Ville-Marie le 16 novembre 1706, laissant ce fief à son second fils Jacques, issu de son mariage avec Jeanne Le Moyne et, à la mort de celui-ci, le 9 mai 1735, son fils Joseph-Hippolyte en hérita et le transmit à son tour à Jean-Baptiste Le Ber de Saint-Paul et de Senneville qui en fit la vente à sacrifice le 13 mai 1757, à Jean-Baptiste Crevier dit Saint-Jean, tonnelier, de Saint-Laurent, sans doute en prévision de la perte de la Nouvelle-France aux mains des Anglais.

Crevier mit ce fief en roture et le vendit ensuite au Sieur de Lorimier en 1772. Les acquéreurs subséquents furent Jean-Baptiste Testard de Montigny, puis le Dr Forbes héritier de celui-ci; ensuite François Goyer, puis sir John J. C. Abbott et Abner Kingman et enfin sir Edward-S. Clouston qui le transmit à sa fille, épouse du Dr J.-L. Todd.

(Sur la route de Senneville, en face de la propriété Todd. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Senneville fut concédé le 19 janvier 1672 à M. Du Gué de Boisbriant. Il passa, le 20 juin 1679, à Jacques Le Ber de Senneville.
C.M.H.Q.

No. 112 — Le fort de Senneville.

Les forts qui subsistent du régime français sont si peu nombreux qu'ils méritent d'être religieusement conservés, même s'il n'en reste que des ruines. Il en existe de deux catégories: (a) les simples moulins à vent, percés de meurtrières, qui servaient à moudre le grain et à protéger les colons contre les attaques des Sauvages, et (b) les places fortifiées, qui méritaient véritablement le nom de « forts », entourées à l'origine de pieux dressés en palissades et plus tard construites en solide maçonnerie. On trouve ces deux exemples réunis sur le fief Boisbriant, plus tard dénommé Senneville.

Dès l'année 1686, Jacques LeBer, devenu seul propriétaire de ce fief, obtenait des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, la permission de construire un moulin à farine sur son fief et il le fortifia pour en faire un poste de défense contre les attaques des Indiens. Il est possible que ce soit le beau moulin circulaire en maçonnerie, percé de meurtrières et soigneusement restauré, qu'on voit aujourd'hui sur une colline dominant la résidence Todd, car il est indiqué dans le contrat de vente par Jean-Baptiste LeBer de Saint-Paul et de Senneville à J.-B. Crevier dit Saint-Jean que nous avons relaté en parlant de la plaque précédente.

Un deuxième fort, destiné à servir en même temps de demeure seigneuriale, fut construit en 1703 sur l'extrémité du fief qui fait face à l'île aux Tourtes. C'était un beau bâtiment en maçonnerie, mesurant 66 pieds de façade sur 30 de profondeur avec une cour intérieure de

66 pieds de côté, entourée de murailles avec bastions aux quatre angles. Il fut incendié par le général Arnold au temps de l'invasion américaine mais les ruines imposantes qui en restent nous donnent encore une idée de son importance. La famille Todd en possède une très belle reconstruction en gravure et le juge Girouard a reproduit, à la page 176 de son *Lake St. Louis*, une vue de l'état actuel des ruines du fort ainsi que celle du moulin circulaire avant sa restauration.

Sir Edward Clouston, devenu propriétaire de ce fief et élevé à la dignité de baronet, a placé, sur les ruines du fort incendié, une petite plaque de bronze qui reproduit ses armoiries (*de sable mantelé d'azur, à trois têtes d'orignal d'argent, une feuille d'érable d'or sur la pointe du chevron plein et au canton d'Ulster; le heaume timbré d'un dextrochère sortant d'un nuage et empoignant une flèche, tous au naturel. Devise: Through.*) et une inscription rédigée par l'archiviste Doughty dans les termes ci-après :

(Sur la propriété Todd, au bord du lac des Deux-Montagnes et en face de l'île aux Tourtes. Petite plaque en bronze).



LeBer de Senneville construisit, en 1686, sur ce fief qui lui appartenait, un noulin à vent fortifié. Six ans plus tard, il éleva ce fort qui, par sa situation, devint très important durant les guerres de 1692-1714.

I.P.

No. 113 — Le combat du lac des Deux-Montagnes.

Dans son *Cours d'histoire du Canada*, l'abbé Ferland dit qu'à la suite du massacre de Lachine « les Iorquois restèrent les maîtres de la campagne et se répandirent dans l'île de Montréal, laissant partout des traces sanglantes de leur passage . . . Personne n'osa s'opposer à eux jusqu'au mois d'octobre et le premier succès contre eux fut dû à

vingt-huit coureurs de bois canadiens, conduits par les sieurs Dulhut et de Mantet. »

Les deux commandants de cette expédition, envoyée par le gouverneur aux fins de pourchasser l'ennemi, étaient Daniel Greysolon Dulhut, célèbre coureur de bois, découvreur de territoires et ami des Indiens, dont une ville des Etats-Unis rappelle le nom à l'extrémité occidentale du lac Supérieur; l'autre était Nicolas d'Ailleboust de Manthet, intrépide guerrier, explorateur et, dès 1684, fidèle compagnon de Dulhut dans ses voyages aventureux. Voici comment l'abbé Vachon de Belmont, contemporain du massacre, relate ce fait d'armes dans son *Histoire du Canada*:

« 16 octobre 1689. — MM. Du Luth et Mantet donnèrent le plus beau combat qui se soit donné dans cette guerre. Vingt-sept Tsonnontouans contre environ autant de Français s'étant rencontrés et découverts dans le lac des Deux Montagnes, M. DuLuth fit mettre ses canots à la queue l'un de l'autre, et eut l'adresse de mettre le soleil aux yeux des Iroquois et commanda à ses gens d'essuyer le feu ennemi. Ils ne blessèrent personne; alors M. DuLuth commanda de prendre chacun le sien, se mettant en travers et en flanc, ce qui s'exécuta si heureusement que tous tombèrent dans le lac blessés, hors deux, dont un fut brûlé sur le champ par les Algonquins, et l'autre à la Montagne par ordre de M. Denonville. »

Ce brillant succès, le premier que la colonie eût connu depuis la nuit fatale du 4 au 5 août, ranima les courages. Frontenac était arrivé la veille à Québec pour remplacer Denonville et les Iroquois commencèrent à se retirer dans leurs cantons avec les prisonniers, dont plusieurs furent torturés et d'autres adoptés . . . La vie dure et angoissante des pionniers de notre pays reprenait son cours habituel.

(*Sur une pyramide de cailloux (cairn) entourée d'une clôture de fer, entre le chemin public et le lac des Deux-Montagnes, à l'endroit où la route revient vers l'est. Plaque bilingue en bronze de la Commission des Endroits et Monuments historiques du Canada*).

Bataille du lac des Deux Montagnes. En 1689, après le massacre de Lachine, la défaite d'une bande d'Iroquois sur ce lac par DuLhut et d'Ailleboust de Mantet avec des coureurs de bois délivra l'île de Montréal.

C.S.M.H.C.

No. 114 — Première messe et premier martyre.

Revenons vers Montréal en suivant le cours de la rivière Des Prairies.

L'étymologie de ce nom est toute différente de celle que l'historien Charlevoix lui attribue en disant que c'est « parce qu'elle coule au milieu de fort belles prairies »; voici son origine:

On lit, dans la *Relation des Jésuites* pour l'année 1640; « Un certain Français nommé « DesPrairies », ayant charge de conduire une barque au Sault Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre de ces deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud où est le Sault Saint-Louis, tira au nord vers cet autre fleuve, qui n'avait pas encore de nom français et qui, depuis ce temps-là, fut appelé la Rivière des Prairies ». Rappelons à ce sujet que ce traiteur est indiqué par Champlain comme étant le courageux compagnon qui vint lui prêter main forte au combat de la rivière des Iroquois en 1610.

Quoi qu'il en soit, cette rivière a été le théâtre de maints événements de l'histoire de notre pays que nous relaterons dans les commentaires des plaques suivantes. Les plus importants sont assurément ceux de la célébration de la première messe en terre canadienne et du premier martyre de la foi chrétienne souffert en ce pays. Rappelons aussi que les trafiquants de fourrures, et même les bûcherons des « chantiers » de l'Outaouais, utilisaient sa route de préférence à celle du Saint-Laurent afin d'éviter les rapides de Lachine; c'est ici que, par exemple, l'agile et musculeux Joe Montferrand étampait sa carte de visite avec le talon de sa botte au plafond d'une auberge de l'Abord-à-Plouffe.

Nous passons rapidement à Sainte-Geneviève, vieille paroisse

d'où l'on pénètre par un pont à l'île Bizard, seigneurie octroyée à Jacques Bizard, gendre de Lambert Closse, en 1678; puis nous traversons Roxboro et Saraguay où nos magnats de la finance ont développé des domaines princiers, Cartierville où d'humbles religieuses consacrent discrètement leur vie au soulagement des malades qui ne connaissent plus la consolation de l'espoir, Bordeaux dont le nom est si répulsif aux malandrins, enfin le quartier Ahuntsic de Montréal ainsi nommé en mémoire du jeune Indien qui partagea le martyre du Père Viel.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris occasion du troisième centenaire de la première messe en sol canadien le 24 juin 1915, pour rappeler ces événements en érigeant, alors que l'auteur de ces pages était président général de cette Société, une stèle historique en granit gris, dans un petit parc public au bord de la rivière Des Prairies, dans le prolongement de la rue Saint-Laurent. Les inscriptions en sont uniquement en langue française et se lisent comme suit sous réserve d'une correction à faire quant au nom du célébrant de la première messe.

(Sur la face nord, du côté de la rivière).

En souvenir du troisième centenaire de la première messe au Canada, célébrée sur le bord de la rivière des Prairies par le père récollet Denis Jamet assisté du père Joseph Le Caron, en présence de Champlain, le 24 juin 1615. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait ériger ce monument le 24 juin 1915.

I.P.

(Et sur la face sud, du côté des habitations).

Dans ces rapides, le père récollet Nicolas Viel et son néophyte huron Ahuntsic, premiers martyrs canadiens, furent jetés en haine de la foi, par leurs guides paiens le 25 juin 1625. Cet endroit a depuis été connu sous le nom de *Sault-au-Récollet*.

I.P.

No. 115 — La visite de Jacques Cartier à Montréal.

Lorsqu'on arrive à l'île de Montréal en longeant le côté nord-ouest du fleuve, il nous semble aujourd'hui si naturel de suivre le chenal qui passe entre cette île et celle de Sainte-Thérèse qu'on ne s'arrête guère à songer que le découvreur de notre pays aurait pu prendre une autre direction pour se rendre à la bourgade indienne d'Hochelaga; la route qu'il a suivie a cependant fait l'objet de nombreuses controverses entre les archéologues.

Dans le *Récit* de son voyage, Cartier nous dit avoir atterri « à deux lieues » de la bourgade où il s'est rendu pédestrement avec une escorte en laissant sa barque sous les soins de quelques hommes. En s'appuyant sur ces données M. John Kennedy, ingénieur du port de Montréal, prétendait que Cartier avait dû débarquer vers le pied de la rue Désery parce que son embarcation n'aurait pu remonter le courant Sainte-Marie à la rame, tandis que MM. William D. Lighthall et William H. Atherton, historiens réputés de Montréal, étaient d'avis qu'en s'aidant de voiles, Jacques Cartier avait dû remonter jusqu'au pied des rapides de Lachine où il avait forcément dû s'arrêter. Ces deux théories avaient cours depuis un certain temps lorsque deux archéologues distingués, MM. Montarville B. de la Bruère et Aristide Beau-grand-Champagne émirent l'opinion qu'au lieu de continuer sa navigation dans le Saint-Laurent, le découvreur avait dû s'engager dans la rivière Des Prairies en atteignant l'extrémité de l'île de Montréal, car c'est la voie qui se présente le plus naturellement à celui qui a suivi la rive nord du fleuve jusqu'à cet endroit.

Les citoyens du Sault-au-Récollet ne pouvaient manquer de se rallier à cette dernière hypothèse qui jetait un lustre éclatant sur leur municipalité. Elle fortifiait en même temps la tradition que Champlain, se rendant chez les tribus huronnes de l'Outaouais avec les récollets Denis Jamay et Joseph LeCaron en 1615, aurait fait célébrer en cet endroit la première messe dite en terre canadienne le 24 juin de cette année. Aussi la section du Sault-au-Récollet de la Société Saint-

Jean-Baptiste a-t-elle rappelé ces deux événements par l'installation d'une plaque commémorative sur la façade de l'église de cette paroisse.

(*Sur la façade de l'église du Sault-au-Récollet, près de la porte latérale de l'est. Plaque de marbre en langue française*).

Ici, au pied du dernier Sault de la rivière Des Prairies, le 2 octobre 1535, est débarqué Jacques Cartier en route pour Hochelaga. — Le 24 juin 1615 a été chantée la messe en présence de Champlain par le P. Joseph Le Caron, récollet. Section Sault au Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste 11 juillet 1926. I.P.

No. 116 — Le Père Viel et son néophyte.

Si le Sault-au-Récollet bénéficie d'une théorie plausible comme endroit du débarquement de Cartier sur l'île de Montréal et de la célébration de la première messe au Canada, il fut, avec une certitude encore plus grande, le théâtre d'un autre événement d'importance religieuse. Nous voulons parler de la mise à mort du Père récollet Nicolas Viel et de son néophyte, le jeune Huron Ahuntsic, qui auraient été jetés dans les rapides par leurs compagnons païens, en haine de la foi chrétienne, le 25 juin 1625, et qui seraient ainsi les premiers martyrs canadiens. C'est en mémoire de cette tragédie que l'endroit est désigné depuis lors sous le nom de *Sault-au-Récollet*.

Une ancienne légende se rattache à cet événement historique: celle du *Sauvage mouillé*. Elle nous raconte que le principal auteur du forfait serait aussi tombé à l'eau mais qu'il aurait réussi à nager jusqu'à la rive. Aussitôt atterri, il se serait empressé d'allumer un feu pour se sécher mais . . . ô prodige ! ce feu ne dégagait aucune chaleur pour lui et le *Sauvage mouillé* aurait tristement passé le reste de sa vie à grelotter.

« *C'est le cruel noyeux faisant sa pénitence,*

« *Et, tel que l'ont décrit plusieurs graves anciens:*

« Taciturne, mouillé, si morne d'apparence
 « Que sa vue épouvante et fait hurler les chiens.

.....
 « L'eau, le temps, la misère, ont ridé sa peau brune,
 « Ses yeux d'ombre, où jamais le chagrin ne s'endort,
 « Regardent sans le voir son feu. Le clair de lune
 « Lui tombe sur le dos comme un linceuil de mort ».

(Abbé Guindon: *Aux temps héroïques*).

La Société Saint-Jean-Baptiste, section du Sault-au-Récollet, a fait apposer une seconde plaque historique sur l'église de cette paroisse en hommage à ces deux martyrs.

(*Sur la façade de l'église du Sault-au-Récollet, près de la porte latérale de l'ouest. Plaque de marbre en langue française*).

Ici, au pied du dernier saut de la rivière Des Prairies, le 25 juin 1625, ont été massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies, les deux premiers martyrs du Canada, le P. Nicolas Viel, récollet, et son néophyte Ahuntsic. — Section Sault au Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste, 11 juillet 1926. I.P.

Les murs extérieurs de la vieille église du Sault-au-Récollet (qui ont été reconstruits au siècle dernier) lui ont malheureusement fait perdre le cachet de beauté qu'elle possédait autrefois, mais l'intérieur en a heureusement été conservé et ses exquis sculptures sur bois, ainsi que ses peintures naïves, méritent assurément l'attention des connaisseurs.

Notons en outre que, dans cette même municipalité du Sault-au-Récollet, une croix de bois érigée par la même Société Saint-Jean-Baptiste à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Berthelet, à l'est de l'église, rappelle un memento érigé dès 1696 en l'honneur de ces deux martyrs, ainsi que la construction du fort de la Nouvelle-Lo-

rette en cet endroit par l'abbé Vachon de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice, la même année. Les prêtres chargés de la desserte de la bourgade indienne établie par lui au *Fort des Messieurs*, à l'angle de la rue Sherbrooke et du chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal (voir plaque No 69) avaient en effet jugé préférable de la déménager sur l'autre côté de l'île afin de la soustraire au voisinage pernicieux des blancs dont la conduite n'était pas toujours exemplaire. Un second déménagement de cette bourgade eut lieu, plus tard et pour le même motif, à Oka sur le lac des Deux-Montagnes où elle se trouve encore aujourd'hui.

No. 117 — La paroisse de la Rivière Des Prairies.

Continuons à rouler vers l'est. Nous croisons bientôt la rue du Pont qui conduit à l'*Île du Sacrifice* ou de la *Visitation* par un pont jeté sur un petit bras de la rivière. C'est ici que se dressait, sur le point le plus élevé, la croix de 1696 dont il ne reste aucune trace aujourd'hui. La rivière a complètement changé d'aspect de nos jours; un barrage en a capté la force hydraulique et distribue la lumière, la chaleur et la force motrice aux citoyens de Montréal, tandis qu'un pont jeté dans le prolongement du boulevard Pie IX relie Montréal-Nord à Saint-Vincent-de-Paul. Le paysage en est peut-être un peu moins pittoresque, mais l'homme utilise à son avantage les ressources que le Créateur a mises à sa disposition. On peut encore voir, sur la rive opposée, le manoir de Charles-Clément Sabrevois de Bleury et, plus bas, les ruines du moulin banal établi par les Messieurs du Séminaire de Québec, alors propriétaires de l'île Jésus.

La fondation de la paroisse de la Rivière Des Prairies remonte à 1687, date de l'ouverture des registres paroissiaux, deux ans avant le « massacre de Lachine »; aussi ses habitants eurent-ils à souffrir les atrocités des Iroquois lorsque ces barbares semèrent la désolation dans toute l'île de Montréal, et même au delà, pendant les deux mois qui ont suivi la nuit fatale du 4 au 5 août 1689.

La Commission des Monuments Historiques de Québec a pris occasion du nom de cette paroisse pour rappeler en cet endroit l'étymologie patronymique de sa rivière.

(Sur le terrain de l'église, côté est, près de la rue Paré. Plaque bilingue en fer bronzé).

En 1610, M. Des Prairies, compagnon de Champlain, donna son nom à la rivière qui longe l'île de Montréal.

C.M.H.Q.

No. 118 — Haut-relief de la première messe.

En 1919, les curé et marguilliers de cette paroisse ont érigé une statue du Sacré-Coeur en face de l'église et ont apposé sur son piédestal un haut-relief en bronze représentant la scène de la première messe célébrée en Canada. On y voit le Père Joseph Le Caron, célébrant à l'autel rustique élevé sous les arbres, le Père Denis Jamay faisant l'office de servant, Champlain et trois compagnons français en face de l'autel et quatre Indiens sur le côté, tandis qu'à l'arrière-plan se dresse une épaisse forêt et qu'on distingue au loin les rapides de la rivière. Une plaque de marbre au-dessous commémore cet événement.

On lit en effet dans les *Voyages et Descouvertes* de Champlain que, lorsqu'il amena les Pères Récollets pour la desserte évangélique du Canada en 1615, le Père Joseph LeCaron voulut se rendre chez les Sauvages qu'il venait évangéliser, sans même prendre le temps de s'arrêter à Québec. Après un premier contact avec eux, il revint chercher des ornements sacerdotaux et rencontra Champlain, accompagné du Père Denis Jamay, à la rivière Des Prairies. De leur côté, le Père Jean Dolbeau et le Frère Pacifique Duplessis étaient restés à Québec pour y préparer la chapelle.

Aussi, le *Mémoire des Récollets* de 1637, déposé aux Archives de Versailles, déclare-t-il, « La première messe qui fust jamais dictée en

« la Nouvelle France, fut célébrée par eux à la rivière des Prairies et « la seconde à Québec ».

(*Sur le monument du Sacré-Coeur en face de l'église. Plaque de marbre en langue française*).

24 juin. Ici fut célébrée la première messe dite en Amérique. 1615. I.P.

Il y a tout de même lieu de noter l'exagération de cette inscription, déclarant que ce fut la première messe « en Amérique »; il y avait longtemps qu'à cette époque le culte catholique était florissant au Mexique et dans les autres pays découverts par les Espagnols.

No. 119 — Le combat de la coulée Grou.

En arrivant au bout de l'île, nous traversons un ruisseau ou « coulée » qui fut le théâtre d'un de ces combats coutumiers entre les colons et leurs féroces ennemis iroquois; il est connu dans l'histoire sous le nom de *Combat de la coulée Grou* parce qu'il eut pour objectif la ferme de Jean Grou située à cet endroit.

Après un cours sinueux, ce ruisseau se jette dans la rivière Des Prairies en face de l'île Bourdon où passe la route Montréal-Québec par deux superbes ponts de béton. Mais la circulation n'y était pas aussi facile il y a cent cinquante ans; il fallait recourir aux services d'un chaland pour sortir de l'île de Montréal à cet endroit où convergent les rivières Des Prairies, des Mille-Isles et de l'Assomption pour se jeter dans le Saint-Laurent. Par une loi sanctionnée le 25 mars 1805, Thomas Porteous avait obtenu l'autorisation de construire trois ponts qui reliaient Montréal, Repentigny et Lachenaie en passant par cette île Bourdon sur laquelle il avait érigé une somptueuse résidence, et d'y prélever des droits de péage dont le prix variait depuis six deniers jusqu'à deux chelins et neuf deniers, suivant qu'il s'agissait d'une

personne à pied, d'un cheval, d'une charrette ou d'une calèche. Aux fins de faciliter la perception de ces droits, Porteous avait fait frapper en Angleterre des séries de jetons qui sont aujourd'hui très recherchés par les collectionneurs à cause de leur rareté; ils les paient jusqu'à cinquante dollars l'unité et les nomment « Jetons du Bout de l'Isle ».

Mais ce ne sont pas les ponts de l'île Bourdon ni les jetons Porteous qui nous occupent en ce moment; c'est le combat où le lieutenant de Colombet se porta avec 25 hommes à la défense du colon Grou attaqué par une bande de 100 Iroquois le 2 juillet 1690. Le brave commandant fut tué avec neuf de ses soldats, après avoir abattu trente ennemis mais ceux-ci avaient tout de même eu le temps de capturer Grou et trois de ses compagnons qu'ils brûlèrent vifs. Le chanoine-historien Lionel Groulx a vérifié les détails de cette tragédie par les traditions conservées dans sa famille et dans celle de Joseph Lajeunesse, descendant du colon martyrisé et propriétaire de la ferme où ce combat eut lieu.

De son côté, la Commission des Endroits et Monuments Historiques du Canada a voulu honorer cet épisode sanglant par l'érection d'une de ses pyramides de cailloux, avec apposition d'une plaque de bronze, comme exemple des dangers d'occurrence journalière auxquels nos ancêtres étaient exposés dans la colonisation de notre pays.

(Sur le côté est du chemin de ceinture de l'île de Montréal, près d'un ruisseau qui se déverse en face de l'île Bourdon. Plaque bilingue en bronze, apposée sur une pyramide (cairn) de cailloux).

Combat de la coulée Grou. Le 2 juillet 1690, M. de Colombet à la tête de 25 hommes attaqua 100 Iroquois près d'ici; il fut tué avec 9 de ses soldats, ainsi que 30 ennemis. Jean Grou, propriétaire de cette ferme et trois de ses compagnons furent capturés par les sauvages et brûlés vifs. — Joseph Lajeunesse, descendant de Grou, a fait don du terrain et des pierres de ce monument.

C.S.M.H.C.

No. 120 — La Pointe-aux-Trembles.

Nous revenons maintenant vers Montréal en longeant le fleuve Saint-Laurent. Le nom de la paroisse que nous traversons lui vient d'une pointe de terre couverte de "trembles" ou peupliers dont les feuilles *tremblent* au moindre vent et qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent au centre de cette ville. Bien que les eaux aient quelque peu rongé cette pointe, elle offre encore un superbe point de vue en aval et en amont du fleuve; aussi l'avait-on choisie pour y construire l'église et le presbytère; mais à la suite de l'incendie qui a détruit le délicieux petit temple en pierre de 1705 avec ses sculptures sur bois de Levasseur et Cirier, qu'on avait érigé sur les ruines de la chapelle en bois de 1674, on construisit un nouvel édifice d'architecture moderne sur la rue principale.

La fondation de cette paroisse est contemporaine de celle de Lachine (voir plaques Nos 79 et 83); elle remonte au 18 novembre 1674. Une assemblée des habitants fut tenue sous la présidence de M. Frémont, du Séminaire de Saint-Sulpice; on y décida la construction d'une chapelle en bois, sous le vocable de l'Enfant-Jésus, au moyen de cotisations volontaires et la bénédiction solennelle en fut faite le 13 mars 1678 par M. Séguenot, nommé curé de la Pointe-aux-Trembles.

Les Messieurs de Saint-Sulpice étaient devenus propriétaires de toute la partie nord-est de l'île de Montréal jusqu'à la montagne de ce nom en vertu (a) d'un acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France à Pierre Chevrier, sieur de Fancamp, et Jérôme Le Royer, sieur de la Dauversière, en date du 17 décembre 1640, (b) d'un acte de déclaration par ceux-ci qu'ils avaient accepté cette concession pour « Messieurs les Associés pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France dans la dite île de Montréal » et (c) d'un acte de donation par ces derniers au Séminaire de Montréal. Ils érigèrent un moulin fortifié pour la mouture des grains et la protection des colons, un peu plus haut que l'église, dès l'année qui suivit la construction de celle-ci. Ce moulin existe encore, bien que privé de ses ailes et ouvert aux intem-

péries, sur la propriété de M. Gélinas, No 11630 rue Notre-Dame; c'est une tour ronde, en maçonnerie, percée de meurtrières.

(Sur le terrain de la nouvelle église, rue Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste. Plaque bilingue en fer bronzé, sur poteau de même métal).

Cette paroisse fut fondée en 1674 et, l'année suivante, on y érigea un moulin fortifié.
C.M.H.Q.

No. 121 — La Longue-Pointe.

Pendant nombre d'années, le superbe coin de terre qui porte ce nom a surtout évoqué la pensée de l'admirable institution de charité que les Soeurs de la Providence dirigent au profit des aliénés, sous le vocable de Saint-Jean-de-Dieu, dans les limites de ce territoire; les citoyens de cette municipalité en étaient même rendus à user de puériles précautions oratoires en déclarant qu'ils « demeuraient à la Longue-Pointe ». Aujourd'hui que cet établissement a pris les proportions d'une ville (soit dit sans malice car le pourcentage de ces naufragés de l'existence n'est pas plus considérable qu'autrefois en regard de l'augmentation de la population), il a été érigé en municipalité distincte par acte de la Législature de Québec et c'est la révérende Soeur Supérieure de l'institution qui en remplit les fonctions de mairesse, chose probablement unique dans l'histoire de notre régime municipal.

Comme pour la Pointe-aux-Trembles, cette paroisse a reçu le nom de « Longue Pointe » à cause d'un éperon très prononcé qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent en face des îles de Boucherville et c'est ici que furent érigés l'église et le presbytère en 1724.

Cette charmante petite église, construite en pierre dans le style de sa voisine de la Pointe-aux-Trembles, a été partiellement incendiée en 1893, restaurée pour les besoins du culte, mais finalement détruite et remplacée par le temple actuel érigé sur la rue principale.

Le modeste presbytère, qui avait été construit en même temps, subit le même sort, mais son souvenir doit être précieusement conservé car il servit de berceau à l'importante institution éducative du Collège de Montréal, fondé par le curé Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie en 1767 dans un petit bâtiment de 24 pieds sur 28 édifié à ses frais comme annexe à son presbytère. Transporté dans le château Vaudreuil à Montréal en 1773, ce collège y demeura jusqu'à la destruction de cet édifice par le feu en 1803 et fut reconstruit sur une plus grande échelle rue du Collège, mais transporté à l'endroit qu'il occupe actuellement sur la rue Sherbrooke en 1862 afin de livrer l'immeuble de la rue du Collège aux troupes de garnison.

Ces témoins primitifs de l'éclosion d'une grande oeuvre n'existent plus, mais des âmes bien nées (L'Association des Anciens du Collège de Montréal) ont au moins voulu conserver leur souvenir à l'endroit même de sa fondation. Un bas-relief en bronze, représentant le vieux presbytère de la Longue-Pointe avec son annexe du Collège de Montréal et portant une inscription ornée du monogramme de la Compagnie de Saint-Sulpice, a été apposé sur une stèle en granit dans le parterre du presbytère actuel, en face du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit même où fut fondée cette institution.

(En face du presbytère, sur une stèle de quatre pieds de hauteur. Bas-relief en bronze portant une inscription en langue française).

Ici fut fondé, en 1767, le Collège de Montréal par M. Jean-Baptiste Curatteau, p.s.s., curé. I.P.
--

Ce circuit de l'île de Montréal nous ayant ramené aux portes de la ville, nous regrettons d'avoir à prendre congé du lecteur avec la fin de ces *Plaques historiques* sans avoir cependant épuisé l'évolution de *La Légende dorée de Montréal*. Il appartient à nos successeurs d'en continuer la liste.

VALEDICTION

En terminant cette randonnée évocatrice des faits saillants de notre histoire, il y a lieu d'observer que nombre d'événements, de personnages et d'institutions dont la mémoire mérite d'être conservée n'ont pas été signalés par l'érection d'une plaque commémorative. Plusieurs autres devaient être érigées mais sont restées à l'état de projets; les inscriptions d'un certain nombre en étaient même rédigées, mais elles n'ont pas été mises à exécution, soit à défaut de parrains ou par pénurie de fonds disponibles. Nous croyons devoir en donner au moins la liste en appendice de ce relevé avec l'espoir qu'un jour ou l'autre elles seront réalisées. On conviendra cependant qu'il est impossible de faire un cours de l'histoire héroïque de notre jeune pays par la représentation d'objets matériels, même en se bornant au rappel des faits principaux; les inscriptions dont nous avons reproduit le texte pourront tout de même en donner un aperçu.

Tous les peuples sont fiers de leur histoire; c'est un noble et patriotique sentiment. Les poètes et les artistes l'exaltent dans leurs oeuvres, les mères l'enseignent aux enfants bercés sur leurs genoux et les générations grandissent avec le culte de leurs ancêtres. Mais il est peu de nations, croyons-nous, qui puissent se glorifier d'une origine aussi pure, aussi courageuse, aussi altruiste que le peuple canadien et surtout cette colonie de « sublimes fous » déterminés à fonder un établissement d'apostolat chrétien et de civilisation française, en dépit de tous les raisonnements d'hommes « sages et connaissants », dans ce poste avancé de l'île de Montréal entouré d'ennemis sanguinaires, le 18 mai 1642. Cet établissement a tout de même grandi et prospéré au point de devenir la métropole d'un pays dont la vigueur et les ressources font l'admiration du monde civilisé.

Inclinons donc profondément nos têtes, non seulement devant les noms glorieux des chefs, mais aussi et surtout en mémoire de ces

obscurs pionniers du défrichement méthodique en dépit des dangers de tous les instants, devant les épiques figures de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, sentinelles perdues de notre progrès, qui ont vivifié notre sol de leurs sueurs, qui l'ont sanctifié de leur sang et dont les labeurs ont patiemment, inlassablement et victorieusement édifié la Patrie Canadienne.

Appendice

Outre les plaques historiques dont nous avons fait la revue sur l'île de Montréal, il en est d'autres qui sont restées à l'état de projet — *in pectore*, suivant l'expression consacrée, — tandis qu'un certain nombre ont été préparées et mises en place mais se sont effritées au cours des ans, telles les tablettes de marbre de la Société d'Archéologie. D'autres sont disparues par suite de la démolition des bâtisses où elles avaient été posées, alors que tout un groupe, élaboré par la Société Historique de Montréal, a été mis de côté par elle à raison de la médiocrité de son exécution.

Evoquons du moins la mémoire de ces projets et disparitions, avec l'espoir qu'un jour ou l'autre ils ressusciteront. Pour les distinguer de la série des plaques installées, nous ajouterons le suffixe « a » à leur numéro d'ordre.

No 1-a) — Le découvreur du Canada

En racontant la genèse de cette initiative d'installer des plaques commémoratives aux principaux endroits historiques de Montréal, nous avons signalé qu'en 1889 le vicomte de la Barthe avait fait préparer en France une plaque émaillée de bleu rappelant la découverte du Canada par Jacques Cartier et qu'il suggérait de la poser sur une des plus anciennes maisons de la Place Jacques-Cartier, « pour rappeler le souvenir de ce grand événement historique ».

Cette plaque n'a jamais été installée ; elle est au musée du Château de Ramezay et se lit comme suit :

Place Jacques Cartier Navigateur de Saint-Malo. Découvrit le Canada en 1534-1535. Mort en 1554.
--

Son apparence ne répond cependant guère au genre attrayant d'une inscription destinée à l'évocation d'un événement historique ; elle est plutôt de la catégorie des banales indications administratives et nous croyons qu'il vaut autant la laisser à ce musée comme document historique à titre de prototype de ce projet.

No 2-a)—La visite d'Hochelaga

On s'imagine assez volontiers qu'en se rendant à la bourgade d'Hochelaga, Jacques Cartier aurait mouillé l'ancre aux environs de la rue Saint-Laurent comme nous ferions de nos jours, mais l'ingénieur Kennedy ayant émis l'avis que la barque du découvreur n'aurait pu remonter le courant Sainte-Marie à la rame, les historiens d'alors en ont conclu qu'il avait dû mettre pied à terre vers le pied de la rue Desery et la Société d'Archéologie a fait graver la plaque suivante qui devait être placée sur la berge du fleuve à cet endroit :

Lors de la première visite d'Hochelaga, Jacques Cartier, dit-on, débarqua ici le 2 octobre 1535.

L'hon. J.-D. Rolland s'était inscrit comme donateur de ce memento, mais une controverse s'étant élevée par la suite au sujet de l'endroit d'atterrissage de Jacques Cartier, ainsi qu'on a vu dans les notes relatives à la plaque No 115, ce projet fut abandonné.

No 3-a)—Jacques Cartier au Mont-Royal

On sait également qu'au cours de sa visite à Hochelaga, Jacques Cartier fut conduit, par les habitants de cette bourgade, sur le haut de la montagne avoisinante qu'il dénomma « Mont-Royal » à cause de la beauté du paysage qui s'offrait à sa vue.

La Société d'Archéologie a voulu rappeler le souvenir de cet événement par l'érection d'une de ses plaques historiques attribuée à l'avocat David-R. McCord et qui devait être posée sur le côté nord de l'observatoire installé au sommet de la montagne. Le texte en langue anglaise se traduisait ainsi :

(Traduction) : Du haut de cette montagne, Jacques Cartier admira le paysage — 1535 — et lui donna le nom de « Mont Royal ».

Cette plaque ne fut jamais installée.

No 4-a)—Le village indien d'Hochelaga

Nous avons vu au No 68 des Fastes Historiques que la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada a fait ériger une de ses plaques commémoratives sur un mégalithe placé près du musée McCord aux fins d'indiquer l'endroit présumé, mais discuté, de l'emplacement qu'occupait le village indien visité par Jacques Cartier en 1535.

Le Dr William Hingston, dont la maison de résidence était située à l'angle sud des rues Sherbrooke et Metcalfe, sur le lieu présumé de cette bourgade, s'inscrivit comme donateur d'une plaque de la Société d'Archéologie destinée à en rappeler le souvenir et la fit apposer sur les dépendances de cet édifice, mais elle a été enlevée lors de leur démolition. Elle se lisait ainsi :

(Traduction) : Emplacement d'un important village Indien qu'on présume être Hochelaga, visité par Jacques Cartier en 1535.

Cette plaque a été tout récemment refaite et placée sur une autre partie du même immeuble.

No 5-a) — Samuel de Champlain

Nous avons vu, dans les notes relatives à la plaque No 2 (Le berceau de Montréal), que Samuel de Champlain, fondateur du Canada, avait séjourné, dès le mois de mai 1611, à l'endroit nommé par lui « Place Royale » ; c'est ce même endroit que Paul de Chomedey de Maisonneuve choisit trente ans plus tard pour l'établissement de sa colonie. Il ne faudrait donc pas croire que cette « Place Royale » de Champlain est celle que nous connaissons aujourd'hui sous ce nom et que nos ancêtres nommaient « Place du Marché » tel qu'indiqué au No 15 de nos Plaques Historiques.

Champlain nous dit à ce sujet, au chapitre II de son Troisième voyage, fait en l'année 1611, qu'il y fit construire « une muraille de quatre pieds d'épaisseur et 3 à 4 de haut, et 10 toises de long pour voir comme elle se conserverait durant l'hiver. »

La Société d'Archéologie a voulu rappeler ce fait historique en posant une de ses plaques de marbre, offerte par G.-W. Wicksteed, sur la porte d'entrée de l'ancien édifice de la douane, à la pointe qui marque la rencontre de la rue de la Commune avec celle des Commissaires (voir le No 2). Elle a été détruite sous l'action des intempéries mais elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Cet endroit fut choisi et nommé en 1611
« La Place Royale » par Samuel de Champlain, fondateur du
Canada.

N'y aurait-il pas lieu de la reconstituer afin de faire revivre la visite de Champlain à Montréal et sa vision prophétique de son établissement ?

No 6-a)—La fondation de Montréal

Sur l'autre chambranle de la porte d'entrée de l'ancien édifice de la douane (angle des rues de la Commune et des Commissaires), une autre plaque de marbre, offerte par W.-D. Lighthall, avait également été installée par les soins de la Société d'Archéologie aux fins de consacrer le lieu de la fondation de Montréal. Elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Près de cet endroit, les Fondateurs de Montréal débarquèrent sous la conduite de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, le 18^e jour de Mai 1642. Leur premier acte fut d'y célébrer un service religieux.

Comme la plaque précédente, celle-ci a été détruite par l'eau qui se congelait entre elle et le mur de l'édifice ; mais elle a été remplacée par celle que nous avons indiquée au No 2 de nos Plaques Historiques comme étant l'oeuvre de la Commission des Lieux et Monuments Historiques.

No 7-a)—Le fondateur de Montréal

Nous avons vu, à la suite des commentaires accompagnant la plaque No 15, qu'une tablette de marbre avait été offerte par l'hon. Edward Murphy et installée sur les ruines de l'édifice où Paul de Chomedey de Maisonneuve aurait habité à titre d'hôte des Messieurs de Saint-Sulpice sur la rue Saint-Paul en face de l'ancienne place du Marché, aujourd'hui Place Royale, mais qu'elle a disparu lors de la reconstruction de l'édifice actuel. Le texte, qui nous en a été conservé, se lisait comme suit :

(Traduction) : Sur ces fondations s'élevait le premier Manoir de Montréal. Construit en 1657, incendié en 1852, reconstruit en 1855. Ce fut le Séminaire de St-Sulpice, de 1661 à 1712. Résidence de M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, et de Pierre Raimbault, lieutenant général civil et criminel.

Il existe cependant des doutes sérieux sur l'exactitude de la date de cette construction et sur le fait que M. de Maisonneuve y aurait séjourné. N'a-t-il pas habité le fort de Montréal jusqu'à son départ de la colonie ?

No 8-a)—Le fort de Ville-Marie

Par les soins d'Honoré Beaugrand, fondateur du journal *La Patrie* et maire de Montréal, une plaque de marbre avait été posée par la Société d'Archéologie au coin sud de la Place d'Youville et de la rue du Port pour marquer l'endroit où M. de Maisonneuve érigea le fort de Montréal et où M. de Callières établit ensuite sa résidence. Elle se lisait comme suit :

Site du Fort de Ville-Marie. Première résidence des fondateurs de Montréal. Construit en 1642, démoli en 1684. Remplacé par la maison de M. de Callières 1686.

Cette plaque étant disparue, la compagnie Ogilvie, dont les bureaux occupent le coin est des mêmes rues, en fit poser une autre sur son édifice; le texte en est reproduit au No 3 de nos Plaques Historiques.

No 9-a)—Louis d'Ailleboust de Coulonge

Un des premiers collaborateurs de Maisonneuve dans l'établis-

sement de Montréal fut son compatriote Louis d'Ailleboust qui débarquait en Nouvelle-France, avec sa femme Barbe de Boullogne, au mois d'août 1643. Gouverneur intérimaire de Ville-Marie en 1645, il fut choisi par Mazarin comme successeur de M. de Montmagny et devint ainsi le troisième gouverneur de la Nouvelle-France, de 1648 à 1651.

Ayant résidence à Québec pendant ce terme d'office, il y acquit la terre de Coulonge qui fut plus tard érigée en Chatellenie et qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de *Spencer Wood*, résidence officielle de notre lieutenant-gouverneur. Revenu à Montréal en 1658 avec M. de Queylus et 60 colons, il y mourut le 31 mai 1660, sans laisser de postérité, et sa veuve entra chez les Ursulines à Québec.

Une tablette commémorative avait été commandée au marbrier Reid, par la Société d'Archéologie, en mémoire de ce citoyen distingué, et devait être placée sur l'ancien édifice de la douane à l'endroit qu'occupait le Fort de Montréal où M. d'Ailleboust avait résidé lors de son arrivée, mais elle n'y a jamais été installée. Elle se lisait ainsi :

Le Chevalier Louis d'Ailleboust de Coulonge, l'un des principaux défenseurs de Ville-Marie dont il fut gouverneur particulier de 1645 à 1647. Quatrième gouverneur de la Nouvelle-France de 1648 à 1651. Décédé le 31 mai 1660.

NOTE—En l'indiquant comme quatrième gouverneur de la Nouvelle-France, l'auteur de cette inscription tenait compte de Marc-Antoine Bras-de-fer de Châteaufort qui fut *Administrateur* de la colonie depuis le 25 décembre 1635, date de la mort de Champlain, jusqu'à l'arrivée de son successeur Charles Huault de Montmagny le 11 juin 1636.

No 10-a)—Congrégation de Notre-Dame

Au No 36 des Fastes Historiques, nous signalions l'ancien emplacement de la Congrégation de Notre-Dame, fondée en 1658 par Marguerite Bourgeoys, comme étant l'un des endroits historiques les

plus importants de Montréal puisqu'il renfermait, outre ce vénérable établissement, l'église de Notre-Dame-de-Pitié où Jeanne Le Ber vécut en recluse volontaire pendant vingt années et la chapelle de Notre-Dame-de-la-Victoire érigée en action de grâces du salut de la colonie en 1711.

Nous proposons alors d'y ériger une pyramide commémorative, en vue de remplacer et compléter les indications que contenait une plaque de marbre offerte par la Banque d'Hochelaga (aujourd'hui Banque Canadienne Nationale) et placée sur la rue Notre-Dame près de la porte cochère qui donnait accès à cet immeuble en face de la rue Saint-Laurent.

Cette plaque a disparu dans la démolition des bâtisses expropriées par la ville de Montréal en 1913. Elle portait l'inscription suivante :

Congrégation Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys. Couvent construit en 1686. Jeanne Le Ber y vécut en réclusion de 1695 à 1714. Chapelle construite en 1692, rebâtie en 1769 et 1823.

No 11-a)—Notre-Dame-de-la-Victoire

La chapelle érigée par les citoyens de Ville-Marie en reconnaissance du salut de la colonie par l'intercession de la Vierge Marie lors de l'invasion de l'amiral Walker en 1711, était située sur le terrain de la Congrégation Notre-Dame, côté ouest du prolongement de la rue Saint-Laurent, à 60 pieds au sud de la rue Notre-Dame.

On y avait accès par la porte cochère ouvrant sur cette rue et la Société d'Archéologie y avait placé une de ses plaques de marbre offerte par l'honorable Louis Beaubien. Elle se lisait comme suit :

Notre-Dame-de-la-Victoire, bâtie en mémoire de la destruction de la flotte de Sir Hovenden Walker sur l'Isle aux Oeufs le 22 août 1711.

Cette plaque a été recueillie par les Révérendes Soeurs de la Congrégation lors de la démolition de la chapelle.

No 12-a)—La côte Saint-Lambert

Les survivants de la génération passée se rappellent que cette partie de la rue Saint-Laurent qui montait de la rue Craig portait autrefois le nom de « Côte Saint-Lambert » jusqu'à la rue Notre-Dame où elle se butait à l'immeuble des Religieuses de la Congrégation.

C'est à cet endroit que le vaillant Lambert Closse trouva la mort en défendant les colons de Ville-Marie contre une attaque des Iroquois le 6 février 1662 et c'est en son honneur que le nom de son saint patron fut donné à cette rue.

La Société d'Archéologie a voulu rappeler son séjour en cette marbre, aux fins d'en rappeler le souvenir, sur une bâtisse aujourd'hui démolie et remplacée par l'édifice Thémis, à l'angle sud des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent. Elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Près de cet endroit, Raphaël-Lambert Closse, premier major de Ville Marie, tomba bravement en défendant des colons attaqués par les Iroquois le 6 février 1662. C'est en son honneur que la Côte Saint-Lambert a reçu ce nom.

No 13-a)—La citadelle de Ville-Marie

A l'extrémité est du territoire de Ville-Marie s'élevait une colline qui obstruait la continuation de la rue Notre-Dame mais que con-

tournait la rue Saint-Paul (alors dénommée rue Saint-Martin à cet endroit).

MM. de Maisonneuve et d'Ailleboust utilisèrent cette hauteur pour y ériger, dès l'année 1660, un fort d'observation et de défense, ainsi qu'un moulin à moudre le grain. Une enceinte fortifiée y fut construite en 1690 ; une batterie de canons y fut installée en 1723, et l'endroit prit le nom de « Citadelle », tandis que les magasins du Roi et la Canoterie royale s'étendaient à sa base jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Lors de la démolition des murs de Montréal, cette fortification n'avait plus raison d'exister. Lord Dalhousie, gouverneur du Canada, la fit raser en 1821 et donna son nom au square qui fut aménagé sur son emplacement. Soixante ans plus tard, la compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien en faisait le point de départ de sa route transcontinentale et, répondant à l'invitation de la Société d'Archéologie, cette compagnie voulut marquer l'endroit d'une plaque de marbre qui rappelait ces événements et qui devait être posée à l'angle de la place Dalhousie et de la rue de Berri, mais qui n'a pas été installée ; elle fut remplacée plus tard par celle que nous avons décrite au No 53 des Fastes Historiques. La plaque originale se lisait ainsi :

(Traduction) : Sur ce square s'élevait la Citadelle de Ville-Marie construite en 1690 sur l'emplacement du fort érigé par Maisonneuve et d'Ailleboust en 1660. Batterie royale en 1723. Nivelée et offerte à la Cité par Lord Dalhousie, gouverneur général en 1821. Près de son angle nord-est se trouvait la Porte Saint-Martin ou Porte de Québec. Ethan Allen y entra comme prisonnier de guerre en 1775. Le vieil Arsenal français et le mur des Fortifications furent démolis et firent place à la Station de Chemin de Fer du Pacifique Canadien en 1881.

No 14-a)—Cavelier de La Salle

Le principal établissement du découvreur de la Louisiane était à Lachine ainsi qu'on a vu aux Nos 78, 79 et 80 des Fastes Historiques, mais il a aussi vécu à Montréal dans une maison située sur le côté nord-ouest de la rue Saint-Paul près de la rue Saint-Pierre, qu'il avait louée de Claude Robutel de Saint-André par acte passé devant Basset, notaire, le 11 novembre 1668.

La Société d'Archéologie a fait poser une de ses plaques de ville en lui consacrant une de ses plaques de marbre qui n'a cependant pas été mise en place. Elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Ici vécut René Robert Cavelier, sieur de La Salle, 1668.

No 15-a)—Eglise et résidence des Jésuites

Les Jésuites ont toujours été d'admirables pionniers dans le développement spirituel, intellectuel et matériel de notre pays. Missionnaires et martyrs, ils se sont dévoués à la conversion des Sauvages ; historiens des faits et gestes de nos colonisateurs, de nos découvreurs et de nos combattants, ils nous en ont conservé le récit dans leurs *Relations* ; organisateurs de paroisses et constructeurs d'églises, ils ont puissamment collaboré à l'expansion merveilleuse du Canada français.

Aussi convenait-il d'évoquer le souvenir de leur premier établissement à Montréal sur les lieux actuellement occupés par le Palais de Justice, l'hôtel de ville et le Champ de Mars. Une des plaques de marbre de la Société d'Archéologie avait été souscrite à cet effet par Charles Berger, entrepreneur des travaux d'agrandissements du Palais de Justice en 1890-1894, mais elle n'y a jamais été installée. Elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Ici s'élevait l'église, la chapelle et la résidence des Pères Jésuites, construits en 1692. Occupés comme quartiers généraux de l'armée en 1800, brûlés en 1803. Charlevoix, Lafitau et autres ont séjourné ici. Sur la place qui s'étend en face, quatre Iroquois ont souffert le supplice du bûcher, à titre de représailles, sur ordre de Frontenac, en 1696.

En substitution de cette plaque, deux autres, que nous avons reproduites aux Nos 42 et 43 de nos Plaques Historiques, ont été placées par la Commission des Monuments Historiques du Québec sur l'édifice du vieux Palais de Justice.

No 16-a)—L'oeuvre des Frères Charon

Nous avons vu au No 4 des Fastes Historiques que la révérende Soeur d'Youville a fondé sa communauté des Soeurs Grises en continuation de l'oeuvre entreprise par François Charon de la Barre et ses deux associés sous le nom de Frères Charon, 55 ans auparavant.

Il convenait assurément de rappeler le geste humanitaire de ces modestes bienfaiteurs qui avaient établi, dès l'année 1692, un hospice et un hôpital pour les nécessiteux dans le prolongement de la rue Saint-Pierre, bientôt suivi de la fondation d'une école pour les garçons, mais qui se virent obligés de l'abandonner faute d'autorisation ecclésiastique.

Aucun parrain ne s'étant présenté comme donateur de ce memento qui devait être placé au coin de la Place d'Youville et de la rue Saint-Pierre, rappelons du moins les noms de ces hommes de bien en en citant l'inscription :

Site du premier hôpital général de Montréal, fondé en 1692 par les Frères Charon (François Charon de la Barre, Jean Fredin et Pierre Le Ber). Première école normale du Canada. Cédé aux Soeurs Grises en 1747.

No 17-a)—La famille Le Moyne

On pourrait difficilement concevoir que l'endroit où vécurent les membres d'une famille aussi illustre que celle de Charles Le Moyne n'ait pas été marqué d'une plaque historique.

La Société d'Archéologie en avait fait préparer une par le marbrier Reid et Madame Thomas Ryan en avait souscrit le coût, mais elle n'a jamais été complétée, sans doute à cause de la longueur du texte. Elle se lisait comme suit :

Ici était la résidence de Charles Le Moyne, l'un des compagnons de Maisonneuve. Parmi ses enfants,
Charles, premier baron de Longueuil
Jacques, sieur de Sainte-Hélène
Pierre, sieur d'Iberville
Paul, sieur de Maricourt
François, sieur de Bienville I
Joseph, sieur de Sérigny
François-Marie, sieur de Sauvole
Louis, sieur de Châteauguay I
Jean-Baptiste, sieur de Bienville II
Gabriel, sieur d'Assigny
et Antoine, sieur de Châteauguay II,
illustrèrent la colonie.

Notons cependant que le sieur de Sauvole n'était pas apparenté à cette famille et qu'outre les fils nommés ci-dessus il y eut deux filles : Catherine-Jeanne mariée à Pierre Payan de Noyan et Marie-Anne mariée au sieur de la Chassaigne. Un autre enfant anonyme est né en 1672.

No 18-a)—Iberville, terreur des Anglais

Le 20 juillet 1661, naissait à Montréal le troisième fils de Charles Le Moyne ; il devait s'illustrer dans l'histoire de la Nouvelle-Fran-

ce par ses victoires navales dans la baie d'Hudson, à Terre-neuve, dans le golfe du Mexique et aux Antilles, au point d'être surnommé : *Terreur des Anglais*.

Dès l'âge de vingt-cinq ans, il accompagnait le chevalier de Troyes dans son expédition à la baie d'Hudson et prenait le commandement de la troupe au départ de celui-ci pour Montréal au mois d'octobre 1686. En 1689, il s'emparait du vaisseau *Hampshire* ; en 1690 il capturait le fort Severn et en 1694 le fort Nelson ; en 1696 il attaquait Pemaquid en Acadie et s'emparait de Saint-Jean de Terre-neuve. De retour à la baie d'Hudson en 1697, il mettait en fuite une flotte anglaise fort supérieure, et reprenait le fort Nelson. Chargé de découvrir l'embouchure du Mississipi en 1699, il y établit une colonie, construisit un fort à l'endroit qui devait servir de berceau à la Nouvelle-Orléans et fut nommé premier gouverneur de la Louisiane en 1704.

Chargé d'une expédition aux Antilles, en 1706, il s'empara des îles Nevis et Saint-Christophe, mais mourut de la fièvre jaune dans le port de La Havane à Cuba le 9 juillet 1706.

Nous avons indiqué au No 16 des Plaques Historiques la modeste plaque de la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada, inaugurée par la Mission Française de La Salle en 1937. Voici le texte de celle que la Société d'Archéologie avait préparée et fait souscrire par M. G.-H. Matthews en 1892, mais qui n'a jamais été mise en place ; elle était en langue française :

Ici est né en 1661, Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, chevalier de Saint-Louis. Soumit la Baie d'Hudson à la France en 1697, découvrit l'embouchure du Mississipi en 1699. Premier gouverneur de la Louisiane en 1700. Décédé à la Havane en 1706.

No 19-a) — Le fondateur de la Nouvelle-Orléans

Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Bienville (second de ce nom), était le onzième enfant de Charles Le Moyne, compagnon de Maisonneuve. Il s'illustra dans les combats dont son frère Pierre, sieur d'Iberville, fut le héros principal et il l'accompagna dans les établissements français du golfe du Mexique.

C'est à lui qu'on doit la fondation de la ville de Nouvelle-Orléans ; la majeure partie de sa vie fut consacrée au développement de cette région. Il fut gouverneur de la Louisiane à trois reprises. Remplacé dans cette charge par le marquis de Vaudreuil en 1743, il fut rappelé en France et mourut à Paris en 1768.

Une plaque de marbre offerte par A. Le Moyne de Martigny, descendant collatéral de cette famille, devait être posée par la Société d'Archéologie sur l'emplacement de la maison Le Moyne, rue Saint-Paul près de Saint-Sulpice, mais ce projet n'a pas été mis à exécution. Le texte s'en lisait comme suit :

Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Bienville, né en 1680. En compagnie de son frère d'Iberville, découvrit les Bouches du Mississippi le 2 mars 1699. Fonda la Nouvelle-Orléans 1717. Gouverneur de la Louisiane pendant 40 ans. Décédé à Paris, 1768.

No 20-a) — Les avatars du château de Ramezay

Nous avons fait mention, au No 54 des Fastes Historiques, d'une plaque de la Société d'Archéologie, souscrite par J.-A.-U. Baudry, aux fins d'évoquer les principaux événements relatifs au Château de Ramezay, mais disparue et remplacée par d'autres qui sont plus au point.

Nous croyons intéressant d'en reproduire le texte en vue d'apporter quelques précisions additionnelles à l'histoire d'un des édifi-

ces historiques les plus intéressants qui nous restent du régime français :

Le Château de Ramezay, construit par Claude de Ramezay vers 1705. Propriété de la Compagnie des Indes 1745. Quartiers généraux de l'armée des Bostonnais 1775-1776. Résidence officielle des Gouverneurs anglais 1762-1849. Le Conseil Spécial y siégea de 1837 à 1841.

Cette plaque avait été posée sur l'édifice du Château de Ramezay, mais elle fut enlevée lors des travaux de réfection de son mur extérieur.

No 21-a)—Le mur des Fortifications

Pour protéger sa ville contre les attaques des Anglais et des Iroquois, le gouverneur Claude de Ramezay fit construire en 1722, par l'ingénieur Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, élève de Vauban, un mur en maçonnerie de 4 pieds d'épaisseur à la base et 3 au sommet, sur une hauteur de 18 pieds, avec bastions, courtines et fossés suivant l'art des fortifications inauguré par son maître. Il était appelé à remplacer une palissade en pieux appointés, érigée au même endroit par le gouverneur Hector de Callières en 1685.

Ce mur descendait sur le côté ouest de la rue Saint-Augustin, (aujourd'hui McGill), tournait vers l'est en suivant la grève du fleuve dans la ligne de la rue des Commissaires jusqu'à une centaine de pieds au delà de la rue de Berri, remontait jusqu'au ruisseau qui forme aujourd'hui le lit de la rue Craig, et le longeait, ainsi que la ruelle des Fortifications qui en a gardé le nom jusqu'au point de départ. Onze portes y donnaient accès sur le fleuve et trois sur la campagne, à l'est, au nord et à l'ouest respectivement, dénommées porte Saint-Martin (ou de Québec), porte Saint-Laurent et porte des Récollets.

La Banque de Montréal s'était inscrite comme donatrice d'une

plaque commémorative de ce mur ; elle devait être posée sur son édifice qui enjambe la ruelle des Fortifications et se lisait comme suit :

(Traduction) : Les fortifications en pierre de Ville-Marie s'étendaient du square Dalhousie, à travers ce lieu, jusqu'à la rue McGill et de là au sud jusqu'à la rue des Commissaires, puis le long de cette rue jusqu'au square ci-dessus mentionné. Commencées en 1721 par Chaussegros de Lery, démolies en 1817.

Cette plaque ne fut jamais complétée.

No 22-a) — La découverte des Montagnes-Rocheuses

La carrière aventureuse et dure de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye (1685-1749), qui s'auréole de la découverte des Montagnes-Rocheuses, méritait largement que son nom fût rappelé par l'apposition d'une plaque commémorative à l'endroit où il vécut sur la rue Saint-Sulpice, à Montréal.

Né aux Trois-Rivières en 1685, il fit du service militaire en Europe mais revint bientôt au Canada pour y commencer cette vie plus dangereuse encore que celle des champs de bataille au milieu des tribus indiennes. Ses randonnées dans les plaines du Nord-Ouest le conduisirent en 1743 au pied des Montagnes-Rocheuses qu'aucun homme blanc n'avait encore entrevues.

La plaque préparée en son honneur par la Société d'Archéologie n'a jamais été mise en place ; elle se lisait comme suit :

Ici vécut Pierre Gauthier de Varennes, sieur de La Vérendrye, né aux Trois-Rivières le 18 novembre 1685. Se distingua à la bataille de Malplaquet en 1709 ; commanda le poste du lac Nepigon 1725 ; découvrit le Nord-Ouest et les Montagnes-Rocheuses en 1743.

Le gouvernement de la province de Québec a du moins témoigné sa gratitude à ce grand explorateur en lui élevant une statue sur la façade de son palais législatif.

No 23-a)—La bataille de la Monongahéla

Une plaque de marbre avait été préparée par la Société d'Archéologie pour marquer le lieu de naissance de Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu (1711-1755), capitaine des troupes de la Marine qu'il commandait à la défense du fort Duquesne, sur le bord de la rivière Monongahéla, le 9 juillet 1755.

M. de Beaujeu ayant été tué dès le commencement de l'action, ce fut le capitaine Dumas qui rallia les troupes et réussit à vaincre l'ennemi qui comptait des forces trois fois supérieures sous le commandement du général Braddock et du colonel Georges Washington.

Cette plaque, offerte par une petite nièce du capitaine mort au champ d'honneur, devait être posée sur la maison natale de ce dernier au coin des rues Saint-Antoine et Sainte-Cécile, mais ne l'a jamais été. Elle se lisait comme suit

Ici est né, le 19 août 1711, Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu, le héros tué à la Monongahéla le 9 juillet 1755. Georges Washington faisait partie de l'armée défaite.

No 24-a)—Le camp du général Amherst

Lorsque l'armée anglaise vint mettre le siège devant Montréal après la chute de Québec, le général en chef sir Jeffery Amherst, venu par le sud, établit son camp à la hauteur de la rue Sherbrooke et du chemin de la Côte-des-Neiges, tandis que le général Murray, venu

de Québec, se plaçait vers l'encoignure des rues Sherbrooke et du Parc. Le plan de Labrosse, dressé en 1761, leur assigne cependant des endroits différents.

La Société d'Archéologie a voulu marquer l'emplacement du camp d'Amherst en plaçant une de ses plaques, offerte par Gerald-E. Hart, sur l'extrémité est du mur de pierre qui entoure le terrain du collège de Montréal. Elle est aujourd'hui disparue et le texte seul en a été conservé :

(Traduction) : Cette plaque est érigée pour rappeler la mémoire du camp de l'armée Britannique établi près de cet endroit sous le commandement du Major-général Sir Jeffrey Amherst et la dernière étape de la conquête du Cap Breton et du Canada par la capitulation de Montréal et, par suite, de la Nouvelle-France le 8 septembre 1760.

No 25-a) — La maison de la capitulation

Une tradition qui avait cours à la fin du siècle dernier disait que la capitulation du 8 septembre 1760, qui livrait Montréal (et par suite tout le Canada) à l'armée anglaise, avait été signée dans une vieille maison de pierres, alors en ruines, située dans le haut du Chemin de la Côte-des-Neiges. On peut voir une aquarelle de cette maison pseudo-historique au musée du Château de Ramezay.

Faisant écho à cet avancé, sir Hugh Graham, propriétaire du journal *Star*, s'inscrivit comme souscripteur d'une des plaques de marbre de la Société d'Archéologie, aux fins de rappeler cet événement, mais deux membres éminents de cette société, Gerald-E. Hart et J.-A.-U. Baudry, s'étant inscrits en faux contre l'exactitude de cet avancé, ce memento ne fut jamais mis en place. Il se lisait comme suit :

(Traduction) : Une tradition affirme que la Capitulation de Montréal a été signée ici le 8 septembre 1760.

No 26-a)—Le camp du général Murray

James Murray commandait l'aile gauche de l'armée anglaise à la bataille des Plaines d'Abraham. Investi du commandement général du Canada après la capitulation de Québec, il assista le général Amherst au siège de Montréal en 1760 et fut mis en charge du gouvernement du Canada sous le régime militaire. Nommé premier gouverneur civil de la colonie en 1764, il s'opposa aux mesures de répression réclamées par les envahisseurs mercantiles contre la population canadienne-française et, de ce chef, encourut leurs hostilités au point d'avoir à se justifier de leurs accusations en Angleterre. Ayant été honorablement acquitté, il conserva sa charge de gouverneur jusqu'en 1768. Ses appels à la justice en faveur de l'élément de langue française au Canada ont fortement contribué à l'adoption de l'Acte de Québec en 1774.

La part qu'il a prise aux opérations qui ont amené la capitulation de Montréal en venant opérer sa jonction avec Amherst à la tête des troupes venues de Québec, a été rappelée dans une des plaques de marbre de la Société d'Archéologie offerte par James Crathern et posée sur sa propriété à l'angle ouest de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Parc ; elle se lisait comme suit, mais est aujourd'hui disparue :

(Traduction) : Le major-général James Murray, commandant de brigade sous Wolfe à Québec en 1759 et ensuite premier gouverneur Anglais du Canada, campait sur ce plateau avec la deuxième division de l'armée d'Amherst lors de la reddition de Montréal et du Canada tout entier, le 8 septembre 1760.

No 27-a)—Le premier gouverneur anglais de Montréal

Le général Thomas Gage (1721-1787) accompagnait Brad-

dock à la bataille de la Monongahéla en 1755, Abercrombie à celle de Carillon (Ticonderoga) en 1758 et Amherst à la capitulation de Montréal en 1760. Il fut alors investi du gouvernement de cette ville et s'y fit remarquer par sa grande déférence envers les Canadiens français.

A l'expiration de son terme d'office en 1763 il fut nommé commandant en chef des forces britanniques en Amérique du Nord et gouverneur du Massachusetts en 1774, poste qu'il occupait à l'éclosion de la révolution américaine.

Une plaque de marbre, offerte par l'hon. J.-K. Ward, fut érigée en son honneur par la Société d'Archéologie sur le poste de pompiers du square Dalhousie, en retrait des rues Notre-Dame et de Berri, mais elle a disparu lors de la démolition de cette bâtisse pour faire place à l'ancien hôpital Notre-Dame. En voici le texte :

(Traduction) : Le général de brigade Thomas Gage, commandant en second sous Amherst. Premier Gouverneur Britannique de Montréal 1760. Dernier gouverneur britannique du Massachusetts 1775.

No 28-a)—Le général Burton

Lorsque le sort des armes fit passer le Canada sous la domination anglaise, le général Murray fut investi du gouvernement de Québec, le général Gage de celui de Montréal et le général Burton de celui des Trois-Rivières. A l'expiration du terme d'office de Gage en 1763, Burton fut promu au gouvernement de Montréal et chargé l'année suivante du commandement des troupes de la division Nord.

On dit que la victoire des Plaines d'Abraham, en 1759, est en grande partie attribuable aux opérations qu'il a dirigées suivant les instructions de Wolfe mortellement blessé.

Une plaque avait été placée à l'endroit où ce général habitait

à Montréal sur la rue Saint-Paul, vis-à-vis l'emplacement du marché Bonsecours, mais la maison qui la portait ayant été détruite, ce memento a disparu ; il se lisait comme suit :

(Traduction) : Lieu de la résidence du général Ralph Burton, deuxième gouverneur de Montréal, 1763. Il exécuta, sur les Plaines d'Abraham, suivant les instructions de Wolfe moribond, les opérations militaires qui ont décidé du sort de la journée.

No 29-a)—L'armée américaine à Montréal

Lorsque le Congrès des Treize Etats de la Nouvelle-Angleterre eut décidé de secouer le joug colonial, il adressa un appel aux Canadiens de langue française pour les engager à se joindre à leur révolte. N'ayant pas reçu l'encouragement qu'il en espérait, il se décida quand même à porter la guerre au Canada, dépêchant Arnold pour s'emparer de Québec par voie de terre et Schuyler vers Montréal.

Ce dernier étant soudainement tombé malade, il fut remplacé par son brigadier général Richard Montgomery qui s'empara successivement des forts de Chambly et de Saint-Jean, puis de Montréal, que le gouverneur Carleton venait d'évacuer, en novembre 1775.

La maison d'Amable Foretier, à l'angle est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, était une des plus luxueuses de l'endroit et le général américain s'y retira avec son état-major pendant leur séjour en cette ville avant de se rendre à Québec où il devait trouver la mort le 31 décembre suivant en cherchant à opérer sa jonction avec Arnold.

Une plaque de marbre, offerte par Louis-Joseph-Amédée Papineau qui avait épousé une Américaine pendant son exil aux États-Unis après l'échec de l'insurrection de 1837, fut placée sur cette

maison par la Société d'Archéologie, mais elle a disparu lors de la démolition de cet édifice en 1941. Elle se lisait comme suit :

Maison Foretier 1767. Quartiers-généraux des officiers américains, 1775-1776.

No 30-a)—Montréal au pouvoir des Américains

Peu de citoyens des Etats-Unis savent peut-être que, lors de la révolte des Treize Etats qui ont proclamé, mais surtout accompli, l'indépendance de l'Union Américaine, un appel fut fait aux Canadiens de prendre part à ce mouvement et que trois commissaires, dépêchés à cet effet par le nouveau Congrès, vinrent prêcher l'évangile de Liberté à notre peuple.

Le général de brigade Wooster avait investi Montréal et établi ses quartiers-généraux au Château de Ramezay où les commissaires Franklin, Chase et Carroll vinrent le rejoindre pour se concerter sur les mesures à prendre. Cette habile tactique n'eut cependant qu'une durée de quelques mois, les Canadiens français ayant refusé de trahir leur nouvelle allégeance, et les envoyés du Congrès se hâtèrent de reprendre la route de leurs foyers, suivis à brève échéance par l'armée d'invasion.

Une plaque de marbre destinée à rappeler ces événements fut souscrite par M. J.-H. Starnes et devait être posée sur le Château de Ramezay, siège des activités américaines, mais elle est restée en plan ; le texte se lisait comme suit :

(Traduction) : En 1775, le général de brigade Wooster tenait ses quartiers-généraux dans ce château. En 1776, sous le général Benedict Arnold, les Commissaires du Congrès, Benjamin Franklin, Samuel Chase et Charles Carroll de Carrollton y tenaient leurs réunions.

No 31-a)—Alexander Henry

Né à New-Brunswick, dans l'Etat du New-Jersey, en 1739, ce jeune Ecossais s'enrôla dans l'armée du général Amherst en marche vers Montréal à la conquête du Canada en 1760.

Dès que la capitulation fut signée, Henry s'établit dans cette ville, mais partit bientôt vers le Nord-Ouest en vue de faire fortune dans le commerce des fourrures, à l'exemple des « coureurs de bois » du régime français. Fait prisonnier des Ojibways à Michillimakinac, il réussit à s'échapper après un an de captivité et poursuivit ses opérations commerciales avec un sien neveu portant le même nom. Tous deux se sont associés avec Frobisher et McTavish dans la fondation de la Compagnie du Nord-Ouest et ont acquis une belle aisance ; tous deux ont écrit leurs mémoires, le premier sous le titre de *Travels and adventures in Canada and the Indian territories, between the years 1760 and 1776* et le second sous celui de *New light on the early history of the greater North West*.

Une plaque commémorative avait été posée, par les soins de la Société d'Archéologie, sur la maison qu'occupait ce grand voyageur sur le côté ouest de la rue Saint-Urbain près de la rue Craig, mais elle a disparu lors de la démolition de cette bâtisse ; elle se lisait comme suit :

(Traduction) : Ici vécut, de 1760 à 1824, Alexander Henry, voyageur, auteur et trafiquant de fourrures.

No 32-a)—Sir Alexander Mackenzie

Un adolescent de 16 ans, originaire d'Ecosse, arrivait à Montréal en 1779 et devait s'illustrer dans son pays d'adoption, tant par ses voyages de découvertes que par son succès dans le commerce des fourrures. Il se nommait Alexander Mackenzie et se mit bientôt

au service de la Compagnie du Nord-Ouest qui lui confia un poste important au lac Athabaska en 1788.

C'est de là qu'il conduisit, dès l'année suivante, une expédition qui atteignit l'océan Arctique par un fleuve auquel il donna son nom et que, quatre ans plus tard, il traversait les Montagnes-Rocheuses et découvrait la côte de l'océan Pacifique le 22 juillet 1793.

Il a publié le récit de ses découvertes en 1801 dans un précieux volume intitulé *Voyages from Montreal on the river St. Lawrence through the continent of North America to the Frozen and Pacific oceans in the years 1789 and 1793*. Il fut créé chevalier en récompense de ses éminents services.

La résidence qu'il occupait à Montréal au haut de la rue Simpson étant devenue la propriété de William Smith, celui-ci devait y faire poser, par la Société d'Archéologie, une plaque de marbre qui se lisait comme suit :

(Traduction) : Emplacement de la résidence de Sir Alexander Mackenzie, découvreur de la rivière Mackenzie en 1793 et premier Européen à traverser les Montagnes Rocheuses.

Ce projet n'a jamais été réalisé.

No 33-a) — L'explorateur Simon Fraser

Né aux Etats-Unis, de parents catholiques, vers 1776, Simon Fraser entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest, à Montréal, en 1792. Mis en charge des opérations de cette compagnie au delà des Montagnes-Rocheuses, il explora en 1808 le versant occidental du continent jusqu'à l'embouchure de la rivière qui porte aujourd'hui son nom. On peut lire le journal de ses explorations dans l'ouvrage de L.-R. Masson : *Les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*.

Une plaque de la Société d'Archéologie, offerte par MM. Taylor et Lindsay, devait être érigée à l'endroit où il habitait rue Saint-Gabriel, en face du poste de pompiers, au sud de la rue Notre-Dame ; elle portait le texte qui suit, mais n'a jamais été posée :

A Simon Fraser, agent de la Compagnie du Nord-Ouest,
découvreur de la rivière Fraser, 1808

No 34-a) — Le gouverneur Lord Dorchester

Le général sir Guy Carleton, deuxième gouverneur anglais du Canada, élevé plus tard à la pairie sous le nom de lord Dorchester et revenu au gouvernement de ce pays en 1791, fut un de nos plus remarquables hommes d'Etat sous le régime anglais.

C'est grâce à son influence que l'Acte de Québec fut adopté par le Parlement Impérial en 1774, ainsi que l'Acte Constitutionnel du Canada qui donna naissance au gouvernement représentatif en 1791.

La ville de Montréal a voulu rappeler son souvenir en donnant son nom à la rue « Dorchester » et la Société d'Archéologie devait faire poser une de ses plaques, souscrite par Edward K. Greene à cet effet, au coin des rues Dorchester et Bleury. Le texte n'en ayant pas été approuvé, ce memento ne semble pas avoir été mis en place ; il se lisait comme suit

(Traduction) : Cette rue est nommée en l'honneur de Sir Guy Carleton, Lord Dorchester, Commandant des Forces Britanniques et sauveur de la colonie lors de l'invasion américaine de 1775-76. Deux fois Gouverneur du Canada, c'est par lui que fut obtenu l'Acte de Québec de 1774.

No 35-a) — La maison Papineau

Six générations de la famille Papineau ont vécu dans cette maison, située sur le côté ouest de la rue Bonsecours, au sud de la rue Notre-Dame, qui est aujourd'hui occupée comme hôtel meublé.

Joseph Papineau (1752-1841) était fils de Joseph Papineau et de Marie-Joseph Beaudry. Notaire, arpenteur, député et seigneur de la Petite-Nation, il épousa Marie-Rosalie Cherrier et fut père de Louis-Joseph Papineau (1786-1871) dont le nom est célèbre dans l'histoire du Canada, de Denis-Benjamin Papineau (1789-1854), député et commissaire des Terres de la Couronne, de Toussaint-Victor Papineau (1798-1869), prêtre, et de Rosalie Papineau, épouse de Jean Dessaulles.

Louis-Joseph eut cinq enfants de son mariage avec Julie Bruneau, dont trois fils, Lactance, Gustave et Amédée et deux filles : Azilda, célibataire, et Azélie, épouse de Napoléon Bourassa.

Amédée s'étant marié aux Etats-Unis, pendant l'exil qui suivit l'insurrection de 1837, eut un fils du nom de Louis-Joseph qui eut à son tour quatre enfants, dont le major Talbot Papineau tombé au champ d'honneur dans la première guerre mondiale. La demeure ancestrale ayant été vendue et transformée en hôtel, les membres de cette génération ont voulu y habiter au moins un jour afin d'y maintenir la tradition de résidence de la famille en cette maison.

C'est Amédée Papineau qui a rédigé et fait apposer sur cette maison historique une des tablettes de marbre de la Société d'Archéologie ; elle a disparu dans les travaux de réfection qu'on y a faits récemment et se lisait ainsi :

La maison Papineau. Six de leurs générations l'ont habitée.

RENSEIGNEMENTS ET COMMENTAIRES

On s'étonnera peut-être que des inscriptions destinées à transmettre aux générations futures la mémoire d'événements importants soient ainsi disparues, en moins de cinquante ans, sans qu'on puisse en retrouver la trace et même, en certains cas, le souvenir. Il y a lieu d'en attribuer la cause, en premier lieu, à la fragilité du marbre employé qui s'effrite rapidement aux intempéries, mais surtout à l'impéritie, sinon à l'insouciance de ceux qui devraient les vénérer comme biens de famille. Depuis que nous avons commencé le relevé de cette *Légende dorée* de notre ville, il a trois ans, deux autres plaques de la Société d'Archéologie sont disparues : celle de Lamothe-Cadillac et celle de la Porte des Récollets, tandis que d'autres, qui menaçaient ruine, ont été remplacées grâce à l'initiative privée.

En 1918, l'auteur de ces pages s'intéressait au sort des plaques déjà disparues. Il s'adressait pour cela au vieux gardien du Château de Ramezay, Thomas O'Leary, qui s'était fait l'apôtre de l'installation et de la conservation des plaques de marbre de la Société d'Archéologie, et voici la réponse qu'il en reçut dans une lettre en date du 11 octobre :

(Traduction) : « *J'ai griffonné hâtivement quelques notes que je vous envoie. Le mémoire des plaques terminées et mises en place est de M. Reid, mais une note de M. W.-D. L(ighthall) indique qu'il est erroné et que celle du Général Worcester (Wooster) n'a pas été installée. Je suis personnellement convaincu que cette plaque n'a jamais été posée sur le Château. Tout de même, je me propose de poursuivre mes recherches et peut-être arriverai-je à trouver la vérité. Il existe au sujet du Château nombre de menus incidents que je me propose de noter dans un cahier si je puis en trouver le loisir. Plus tard, un bouquin de cette nature aura peut-être son utilité quand je reposerai sereinement derrière la montagne.* »

Lorsque l'excellent serviteur fut rendu au lieu de son dernier repos « derrière la montagne », nous avons demandé à sa veuve si

elle ne pourrait pas nous donner communication de ce recueil de mémoires ; elle nous a répondu qu'il contenait quantité de notes d'une nature personnelle et qu'elle avait jugé opportun de le détruire. C'est en partie pour éviter une semblable perte qui serait, cette fois, irrémédiable, que nous avons songé à conserver au moins le texte de ces mementos disparus, en recueillant à cet effet les notes trouvées dans les archives de la Société d'Archéologie et les souvenirs des anciens. Parmi les notes que M. O'Leary nous a transmises avec sa lettre du 11 octobre 1918, nous extrayons deux passages qui permettront au lecteur de constater la surveillance à exercer et les difficultés à vaincre dans la conservation de ces frères témoins de notre histoire ; voici la traduction du premier :

« Lorsque la Société a pris possession du Château en 1895, aucune plaque n'était installée sur ses murs. Par erreur, celle qui lui était destinée avait été posée sur un cabaret voisin. Je l'ai fait enlever et placer sur le Château, mais le cabaretier est venu pendant la nuit et l'a replacée sur son établissement. Nous l'avons assigné le lendemain devant le Magistrat de Police qui lui a servi une verte semonce et l'a condamné à remettre cette plaque à l'endroit qui lui était destiné sur le Château, ce qui fut fait. »

Et voici l'autre passage qui nous indique les démarches qu'il a fallu parfois faire, avec ou sans succès, afin de rentrer en possession de plaques perdues dans la démolition de bâtisses où elles avaient été posées :

(Traduction) : *« Lorsque le poste de pompiers du carré Dalhousie fut démoli, T. O'L(eary) s'y rendit afin de récupérer la plaque qui s'y trouvait (No 40 sur la liste)*. On lui dit de s'adresser à un boucher du marché Bonsecours. Cet homme avait vendu les matériaux à un individu qui demeurait sur la rue Saint-André. Celui-ci ré-*

* Ce numéro est celui de la liste qui nous était transmise par M. O'Leary avec ses notes et non celui de la série des plaques décrites par nous dans la *Légende dorée de Montréal*.

pondit qu'il en avait disposé entre diverses personnes dont il n'avait pas les noms et la plaque en question n'a pu être retrouvée. »

LES PLAQUES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Il y a vingt-cinq ans, nous invitons la *Société Historique de Montréal* dont nous étions président, à reprendre à son compte l'oeuvre de la Société d'Archéologie en marquant de plaques commémoratives les endroits historiques de cette ville qui n'avaient pas encore reçu cette consécration. Ses ressources financières étant limitées, elle accepta la suggestion d'un membre de son conseil à l'effet de fabriquer une série de plaques en ciment, sans encadrement ni ornements, où les inscriptions seraient en creux au moyen de caractères uniformes.

Le résultat en fut désastreux ! . . . au point que la Société jugea préférable de sauvegarder sa réputation en n'exposant pas son oeuvre aux critiques du public et elle en fit don à l'un de ses membres qui lui proposait d'en faire une allée de dalles dans le parterre de sa résidence, au No 141 de la rue Pagnuelo à Outremont. Elle consentit à les y placer avec textes tournés en dessous afin que les visiteurs ne fussent pas portés à croire que les événements rappelés par ces plaques se fussent déroulés en cet endroit.

Pour que l'oeuvre ainsi projetée par la Société Historique de Montréal ne perde pas ses fruits, nous reproduisons ici les textes de ces plaques mort-nées avec l'espoir qu'ils soient utiles aux institutions qui voudront en continuer la tradition. Ajoutons que déjà la Commission des Monuments Historiques du Québec s'en est inspirée.

-
- 1.—*Jacques Viger, 1787-1857, premier maire de cette ville, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, fondateur de la Société Historique de Montréal.*

- 2.—*Ludger Duvernay, 1799-1852, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, éditait ici le journal « La Minerve ».*

- 3.—*Ici s'élevait le manoir fortifié du major Lambert Closse, tué par les Iroquois le 6 février 1662.*

- 4.—*Site du Palais de l'Intendance construit en 1698, rasé en 1792.*

- 5.—*Emplacement de la bourgade d'Hochelaga visitée par Jacques Cartier en 1535.*

- 6.—*Site du château de Maisonneuve construit en 1659, incendié en 1852. Les prêtres de Saint-Sulpice y habitèrent.*

- 7.—*Ici passait le mur nord des fortifications de Montréal commencées en 1721 par Chaussegros de Léry et démolies en 1817.*

- 8.—*Site de la maison de Louis d'Ailleboust de Coulonge, gouverneur de la Nouvelle-France 1648-1651, mort le 31 mai 1660.*

- 9.—*Ce mur et ces tours faisaient partie du « Fort des Messieurs » de Saint-Sulpice construit en 1694, démoli en 1854.*

- 10.—*L'Hôtel-Dieu fut fondé ici par Jeanne Mance en 1644, démoli en 1861 et transporté sur l'avenue des Pins.*

- 11.—*L'Hôpital Général fondé en 1692 par François Charon de la Barre. Les Soeurs Grises lui succédèrent en 1747, et transportèrent leur établissement rue Dorchester ouest en 1870.*

- 12.—*La Prévôté, tribunal civil et criminel du régime français, siégeait ici.*

- 13.—*En 1655, cet emplacement fut concédé à Jean de Saint-Père, 1er notaire seigneurial de Montréal tué par les Iroquois en 1657.*
-
- 14.—*Here stood St. Gabriel Presbyteriam church, the first protestant temple erected in Montreal. Built in 1792.*
-
- 15.—*Jérôme Le Royer, sieur de la Dauversière, 1597-1659, instigateur de la fondation de Montréal.*
-
- 16.—*Chapelle votive de Notre-Dame-des-Victoires érigée en 1718, incendiée en 1768, rebâtie la même année et plus tard démolie.*
-
- 17.—*Cet édifice construit en 1837 abrita les bureaux de la douane jusqu'en 1869 et depuis cette époque les bureaux de l'accise.*
-
- 18.—*Eglise Notre-Dame-de-Pitié commencée en 1693, achevée en 1695, rasée en 1913. Jeanne Le Ber y vécut en recluse.*
-
- 19.—*Site de l'église des Jésuites commencée en 1692, incendiée en 1803. Le Palais de Justice actuel date de 1851.*
-
- 20.—*Résidence de Charles Le Moyne, compagnon de Maisonneuve. Ses enfants ont illustré l'histoire de la Nouvelle-France.*
-
- 21.—*Marie-Marguerite Du Frost de la Jemmerais, veuve d'Youville, 1701-1771. Elle fonda la communauté des Soeurs Grises.*
-
- 22.—*Ici se trouvait la Citadelle, commencée en 1685 et rasée en 1821. Avant les transformations actuelles l'emplacement formait le square Dalhousie.*
-
- 23.—*La Congrégation de Notre-Dame éleva ici un couvent en 1686 et*

un pensionnat en 1713. Ces édifices, remplacés en 1844, furent rasés en 1913.

24.—*En 1686 se trouvait ici la première école de garçons, fondée et dotée par les abbés Souart et De la Faye.*

25.—*En face de cet édifice s'élevait le château de Vaudreuil construit en 1723. Montcalm, Lévis, Bourlamaque et Bougainville y ont séjourné.*

26.—*Site de la résidence de Chartier, marquis de Lotbinière, ingénieur en chef de la Nouvelle-France. Il fortifia Carillon et l'Île-aux-Noix.*

27.—*Près d'ici, Soeur Marguerite Bourgeoys ouvrit sa première école en 1658 ; la Congrégation de Notre-Dame occupa la maison jusqu'en 1683.*

28.—*Ici demeurait Bénigne Basset, 1er notaire royal, 4ème notaire seigneurial, 1er secrétaire de la fabrique. Arrivé en 1657, mort en 1699.*

29.—*La première cathédrale de Montréal fut érigée ici. Elle fut détruite, ainsi que l'évêché, par l'incendie de 1852.*

30.—*Ici vécut sir Louis-H. LaFontaine, 1807-1864, chef du gouvernement du Canada en 1842 et 1848 ; juge en chef du Bas-Canada en 1853.*

31.—*Denis-Benjamin Viger, 1774-1861, premier ministre du Canada en 1843. Il donna à ses concitoyens le square Viger et la rue Saint-Denis.*

32.—*Ici demeurèrent : Constant Le Marchant de Lignery, major aux Trois-Rivières, et François-Marie Le Marchant de Lignery, capitaine, chevalier de Saint-Louis.*

33.—*L'Institut Canadien, fondé le 17 décembre 1844, construisit cet édifice en 1854 pour y tenir ses réunions.*

34.—*En l'honneur d'Emilie Tavernier, veuve Camelin, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Providence.*

35.—*Gabriel Franchère, voyageur. Il participa, en 1810, avec quinze Canadiens français, à l'expédition d'Astor sur la côte ouest des Etats-Unis.*

36.—*Deuxième collège de Montréal, construit en 1804, occupé en 1806. Abandonné en 1861 et transformé en casernes la même année.*

37.—*De 1833 à 1844, le conseil de ville de Montréal siégeait ici.*

38.—*Ici demeurait sir Georges-Etienne Cartier, homme politique, 1814-1873.*

39.—*Michel Bibaud, 1782-1857, premier historien canadien-français.*

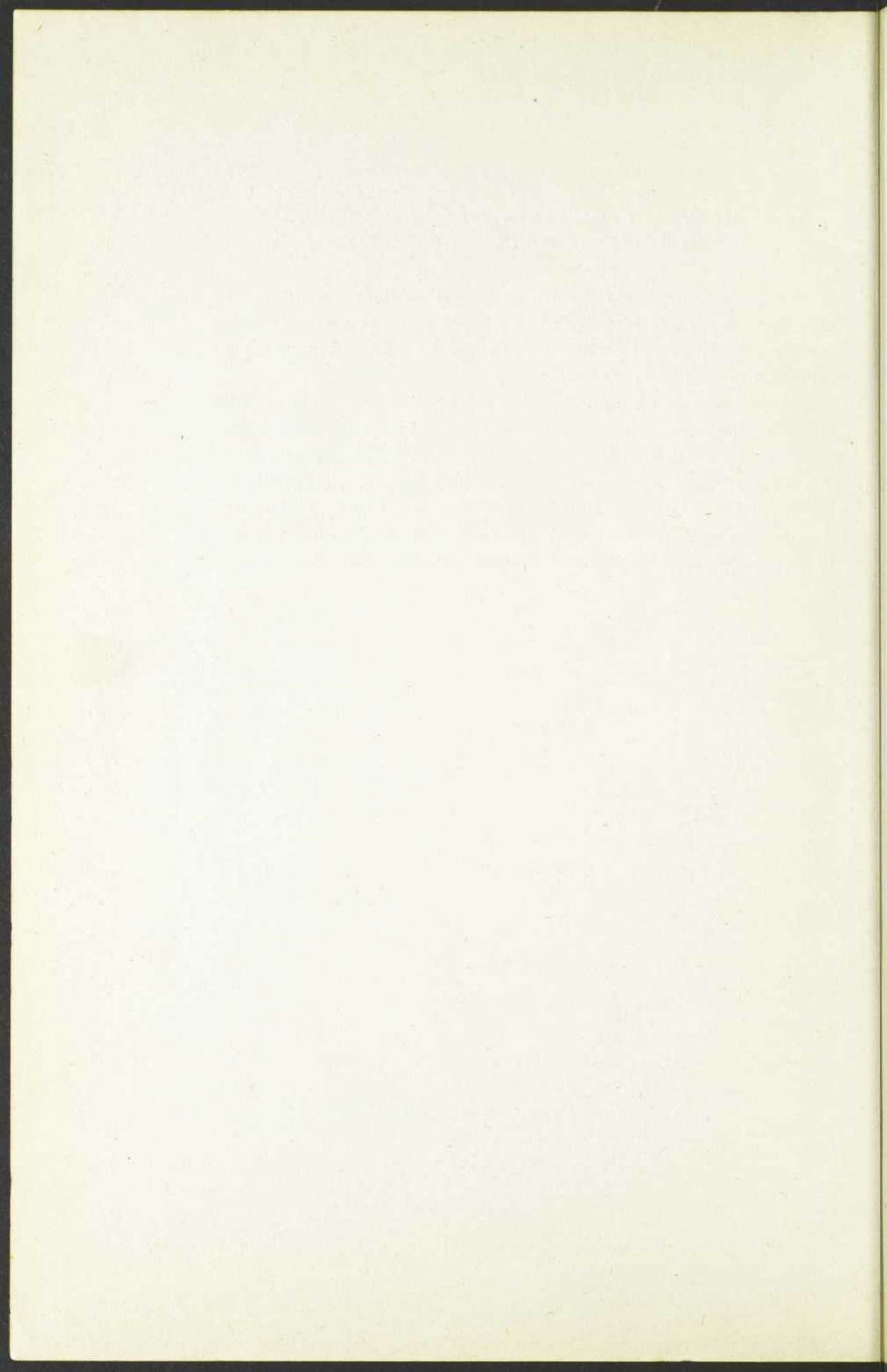
40.—*Ici habitait Honoré Mercier, premier ministre du Québec, 1840-1894.*

**LES NOUVELLES PLAQUES DE LA COMMISSION DES
MONUMENTS HISTORIQUES DU QUEBEC.**

Enfin, la Commission des Monuments Historiques du Québec a fait placer un certain nombre de ses plaques (que nous avons signalées à la page 33 de ce livre aux endroits qu'elle a jugés d'importance historique suffisante à cet effet.

Le premier modèle qu'elle a fait exécuter est sans doute patriotique avec son encadrement de feuilles d'érables accompagné des armoiries de la Province de Québec, mais il est loin d'être élégant. Aussi a-t-il été remplacé par un autre de facture plus artistique, préparé par l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et exécuté par l'Ecole Technique de cette ville sous la direction de M. Armand Dussault. Plusieurs de ces plaques, en bronze inoxyable, seront installées dès cette année.





INDEX

- Accommodation, le bateau, 92, 93.
 Ahuntsic, martyr indien, 160, 162.
 Ailleboust, Louis d', 178, 203.
 Allen, Ethan, 94.
 Amherst, le camp du général, 190.
 Appendice, 173.
 Armée américaine à Montréal, 194, 195.
 Aspects de la vie des premiers colons, 147, 150.
 Baie d'Hudson, 186.
 Banque de Montréal, 65.
 Banque Royale du Canada, 48.
 Baptiste, église, 43.
 Basset, notaire Bénigne, 205.
 Beaver Hall, 103.
 Berceau de Montréal, 39.
 Bibaud, historien Michel, 206.
 Bienville, J.-B. Le Moyne de, 187.
 Bonsecours, chapelle Notre-Dame de, 82.
 Bourgeois, Marguerite, 21, 71, 111, 205.
 Bout de l'Isle, jetons du, 166.
 Burton, gouverneur de Montréal, 193.
 Callières, château de, 40, 178.
 Canada, journal Le, 67.
 Capitulation, maison de la, 191.
 Cartier, sir Georges-Etienne, 206.
 Cartier, Jacques, (voir Jacques Cartier).
 Catalogne, Gédéon de, 79, 122.
 Cathédrale Anglicane, 69.
 Cathédrale de Montréal (catholique), 205.
 Champlain, Samuel de, 39, 176.
 Charlevoix, le Père P.-F.-X. de, 77.
 Chartier de Lotbinière, 49, 205.
 Chaussegros de Léry, 26, 188.
 Chemin de fer du Pacifique Canadien, 85.
 Citadelle, colline de la, 84, 181, 204.
 Closse, Lambert, 60, 73, 181, 203.
 C.M.H.Q., 35.
 Collège de Montréal, 170, 206.
 Colombet, lieutenant de, 166.
 Combat de la coulée Grou, 166.
 Combat de la Ferme Sainte-Marie, 95.
 Combat du lac des Deux Montagnes, 157.
 Commission de Monuments historiques de Québec, 33, 35, 207.
 Commission des Sites et Monuments historiques du Canada, 32, 35.
 Congrégation de Notre-Dame, 21, 25, 70, 179, 204, 205.
 Conseil de Ville, 206.
 C.S.M.H.C., 35.
 De Lisle de la Cailletterie, 50.
 Deux Montagnes, bataille du lac des, 157.
 Devoir, journal Le, 85.
 Dickens, romancier Charles, 81.
 Diocèse de Montréal, 96.
 Dollard des Ormeaux, 48.
 Dollier de Casson, 26, 63, 122.
 Dorchester, Lord, 198.
 Dorval, fief de, 149.
 Douane et accise, 204.
 Du Calvet, Pierre, 83.
 Duluth (Du Lhut), Daniel Greyson, 59.
 Duvernay, Ludger, 71, 203.
 Ecole laïque, première, 58.
 Ecole Souart et de la Faye, 64, 205.
 Evocation du passé, 89.

- Fiefs de Bellevue, Senneville et Boisbriant, 151 à 157.
 Fleury Mesplet, 48.
 Fondation de Montréal, 12, 36, 177.
 Forts Cuillerier, Remy, Rolland et Gentilly, 115.
 Fort « des Messieurs », 105, 203.
 Fort de Montréal, 17, 178.
 Fortifications, 25, 188, 203.
 Franchère, Gabriel, 206.
 Franklin, Chase et Carroll à Montréal, 185.
 Fraser, Simon, 72, 197.
 Frères Charon, 41, 184.
 Frères des Ecoles Chrétiennes, 64.
 Gage, premier gouverneur anglais de Montréal, 192.
 Gamelin, Emilie Tavernier veuve, 206.
 Genèse de l'initiative, 29.
 Grou, combat de la coulée, 166.
 Hautmesnil, Jean-Vincent-Philippe de, 78.
 Henry, Alexander (oncle et neveu), 196.
 Hochelaga, bourgade indienne d', 104, 174, 175, 203.
 Hôpital général (anglais), 97, 99.
 Hôpital général des Soeurs Grises, 41, 203.
 Hôtel-Dieu, 19, 25, 54, 56, 99, 203.
 Iberville, Pierre Le Moyne d', 53, 185.
 I. P. (Initiative privée), 35.
 Institut Canadien, 86, 206.
 Intendance, palais de l', 203.
 Jacques Cartier, 161, 173, 174.
 Jésuites, les Pères, 25, 76, 183, 204.
 Johnson, sir William, 81.
 Lachine, le canal de, 122.
 Lachine, fondation et développement, 124 à 132.
 Lachine, massacre de, 114, 132 à 151.
 Lachine, ville de, 119, 124.
 La Corne de Chapt et de Saint-Luc, 50.
 Ladies Benevolent Society, 97.
 La Fontaine, sir Louis-Hippolyte, 205.
 Lamothe, Cadillac, 68.
 La Salle, Cavalier de, 118, 120, 124, 183.
 La Vérendrye, Pierre Gautier de, 189.
 Le Ber, Jeanne, 70.
 Le Cavalier, concession Robert, 100.
 Le Moyne, Charles et sa famille, 60, 185, 204.
 Le Royer de la Dauversière, 9, 37, 204.
 Lignery, C. et F.-M. Le Marchant de, 206.
 Longue-Pointe, 169.
 Louisiane, 186, 187.
 Mackenzie, sir Alexander, 196.
 Mairesse, une Religieuse, 169.
 Maisonneuve, Paul de Chomedey, 9, 17, 36, 39, 53, 60, 178, 203.
 Mance, Jeanne, 9, 19, 37, 54, 60.
 Marché, place du, 51.
 Massacre de Lachine, le, 114, 132 à 151.
 Mercier, Honoré, 206.
 Molson, John, 92.
 Monongahéla, bataille de la, 190.
 Montagnes Rocheuses, découverte des, 189.
 Montgomery, le général, 194.
 Montreal General Hospital, 97, 99.
 Murray, le camp du général, 192.
 Navigation océanique à vapeur, première, 93.
 Nelson, Wolfred, 67.
 Notre-Dame, église paroissiale de, 55, 62.
 Notre-Dame de Pitié, église de, 70, 204.
 Notre-Dame de la Victoire, chapelle de, 70, 180, 204.
 Nouvelle-Orléans, fondation de la, 187.

- Olier. Messire Jean-Jacques, 22, 37.
- Palais de Justice, 75.
- Papineau, maison de la famille, 85, 199.
- Patrie, journal La, 72.
- Peltrie, Madame de la, 11, 37.
- Place d'Armes, 51, 60, 66.
- Place du Marché, 51.
- Place Royale, 38, 51, 176.
- Place d'Youville, 39, 42.
- Plaques mort-nées de la Société Historique, 202 à 206.
- Plessis, Mgr J.-O., 67.
- Pointe-aux-Trembles, 168.
- Pointe Claire, 151.
- Portes de la ville, 26, 91.
- Postes, service des, 109.
- Première messe et premiers martyrs, 160, 162, 165.
- Presbytérienne, église, 44.
- Presse, journal La, 67.
- Prévoté, tribunal de la, 203.
- Puiseaux, Pierre du, 11, 37.
- Québec, porte et faubourg de, 84, 91.
- Ramezay, château de, 86, 88, 187, 195.
- Ramezay, gouverneur Claude de, 87.
- Récollets, église des, 45.
- Récollets, les Pères, 24, 43.
- Récollets, porte des, 26, 45, 91.
- Réflexions, 90.
- Religieuses de l'Hôtel-Dieu, 20, 57.
- Renseignements et commentaires, 200.
- Richardson, John, 72, 98.
- Rivière des Prairies, 159, 164.
- Rolland, maison de papeterie, 58.
- Royal Trust, 65.
- Royal William, le bateau, 93.
- Rues de Ville-Marie, 26.
- Rutherford, Lord Ernest, 102.
- Saint-Gabriel, église, 73, 204.
- Saint-Gabriel, ferme et fort de, 110.
- Saint-Laurent, porte et faubourg, 26, 91.
- Saint-Martin, porte, 26, 91.
- Saint-Père, notaire Jean de, 61, 204.
- Saint-Sulpice, les Messieurs de, 22, 25, 53, 62.
- Sauvage mouillé, légende du, 162.
- S. d'A. et N., 35.
- Séminaire de Saint-Sulpice, 62.
- Senneville, le fort de, 156.
- Société d'Archéologie et de Numismatique, 30, 35.
- Société Historique de Montréal, 32, 202.
- Société Notre-Dame de Montréal, 38.
- Société Saint-Jean-Baptiste, 107.
- Soeurs Grises, 25, 41.
- Spencer-Wood, domaine de, 179.
- Synagogue, première, 74.
- Tessier-Lavigne, concession, 66.
- Tribunal civil et militaire, 67.
- Valédiction, 171.
- Vaudreuil, marquis de, 80, 205.
- Verdun, le fief de, 113.
- Viel et Ahuntsic, premiers martyrs, 160, 162.
- Viger, Denis-Benjamin, 205.
- Viger, Jacques, 77, 202.
- Vimon, le Père Barthélemy, 11.
- Western Hospital, 106.
- Wooster, le général, 195.
- Young, John, 39.
- Young Men's Christian Association, 44.
- Youville, Madame d', 41, 204.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

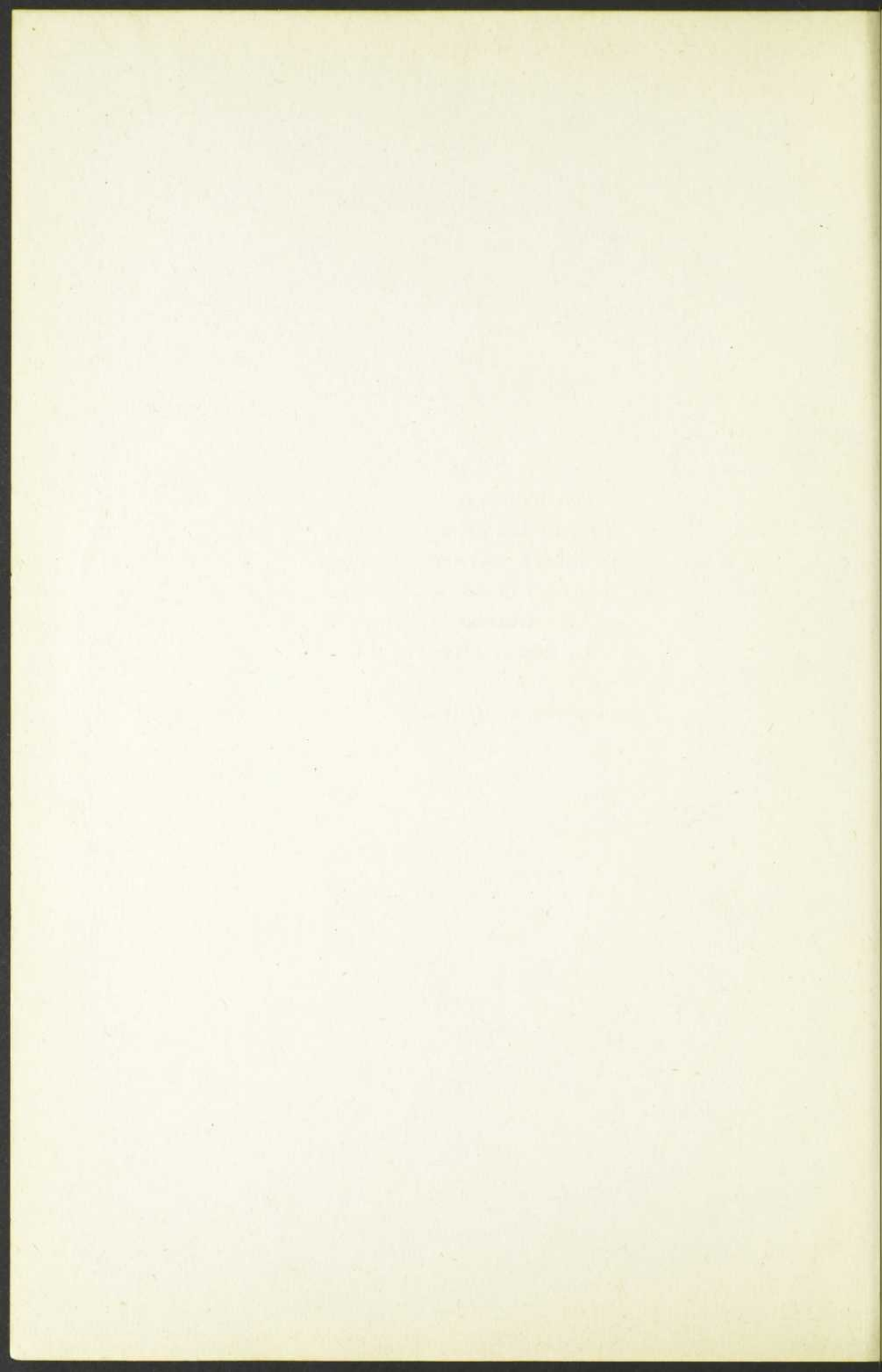
1990-1991
1991-1992
1992-1993
1993-1994
1994-1995
1995-1996
1996-1997
1997-1998
1998-1999
1999-2000
2000-2001
2001-2002
2002-2003
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
2008-2009
2009-2010
2010-2011
2011-2012
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
2016-2017
2017-2018
2018-2019
2019-2020
2020-2021
2021-2022
2022-2023
2023-2024
2024-2025
2025-2026
2026-2027
2027-2028
2028-2029
2029-2030
2030-2031
2031-2032
2032-2033
2033-2034
2034-2035
2035-2036
2036-2037
2037-2038
2038-2039
2039-2040
2040-2041
2041-2042
2042-2043
2043-2044
2044-2045
2045-2046
2046-2047
2047-2048
2048-2049
2049-2050
2050-2051
2051-2052
2052-2053
2053-2054
2054-2055
2055-2056
2056-2057
2057-2058
2058-2059
2059-2060
2060-2061
2061-2062
2062-2063
2063-2064
2064-2065
2065-2066
2066-2067
2067-2068
2068-2069
2069-2070
2070-2071
2071-2072
2072-2073
2073-2074
2074-2075
2075-2076
2076-2077
2077-2078
2078-2079
2079-2080
2080-2081
2081-2082
2082-2083
2083-2084
2084-2085
2085-2086
2086-2087
2087-2088
2088-2089
2089-2090
2090-2091
2091-2092
2092-2093
2093-2094
2094-2095
2095-2096
2096-2097
2097-2098
2098-2099
2099-2100
2100-2101
2101-2102
2102-2103
2103-2104
2104-2105
2105-2106
2106-2107
2107-2108
2108-2109
2109-2110
2110-2111
2111-2112
2112-2113
2113-2114
2114-2115
2115-2116
2116-2117
2117-2118
2118-2119
2119-2120
2120-2121
2121-2122
2122-2123
2123-2124
2124-2125
2125-2126
2126-2127
2127-2128
2128-2129
2129-2130
2130-2131
2131-2132
2132-2133
2133-2134
2134-2135
2135-2136
2136-2137
2137-2138
2138-2139
2139-2140
2140-2141
2141-2142
2142-2143
2143-2144
2144-2145
2145-2146
2146-2147
2147-2148
2148-2149
2149-2150
2150-2151
2151-2152
2152-2153
2153-2154
2154-2155
2155-2156
2156-2157
2157-2158
2158-2159
2159-2160
2160-2161
2161-2162
2162-2163
2163-2164
2164-2165
2165-2166
2166-2167
2167-2168
2168-2169
2169-2170
2170-2171
2171-2172
2172-2173
2173-2174
2174-2175
2175-2176
2176-2177
2177-2178
2178-2179
2179-2180
2180-2181
2181-2182
2182-2183
2183-2184
2184-2185
2185-2186
2186-2187
2187-2188
2188-2189
2189-2190
2190-2191
2191-2192
2192-2193
2193-2194
2194-2195
2195-2196
2196-2197
2197-2198
2198-2199
2199-2200
2200-2201
2201-2202
2202-2203
2203-2204
2204-2205
2205-2206
2206-2207
2207-2208
2208-2209
2209-2210
2210-2211
2211-2212
2212-2213
2213-2214
2214-2215
2215-2216
2216-2217
2217-2218
2218-2219
2219-2220
2220-2221
2221-2222
2222-2223
2223-2224
2224-2225
2225-2226
2226-2227
2227-2228
2228-2229
2229-2230
2230-2231
2231-2232
2232-2233
2233-2234
2234-2235
2235-2236
2236-2237
2237-2238
2238-2239
2239-2240
2240-2241
2241-2242
2242-2243
2243-2244
2244-2245
2245-2246
2246-2247
2247-2248
2248-2249
2249-2250
2250-2251
2251-2252
2252-2253
2253-2254
2254-2255
2255-2256
2256-2257
2257-2258
2258-2259
2259-2260
2260-2261
2261-2262
2262-2263
2263-2264
2264-2265
2265-2266
2266-2267
2267-2268
2268-2269
2269-2270
2270-2271
2271-2272
2272-2273
2273-2274
2274-2275
2275-2276
2276-2277
2277-2278
2278-2279
2279-2280
2280-2281
2281-2282
2282-2283
2283-2284
2284-2285
2285-2286
2286-2287
2287-2288
2288-2289
2289-2290
2290-2291
2291-2292
2292-2293
2293-2294
2294-2295
2295-2296
2296-2297
2297-2298
2298-2299
2299-2300
2300-2301
2301-2302
2302-2303
2303-2304
2304-2305
2305-2306
2306-2307
2307-2308
2308-2309
2309-2310
2310-2311
2311-2312
2312-2313
2313-2314
2314-2315
2315-2316
2316-2317
2317-2318
2318-2319
2319-2320
2320-2321
2321-2322
2322-2323
2323-2324
2324-2325
2325-2326
2326-2327
2327-2328
2328-2329
2329-2330
2330-2331
2331-2332
2332-2333
2333-2334
2334-2335
2335-2336
2336-2337
2337-2338
2338-2339
2339-2340
2340-2341
2341-2342
2342-2343
2343-2344
2344-2345
2345-2346
2346-2347
2347-2348
2348-2349
2349-2350
2350-2351
2351-2352
2352-2353
2353-2354
2354-2355
2355-2356
2356-2357
2357-2358
2358-2359
2359-2360
2360-2361
2361-2362
23

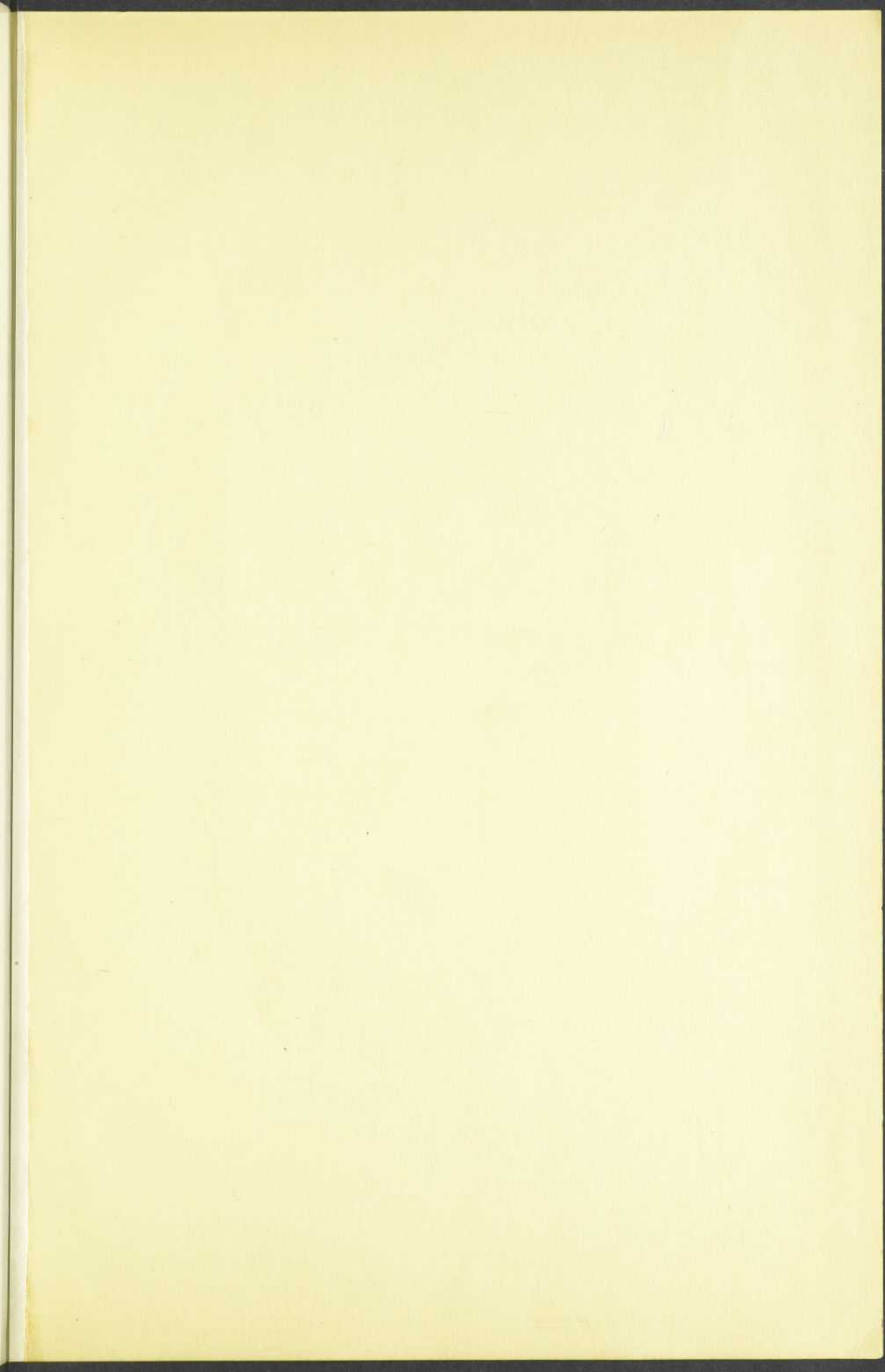
TABLE DES MATIERES

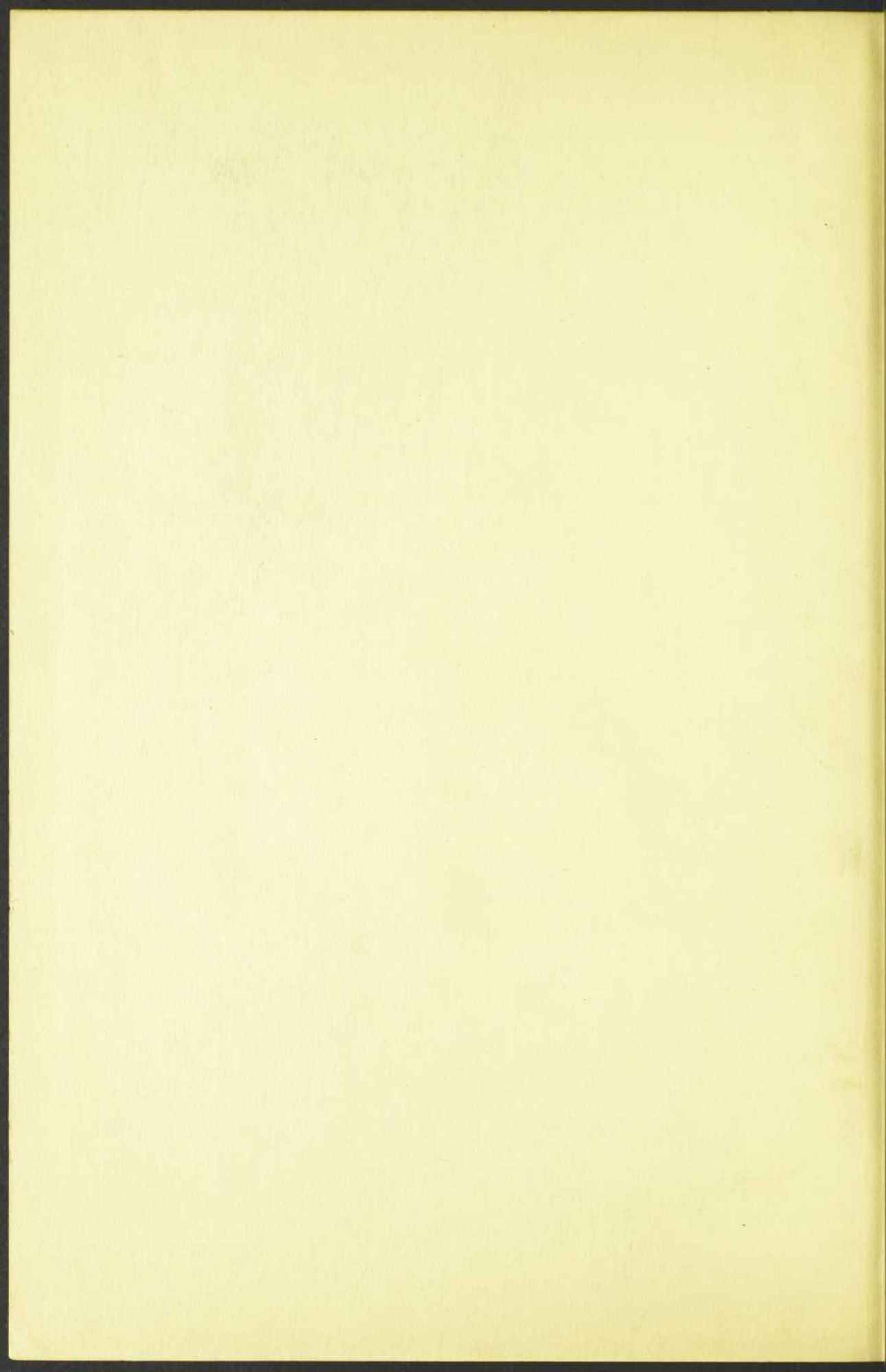
	Page
Introduction	7
Prologue historique	9
Première partie — Intra muros	29
Deuxième partie — Extra muros	91
Troisième partie — Le circuit de l'île	113
Appendice — Projets et disparitions	173
Renseignements et commentaires	200
Index	209



**FINI D'IMPRIMER
POUR « LES DIX »
LE TRENTE NOVEMBRE
MIL NEUF CENT QUARANTE-NEUF
AUX ATELIERS
DE « LA PAROLE » LIMITÉE
À
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)**

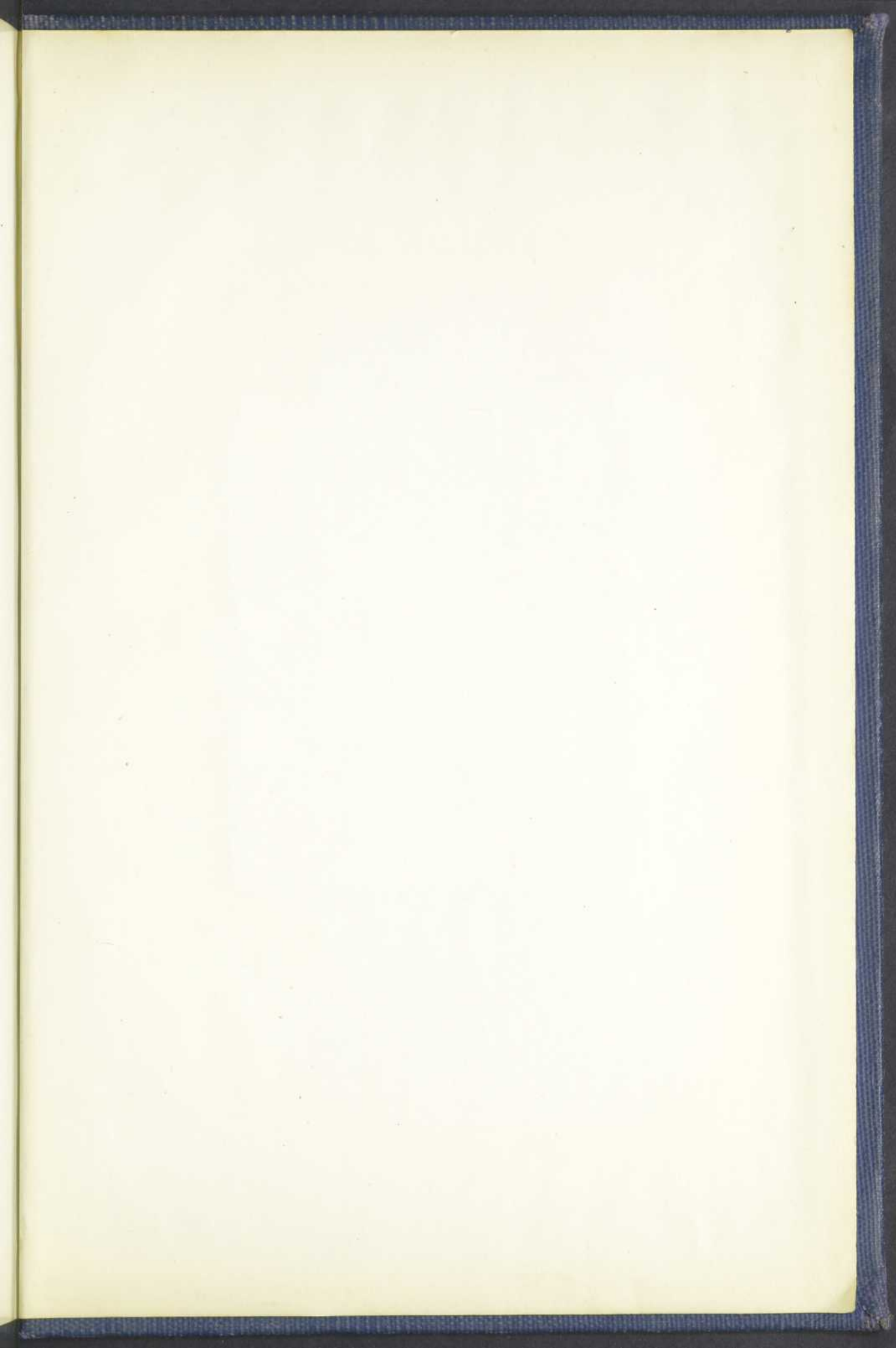












BNQ



000 339 213